



**COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT**

RAPPORT ANNUEL

(1er mai 1968 - 28 avril 1969)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE-SEPTIEME SESSION

SUPPLEMENT N° 2

NATIONS UNIES



**COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT**

RAPPORT ANNUEL

(1er mai 1968 - 28 avril 1969)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DOCUMENTS OFFICIELS : QUARANTE-SEPTIEME SESSION
SUPPLEMENT N° 2

NATIONS UNIES

New York, 1969

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/4640

E/CN.11/868

TABLE DES MATIERES

	Paragraphes	Pages
INTRODUCTION	1	1
Première partie. TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGT-QUATRIEME SESSION	2-323	1
A. <i>Activités des organes subsidiaires</i>	9-223	2
1. Industrie et ressources naturelles	11- 89	2
Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'élec- tricité	12- 21	2
Cycle d'études sur l'énergie nucléaire	22- 25	3
Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie	26- 31	3
Réunion de travail des géologues principaux	32- 41	4
Sous-Comité des ressources minérales	42- 48	4
Cycle d'études sur l'industrialisation de l'habitation en Asie et en Extrême-Orient	49- 53	5
Groupe consultatif du Conseil asiatique du développement industriel	54- 58	5
Comité consultatif pour la recherche industrielle et Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle	59- 63	6
Conseil asiatique du développement industriel	64- 76	7
Comité de l'industrie et des ressources naturelles	77- 89	7
2. Commerce international	90-115	9
Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce	91- 96	9
Cycle d'études régional et voyage d'étude sur le com- merce d'Etat	97	9
Groupe d'experts de l'évaluation en douane	98-101	9
Stage d'initiation aux structures tarifaires et non tari- faires et aux techniques de négociations commerciales	102-104	10
Comité du commerce	105-115	10
3. Transports et communications	116-148	11
Bureau consultatif du Comité de coordination pour la Route d'Asie	117-118	11
Cycle d'études régional sur les ports	119	11
Comité de coordination pour la Route d'Asie	120-123	12
Sous-Comité des télécommunications	124-127	12
Cycle d'études régional CEAEU/UIT sur la planification des télécommunications	128-130	12
Comité des transports et des communications	131-148	12
4. Développement économique et planification	149-174	14
Institut asiatique pour le développement économique et la planification	150-155	14
Cycle d'études sur les problèmes du développement économique; financement des investissements du secteur public	156-161	15
Groupe d'experts des techniques de programmation	162-166	15
Consultations sous-régionales sur l'harmonisation ré- gionale des plans: noix de coco, produits dérivés et palmier à huile	167-169	16
Consultations intergouvernementales sur la Communauté asiatique de la noix de coco	170-171	16
Journées d'étude sur les techniques de planification annuelle	172-174	16

TABLE DES MATIERES (suite)

	Paragraphes	Pages
5. Statistiques	175-181	16
Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil	176	17
Groupe d'experts de la production et de l'utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse	177	17
Quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale: comptabilité du secteur public	178	17
Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse	179-181	17
6. Equipement hydraulique	182-212	17
Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques	183-184	18
Conférence régionale de l'équipement hydraulique	185-191	18
Comité des typhons	192-193	19
Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong	194-212	19
7. Population	213-215	21
Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale	214-215	22
8. Administration publique	216-220	22
Journées d'étude des systèmes nationaux de fonction publique	217-218	22
Réunion préparatoire sur l'assistance en vue de la réforme administrative	219-220	22
B. <i>Autres activités</i>	221-305	22
Division de l'industrie et des ressources naturelles	222-226	22
Division du commerce international	227-230	23
Division des transports et des communications	231-232	23
Division de la recherche et de la planification	233-241	23
Division de statistique	242-247	24
Division des ressources hydrauliques	248-256	25
Division du développement social	257-260	26
Division de la population	261-263	26
Division mixte CEAO/FAO de l'agriculture	264-266	26
Administration publique	267	26
Assistance technique et activités connexes	268-293	27
Autres activités	294-305	29
C. <i>Rapports avec les institutions spécialisées et autres organisations</i>	306-323	30
Institutions spécialisées, AIEA, FISE, PAM, CNUCED, ONUDI et GATT	307-317	30
Autres organisations intergouvernementales	318	32
Organisations non gouvernementales	319-323	32

TABLE DES MATIERES (suite)

	Paragraphes	Pages
Deuxième partie. VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA COMMISSION	324-621	33
A. Participation aux séances et organisation des travaux	324-358	33
Ouverture et clôture de la session	324-326	33
Allocutions d'ouverture	327-346	33
Participants	347-350	35
Pouvoirs	351	35
Election du bureau et organisation des travaux	352-358	36
B. Ordre du jour	359	36
C. Compte rendu des débats	360-621	38
Situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient	360-380	38
Développement et planification économiques	381-405	40
Institut asiatique pour le développement économique et la		
planification	406-421	43
Banque asiatique de développement	422-429	45
Commerce	430-461	45
Industrie et ressources naturelles	462-491	49
Transports et communications	492-513	53
Route d'Asie	514-530	56
Équipement hydraulique	531-540	57
Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong	541-550	58
Statistiques	551-565	59
Développement social	566-574	61
Population	575-581	62
Agriculture	582-590	63
Assistance technique: activités du PNUD (Fonds spécial) et		
d'autres organismes dans la région de la CEAE0	591-605	64
Programme de travail et ordre de priorité pour 1969/70	606-619	65
Date et lieu de la prochaine session	620-621	66
Troisième partie. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EX- TREME-ORIENT A SA VINGT-CINQUIÈME SESSION		67
94 (XXV). Deuxième Décennie du développement		67
95 (XXV). Communauté asiatique de la noix de coco		68
96 (XXV). Ressources minérales de la mer dans la région		
de la CEAE0		68
97 (XXV). Création du Centre asiatique de l'artisanat		69
98 (XXV). Projet de création d'un centre régional de calcul		69
99 (XXV). Développement social		70
100 (XXV). Détachement de fonctionnaires du Siège auprès		
des commissions économiques régionales		70
101 (XXV). Cinquantenaire de l'Organisation Internationale		
du Travail		71
102 (XXV). Amendement au règlement intérieur		71
Quatrième partie. PROJET DE RESOLUTION DESTINE AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	622	72
Cinquième partie. PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORDRE DE PRIORITE POUR 1969-1970	623-658	73
Introduction	624	73
Principes généraux	625	73
Action concertée, concentration et coordination	626-633	73
Aperçu général du programme de travail pour 1969-1970	634-639	74

TABLE DES MATIERES (suite)

	Paragraphes	Pages
Modifications au programme	640-641	75
Décentralisation et renforcement du secrétariat	642-645	75
Plan des conférences	646-650	75
Contrôle et limitation de la documentation	651	76
Exécution du programme de travail	652	76
Résumé et incidences financières du programme de travail	653-655	76
Consultations avec les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique	656-657	77
Examen des travaux de la Commission par le Corps commun d'inspection des Nations Unies	658	77
 I. Liste annotée des projets pour 1969 et 1970		77
A. Questions et techniques générales intéressant le développement		78
IA1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement		78
IA2. Planification et programmation		80
IA3. Aménagement des structures institutionnelles et administratives		89
IA5. Rassemblement et diffusion de renseignements statistiques de base		90
IA6. Expansion du commerce		93
B. Valorisation et utilisation des ressources humaines		98
IB2. Développement industriel		98
IB4. Projection sociale		98
IB6. Développement rural, développement communautaire et coopératives		99
C. Mise en valeur et conservation des ressources physiques		100
IC1. Développement agricole et alimentaire		100
IC2. Développement industriel		101
IC3. Energie		105
IC4. Equipement hydraulique		108
IC5. Ressources minérales		109
IC6. Habitation, construction et planification		111
D. Services essentiels		113
ID1. Transports		113
ID2. Communication, y compris les services postaux et les télécommunications		120
ID4. Levés et cartographie		121
 II. Index des projets		123
 III. Liste des projets régionaux de coopération technique de la catégorie I - 1969		126
 IV. Calendrier provisoire des conférences (Mai 1969 - avril 1970)		128

TABLE DES MATIERES (fin)

	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
PROGRAMME DE TRAVAIL 1969/70: ETAT RECAPITULATIF ET INCIDENCES FINANCIERES		132
Groupe de l'assistance technique		132
Programme d'administration publique		132
Division de la recherche et de la planification		132
Division du commerce international		133
Division de l'industrie et des ressources naturelles		135
Division de la mise en valeur des ressources hydrauliques		141
Division des transports et des communications		143
Division de l'agriculture		150
Division du développement social		151
Division de la population		153
Division de statistique		155
 PLANIFICATION A LONG TERME (1969-1974)		 158
Introduction		158
A. Questions et techniques générales intéressant le développement		160
1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement		160
2. Planification et programmation		161
3. Aménagement des structures institutionnelles et administratives		162
5. Rassemblement et diffusion de renseignements statistiques de base		163
6. Expansion du commerce		165
B. Valorisation et utilisation des ressources humaines		167
4. Protection sociale		167
6. Développement rural, développement communautaire et coopératives		168
C. Mise en valeur et conservation des ressources physiques		169
1. Développement agricole et alimentation		169
2. Développement industrielle		169
3. Energie		169
4. Equipement hydraulique		170
5. Ressources minérales		170
6. Habitation, construction et planification		171
D. Services essentiels		171
1. Transports		171
2. Communications, y compris les services postaux et les télécommunications		174
ANNEXES		
I. Liste des représentants et observateurs à la vingt-cinquième session de la Commission		175
II. Liste des publications et principaux documents parus depuis la vingt-quatrième session		178
III. Mandat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient		184
IV. Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient		185

SIGLES

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
ALALE	Association latino-américaine de libre-échange
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
BCT	Bureau de la coopération technique
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CAC	Comité administratif de coordination
CADI	Conseil asiatique du développement industriel
CASTASIA	Conférence sur l'application de la science et de la technique au développement de l'Asie
CCD	Conseil de coopération douanière
CCI	Chambre de commerce internationale
CCPM	Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAEO	Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DTRA	Direction technique de la Route d'Asie
EROPA	Eastern Regional Organization for Public Administration
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FMI	Fonds monétaire international
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
IATA	Association du transport aérien international
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UIOOT	Union internationale des organismes officiels de tourisme
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut de formation et de recherche des Nations Unies

INTRODUCTION

1. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient (CEAEO), à sa 410^{ème} séance, le 28 avril 1969, a adopté à l'unanimité le présent rapport annuel, qui porte sur la période du 1^{er} mai 1968 au 28 avril 1969. Elle le présente au Conseil économique et social pour que celui-ci l'examine à sa quarante-septième session, conformément au paragraphe 15 de son mandat, qui dispose: "La Commission présente au Conseil, une fois par an, un rapport complet sur ses activités et ses projets, y compris ceux de tout organe subsidiaire".¹

Première partie

TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA VINGT-QUATRIÈME SESSION

2. Pendant l'année considérée, les efforts accomplis pour instituer une coopération régionale et internationale grâce à un appareil institutionnel spécial et par l'intermédiaire des organes subsidiaires de la Commission ont donné des résultats encourageants. En ce qui concerne l'harmonisation régionale des plans, l'un des faits marquants a été la création de la Communauté asiatique de la noix de coco qui groupe les pays de la région producteurs de noix de coco et d'huile de palme. Dans les domaines du commerce, de l'industrie et des ressources naturelles, des ressources hydrauliques, des transports et des communications, etc., il s'est manifesté un désir très net de coopération régionale accrue, renforcée par l'assistance internationale, comme l'attestent les parties pertinentes du présent rapport. La troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie,

réunie à Bangkok du 11 au 13 décembre 1968 (qui a décidé à cette occasion de se constituer en Conseil des ministres pour la coopération économique) a fourni une nouvelle preuve de cette évolution et a donné un élan nouveau aux efforts de coopération régionale.

3. La Conférence a élu le bureau suivant:

Président: S.E. M. Thanat Khoman (Thaïlande)
Vice-Présidents: S.E. M. Abdul Samad Hamed (Afghanistan), S.E. M. Dinesh Singh (Inde), S.E. M. Soemantri (Indonésie), S.E. M. Tun Abdul Razak bin Hussein (Malaisie), S.E. M. Narciso Ramos (Philippines)

4. Réunie conformément à la résolution 87 (XXIII) de la Commission, la Conférence avait les objectifs suivants: i) passer en revue les progrès réalisés dans l'exécution des recommandations des première et deuxième Conférences ministérielles et examiner les programmes visant à resserrer la coopération dans certains domaines; ii) recommander de nouveaux programmes d'action en vue de la coopération économique régionale; iii) étudier et élaborer une stratégie du développement intégré de la coopération régionale en Asie et en Extrême-Orient.

5. Vingt pays membres (Afghanistan, Australie, Cambodge, Ceylan, Chine, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, République de Corée, République du Viet-Nam, Singapour et Thaïlande) et deux pays membres associés (Iles Fidji et Hong-kong) étaient représentés à la Conférence.

6. La Conférence a adopté une résolution sur la stratégie de la coopération régionale intégrée et a décidé de se constituer en Conseil des ministres pour la coopération économique en Asie. Elle a prié le Secrétaire exécutif: i) d'établir un programme d'action intégré en tenant compte des directives générales formulées par elle; ii) de convoquer périodiquement des réunions du Conseil des ministres; iii) d'établir au secrétariat de la CEAEO un groupe ou service spécial chargé de faire exécuter le programme selon des modalités pratiques et coordonnées et d'entreprendre des activités destinées à donner effet aux décisions du Conseil des ministres; iv) de collaborer avec les pays intéressés afin d'établir des organes nationaux chargés des problèmes de coopération régionale à un échelon suffisamment élevé.

¹ La Commission a présenté au Conseil économique et social les rapports suivants sur ses travaux antérieurs et sur ceux de ses organes subsidiaires: rapport sur la première session, 16-25 juin 1947, et rapport du Comité plénier, 10-17 juillet 1947 (*Documents officiels du Conseil économique et social, cinquième session, Supplément No 6* (E/452, E/491)); rapport sur les première et deuxième sessions, 16-25 juin 1947 et 24 novembre-6 décembre 1947 (*ibid.*, *sixième session, Supplément No 8* (E/606 et Corr.1)); rapport intérimaire sur la troisième session, 1er-12 juin 1948 (*ibid.*, *septième session, Supplément No 12* (E/839)); rapport intérimaire sur la quatrième session, 29 novembre-11 décembre 1948 (*ibid.*, *huitième session, Supplément No 3* (E/1088)); rapport sur la quatrième session et rapport du Comité plénier, 1er juillet 1948-5 avril 1949 (*ibid.*, *neuvième session, Supplément No 13* (E/1329 et Add.)); rapports annuels de la Commission au Conseil économique et social à ses onzième, treizième, quatorzième, quinzième, dix-septième, vingtième, vingt-deuxième, vingt-quatrième, vingt-sixième, vingt-huitième, trentième, trente-deuxième, trente-quatrième, trente-sixième, trente-septième, trente-neuvième, quarante et unième, quarante-troisième et quarante-cinquième sessions (*ibid.*, *onzième session, Supplément No 8* (E/1710); *ibid.*, *treizième session, Supplément No 7* (E/1981); *ibid.*, *quatorzième session, Supplément No 3* (E/2171); *ibid.*, *quinzième session, Supplément No 6* (E/2374); *ibid.*, *dix-septième session, Supplément No 3* (E/2553); *ibid.*, *vingtième session, Supplément No 5* (E/2712); *ibid.*, *vingt-deuxième session, Supplément No 2* (E/2821); *ibid.*, *vingt-quatrième session, Supplément No 2* (E/2959); *ibid.*, *vingt-sixième session, Supplément No 2* (E/3102); *ibid.*, *vingt-huitième session, Supplément No 2* (E/3214); *ibid.*, *trentième session, Supplément No 2* (E/3340); *ibid.*, *trente-deuxième session, Supplément No 2* (E/3466); *ibid.*, *trente-quatrième session, Supplément No 2* (E/3599); *ibid.*, *trente-sixième session, Supplément No 2* (E/3735); *ibid.*, *trente-septième session, Supplément No 2* (E/3876/Rev.1); *ibid.*, *trente-neuvième session, Supplément No 2* (E/4005); *ibid.*, *quarante et unième session, Supplément No 2* (E/4180/Rev.1); *ibid.*, *quarante-troisième session, Supplément No 2* (E/4358); *ibid.*, *quarante-cinquième session, Supplément No 2* (E/4498)).

7. La Commission a pris en outre une part accrue aux activités de coopération technique et de préinvestissement et aux activités opérationnelles connexes des Nations Unies dans les domaines économique et social.

8. Le présent compte rendu des travaux de la Commission comprend trois grandes sections: A) Activités des organes subsidiaires de la Commission; B) Autres activités; C) Rapports avec les institutions spécialisées et autres organisations.

A. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES

9. Les organes subsidiaires de la Commission se sont inspirés constamment des directives du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale qui visent à concentrer au maximum les efforts et les ressources dans les domaines où les Nations Unies ont de bonnes possibilités d'action. Ils ont donné un rang de priorité élevé aux projets tendant à coordonner les efforts au niveau national, régional et international.

10. Pour tenir compte de l'importance des problèmes démographiques et comme suite à la décision prise par la Commission, à sa précédente session, d'approuver le Programme asiatique de la population, on a créé le 1er janvier 1969 la Division de la population qui décharge ainsi la Division des affaires sociales des questions démographiques.

1. Industrie et ressources naturelles

11. Pendant la période considérée les réunions suivantes ont eu lieu:

Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'électricité (onzième session) (30 mai-6 juin 1968):

Président: M. K.Y.D. Gin (Singapour)
Premier Vice-Président: Y.M. Raja Zainal bin Raja Sulsiman (Malaisie)
Second Vice-Président: Mr. Manzur Ahmad (Pakistan)

Cycle d'études sur l'énergie nucléaire (6-8 juin 1968):

Président: M. Florencio A Medina (AIEA)

Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (cinquième session) (10-19 juin 1968):

Président: M.K. Sato (Japon)

Septième Réunion de travail des géologues principaux (22-27 juillet 1968):

Président: M. N. Khadem (Iran)
Premier Vice-Président: M. Johannes (Indonésie)
Second Vice-Président: M. Fernando S. Busuego (Philippines)

Sous-Comité des ressources minérales (septième session) (29 juillet-3 août 1968):

Président: M. N. Khadem (Iran)

Premier Vice-Président: M. T.N. Lakshmi Narayanan (Inde)

Second Vice-Président: M. Mohammed Salleh bin Abdul Majid (Malaisie)

Cycle d'études sur l'industrialisation de l'habitation en Asie et en Extrême-Orient (26 août-14 septembre 1968):

Directeur: M. Einer Engbert (Danemark)

Codirecteur: M. A.G. Menon (CEAEO)

Groupe consultatif du Conseil asiatique du développement industriel (deuxième session) (10-16 septembre 1968):

Président: Professeur L.V. Castle (Nouvelle-Zélande)

Vice-Président: M. Antonio V. Arizabal, Jr. (Philippines)

Comité consultatif pour la recherche industrielle (deuxième session) et Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle (deuxième session) (13-22 janvier 1969):

Président: M. Pradith Cheosakul (Thaïlande)

Premier Vice-Président: M. George Ponnampuruma (Ceylan)

Second Vice-Président: M. Jose R. Velasco (Philippines)

Conseil asiatique du développement industriel (quatrième session) (12-18 février 1969):

Président: M. Porn Srichamara (Thaïlande)

Premier Vice-Président: M. N.N. Wanchoo (Inde)

Second Vice-Président: M. Tsutomu Wada (Japon)

Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingt et unième session) (19-26 février 1969):

Président: M. Porn Srichamara (Thaïlande)

Premier Vice-Président: M. J.H. Lanerolle (Ceylan)

Second Vice-Président: M. Sean Pengse (Cambodge)

Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'électricité

12. A sa onzième session (Singapour), le Sous-Comité a passé en revue la situation et les problèmes des ressources énergétiques et de l'électricité, et notamment de l'énergie nucléaire.

Electricité

13. Le Sous-Comité a recommandé aux pays d'élaborer leurs programmes de développement énergétique longtemps à l'avance, de manière à pouvoir satisfaire les besoins prévus, de mettre au point des programmes concertés de formation à tous les niveaux, afin de remédier à la pénurie actuelle de techniciens, et de se préoccuper d'avantage des problèmes de transport et de distribution.

Enquêtes énergétiques d'ensemble

14. Le Sous-Comité a recommandé que les pays qui n'ont pas encore entrepris d'enquêtes énergétiques le fassent le plus tôt possible et que les enquêtes soient constamment révisées et tenues à jour. Il a exprimé l'espoir que le document du secrétariat intitulé "Comprehensive Energy Surveys - an Outline of Procedure" fournirait d'utiles directives aux pays qui exécutent des enquêtes énergétiques.

Energie nucléaire

15. On a reconnu que l'exploitation de l'énergie nucléaire dans un pays dépend de divers facteurs liés aux conditions locales, notamment du coût et de l'existence de ressources énergétiques d'origine locale. L'un des principaux problèmes est la difficulté qu'éprouvent les pays à constituer de bonnes équipes de cadres, de techniciens et de chercheurs expérimentés. Un programme rationnel de formation devrait donc être mis en oeuvre bien avant qu'on construise des centrales nucléaires.

Utilisation de l'énergie nucléaire pour le dessalement de l'eau de mer et la création d'un complexe industriel agro-chimique

16. Le Sous-Comité a noté qu'il est possible d'utiliser industriellement l'énergie nucléaire pour dessaler l'eau de mer et également pour desservir des complexes industriels agro-chimiques et approvisionner la région avoisinante en énergie à des prix raisonnables.

Pollution de l'air par les centrales thermiques

17. Les pays de la région doivent normaliser les méthodes et techniques qu'ils emploient pour mesurer la pollution de l'air par les centrales thermiques. Pour le moment, il s'agit d'étudier ce problème en tenant compte de la situation dans chaque pays et de prendre toutes les mesures possibles pour lutter contre la pollution atmosphérique.

18. Le Sous-Comité a examiné la possibilité de récupérer le soufre des gaz de combustion; il ressort des études faites que ce procédé n'est pas rentable.

19. Au sujet de l'emploi du pétrole brut comme combustible, on s'est accordé à penser que cette solution n'est satisfaisante que si le pétrole brut peut brûler dans les chaudières et si son prix soutient la comparaison avec celui du mazout.

Etudes des coûts de construction et d'exploitation des centrales thermiques

20. Notant que la Commission avait souligné l'importance de ces études, le Sous-Comité a suggéré d'établir une ventilation détaillée des coûts et de produire à l'appui de ces chiffres les données pertinentes sur les conditions locales. Les pays devraient rédiger des monographies détaillées, en tenant compte du questionnaire mis au point par le secrétariat.

Consommation d'énergie et développement industriel

21. Le Sous-Comité a insisté pour que les pays rassemblent systématiquement des données sur la consommation d'énergie dans les diverses industries et sur les coûts de l'énergie et des autres intrants, de façon à pouvoir étudier les rapports entre le prix de l'énergie et le développement industriel et économique.

Cycle d'études sur l'énergie nucléaire

22. Le Cycle d'études, réuni à Singapour par la CEAEO en coopération avec l'AIEA, a permis aux participants de prendre connaissance de l'expérience acquise par les pays avancés dans le domaine de l'énergie nucléaire et d'examiner les problèmes que poserait l'utilisation de cette énergie dans les pays évoluants.

Conclusions du Cycle d'études

23. Les pays auraient intérêt à envisager sérieusement la possibilité d'utiliser l'énergie nucléaire lorsqu'ils élaborent leurs programmes de développement énergétique. On devrait veiller à informer suffisamment le public de l'utilisation de l'énergie nucléaire et des questions de sécurité. Il importe aussi que dans chaque pays les services de l'énergie atomique et les compagnies publiques ou privées d'électricité agissent en étroite collaboration.

24. L'utilisation de l'énergie nucléaire pour le dessalement de l'eau de mer et le développement d'industries agro-chimiques paraît très attrayante. La CEAEO et l'AIEA devraient poursuivre leurs activités dans ce domaine.

25. La CEAEO et l'AIEA devraient organiser un cycle d'études sur la technologie, l'exploitation et l'économie de l'énergie nucléaire. On devrait également étudier la possibilité d'organiser des voyages d'étude dans la région ou ailleurs et des échanges de chercheurs et de spécialistes.

Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie

26. A sa vingt-cinquième session (Tokyo), le Comité s'est félicité de la présence à titre d'observateurs des représentants de l'Indonésie et de la Malaisie.

Nouvelles offres d'assistance

27. Le Comité a accepté de nouvelles offres d'assistance des pays suivants: a) République fédérale d'Allemagne: interprétation des levés aéromagnétiques exécutés dans la région III des Philippines dans le cadre du projet "Magnet"; b) Japon: envoi d'experts dans les pays membres, pendant deux à trois mois, pour les aider à exécuter des projets inscrits au programme de travail; c) Royaume-Uni: envoi de deux sismologues et du matériel nécessaire pour effectuer, pendant cinq à six semaines, des enquêtes par réfraction sismique et par sparker dans les régions situées au large des côtes des pays membres; d) Etats-Unis: affrète-

ment en novembre 1968 d'un navire spécial pour établir le profil sismique continu du plateau continental de la mer Jaune et de la mer de Chine orientale jusqu'à Taiwan, soit une distance de 6 000 milles marins.

Programme d'enquêtes coordonné

28. Le Comité a noté qu'en sept mois, depuis sa quatrième session, on avait achevé trois levés topographiques, cinq autres étaient en cours et deux allaient être entrepris. Onze projets nouveaux, dont trois sont organisés conjointement par l'UNESCO et la CEAE, ont été inscrits au programme de travail.

Projet "Magnet"

29. Le Comité a exprimé l'espoir que le programme de levés aéromagnétiques du projet "Magnet" se poursuivrait au même rythme qu'en 1968.

Création d'une direction technique

30. Le Comité est convaincu que le volume des travaux en cours et futurs rend nécessaire la création d'une direction technique s'occupant uniquement des activités du CCPM. Le Comité a prié le secrétariat de la CEAE d'établir un projet de demande au PNUD en vue d'obtenir un appui organique, et notamment le personnel technique et administratif nécessaire.

Formation

31. Le Comité a considéré que les travaux pratiques sont un élément important de la formation; les initiatives du Gouvernement japonais à cet égard ont été très appréciées.

Réunion de travail des géologues principaux

32. La septième Réunion de travail (Téhéran) a été consacrée à l'examen des questions suivantes: levés géologiques et activités connexes, progrès réalisés dans la confection de cartes géologiques et autres de la région, méthodes et techniques de levé et de prospection. On a examiné les mesures à prendre dans le domaine de la géologie appliquée et la nécessité de créer un centre géologique régional.

Levé géologique et activités connexes

33. Les pays évoluant ont fait des progrès appréciables au cours des deux dernières années dans les programmes de confection systématique de cartes géologiques. En outre, ils ont eu recours de plus en plus à différentes méthodes modernes pour l'établissement de cartes géologiques et la prospection minière. Les effectifs et les moyens de plusieurs services géologiques ont été renforcés en vue d'accroître l'efficacité de ces services en ce qui concerne tant la confection systématique des cartes que la prospection minière, souvent avec l'aide directe des pays avancés ou par l'intermédiaire de l'assistance technique des Nations Unies et d'autres organisations internationales.

Confection de cartes géologiques et autres de la région

34. En passant en revue les progrès accomplis dans la confection des cartes géologiques et autres de la région, les géologues ont recommandé que le coordonnateur pour la carte géologique régionale de la CEAE soit nommé vice-président pour l'Asie de la Commission pour la carte géologique du monde (CCGM). La Réunion ne se tenant que tous les deux ans, les géologues ont recommandé en outre qu'entre ses sessions toute la correspondance pertinente soit adressée directement au secrétariat de la CEAE, qui aurait pouvoir d'agir en son nom si une décision était alors requise.

35. Pour assurer efficacement la diffusion internationale de la carte géologique de la région, les géologues ont décidé qu'il fallait solliciter le concours de l'UNESCO.

Méthodes et techniques de levé et de prospection

36. Les géologues ont noté qu'on envisageait la possibilité d'organiser en Union soviétique un voyage d'étude qui porterait sur les méthodes de forage et les techniques de prospection et d'évaluation de gisements minéraux.

37. Les géologues ont approuvé la proposition tendant à organiser en 1970, en coopération avec l'UNESCO, un deuxième cycle d'études des méthodes et techniques de prospection géochimique; en examinant ce projet, il faudra tenir compte de la proposition faite par l'Union soviétique d'organiser la même année un cycle d'études sur la prospection géochimique.

38. En ce qui concerne le prochain colloque sur l'altération des roches dans les régions tropicales, les géologues ont estimé que, puisque l'UNESCO l'a inscrit à son budget de 1969, le secrétariat devrait offrir son concours à cette organisation pour assurer le succès de la réunion.

39. On devrait organiser un cycle d'études sur les techniques modernes de levé et prospection combinés des gisements minéraux utilisables dans la région de la CEAE.

Géologie appliquée

40. Les géologues sont convenus que le secrétariat devrait coopérer avec l'UNESCO pour organiser en 1969 un cycle d'études sur la géologie appliquée.

Centre géologique régional

41. Les géologues se sont accordés à reconnaître que la création d'un centre géologique régional n'est plus nécessaire; cependant, ils ont estimé que le secrétariat devrait pouvoir disposer d'un groupe de spécialistes de diverses disciplines qu'on enverrait en mission dans les pays évoluant où leurs services seraient requis.

Sous-Comité des ressources minérales

42. A sa septième session (Téhéran), le Sous-Comité a passé en revue les questions suivantes.

Mise en valeur des ressources minérales

43. Le Sous-Comité a noté que, depuis sa précédente session, l'expansion de l'industrie minière dans la région a été en général régulière en ce qui concerne tant la prospection que l'exploitation des ressources minérales.

Pétrole et gaz naturel

44. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement australien qui a offert d'accueillir à Canberra, du 27 octobre au 10 novembre 1969, le quatrième Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières, et il a approuvé l'ordre du jour provisoire du colloque.

Matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais

45. Le Sous-Comité a approuvé en général les recommandations contenues dans le rapport du Cycle d'études sur les sources de matières premières minérales utilisées dans l'industrie des engrais en Asie et en Extrême-Orient. En ce qui concerne un centre régional de recherche sur les minéraux, il a estimé que pour le moment les laboratoires nationaux sont suffisants. Il a remercié les Etats-Unis, la France, le Japon et le Royaume-Uni qui ont offert les services de spécialistes en vue d'aider les pays évoluant de la région.

46. De l'avis du Sous-Comité, le secrétariat devrait suivre attentivement l'évolution à long terme de l'offre et de la demande mondiales des minéraux métalliques importants qui risquent de manquer et tenir les pays de la région constamment au courant de la situation.

Législation et administration minières

47. Vu le nombre de lois nouvelles ou d'amendements relatifs à l'industrie minière qui ont été adoptés dans la région depuis la parution en 1957 du rapport du secrétariat sur la législation et l'administration minières, le Sous-Comité a recommandé d'organiser sans tarder un cycle d'études sur la question.

Formation

48. Le Sous-Comité, après avoir remercié les Gouvernements australien, indien, japonais, néo-zélandais, néerlandais et britannique des moyens de formation qu'ils offrent, a exprimé l'espoir que les pays membres profiteraient à nouveau des excellentes facilités de formation qui sont ainsi mises à leur disposition et que le secrétariat continuerait de concourir au placement des stagiaires dans les pays en question.

Cycle d'études sur l'industrialisation de l'habitation en Asie et en Extrême-Orient

49. Le Cycle d'études, organisé à Copenhague avec le concours du Gouvernement danois, du Centre de l'habitation, de la construction et de la planification de l'ONU et du BCT, a examiné la situation actuelle de l'industrie du bâtiment et les

changements structuraux nécessaires pour la moderniser, l'objectif ultime étant de réduire les coûts, d'accroître la productivité et d'utiliser les matériaux de façon rationnelle et économique. Le Cycle d'études a été suivi d'un voyage d'étude d'une semaine au cours duquel les participants ont visité des usines et des chantiers de construction au Danemark et en Suède.

Création du climat et de l'infrastructure nécessaires à l'industrialisation de la construction

50. Les participants ont souligné qu'il est urgent de rationaliser les méthodes classiques et de les orienter vers la production en série; ils ont recommandé aux pays de créer le climat et l'infrastructure nécessaires à l'industrialisation du secteur de la construction.

Promotion des méthodes de construction industrielle

51. Les participants ont recommandé que les gouvernements encouragent l'emploi des méthodes de construction industrielle et qu'à cette fin notamment: a) ils mettent en oeuvre des projets pilotes pour montrer les avantages que présente la préfabrication dans les villes comme dans les campagnes; b) ils fassent accepter du public l'industrialisation de la construction grâce à la publicité et à la présentation de maisons modèles; c) ils donnent l'exemple du recours à la construction industrielle en lançant pour tous les travaux publics des appels d'offre stipulant que les soumissions devront être fondées sur l'emploi de la préfabrication, et modifient en conséquence les procédures en vigueur d'adjudication des contrats; d) ils créent des organes centraux de location de matériel pour permettre aux petits entrepreneurs qui n'ont pas les moyens de faire de gros investissements d'utiliser les méthodes mécanisées de construction.

Echelonnement de l'industrialisation de la construction

52. Les participants ont recommandé aux pays évoluant de commencer par la fabrication industrialisée de portes et fenêtres, d'armoires, de placards de cuisine, etc. On pourrait ensuite industrialiser la fabrication de planchers et d'éléments de toiture, d'escaliers, etc., et, finalement, la fabrication de panneaux constitutifs de murs de soutènement et de cloisons, de façade, etc.

Rôle des Nations Unies dans la promotion de l'industrialisation de la construction

53. Les participants ont reconnu que l'ONU pourrait jouer un rôle important pour promouvoir les méthodes de construction industrielle dans la région et ils ont recommandé notamment qu'elle aide les pays à entreprendre l'exécution de projets pilotes ou de démonstration.

Groupe consultatif du Conseil asiatique du développement industriel

54. A sa deuxième session (Bangkok), le Groupe consultatif a passé en revue les progrès accomplis

dans l'exécution de ses recommandations antérieures et a examiné les mesures à prendre en ce qui concerne les projets du CADI.

Etude des perspectives à long terme de l'industrialisation

55. Outre le Gouvernement néerlandais qui a prélevé une somme de 100 000 dollars EU sur son Fonds d'affectation spéciale, les Gouvernements de la Chine, de l'Inde, du Japon, du Pakistan, des Philippines, de Singapour et de la Thaïlande ont exprimé leur désir de participer au coût de l'étude ou de fournir les services d'experts. Le Groupe consultatif a fait valoir que l'aide obtenue est encore insuffisante et il a invité instamment les gouvernements des pays membres à fournir une assistance financière ou autre de façon que les travaux puissent commencer prochainement.

Exécution des projets du CADI

56. Le Groupe a noté que depuis la création du CADI, on a reconnu un certain nombre de domaines propices à la coopération industrielle des pays de la région et que des études préliminaires ont été entreprises. Pour encourageantes qu'elles soient, ces activités demeurent sans commune mesure avec l'urgence des besoins de la région. Le Groupe consultatif a souligné qu'à moins que des ressources suffisantes soient mises à la disposition du Conseil, celui-ci ne pourrait guère qu'accroître la masse de renseignements généraux existants sur les possibilités de coopération.

Participation du secteur privé au développement industriel

57. Le Groupe a estimé que le secteur privé est appelé à jouer un grand rôle dans la réalisation des objectifs du CADI. Les efforts que font les investisseurs nationaux et étrangers pour créer des entreprises communes dans les pays les moins avancés de la région pourraient, peut-être par le canal de l'*Asian Industrial Development News*, être axés sur les projets régionaux communs que le CADI envisage.

Priorités d'exécution

58. Le Groupe a fait sienne l'opinion de la première Conférence asiatique sur l'industrialisation selon laquelle le développement de douze industries a une importance capitale pour la région; il s'agit notamment des suivantes: sidérurgie, mécanique, engrais et produits chimiques connexes, produits pétrochimiques, huiles et graisses, produits forestiers et papier et pâte à papier.

Comité consultatif pour la recherche industrielle et Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle

59. La deuxième session du Comité consultatif pour la recherche industrielle a été réunie à Bangkok, avec le concours du BCT, en même temps que la deuxième session du Groupe d'étude pour la promotion de la recherche industrielle.

60. Après avoir pris connaissance de monographies présentées par des experts de quinze pays de la région de la CEAEO, le Comité a examiné le projet de Modèle asiatique d'études et de recherches industrielles et a retenu un certain nombre de projets de recherche se prêtant à la coopération régionale. Il a également étudié la question de l'utilisation des données concernant les brevets, les procédés et les usines pilotes pour encourager la coopération régionale dans la recherche industrielle. Des experts des Etats-Unis, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique ont exposé les mesures prises pour encourager la coopération internationale dans la recherche industrielle. Le Comité consultatif a noté avec satisfaction que des experts de nombreux pays ont offert de mettre leurs moyens de formation à la disposition des autres pays et il a demandé au secrétariat de la CEAEO de rassembler à ce sujet des renseignements précis et de les communiquer aux pays membres intéressés.

61. Le Comité a soumis à l'attention des gouvernements et des organisations les suggestions et recommandations principales suivantes:

1. Chaque pays en voie de développement devrait avoir une politique scientifique bien définie et créer un ministère de la science et de la technique, ainsi qu'un conseil national de la recherche scientifique, qui ferait fonction d'organe supérieur de décision et de consultation.
2. Les organismes nationaux de promotion de la recherche devraient disposer de services d'études techniques et de moyens d'évaluation des procédés et d'estimation du coût des projets.
3. L'établissement d'un Modèle asiatique d'études et de recherches incorporant des rapports quantitatifs intrants/extrants n'est pas réalisable actuellement. Mais on a jugé souhaitable de construire un modèle de l'offre comme suite à la Conférence pour l'Asie sur l'application de la science et de la technique au développement (CASTASIA). Il y aurait lieu de réduire l'écart entre la science et la production et entre la technique et la gestion. Il conviendrait de préciser les objectifs de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (1970-1980).

62. Le Comité a arrêté les projets de recherche et d'étude qui se prêtent à une coopération régionale et qui seront exécutés par les organismes nationaux avec l'appui du secrétariat, et il a désigné comme coordonnateurs certains experts ou organismes nationaux.

63. Le Comité a réitéré sa recommandation tendant à créer au secrétariat, dès que possible, un centre d'information et de liaison pour la recherche industrielle et à recruter le personnel supplémentaire nécessaire. Le secrétariat devrait créer aussi un groupe de spécialistes de l'extraction et du traitement de l'huile de riz et peut-être,

après avoir consulté la Communauté asiatique de la noix de coco, un groupe d'experts de l'industrie du traitement de la noix de coco.

Conseil asiatique du développement industriel

64. A sa quatrième session (Bangkok), le Conseil a fait les principales recommandations suivantes.

Industrie sidérurgique

65. *Asie du Sud-Est* - Les six pays intéressés (Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont examiné les études de préinvestissement faites en 1968 sur les projets proposés par la Mission d'enquête de 1967 du CADI. Ils ont décidé de créer un institut du fer et de l'acier pour l'Asie du Sud-Est.

66. *Région occidentale de la CEAEO* - Le Conseil a décidé d'envoyer une mission d'enquête sidérurgique à Ceylan, en Inde, en Iran et au Pakistan, et peut-être en Afghanistan et au Népal, pour entreprendre des études exhaustives de préinvestissement.

67. *Groupe consultatif* - Le Conseil a approuvé la proposition tendant à créer au secrétariat un groupe de spécialistes des techniques sidérurgiques et de questions apparentées qui donnerait des avis aux pays membres, à leur demande.

Industrie pétrochimique

68. Le Conseil a recommandé que les onze pays membres intéressés organisent une réunion au siège de la CEAEO pour examiner les projets proposés par la mission d'étude sur l'industrie pétrochimique et pour choisir parmi ces projets ceux qui doivent faire l'objet d'enquêtes détaillées de préréalisation.

Industries des produits forestiers

69. Le Conseil a recommandé de recueillir des données plus complètes sur les ressources forestières, la production, actuelle et future, et la situation et les prévisions d'expansion de l'industrie forestière; il a recommandé aussi de faire une étude régionale des ressources de feuillus des fies du sud-est asiatique. Il faudrait solliciter une assistance pour convertir l'usine pilote de rayon de Bandoung (Indonésie) en centre régional de recherche, et faire une enquête approfondie de préréalisation en vue de la construction d'une usine sous-régionale de papier journal à Takengon (Indonésie).

Industries de la machine agricole

70. Le Conseil a recommandé de donner la priorité aux projets visant à augmenter la production de motoculteurs et tracteurs peu coûteux et de leurs accessoires, de moissonneuses et de décortiqueuses de riz. Une mission d'étude technique sur les batteuses à blé mécaniques devrait être envoyée au Pakistan et dans les autres pays intéressés.

Industrie de la noix de coco

71. Sur la recommandation d'un groupe de sept pays membres (Cambodge, Ceylan, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan et Thaïlande), le Conseil a décidé de constituer, en consultation avec la Communauté asiatique de la noix de coco, un groupe d'experts qui étudierait les possibilités de développement technique dans l'industrie de ce produit, et dont le mandat serait celui qui a été recommandé par le Comité consultatif pour la recherche industrielle.

Huile de riz

72. Conformément aux conclusions du Comité consultatif pour la recherche industrielle, le CADI a décidé de constituer un groupe d'experts de l'extraction et du traitement de l'huile de riz.

Etude des perspectives de coopération régionale dans l'industrie

73. Le Conseil a demandé à tous les pays membres de la CEAEO et aux autres donneurs possibles de verser des contributions afin de réunir les 200 000 dollars EU qui manquent encore pour couvrir le coût total de l'étude proposée des perspectives à long terme de développement et de coopération régionale dans l'industrie.

Organisation du CADI et de son secrétariat

74. Le Conseil a élu les membres de son Groupe consultatif pour 1969-70 et a recommandé qu'un haut fonctionnaire du secrétariat exerce les fonctions de directeur exécutif du CADI. Il a souligné que les crédits demandés au titre du CADI doivent être en sus de ceux qui sont nécessaires à la Division de l'industrie et des ressources naturelles pour mener à bien ses travaux.

Conférence asiatique sur l'industrialisation

75. Le Conseil a prié la Commission d'arrêter la date (décembre 1970 ou plus tard) et le lieu de la deuxième Conférence asiatique sur l'industrialisation.

Asian Industrial Development News

76. Le Conseil a décidé de rendre trimestrielle la publication de l'*Asian Industrial Development News*.

Comité de l'industrie et des ressources naturelles

77. A sa vingt et unième session (Bangkok), le Comité de l'industrie et des ressources naturelles a examiné les questions suivantes: taux de croissance industrielle et problèmes du développement dans les pays évoluant de la région; développement industriel, ressources minérales et électricité; exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés des pays évoluant de la région; conclusions et recommandations de la Conférence pour l'Asie sur l'application de la science et de la technique au développement (CASTASIA), du

deuxième Colloque régional de l'ONU sur l'industrie sidérurgique et du Cycle d'études sur l'industrialisation de l'habitation. Le Comité a passé également en revue les travaux de ses organes subsidiaires et des organismes spéciaux de coopération régionale, le CADI et le CCPM.

Développement industriel

78. Le Comité a noté que, dans bien des pays de la région, les problèmes du développement industriel sont tels qu'on doit envisager la coopération comme moyen de promouvoir un certain nombre d'industries majeures. Il a recommandé, compte tenu de l'évolution dans ce domaine, d'organiser dès que possible une deuxième Conférence sur les engrais pour la région de la CEAE.

Ressources minérales

79. Le Comité a souligné de nouveau l'importance du rassemblement systématique sur fiches et du dépouillement de données statistiques fiables sur les ressources minérales, pour qu'elles puissent être traitées ultérieurement par ordinateur.

Electricité

80. Le Comité a noté que la formulation des politiques de l'énergie et des programmes correspondants, établis en fonction des besoins énergétiques globaux et non seulement des besoins d'électricité, retient de plus en plus l'attention, et que l'énergie nucléaire acquiert une importance croissante dans les pays de la région.

Deuxième Colloque interrégional de l'ONU sur l'industrie sidérurgique

81. Le Comité a noté que les participants au Colloque ont formulé de nombreuses conclusions d'un grand intérêt pour les pays évoluant. Ces pays peuvent envisager, pour desservir des groupements régionaux, de créer des usines qui pourraient profiter des possibilités accrues offertes par les marchés régionaux et réaliser ainsi une meilleure économie d'échelle.

Exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés

82. Le Comité a noté avec satisfaction que le Centre CNUCED/GATT du commerce international, de concert avec l'ONUDI, le PNUD et la CEAE, a organisé la Mission mixte de promotion des exportations pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Il a recommandé que le secrétariat fasse des études approfondies de quelques articles industriels dans la production desquels les différents pays ont un avantage relatif.

Science et technique

83. Le Comité a fait sienne la recommandation de CASTASIA selon laquelle chaque pays évoluant devrait élaborer une politique scientifique nationale réaliste, et il a pris acte aussi de la recommandation tendant à ce que les pays consacrent aux études et recherches, avant 1980, un pour cent de leur PNB.

Petite industrie

84. Le Comité a noté qu'on s'occupe de promouvoir les exportations des produits de l'artisanat des pays évoluant à la deuxième Foire internationale d'Asie (Téhéran, octobre 1969). Il a proposé que le No 8 du Bulletin de la petite industrie pour l'Asie et l'Extrême-Orient ait pour thème central "l'action collective pour le développement de la petite industrie".

Habitation, construction et planification

85. Le Comité a remercié le Gouvernement danois d'avoir accueilli le Cycle d'études sur l'industrialisation de l'habitation pour l'Asie et l'Extrême-Orient, qui a donné à des experts des pays évoluant l'occasion de constater l'évolution de la situation dans ce domaine et d'échanger des vues avec des experts danois.

Rapports des organes subsidiaires

i) Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'électricité (onzième session)

86. Le Comité s'est félicité qu'on ait pu faire suivre la réunion du Sous-Comité d'un cycle d'études technique sur l'énergie nucléaire, et il a remercié l'AIEA de son concours.

ii) Sous-Comité des ressources minérales (septième session) et septième Réunion de travail des géologues principaux

87. Le Comité a approuvé la proposition d'organiser, avec le concours de l'UNESCO, un deuxième cycle d'études sur la prospection géochimique. Il a remercié l'Inde et le Pakistan qui ont offert les services d'experts de la géologie technique, de la géologie des eaux souterraines et de la géologie appliquée.

Activités d'autres organes de la CEAE

i) Conseil asiatique du développement industriel

88. Le Comité a noté que, malgré ses faibles ressources, le CADI a pu organiser un certain nombre d'équipes de recherche et de missions d'enquête sur le développement de certaines industries importantes de la région. Il s'est associé à l'appel que le CADI a lancé à tous les pays membres pour qu'ils complètent la somme nécessaire et fournissent les services d'experts requis afin qu'on puisse commencer l'enquête concernant la coopération régionale dans le domaine industriel.

ii) Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie

89. Le Comité a noté que la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie a prié le Secrétaire exécutif de constituer un comité analogue au CCPM groupant les pays intéressés riverains de l'océan Indien, qui serait chargé de coordonner la prospection des ressources minérales sous-marines dans cette partie de la région.

2. Commerce international

90. Pendant la période considérée, les réunions suivantes ont eu lieu:

Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce (20-28 août 1968):

Président: M.L. Chuanchuen Khambhu (Thaïlande)
Vice-Présidents: M. Hiroshi Yokota (Japon),
M. Pinda Mohammad Manely (Afghanistan)

Cycle d'études régional et voyage d'étude sur le commerce d'Etat (25 septembre-21 octobre 1968):

Directeur: M. V.A. Brykine (URSS)
Codirecteur: M. P.R. Romero (CEAEO)

Groupe d'experts de l'évaluation en douane (5-11 novembre 1968):

Président: M. Churn Apibalsree (Thaïlande)
Vice-Présidents: M. V.P. Vittachi (Ceylan),
M. Abdul Aziz (Pakistan)

Stage d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques de négociations commerciales (2-23 décembre 1968)

Comité du commerce (douzième session) (6-15 janvier 1969):

Président: M. Vicharn Nivatwongse (Thaïlande)
Premier Vice-Président: M. B.D. Jayal (Inde)
Second Vice-Président: U Thet Tun (Birmanie)

Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce

91. La Réunion a été organisée à Bangkok avec le concours du BCT; des représentants du FMI et de la CNUCED y ont participé.

Centre CEAEO de promotion commerciale

92. Les experts ont défini les fonctions principales du Centre CEAEO de promotion commerciale.

Expansion du commerce régional et accords de paiements

93. Les experts ont proposé qu'à titre de mesure pratique de libération des échanges dans la région, les pays membres intéressés se communiquent des listes de produits exportables et des renseignements sur les obstacles tarifaires et non tarifaires y relatifs, en vue de développer le commerce de ces produits.

Commerce de transit des pays sans littoral

94. Les experts ont pressé les pays avancés d'envisager notamment de fournir une assistance technique et financière en vue du développement des moyens de transport et de transit tant dans les pays de passage que dans les pays sans littoral, pour permettre à ceux-ci de surmonter leurs difficultés dans ce domaine. Il conviendrait aussi d'établir un comité consultatif intergouvernemental qui engagerait des consultations sur le plan régional.

Coopération régionale et sous-régionale en matière de transports et fret maritimes, d'assurance et de réassurance

95. Les experts ont reconnu qu'un centre d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes devrait être créé au secrétariat de la CEAEO pour aider les pays membres à constituer des conseils nationaux et régionaux de chargeurs, à établir des services d'étude du fret, à développer leur marine marchande, à former le personnel du transport maritime, à organiser des centres d'affrètement et à promouvoir la coopération régionale et sous-régionale dans le transport maritime. Le secrétariat devrait aussi examiner la possibilité d'instituer des services communs régionaux et sous-régionaux de réassurance.

Commerce des pétroles et des produits pétroliers

96. Les experts ont reconnu que l'expansion du commerce intrarégional des pétroles et des produits pétroliers et la coopération dans des entreprises communes de production offrent des perspectives intéressantes.

Cycle d'études régional et voyage d'étude sur le commerce d'Etat

97. Le Cycle d'études régional et le voyage d'étude sur le commerce d'Etat ont été organisés en URSS par la CEAEO avec la coopération du Gouvernement soviétique et du BCT. Quatorze hauts fonctionnaires et un représentant du secteur privé venus de huit pays membres de la région (Ceylan, Inde, Iran, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines et Singapour) y ont participé. Ils ont prié notamment le secrétariat de la CEAEO d'établir chaque année une étude sur les innovations concernant l'organisation et le fonctionnement des entreprises d'Etat des pays membres de la région.

Groupe d'experts de l'évaluation en douane

98. Conformément à la recommandation de la quatrième Réunion de travail sur l'administration douanière (Bangkok, juillet 1964), le Groupe d'experts de l'évaluation en douane a été constitué à Bangkok avec la coopération du BCT. Ses membres (à titre personnel) venaient des pays suivants: Australie, Ceylan, Inde, Japon, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines et Thaïlande. Le CCD et l'IATA étaient également représentés.

99. Les experts ont étudié à fond la question de l'évaluation en douane en vue d'élaborer une définition de la valeur en douane fondée sur la notion positive de valeur commerciale effective.

100. Les experts ont étudié également la Définition de la valeur de Bruxelles.

101. Les experts ont élaboré un projet de définition de la valeur en douane des "marchandises importées" et des "marchandises d'exportation"; ce projet sera soumis à la cinquième Réunion de travail sur l'administration douanière (Bangkok, août 1969).

Stage d'initiation aux structures
tarifaires et non tarifaires et aux
techniques de négociations commerciales

102. Conformément à la résolution 92 (XXIV) de la Commission, la CEAEAO a organisé à Bangkok, en coopération avec le BCT, les secrétariats de la CNUCED et du GATT, la Commission de la Communauté économique européenne et le Centre CNUCED/GATT du commerce international, un stage d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques de négociations commerciales.

103. Le stage a été suivi par vingt-cinq participants de seize pays membres ou membres associés évoluant de la CEAEAO: Afghanistan, Ceylan, Chine, Iles Fidji, Hong-kong, Inde, Indonésie, Iran, Laos, Malaisie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Samoa-Occidentale, Singapour et Thaïlande.

104. Les stagiaires ont été généralement d'avis que le stage avait été une introduction très utile à la question complexe et délicate des négociations commerciales, et que le secrétariat de la CEAEAO pourrait envisager d'organiser périodiquement des stages analogues dans d'autres domaines, comme celui de la promotion commerciale.

Comité du commerce

105. A sa douzième session (Bangkok), le Comité du commerce a fait le point de la situation en ce qui concerne les échanges commerciaux et les politiques commerciales et a examiné les questions suivantes: paiements régionaux et libération des échanges dans la région, transports et fret maritimes, deuxième Foire commerciale internationale d'Asie, activités du Centre CEAEAO de promotion commerciale, évaluation en douane, commerce régional des pétroles et des produits pétroliers, activités de la CNUCED et travaux des autres commissions économiques régionales.

*Echanges commerciaux et politiques
commerciales*

106. Le Comité a noté avec préoccupation le fléchissement persistant des recettes d'exportation des principaux produits primaires de la région et l'accroissement accéléré des importations. Il a estimé que les pays avancés et évoluant de la CEAEAO devraient coopérer pour trouver des solutions à leurs problèmes dans ce domaine. Il les a engagés à hâter la mise en oeuvre de la résolution sur la stratégie de la coopération régionale intégrée, adoptée à la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie. Les pays membres évoluant ont été d'avis que la politique de soutien des prix de la Communauté économique européenne et l'écoulement à bas prix des excédents agricoles ont gêné les transactions commerciales normales des fournisseurs habituels dans les pays tiers.

107. Reconnaissant que la Communauté économique européenne est un débouché important pour plusieurs produits tropicaux de la région, le Comité l'a invitée à tenir compte des intérêts des pays tiers lors des négociations relatives à la reconduction de la Convention de Yaoundé. Il a pris note des

faits nouveaux survenus en Afrique, en Europe et en Amérique latine en matière d'accords commerciaux régionaux.

*Paiements régionaux et libération des
échanges*

108. A la suite d'une recommandation de la Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce (Bangkok, août 1968), aux termes de laquelle les pays intéressés de la CEAEAO devraient échanger des listes de produits exportables, le Comité a prié le secrétariat de faire diffuser promptement ces listes. Il a pris acte des entretiens officiels qui ont eu lieu entre un groupe d'experts de la CEAEAO et des représentants de douze pays membres sur les aspects techniques des accords de paiements et de compensation.

109. Conformément à la recommandation du Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce (août 1967), le FMI a fait une étude sur le crédit et les moyens bancaires internationaux offerts à la région; de son côté, le secrétariat a fait une étude des échanges, des produits et des obstacles au commerce des pays membres de la région. Le Comité a recommandé que ces deux études soient examinées attentivement par des experts, dans le cadre de la libération des échanges.

Transports et fret maritimes

110. Le secrétariat a déjà fourni un certain nombre de services consultatifs aux pays membres de la région en matière de transport et de fret maritimes. Le Comité a demandé, vu l'ampleur croissante des activités, que du personnel supplémentaire soit recruté pour le Centre CEAEAO d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes. Il a été informé que le secrétariat se propose d'organiser en janvier 1970 le premier stage régional d'initiation à l'économie et à la gestion du transport maritime, sous les auspices du Centre CEAEAO et de la CNUCED et avec l'assistance de l'Office suédois pour le développement international.

Centre CEAEAO de promotion commerciale

111. Le Comité a félicité le Centre CEAEAO de promotion commerciale d'avoir assuré le service du Cycle d'études régional et voyage d'étude sur le commerce d'Etat (URSS, 25 septembre-21 octobre 1968) et organisé, si peu de temps après sa création, le Stage d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques de négociations commerciales (Bangkok, 3-23 décembre 1968). Un deuxième stage, sur le système fiscal et la politique des prix des pays avancés, doit avoir lieu en septembre 1969. Le Comité a remercié le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne de son offre de financer un cycle d'études régional et voyage d'étude de quatre semaines (juillet-août 1969) sur la promotion des exportations.

Foire commerciale internationale d'Asie

112. Le Comité a noté avec satisfaction l'état très avancé des préparatifs faits par le Gouvernement iranien en vue de la deuxième Foire internationale d'Asie.

Rapport du Groupe d'experts de l'évaluation en douane

113. Le Groupe d'experts (réuni en novembre 1968) a élaboré un projet de définition de la valeur en douane. Vu le caractère très complexe et technique du sujet et les fortes incidences éventuelles sur l'expansion des échanges, le Comité a estimé que la cinquième Réunion de travail sur l'administration douanière (août 1969) devrait étudier le projet de définition attentivement et sous tous ses angles.

Commerce des pétroles et des produits pétroliers

114. Etant donné les grandes possibilités de développement du commerce intrarégional des pétroles et des produits pétroliers, le Comité a estimé que la question de l'approvisionnement énergétique de la région, notamment en carburants dérivés du pétrole, nécessite un examen attentif, l'approvisionnement en quantité suffisante et à des prix abordables étant une nécessité vitale pour le développement du commerce et de l'industrie de la région. Il a recommandé que les activités relatives au commerce des pétroles soient poursuivies et coordonnées avec celles du Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières et avec celles du Comité de l'industrie et des ressources naturelles.

Activités de la CNUCED et des autres commissions économiques régionales

115. Le Comité a reconnu qu'il importe d'adopter au plan international des mesures effectives et de formuler une stratégie mondiale pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement. Tout en regrettant qu'à sa dernière session le Comité spécial des préférences de la CNUCED n'ait pas obtenu de résultats satisfaisants, il a exprimé l'espoir qu'à sa prochaine session le Comité spécial ferait avancer la préparation d'un système général de préférences en faveur des pays évoluant. Le Comité a pris note des activités de la Commission des produits de base de la CNUCED, en particulier celles qui ont trait aux stocks régulateurs. La CNUCED pourrait étudier aussi la possibilité d'une action internationale concertée dans certains domaines: études de marché, commercialisation, financement des recherches visant à accroître la productivité et à découvrir des utilisations nouvelles des produits qui intéressent spécialement les pays évoluant de la CEAEU (caoutchouc, noix de coco, huile de palme, thé, poivre, laque). Le Comité a pris note de certaines des questions à l'étude à la CNUCED: reclassification tarifaire, financement du développement, droits spéciaux de tirage, transports maritimes, expansion du commerce et intégration économique entre pays évoluant, et problèmes propres aux pays sans littoral. Il a pris note aussi des travaux des autres commissions économiques régionales dans le domaine du commerce pendant la période considérée.

3. Transports et communications

116. Pendant la période considérée, les réunions suivantes ont eu lieu:

Bureau consultatif du Comité de coordination pour la Route d'Asie (première session) (20-24 septembre 1968):

Président: M. S. Kobe (Japon)

Cycle d'études régional sur les ports (7-16 octobre 1968):

Directeur: M. Loh Heng Kee (Singapour)

Premier Codirecteur: M. G. Kibriva (Pakistan)

Second Codirecteur: M.A.W.A. Abeyagoonasekera (Ceylan)

Comité de coordination pour la Route d'Asie (quatrième session) (16-18 octobre 1968):

Président: M. Xujati Kambhu (Thaïlande)

Vice-Président: M. Tan Sri Haj Sardon bin Saji Jubir (Malaisie)

Sous-Comité des télécommunications (première session) (22-29 janvier 1969):

Président: M. Sribhumi Sukhanetr (Thaïlande)

Premier Vice-Président: M. S.H. Simatupang (Indonésie)

Second Vice-Président: M. M.W. Rizwi (Pakistan)

Cycle d'études régional CEAEU/UIT sur la planification des télécommunications (29 janvier-1er février 1969)

Comité des transports et des communications (dix-septième session) (3-11 février 1969):

Président: M. Sirilak Chandransu (Thaïlande)

Premier Vice-Président: M. S.H. Simatupang (Indonésie)

Second Vice-Président: M. Jacob Tagorda (Philippines)

Bureau consultatif du Comité de coordination pour la Route d'Asie

117. A sa première session (Bangkok), le Bureau consultatif du Comité de coordination pour la Route d'Asie a passé en revue les mesures prises par la Direction technique de la Route d'Asie (DTRA) pour exécuter le programme de travail de la première année du projet (1968) et a étudié le programme et le budget proposés pour 1969.

118. Le Bureau a étudié l'action entreprise dans les domaines suivants: simplification des formalités de passage des frontières dans les pays de la Route d'Asie; renseignements de base à l'intention des voyageurs empruntant la Route d'Asie; classification des routes et normes de construction; création d'un centre de documentation à Bangkok; plan quinquennal de la Route d'Asie. Il a formulé des recommandations relatives aux activités futures ainsi que plusieurs suggestions et recommandations dont le Comité de coordination pour la Route d'Asie a été saisi.

Cycle d'études régional sur les ports

119. Les participants au Cycle d'études, organisé à Singapour avec le concours du BCT, ont re-

commandé la création d'un centre CEAEU d'information portuaire qui travaillerait en coopération avec le Centre CEAEU d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes. Ils ont recommandé également que soient organisés des échanges de fonctionnaires entre les différents ports de la région et que soient ratifiées les conventions de l'OIT et les autres conventions pertinentes relatives à la sécurité dans les ports. D'autres cycles d'études régionaux devraient être organisés périodiquement.

Comité de coordination pour la Route d'Asie

120. Douze pays ont été représentés par des ministres ou des hauts fonctionnaires à la quatrième session du Comité de coordination pour la Route d'Asie (Bangkok). Le Comité a étudié la situation actuelle du projet et le plan quinquennal; il a approuvé les mesures prises par la DTRA pour exécuter le programme de travail de la première année du projet (1968), ainsi que le programme de travail et le budget proposé pour 1969.

121. Le Comité est convenu qu'un organe spécial, le Comité du rallye automobile de la Route d'Asie, devrait organiser un rallye de Vientiane à Singapour, via Bangkok et Kuala Lumpur, en avril 1969.

122. Le Comité a approuvé la composition du Bureau consultatif et a pris note des possibilités d'assistance du PAM et de l'aide offerte dans le domaine de la publicité. Il a appuyé les demandes d'aide adressées au PAM par le Népal et le Laos et la requête du Pakistan touchant une enquête de préinvestissement relative à six grands ponts sur les itinéraires prioritaires A-1 et A-2 au Pakistan oriental.

123. Le Comité a recommandé que l'on invite le Brunéi à participer au projet de la Route d'Asie.

Sous-Comité des télécommunications

124. La première session du Sous-Comité a eu lieu à Bangkok.

Situation actuelle

125. Vu la très faible part de leur PIB (moins de 0,2 %) que de nombreux pays de la région consacrent aux télécommunications, on a recommandé que les pays évoluant augmentent leurs investissements dans ce secteur. Pour faciliter la planification à long terme du développement des télécommunications, le Sous-Comité a recommandé la création de services de planification dans les administrations nationales des télécommunications.

Développement du réseau régional de télécommunications

126. Le Sous-Comité a noté que neuf pays de la région sont convenus de participer au projet commun CEAEU/UIT d'enquête de préinvestissement sur le réseau régional à bande large qui doit relier tous les pays de la région, de Téhéran à Djakarta.

Moyens de formation

127. Le Sous-Comité a noté que les moyens de formation existant dans les pays évoluant de la région, en particulier le Centre de formation et de recherche électroniques en Chine (Taiwan) et le Centre de formation et de recherche sur les satellites en Inde, ne pourront satisfaire les besoins croissants s'ils ne sont pas renforcés comme il convient; il a accepté les offres de ces deux pays d'établir des centres de formation supérieure qui, outre leurs besoins nationaux, pourront satisfaire ceux des autres pays et il a accueilli avec satisfaction l'offre du Pakistan de mettre à la disposition de la région ses moyens de formation. Le Sous-Comité a recommandé qu'on élabore des projets pouvant être exécutés au titre du PNUD et par l'entremise de l'UIT.

Cycle d'études régional CEAEU/UIT sur la planification des télécommunications

128. Un cycle d'études CEAEU/UIT sur l'organisation et la planification des télécommunications et sur l'assistance technique dans ce domaine a suivi immédiatement la session du Sous-Comité des télécommunications. Les membres du Sous-Comité et des observateurs de quelques institutions spécialisées des Nations Unies y ont participé.

129. Des conférences ont été données par les experts de l'UIT en poste à Bangkok, par des fonctionnaires de l'UIT venus de Genève et par des spécialistes australiens et japonais.

130. Les participants ont exprimé le vif désir que le secrétariat de la CEAEU, en coopération avec l'UIT, organise périodiquement d'autres cycles, groupes et voyages d'étude.

Comité des transports et des communications

131. A sa dix-septième session (Bangkok), le Comité a passé en revue les activités du secrétariat dans le domaine des transports et des communications.

Coopération régionale

132. Le Comité a estimé que les pays éprouvent de plus en plus le besoin de resserrer leur coopération, de mieux coordonner leurs plans et d'harmoniser leurs politiques afin d'exécuter rapidement des programmes d'intérêt régional. Il a pris acte des mesures prises par la Banque asiatique de développement dans huit pays (Brunéi, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, République du Viet-Nam, Singapour et Thaïlande) en vue de l'exécution d'une enquête régionale exhaustive portant sur tous les modes de transport et demandée par la Conférence des fonctionnaires des transports et des communications de l'Asie du Sud-Est. En ce qui concerne le projet de conférence des ministres des transports et des communications d'Asie, le Comité a été d'avis qu'elle nécessite une préparation minutieuse et qu'on ne devrait la convoquer que si elle était nécessaire, et après avoir consulté les gouvernements intéressés.

Chemins de fer

a) Chemin de fer transasiatique

133. Le Comité a noté que, des deux parcours proposés pour relier Singapour à Istanbul, le premier (14 534 km) est complété à 89 % et le second (14 113 km), à 86,1 %. Il a recommandé d'utiliser à fond toutes les installations existantes, ce qui nécessitera deux transbordements. Il faudrait entreprendre des études de base sur la normalisation du matériel et des installations mobiles (charge par essieu, freins, tampons, attelages, dimensions maximales des convois, etc.).

134. Le Comité a noté avec satisfaction que le Gouvernement japonais a prêté son concours dans une enquête sur certains tronçons des chemins de fer thaïlandais et malaisiens, qu'une autre enquête sur les chemins de fer iraniens est en cours et que d'autres encore sont prévues en Indonésie, au Pakistan et en République du Viet-Nam.

135. En ce qui concerne la recherche ferroviaire, le Comité a constaté qu'une coopération croissante est offerte par les instituts de recherche ferroviaire de l'Inde et du Japon et par l'Union internationale des chemins de fer, qui ont entrepris plusieurs études et enquêtes pour le compte de pays de la région à la demande du Comité de coordination de la recherche ferroviaire. Le Comité a décidé qu'un représentant de l'Institut soviétique de recherche ferroviaire serait invité à siéger au Comité de coordination de la recherche ferroviaire.

b) Charge unitaire, emploi des ordinateurs et adoption de la cybernétique et études techniques et économiques sur la traction et sur la construction des voies

136. Le Comité a pris note des progrès réalisés dans les études techniques sur le transport par charges unitaires, l'emploi des ordinateurs et l'adoption de la cybernétique et les aspects techniques et économiques de la traction et de la construction des voies; il a prié le secrétariat de présenter les résultats de ces études au Sous-Comité des chemins de fer, à sa prochaine session (novembre 1969).

Transport par eau

a) Transport par eau, ports, cabotage et communications interinsulaires

137. Le Comité a noté que le Groupe CEAEQ d'étude des ports a fait, dans vingt-deux ports de huit pays de la région, des enquêtes portant sur les aspects suivants: administration, gestion, financement, opérations, questions maritimes, télécommunications, main-d'oeuvre, etc. En outre, le Groupe a formulé plusieurs recommandations et suggestions importantes qui, de l'avis du Comité, devraient servir de directives utiles pour l'aménagement des ports de la région.

138. Le Comité a accueilli favorablement la recommandation du Cycle d'études régional sur les ports tendant à ce qu'un centre d'information portuaire soit établi au secrétariat, et il a approuvé

les dispositions prévues pour l'échange de fonctionnaires entre ports de la région, aux fins de formation.

139. En ce qui concerne le cabotage et les communications interinsulaires, le Comité a approuvé les propositions tendant à faire des monographies par pays, des études d'itinéraires et des études des techniques d'emballage. Il a pris note des recommandations du Colloque interrégional sur le transport fluvial (Leningrad) touchant les liaisons fluviales internationales et l'exécution de nouvelles études sur la navigation régionale.

b) Parcs régionaux de matériel de dragage

140. En ce qui concerne la possibilité de créer des parcs régionaux ou sous-régionaux de matériel de dragage, le Comité a noté qu'un bureau d'étude entreprend les enquêtes détaillées de prérealisation.

Route d'Asie

141. Le Comité a examiné le rapport du Comité de coordination pour la Route d'Asie sur sa quatrième session. Il a noté les progrès faits par le Gouvernement thaïlandais en ce qui concerne la création d'un centre de documentation chargé de diffuser dans les pays de la Route d'Asie les derniers renseignements scientifiques et techniques sur la construction et l'entretien des routes.

Routes et transports routiers

142. Constatant que les transports ruraux, malgré leur importance, sont assurés souvent encore par des véhicules à traction animale, le Comité a estimé que ces véhicules doivent être perfectionnés et a demandé au secrétariat d'entreprendre les études nécessaires. A son avis, la mise au point d'un véhicule à moteur polyvalent et peu coûteux, conçu spécialement pour être utilisé dans les zones rurales de la région de la CEAEQ, aurait des répercussions considérables sur l'économie du transport rural; la question doit être approfondie et, à long terme, ce véhicule pourrait résoudre le problème. Le Comité a donc prié le secrétariat de se mettre en rapport avec les constructeurs.

143. Vu la complexité et l'acuité croissantes des problèmes de la circulation et du transport dans les villes, le Comité a estimé que les gouvernements devraient se préoccuper tout particulièrement de coordonner les plans d'urbanisme et ceux des transports lors de l'élaboration de plans directeurs d'aménagement urbain; il a recommandé que soit organisé le plus tôt possible, avec le concours du BCT, le cycle d'études proposé sur les transports urbains.

144. Vu la nécessité d'encourager la mise en oeuvre de programmes de sécurité routière dans les pays de la région, le Comité a prié le secrétariat de reviser le projet de manuel de la sécurité routière à l'usage des écoles pour tenir compte des deux conventions élaborées à la Conférence des Nations Unies sur la signalisation et sur la circulation routières (1968).

Tourisme

145. Le Comité a souligné le besoin de moyens de formation supérieure des divers personnels de l'industrie du tourisme, dont l'hôtellerie, et a constaté que ces moyens existent dans quelques pays de la région, notamment l'Inde, l'Indonésie, Singapour et la Thaïlande. Il a recommandé que le secrétariat évalue sur place ces moyens en vue de recommander la transformation possible d'un ou de plusieurs de ces centres en centres régionaux.

Moyens de faciliter le trafic international

146. En approuvant le rapport du Groupe de travail sur les moyens de faciliter le trafic international, le Comité a demandé au secrétariat de faire recueillir et analyser par son groupe d'étude des renseignements sur les mesures concernant l'immigration, le contrôle des changes, les douanes et les documents, qui permettraient de faciliter la circulation internationale par tous les modes de transport. Il a prié instamment les pays de la région d'envisager de ratifier sans tarder les conventions et accords internationaux ayant pour effet de faciliter le trafic international, ou d'y accéder.

Télécommunications

147. Le Comité a approuvé les recommandations du Sous-Comité des télécommunications et a fait sienne l'opinion du Sous-Comité selon laquelle un plus fort pourcentage du PIB devrait être investi dans ce secteur.

148. Il a constaté qu'on s'intéresse de plus en plus aux enquêtes de prérealisation relatives au réseau régional de télécommunications et a recommandé que celles-ci soient exécutées plus rapidement possible.

4. Développement économique et planification

149. Pendant la période considérée, les réunions suivantes ont eu lieu:

Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification (onzième session, 22-23 août 1968; douzième session, 22-28 février 1969):

Président: U Nyun, Secrétaire exécutif, CEAE0

Cycle d'études sur les problèmes du développement économique: financement des investissements du secteur public (1-10 août 1968):

Président: M. S.K. Govil (Inde)

Premier Vice-Président: M. Manuchehr Tehrani (Iran)

Second Vice-Président: M. Pimol Chittman (Thaïlande)

Groupe d'experts des techniques de programmation (sixième session) (7-28 octobre 1968):

Président: M. Jan Tinbergen (Pays-Bas)

Premier Vice-Président: M. A. Ghosh (Inde)

Second Vice-Président: M. Md. Anisur Rahman (Pakistan)

Consultations sous-régionales sur l'harmonisation des plans régionaux: noix de coco, produits dérivés et palmier à huile (8-16 octobre 1968):

Président: M. P.A. Silva (Ceylan)

Premier Vice-Président: M. Godsfredo P. Reyes (Philippines)

Second Vice-Président: M. Sisman (Indonésie)

Consultations intergouvernementales sur la Communauté asiatique de la noix de coco (26-28 novembre 1968):

Président: M. Juan F. Trivino (Philippines)

Vice-Présidents: M. A.S. Navaratnarajah (Ceylan), M. Harmiel Sonda (Indonésie)

Journées d'études des techniques de la planification annuelle (27 janvier-8 février 1969):

Président: M. M. Shaghil (Inde)

Vice-Président: M. Bintoro Tjokroamidjojo (Indonésie)

Institut asiatique pour le développement économique et la planification

150. A sa onzième session (Bangkok), le Conseil d'administration de l'Institut a approuvé le programme de travail et le budget pour 1969 et étudié la question du financement de l'Institut compte tenu de ses activités futures. A sa douzième session, après avoir considéré les perspectives d'avenir de l'Institut, le Conseil a recommandé de lui donner un caractère permanent et de maintenir son siège à Bangkok.

Programme de formation

151. L'Institut va entamer sa sixième année, et donc la deuxième phase de ses activités. Le cinquième cours général a eu lieu de février à juillet 1968. Quarante bourses ont été accordées à des fonctionnaires de 16 pays, nombre record. Le cours s'est terminé en juillet par un voyage d'étude: la moitié des stagiaires ont visité le Japon et la Chine (Taiwan), l'autre le Japon également et Hong-kong.

152. Les cours spéciaux de l'Institut, du 1er octobre au 31 décembre 1968, ont été suivis par 58 fonctionnaires de 19 pays de la région. Ils ont porté sur cinq domaines essentiels de la planification du développement: a) financement du développement; b) analyse des projets; c) économétrie et planification; d) valorisation des ressources humaines et planification sociale; e) planification du développement de l'agriculture.

153. A la demande du bureau régional de l'OMS pour l'Asie du sud-est, l'Institut a organisé un stage d'orientation de deux semaines, en avril 1968, pour un groupe de hauts fonctionnaires des services de santé de six pays de la région.

Programme de recherche

154. Le programme de recherche de l'Institut s'étend progressivement. On met l'accent actuelle-

ment sur les aspects suivants: rassemblement de données sur l'évolution économique et sociale, études par pays et notamment recherche des causes de la variation du taux de croissance; domaines pouvant susciter la formulation de principes généraux de coopération économique régionale ou sous-régionale.

Problèmes de financement

155. A sa vingt-troisième session, la Commission a adopté la résolution 84 (XXIII) relative à la prorogation de l'Institut pour une deuxième période quinquennale, et seize pays se sont engagés à apporter leur soutien financier. Par la suite, les fonctionnaires de liaison des gouvernements de pays membres ou membres associés se sont réunis en septembre 1967 à Bangkok pour signer officiellement le registre des annonces de contribution. Quelques-uns des pays qui n'étaient représentés à la réunion ont envoyé confirmation de leur contribution par écrit. Au 1er mars 1969, le total des contributions annoncées s'élevait à 1 031 848 dollars des Etats-Unis.

Cycle d'études sur les problèmes du développement économique: financement des investissements du secteur public

156. Le Cycle d'études a été organisé à Bangkok avec le concours du BCT et du Service des questions fiscales et financières du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Dix-sept experts, venus à titre individuel d'autant de pays membres de la région et un observateur d'un pays non membre de la CEAEO y ont participé; le FMI et la BIRD étaient également représentés. Les participants ont étudié les techniques, les méthodes, les mesures de politiques générales et le cadre institutionnel propres à mobiliser l'épargne en vue de financer les investissements du secteur public. Ils ont étudié également en détail les techniques de la planification financière globale.

157. En examinant l'évolution récente des investissements du secteur public et leur mode de financement dans les pays évoluant de la CEAEO, les participants ont constaté que la part de l'épargne publique dans l'épargne totale et dans les investissements du secteur public a diminué.

Epargne du secteur public

158. Pour financer un volume croissant d'investissements publics sans compromettre la stabilité, il est indispensable de stopper la tendance à la baisse de l'épargne publique.

Emprunt intérieur

159. Les participants ont estimé que, pour mobiliser l'épargne privée, on devrait étendre le bénéfice des caisses de prévoyance et de pension à un plus grand nombre de fonctionnaires et de salariés. On devrait également s'efforcer de mobiliser des sommes bien plus importantes par les différents moyens d'épargne libre.

Epargne étrangère

160. Les participants ont estimé qu'il y a lieu de rééchelonner les remboursements dus par un certain nombre de pays évoluant et qu'il faut s'efforcer d'assouplir encore les conditions de prêt et de réduire progressivement la part de l'aide liée.

Plan financier

161. Les participants ont recommandé qu'on établisse un cadre rationnel de plan financier même si les données statistiques dont on dispose sont approximatives.

Groupe d'experts des techniques de programmation

162. La sixième session du Groupe d'experts a été organisée à Bangkok par la CEAEO en coopération avec le BCT.

Taux de croissance possible et projections du déficit commercial

163. Les experts ont estimé que les pays évoluant de la région pourraient atteindre, selon les hypothèses envisagées, un taux de croissance annuelle moyen de 6 à 7 % pendant la prochaine Décennie du développement: à ce rythme, le déficit de la balance commerciale serait de l'ordre de 4 à 7 milliards de dollars EU en 1975, compte non tenu du transfert des bénéfices d'investissement et du service de la dette. L'ampleur du déficit prévu montre bien l'importance et la nature des réformes que les pays évoluant devront opérer s'ils veulent atteindre leurs objectifs de croissance.

Service de la dette

164. Les experts ont indiqué que le poids de la dette extérieure serait un élément majeur à prendre en considération au moment d'entreprendre des réformes. Si les capitaux continuent d'affluer et ajoutent à la charge des dettes antérieures, le remboursement de la dette risque d'atteindre des proportions alarmantes à moins que les prêts étrangers soient consentis à des conditions bien plus favorables.

Encouragement à l'exportation et substituts d'importations

165. Vu l'ampleur du déficit commercial, l'accroissement des réserves en devises par le commerce ou par l'aide, et l'économie de devises réalisée grâce à la production de substituts d'importations seront essentielles pour maintenir la croissance accélérée des pays évoluant de la CEAEO. Les experts ont donc recommandé que les obstacles aux exportations des pays évoluant soient abattus et que ces pays mènent une politique vigoureuse de promotion des exportations.

Aide étrangère

166. De l'avis des experts, il est tout aussi important d'être assuré qu'on pourra disposer de l'aide étrangère nécessaire en temps utile et pendant

toute la période d'exécution d'un plan. Le Groupe a conclu que les projections, tant faibles que fortes, de croissance appellent, outre l'augmentation des sommes consacrées au service de la dette, un doublement, ou même un triplement, par rapport au niveau actuel, des ressources nettes transférées annuellement aux pays évoluant de la CEAEO. Ce n'est possible que si les pays avancés consacrent à l'aide étrangère 1 % de leur PNB, comme il avait été décidé à la deuxième session de la CNUCED.

Consultations sous-régionales sur
l'harmonisation régionale des plans:
noix de coco, produits dérivés et
palmier à huile

167. La CEAEO a organisé à Bangkok, en coopération avec le BCT, des Consultations sous-régionales sur l'harmonisation régionale des plans intéressant la noix de coco, ses produits dérivés et les palmiers à huile. Il s'agissait principalement d'étudier la situation actuelle et les perspectives d'avenir des industries de la noix de coco et du palmier à huile et d'examiner la proposition tendant à créer une organisation régionale de la noix de coco.

168. Vingt-deux représentants des sept principaux pays producteurs et traitants de noix de coco et d'huile de palme de la région (Ceylan, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) et des représentants de la FAO et de la Banque asiatique de développement ont participé aux consultations.

169. Les participants sont convenus que la coopération entre les pays d'Asie producteurs de noix de coco est une nécessité urgente; ils ont prié le Secrétaire exécutif d'organiser une nouvelle réunion intergouvernementale pour mettre au point le projet de principes généraux relatifs à l'établissement d'une communauté asiatique de la noix de coco qui serait soumis aux gouvernements pour ratification.

Consultations intergouvernementales sur
la Communauté asiatique de la noix
de coco

170. Des Consultations intergouvernementales sur la Communauté asiatique de la noix de coco ont eu lieu à Bangkok, sous les auspices de la CEAEO, à la demande des participants aux Consultations sous-régionales sur l'harmonisation régionale des plans (noix de coco, produits dérivés et palmier à huile). Elles avaient pour objet la négociation d'un accord acceptable portant sur la politique, les attributions, l'organisation, le financement et l'administration d'une éventuelle communauté asiatique de la noix de coco et les problèmes juridiques qu'elle pose. L'accord, incorporant un préambule et seize articles, est ouvert à la signature des ministres plénipotentiaires des sept Parties contractantes au siège de la CEAEO jusqu'au 30 juin 1969 et est soumis à la ratification ou à l'adhésion des pays signataires selon les procédures constitutionnelles de chacun. Les instruments de ratification ou d'adhésion devront être déposés auprès du

Secrétaire général des Nations Unies le 31 décembre 1969 au plus tard. L'Accord entrera en vigueur entre les Parties contractantes qui auront déposé leur instruments de ratification ou d'adhésion dès que trois au moins d'entre elles auront déposé lesdits instruments.

171. Les participants ont décidé de recommander aux pays évoluant intéressés de la région d'envisager la possibilité de devenir membres de la Communauté asiatique de la noix de coco et de lui accorder tout l'appui nécessaire. Ils ont prié le Secrétaire exécutif de la CEAEO de poursuivre son action en vue de l'établissement de la Communauté et d'inviter instamment tous les organes compétents des institutions des Nations Unies à accorder à celle-ci un soutien sans réserve.

Journées d'étude sur les techniques de
planification annuelle

172. Les Journées d'étude sur les techniques de planification annuelle (Bangkok) ont permis aux participants d'étudier l'évolution et la situation actuelle de la planification annuelle dans les pays de la région et de formuler des recommandations tendant à accroître l'efficacité de cette méthode.

173. Les participants ont recommandé que les pays de la région de la CEAEO abordent sans tarder la planification annuelle sous l'angle global. Les classifications budgétaires doivent être établies de manière à pouvoir être traduites facilement en catégories de la comptabilité nationale. Il faudrait que l'année du plan et l'exercice fiscal coïncident. Si possible, il faudrait que le plan annuel soit élaboré à partir des objectifs du plan à moyen terme. Un mécanisme de coordination doit être créé en haut lieu pour faciliter le développement de la planification annuelle.

174. Les participants ont demandé au secrétariat: i) de réunir un groupe de travail sur les techniques de prévision à court terme afin d'étudier les aspects techniques de la planification annuelle et de donner des avis à leur sujet; ii) de réunir un groupe de travail composé de représentants des pays pour examiner le rapport des Journées d'étude et pour faciliter l'adoption de la planification annuelle globale; iii) de fournir, sur demande, une assistance technique aux pays de la région dans le domaine de la planification annuelle, en coopération avec le PNUD et d'autres organisations.

5. Statistiques

175. Pendant la période considérée, les réunions suivantes ont eu lieu:

Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil (22 juillet-10 août 1968):

Directeur: M. Helge Larsen (Danemark)

Codirecteur: M. T.V. Viswanathan (CEAEO)

Groupe d'experts de la production et de l'utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse (4-6 novembre 1968):

Président: M. Bundhit Kantabutra (Thaïlande)

Quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale: comptabilité du secteur public (25 novembre-2 décembre 1968):

Président: M. A.K. Mukherji (Inde)

Vice-Président: M. Ghulam Rasul (Pakistan)

Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse (4-10 février 1969):

Président: M. A.K. Chakravarti (Inde)

Vice-Président: M. Niyom Purakam (Thaïlande)

Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil

176. Ce cycle d'études a été organisé conjointement à Copenhague par la CEAE, le Bureau de statistique de l'ONU et le Gouvernement danois, avec le concours du Bureau de la coopération technique. Les participants ont fait le point de la situation actuelle de l'enregistrement dans plusieurs pays de la région et d'ailleurs, et ont examiné les fonctions et l'influence économique et sociale des services de l'état civil, ainsi que les rubriques à inclure dans les statistiques de l'état civil. Ils ont étudié les méthodes, moyens et procédures à employer pour instaurer et développer l'enregistrement et améliorer les statistiques établies d'après les indications portées sur les registres d'état civil. Pour répondre aux besoins des pays qui n'ont pas encore de bons services d'enregistrement, les participants ont étudié d'autres méthodes d'établissement des statistiques dans ce domaine. Ils ont énoncé les principes qui doivent régir un système type d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, et proposé un programme d'exploitation des données statistiques obtenues.

Groupe d'experts de la production et de l'utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse

177. Les experts ont passé en revue le rapport du Groupe de travail des statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse (juin 1967) et les recommandations de la huitième Conférence des statisticiens d'Asie sur la question. Ils ont suggéré quelques modifications mineures aux séries statistiques de base recommandées par le Groupe de travail et approuvées par la Conférence, et ils ont préconisé l'élaboration de principes directeurs pour l'exécution du programme. Ils ont demandé en outre instamment que des groupes d'utilisateurs et de producteurs de statistiques relatives à l'enfance et à la jeunesse se réunissent périodiquement dans chaque pays pour examiner leurs problèmes et les progrès réalisés.

Quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale: comptabilité du secteur public

178. Le quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale, réuni à Bangkok conjointement par le secrétariat de la CEAE et le Bureau de statis-

tique de l'ONU, avec le concours du Bureau de la coopération technique, a examiné l'organisation, les définitions et les classifications de la comptabilité du secteur public, le rôle de la comptabilité nationale et les méthodes de dépouillement des données dans le système de comptabilité nationale. Les experts ont noté qu'en raison de l'importance accrue de la comptabilité du secteur public dans la planification économique, on substitue actuellement au système de classification économique et fonctionnelle des transactions de l'Etat établi par les Nations Unies un nouveau système complet de statistiques du secteur public, fondé sur le système de comptabilité nationale révisé des Nations Unies. Ils ont insisté auprès des pays de la région pour qu'ils concertent leurs efforts en vue d'affiner leurs données statistiques de base de façon à pouvoir établir la comptabilité du secteur public envisagée.

Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse

179. Les Journées d'étude (Bangkok) organisées conjointement par la CEAE et le FISE ont réuni des participants de onze pays de la région, qui utilisent presque tous divers systèmes d'enquêtes par sondage. Des représentants de l'OIT, de la FAO, de l'OMS et de l'UNESCO ont pris part aux débats.

180. Les participants ont examiné les méthodes générales de rassemblement de statistiques sur l'enfance et la jeunesse au moyen d'enquêtes par sondage, et la méthodologie et les possibilités des divers types de sondages exécutés d'ordinaire dans les pays de la région. Ils ont précisé les limites possibles de l'emploi des sondages en vue du rassemblement des statistiques en question et signalé les remaniements qu'il conviendrait d'apporter aux méthodes actuelles pour établir les statistiques demandées. Ils ont recommandé en particulier de rassembler certaines données de base au moyen des recensements de la population et de l'habitation, et d'incorporer de manière permanente dans des enquêtes périodiques les questions permettant de satisfaire les principaux besoins statistiques.

181. Les participants ont estimé que chaque pays devrait constituer un groupe de travail composé de représentants de tous les organismes intéressés, qui organiserait des enquêtes par sondage sur l'enfance et la jeunesse, passerait en revue les progrès et coordonnerait les résultats.

6. Equipement hydraulique

182. Pendant la période considérée, les réunions suivantes ont eu lieu:

Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques (29 août-9 septembre 1968):

Président: M. Chamlong Attanatho (Thaïlande)

Vice-Présidents: M. K.G.R. Iyer (Inde),

M. Ow Yang Hong Chiew (Malaisie)

Huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique (18-25 novembre 1968):

Président: M. Jeongjan Kambhu (Thaïlande)
Vice-Présidents: M. Norberto Romualdez, Jr. (Philippines), M. P.M. Mane (Inde)

Comité des typhons (première session) (17-20 décembre 1968):

Président: M. Sanit Vesa-rajana (Thaïlande)
Vice-Président: M. Roman L. Kintanar (Philippines)

Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong:

<i>Session</i>	<i>Président</i>
Trente-cinquième session (extraordinaire) 17-30 avril 1968, Canberra	M. Boonrod Binson (Thaïlande)
Trente-sixième session (extraordinaire) 5 juillet 1968, Bangkok	M. Boonrod Binson (Thaïlande)
Trente-septième session (extraordinaire) 11-13 septembre 1968, Bangkok	M. Boonrod Binson (Thaïlande)
Trente-huitième session (plénière) 22-27 janvier 1969, Saïgon	M. Pham-Huu-Vinh (République du Viet-Nam)

Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques

183. Le Groupe d'experts, qui s'est réuni à Bangkok, s'est intéressé principalement aux aspects économiques et sociaux de la planification relative aux ressources hydrauliques, notamment aux méthodes et normes applicables dans les pays évoluant de la région de la CEAO.

184. Les experts ont recommandé principalement: a) que l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification étudie la possibilité d'organiser, avec le concours du secrétariat de la CEAO, un stage d'initiation à la planification relative aux ressources hydrauliques; b) que le secrétariat de la CEAO organise un stage itinérant de formation des planificateurs de l'équipement hydraulique, la formation étant conçue spécialement en fonction des problèmes propres à chaque pays visité; c) que la FAO organise en coopération avec la CEAO, à l'intention des planificateurs de l'équipement hydraulique et du développement agricole une réunion ou un cycle d'études consacré à l'étude des facteurs dont dépendent l'aménagement satisfaisant et le bon fonctionnement des exploitations agricoles; d) que le secrétariat de la CEAO organise une réunion commune de spécialistes des ressources hydrauliques et de sociologues qui étudieraient dans le détail les facteurs non économiques, sociaux et autres, inhérents au développement.

Conférence régionale de l'équipement hydraulique

185. La huitième Conférence (Bangkok) a passé en revue les progrès réalisés dans l'équipement hydraulique de la région pendant la période 1966-1968. Elle a examiné les questions suivantes: politiques et méthodes relatives au financement des projets et remboursement du coût des projets, gestion, exploitation et entretien efficaces des projets, et articulation des plans hydrauliques et des plans économiques nationaux. Elle a examiné également le rapport du Groupe de travail de la planification relative aux ressources hydrauliques et a passé en revue les activités du secrétariat dans le domaine de l'équipement hydraulique.

Travaux s'équipement hydraulique 1966-1968

186. Notant avec intérêt les progrès faits dans la région en 1966-1968, la Conférence a constaté que les principaux obstacles au développement continuent d'être le manque de données de base, l'insuffisance des crédits et la pénurie de techniciens qualifiés. Ces obstacles iront sans doute grandissant avec le temps. Ils devraient par conséquent retenir l'attention de ceux qui élaborent les plans pour la deuxième Décennie du développement.

Financement des projets d'équipement hydraulique

187. La Conférence a estimé que, dans le choix des projets d'équipement hydraulique, les critères financiers et économiques doivent s'équilibrer et qu'en dernière analyse ce sont le milieu, les besoins de la population et sa capacité de financer les projets qui doivent entrer en ligne de compte. Si l'on prenait en considération seulement le critère financier, les projets d'irrigation et de maîtrise des eaux auraient un rang de priorité peu élevé; or, pour certaines raisons sociales et économiques, il faut au contraire qu'ils soient prioritaires.

Gestion, exploitation et entretien des projets

188. La Conférence a estimé qu'il est capital de bien gérer, exploiter, et entretenir les projets si l'on veut qu'ils deviennent rapidement rentables. Le passage du stade de l'exécution à celui de l'exploitation et de l'entretien est une période critique que l'on pourrait rendre moins difficile en affectant au service d'exploitation du personnel ayant joué un rôle important dans la construction.

Articulation des plans hydrauliques et des plans économiques nationaux

189. Après avoir étudié le problème sous bien des aspects, la Conférence est parvenue à la conclusion qu'articuler les plans d'équipement hydraulique et les plans économiques nationaux n'est pas tâche aisée. Il faut néanmoins s'y efforcer, ne serait-ce que parce que les pays évoluant sont fortement tributaires de l'agriculture.

Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques

190. La Conférence a approuvé le rapport du Groupe d'experts et, en particulier, les conclusions auxquelles il est parvenu après avoir étudié un certain nombre de questions ayant trait aux méthodes et normes d'analyse économique et financière des projets d'équipement hydraulique, aux aspects sociaux et économiques de la planification et du développement et à la coordination des activités des organismes directement ou indirectement responsables de l'exploitation des ressources hydrauliques.

Programme de travail

191. La Conférence a approuvé le programme de travail pour 1969/70. Le Gouvernement français a offert les services d'un spécialiste pour le stage d'initiation aux problèmes pratiques de la planification de l'équipement hydraulique; le Gouvernement néerlandais a confirmé son intention de fournir une assistance sous d'autres formes.

Comité des typhons

192. A sa première session, organisée à Bangkok par la CEAEO et l'OMM, le Comité des typhons a passé en revue les moyens météorologiques et hydrologiques et les moyens de télécommunications qui permettraient de limiter les dommages causés par les typhons; il s'est intéressé principalement aux changements intervenus depuis que la Mission préparatoire CEAEO/OMM a terminé son enquête, en 1967, et il a mis au point un programme d'action visant à assurer la fourniture des moyens supplémentaires requis. Le Comité a examiné aussi l'aide financière et technique qui serait nécessaire pour créer de nouveaux moyens et entreprendre les activités prévues par le Groupe commun CEAEO/OMM des typhons pendant l'année à venir. Le Comité a invité instamment les gouvernements participants à aider, par tous les moyens possibles, le Groupe mixte CEAEO/OMM des typhons à mettre en oeuvre le programme de travail du Comité.

193. En formulant la stratégie globale relative à l'exécution du programme d'action approuvé par le Comité, les participants se sont accordés à reconnaître qu'il faudrait établir des plans complets et détaillés et indiquer les éléments à financer sur les ressources intérieures avant de commencer à rechercher une assistance extérieure.

Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong

194. Au cours de la période considérée, le Comité a tenu ses trente-cinquième, trente-sixième, trente-septième et trente-huitième sessions et ses ressources se sont accrues considérablement. Les travaux concernant les différents projets ont beaucoup progressé et un accord multilatéral touchant les dispositions relatives à l'aménagement du Prek Thnot a été signé.

Ressources au 31 décembre 1968

195. En 1968, les ressources fournies ou promises au Comité du Mékong ou aux projets qu'il patronne par vingt-quatre pays, quinze organismes des Nations Unies, quatre fondations et diverses sociétés privées ont augmenté de 8 %, atteignant un total équivalant à 160,2 millions de dollars des Etats-Unis, dont 34 % pour les travaux de préinvestissement et 66 % pour la construction. Les Gouvernements des pays riverains ont fourni ou promis 32 % de ce total et les programmes coopérants 68 %.

196. En 1968, Hong-kong est devenu le vingt-quatrième pays participant aux activités du Comité et a promis une contribution de 10 000 dollars des Etats-Unis. La Suisse, devenue le vingt-cinquième pays coopérant, a promis, en janvier 1969, d'effectuer une étude sur la nappe phréatique du bassin de la Nam Mae Kok, dans le Nord de la Thaïlande, et d'établir les plans de construction et le cahier des charges pour l'aménagement du Stung Sangker à Battambang, au Cambodge.

Recueil de données et planification du bassin

197. L'*Annuaire hydrologique de 1967*, qui donne des renseignements sur 196 stations limnimétriques et 562 stations météorologiques dont le fonctionnement et l'entretien sont assurés par le Comité, va être publié. Les Etats-Unis, la France et la Royaume-Uni ont fourni des pièces détachées au Comité pour son réseau hydrométéorologique. Une équipe United States Engineer Agency for Resources Inventories/Tennessee Valley Authority a terminé l'*Atlas des ressources physiques, économiques et sociales du bassin inférieur du Mékong*, qui a été présenté au Comité du Mékong en janvier 1969. Le Comité a publié son deuxième *Bulletin statistique* annuel.

198. Le Comité a poursuivi la préparation du Plan général de mise en valeur des ressources hydrauliques du bassin; le rapport le concernant doit être publié à la fin de 1969. Les programmes d'ordinateur mis au point pour la planification du bassin par la North Pacific Division, United States Corps of Engineers et l'UNESCO/SOGREAH sont toujours largement suivis. Les travaux de calculs scientifiques du Comité ont été effectués par une équipe d'ingénieurs des pays riverains, avec le concours de consultants mis à sa disposition par les Etats-Unis. La Division des ressources hydrauliques de la CEAEO a continué à collaborer étroitement à l'établissement du rapport sur le Plan général d'aménagement auquel ont également participé des experts fournis par les Etats-Unis et les Pays-Bas.

Aménagements du cours principal

199. Une équipe du Bureau of Reclamation des Etats-Unis a poursuivi la deuxième phase des enquêtes sur l'aménagement du cours principal, à Pa Mong, suivant l'Accord de 1965 entre le Comité et les Etats-Unis. Un rapport intérimaire a été soumis au Comité en janvier 1969 et le rapport de préréalisation de Phase I portant sur le barrage, la centrale, les lignes de transport de force et le premier stade de mise en valeur par irrigation doit être terminé en janvier 1970. Selon ces

enquêtes, le Mékong pourrait être régularisé presque entièrement si l'on combinait le barrage sur le cours principal, à Pa Mong, et les barrages prévus sur les affluents Nam Lik (Laos) et Nam Mong (Thaïlande) avec des réservoirs d'accumulation et des ouvrages de dérivation situés dans le Nord-Est de la Thaïlande. En phase finale, la puissance installée pourrait (selon le facteur de charge) atteindre 12 millions de kW et la superficie irriguée 2 millions d'hectares. Une équipe de la Japanese Overseas Technical Co-operation Agency (OTCA) a terminé le projet de rapport sur son enquête de prérealisation intéressant l'aménagement du cours principal à Sambor (Cambodge). Le rapport définitif doit être achevé à la fin du premier semestre de 1969. Il ressort de ces enquêtes qu'après la construction des projets de Pa Mong et de la Nam Ngum, la puissance installée pourrait, à Sambor, atteindre quelque 2 millions de kW.

Aménagements d'affluents

200. A la fin de la période considérée, deux ouvrages d'aménagement étaient en service sur la Nam Pong et la Nam Pung en Thaïlande. Trois autres étaient en cours de réalisation et la construction de deux autres ouvrages devait commencer en 1969.

201. Un accord multilatéral sur les dispositions concernant l'aménagement de l'affluent Prek Thnot, au Cambodge, a été signé le 13 novembre 1968 au Siège des Nations Unies, à New York, par l'Australie, le Cambodge, le Canada, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines, la République fédérale d'Allemagne et la Royaume-Uni. La France a, par la suite, fait savoir qu'elle est disposée à participer à ce projet. Selon cet accord, l'administration du projet serait confiée à la Société Nationale des Grands Barrages du Cambodge; cet accord prévoit, en outre, des accords bilatéraux entre le Cambodge et les pays coopérants ainsi que la nomination par le Secrétaire général des Nations Unies d'un coordonnateur de l'aide étrangère. Aux termes d'un accord distinct, le PNUD, avec la FAO comme organisation chargée de l'exécution, a entrepris l'établissement des plans de construction et du cahier des charges de la première phase d'irrigation. La construction des principaux ouvrages de génie civil de cet aménagement de 27 millions de dollars des Etats-Unis doit commencer en novembre 1969.

202. En décembre 1968, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée sur le Mékong, Leurs Majestés les Rois du Laos et de la Thaïlande ont inauguré la ligne de transport de force internationale reliant Udon, en Thaïlande, à Vientiane, au Laos. Cette ligne fait partie de l'aménagement de la Nam Ngum, au Laos, pour la réalisation duquel l'Australie, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, le Japon, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Thaïlande ont créé un fonds de développement géré par la Banque mondiale. La construction des principaux ouvrages de génie civil et de la ligne de transport de force Vientiane-Nam Ngum a commencé en 1968. Au Laos également, le projet de la Basse Sé Done a été pratiquement terminé au cours de la période considérée, grâce à une aide française. En Thaïlande, en février 1969, le Premier Ministre a

posé la première pierre du barrage de la Lam Dom Noi. Toujours en Thaïlande, le rapport de prérealisation sur l'aménagement de la Nam San a pu être terminé grâce à une assistance autrichienne et les appels d'offres en vue de la construction du projet de la Nam Phrom doivent être lancés en 1969. Au Cambodge, l'OTCA du Japon a poursuivi les enquêtes sur l'aménagement du Stung Chinit et les possibilités de mise en valeur par irrigation de la région située au sud-ouest du Grand Lac; la Suisse a accepté d'établir les plans de construction et le cahier des charges pour le projet de Battambang.

Navigation et transports

203. Le Comité a poursuivi ses travaux de base portant sur les levés, la cartographie et le balisage du chenal navigable du Mékong. Une étude photographique aérienne des biefs difficilement navigables situés entre Luang Prabang et Vientiane a été effectuée avec l'aide de la Nouvelle-Zélande. Une équipe a exécuté, au Laos et en Thaïlande, dans le cadre du programme d'aide des Etats-Unis au Comité du Mékong, une étude de prérealisation concernant le bief Luang Prabang-Paksé et portant sur les ports et installations de manutention et de construction navale. Le rapport a recommandé un programme de développement à court terme évalué à 3,5 millions de dollars des Etats-Unis. Une équipe Royaume-Uni/Plan de Colombo a terminé la deuxième série d'essais de sautage de roches dans le chenal du Mékong, à Keng Kabao, en amont de Savannakhet. Lors du quatrième Cycle d'études régional sur l'amélioration de la navigation (Bangkok, juillet 1968), les programmes à court et long termes du Comité en matière d'amélioration de la navigation ont été examinés et mis à jour.

204. La formation de pilotes s'est poursuivie au Cambodge grâce à des moniteurs fournis directement par le Gouvernement des Pays-Bas ainsi qu'au titre du projet d'appui organique du PNUD au Comité. A la suite du rapport d'un expert du Royaume-Uni/Plan de Colombo un Plan d'opération a été établi, en vue de la création à Nong Khai, en Thaïlande, d'un centre de formation en construction navale.

205. Une équipe fournie par les Etats-Unis a fait une étude générale du projet du Pont de My Thuan, en République du Viet-Nam. En septembre, le Comité du Mékong a décidé que les quatre pays riverains participeraient aux frais de construction de ce pont, et, sur cette base, a sollicité l'aide d'autres pays pour exécution de ce projet prioritaire. L'équipe japonaise de l'OTCA a terminé la deuxième phase de l'étude de prérealisation d'un pont sur le Mékong devant relier le Laos à la Thaïlande dans la région Vientiane/Nong Khai et soumis à ce propos un rapport favorable.

Alerte et contrôle des crues

206. Répondant à une demande d'aide émanant du Comité du Mékong, le PNUD a réuni un Groupe d'experts en vue d'étudier les possibilités de mettre sur pied des systèmes de prévision des crues dans le bassin inférieur du Mékong.

Agriculture, sylviculture et pêche

207. Les travaux des fermes d'expérimentation et de démonstration du Comité, qui sont situées respectivement dans la Plaine de Vientiane, au Laos, à Kalasin, en Thaïlande et au Prek Thnot et à Battambang, au Cambodge, se sont poursuivis grâce à l'aide d'Israël, du PNUD et de la FAO. Le directeur de projet de la Ferme d'Eak Mat, au Viet-Nam, a été nommé au titre de l'aide chinoise au Comité. Le Comité a décidé de demander une aide pour la création de projets expérimentaux de mise en valeur par irrigation de périmètres de 5 000 à 10 000 hectares dans la Plaine de Vientiane, au Laos, à Nong Waï (Nam Pong), en Thaïlande et au Prek Thnot, au Cambodge. En ce qui concerne la Plaine de Vientiane, une mission d'assistance technique de la Banque asiatique de développement a entrepris l'élaboration d'un plan agricole et une équipe israélienne a commencé à préparer les plans de mise en valeur d'un premier périmètre irrigable de 5 000 hectares. Le Groupe mixte de développement du Viet-Nam a terminé un plan général de mise en valeur de la partie vietnamienne du delta du Mékong.

208. Le Comité a organisé à Los Banos (Philippines), en octobre 1968, un Cycle d'études sur la production rizicole en collaboration avec l'Institut international de recherche sur le riz et la Fondation Ford. Les études portant sur la vulgarisation agricole, l'utilisation des engrais, les coopératives, les crédits et le régime foncier ont été poursuivies. Des enquêtes piscicoles avant et après mise en eau, ont été effectuées en vue de définir pour les réservoirs des aménagements du Comité du Mékong un programme d'empoissonnement et de développement de la pêche en eau douce.

Marchés de l'énergie, industries et ressources minérales

209. Les études sur les marchés de l'énergie intéressant les quatre pays riverains se sont poursuivies au cours de l'année. Le rapport définitif d'une mission d'enquête de l'ONUDI sur le développement industriel a été soumis au Comité en septembre. Des dispositions ont été prises en vue de l'étude du transport de force à haute tension dans le bassin inférieur du Mékong. L'enquête minéralogique PNUD/Comité du Mékong s'est poursuivie au Laos.

Développement social et santé publique

210. Un Groupe d'experts a rédigé pour le Comité une déclaration de principe sur les techniques et les normes de réinstallation et de colonisation rurale. Des dispositions ont été prises, avec l'aide de l'Association des Femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est, en vue de tourner un film documentaire sur la réinstallation en Thaïlande. Les stages de formation de statisticiens organisés à Vientiane ont pris fin dans le courant de l'année. Des entretiens ont eu lieu avec l'UNESCO sur la possibilité de mise au point des programmes d'alphabétisme fonctionnel et avec l'UIT sur la formation de spécialistes des télécommunications. La formation générale s'est poursuivie sous divers

aspects: Cycles d'études, enseignement en cours d'emploi dans le bassin et bourses d'études à l'étranger. Un conseiller de l'OMS pour la santé publique (administration) a été nommé afin d'aider le Comité à mettre en oeuvre les recommandations de la mission d'étude effectuée par cet organisme en 1967.

Gestion

211. Le PNUD a fourni un appui organique supplémentaire au Comité pour la période juillet 1968 - décembre 1970. L'Agent exécutif, en qualité de Directeur du projet d'appui organique du PNUD, a soumis son rapport semi-annuel qui comprenait non seulement le programme de travail du Comité du Mékong proposé pour 1968, mais aussi le budget nécessaire à son exécution. Comme suite aux recommandations de la mission d'étude du PNUD (1967), les effectifs du Bureau consultatif ont été portés à 9 et un Agent exécutif associé a été nommé; le Bureau consultatif a tenu ses dixième et onzième réunions. Au secrétariat du Comité du Mékong, la proportion du personnel en provenance des pays riverains a été maintenue à plus de la moitié des effectifs professionnels essentiels. Au cours de l'année, une mission de consultants du PNUD a examiné les questions ayant trait à la rémunération du personnel des pays riverains et à la création des bureaux de zone du secrétariat. Les recommandations de la mission ont été soumises au Comité en janvier 1969.

Programmes d'approvisionnement

212. Les ressources fournies à l'Entreprise de mise en valeur du Mékong se sont montées à 160,2 millions de dollars des Etats-Unis au 31 décembre 1968, dont l'équivalent d'environ 3,4 millions sous forme d'approvisionnements comprenant, notamment, des vivres, du ciment, des produits pétroliers, du matériel et des pièces détachées. Les vivres avaient été fournis par le FAM au titre d'un projet qui a pris fin en 1966. Le ciment a été envoyé ou promis par les Gouvernements de la Chine, d'Israël, du Pakistan et de la Thaïlande. Le Gouvernement iranien a continué à approvisionner le Comité en produits pétroliers. Les Etats-Unis, la France, Hong-kong, l'Inde, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont promis ou fourni au Comité du matériel et des pièces détachées.

7. Population

213. Pendant la période considérée, la réunion suivante a eu lieu:

Groupe d'experts chargé d'apprécier quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale (10-21 juin 1968):

Président: Mme Nafis Sadik (Pakistan)

Premier Vice-Président: M. Manasavi Unhanand (Thaïlande)

Second Vice-Président: M. Dee Woo Han (République de Corée)

Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale

214. La réunion a été organisée à Bangkok par la CEAE0, en coopération avec l'Office suédois pour le développement international. Quatorze experts venus de neuf pays membres de la Commission, et des fonctionnaires du Siège de l'ONU, de la FAO et de l'OMS y ont participé, ainsi que quinze spécialistes de l'évaluation des programmes de planification familiale appartenant aux organisations ci-après: Fondation Ford, Population Council, Université de Michigan, Université Brown, Université Columbia, Université de Caroline du Nord, London School of Hygiene, Office suédois du développement international et Agency for International Development des Etats-Unis.

215. Les experts ont examiné d'importantes questions relatives à l'acceptation, à l'utilisation et à l'efficacité des méthodes de planification familiale ainsi que différents moyens de mesurer i) l'acceptation et l'utilisation de méthodes de planification familiale; ii) l'efficacité de ces méthodes; iii) les incidences des programmes de planification familiale sur la fécondité et la natalité futures. Ils ont présenté des recommandations sur l'évaluation des programmes nationaux de planification familiale et sur la coopération régionale et les activités régionales, y compris la formation de spécialistes (non médicaux) de l'évaluation de ces programmes.

8. Administration publique

216. Pendant la période considérée les réunions suivantes ont eu lieu:

Journées d'étude des systèmes nationaux de fonction publique (20-27 novembre 1968):

Président: M. Prom Penitchpakdi (Thaïlande)
Vice-Présidents: M. V. Kumar (Inde), M. Asiam Abdullah Khan (Pakistan)

Réunion préparatoire sur l'assistance en vue de la réforme administrative (5-7 mars 1969):

Président: M. Netr Khemayodhin (Thaïlande)
Coprésident: M. Rafael Salas (Philippines)

Journées d'étude des systèmes nationaux de fonction publique

217. Les Journées d'étude, organisées à Bangkok par la CEAE0 avec le concours de la Fondation allemande pour les pays en voie de développement, du BCT et de la Division de l'administration publique de l'ONU, ont été consacrées à l'étude des politiques et méthodes de recrutement, de la planification de l'emploi des personnels et des perspectives de carrière; les participants ont discuté des méthodes employées pour la planification des personnels, ont procédé à une évaluation des services responsables des questions de personnel et ont étudié la nécessité du professionnalisme dans la fonction publique.

Recommandations

218. Les participants ont prié le secrétariat de la CEAE0 de prendre les mesures suivantes: a) établir le plus tôt possible un centre régional d'administration publique chargé de recueillir, diffuser et échanger des renseignements sur les systèmes d'administration publique, d'instituer des programmes spéciaux de formation, de faire des recherches et d'organiser des groupes d'étude et journées d'étude; b) établir deux groupements spéciaux chargés d'étudier, l'un les systèmes de classification des personnels et l'autre les problèmes que posent la notation des agents de la fonction publique et le recrutement par avancement; c) constituer un groupe d'étude des perspectives de carrière et notamment du problème de la mise au point de matériel de formation local; d) constituer un groupe d'étude qui évaluerait l'objectivité, la fiabilité et la valeur des techniques actuelles d'examen et de sélection; e) fournir des services consultatifs aux pays pour les aider à entreprendre des enquêtes sur le personnel administratif et à dresser des inventaires de leurs effectifs par catégories et spécialités.

Réunion préparatoire sur l'assistance en vue de la réforme administrative

219. La Réunion préparatoire a été organisée à Bangkok par la CEAE0 avec l'assistance de la Fondation Ford. Ses objectifs étaient les suivants: i) évaluer les problèmes que posent aux gouvernements la préparation et l'exécution de grandes réformes administratives; ii) étudier le genre, l'étendue et le contenu de l'assistance technique fournie à l'appui des réformes administratives; iii) élaborer un cadre de discussions pour le cycle d'études que le secrétariat doit organiser sur cette question en juin 1969.

220. La Réunion préparatoire a rassemblé un petit nombre d'administrateurs éminents de la région.

B. AUTRES ACTIVITES

221. La présente section traite des activités du secrétariat qui n'intéressent pas directement les organes subsidiaires de la Commission dont les travaux sont résumés dans la section A.

Division de l'industrie et des ressources naturelles

Etudes et cartes

222. Le secrétariat a fait paraître une publication intitulée *Electric Power in Asia and the Far East*, 1966. Il a poursuivi la confection de l'Atlas énergétique de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

223. Le sixième numéro du *Bulletin de la petite industrie* qui a paru en janvier 1968, avait pour thème "La formation et le perfectionnement du personnel de la petite industrie, notamment des cadres, techniciens et ouvriers". Conformément à la suggestion du Comité de l'industrie et des

ressources naturelles, le septième numéro du *Bulletin* aura pour thème la "Promotion de l'exportation des produits de la petite industrie".

Science et technique

224. Le secrétariat a présenté pour la première phase du Plan d'action mondial pour l'application de la science et de la technique au développement, des renseignements relatifs à la CEAEQ qui ont été incorporés dans le projet de Plan mondial soumis au Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement (neuvième session) du Conseil économique et social. Il réunit actuellement pour la phase IIA du Plan mondial des renseignements relatifs aux quatre secteurs qui lui ont été assignés: ressources naturelles, industrie, transports et télécommunications et habitation, construction et planification.

Formation

225. La Division a prêté son concours au Centre des industries métallurgiques de Chine (Taiwan) pour solliciter des gouvernements des pays membres des candidatures à son stage de formation sur les industries métallurgiques.

226. Avec le concours du BCT, la Compagnie nationale iranienne des pétroles a continué, au titre de son programme de formation, de spécialiser des techniciens des pays de la région dans différentes activités ressortissant à l'industrie pétrolière.

Division du commerce international

Centre CEAEQ d'arbitrage commercial

227. Le Centre a continué de publier tous les six mois l'*ECAFE News Bulletin on Commercial Arbitration*. Il a présenté au Cycle d'études sur l'arbitrage commercial international (New Delhi, 18 et 19 mars 1968) deux documents intitulés respectivement: "International commercial arbitration - a comprehensive progress report" et "ECAFE activities in the field of commercial arbitration".

Administration douanière: évaluation en douane

228. Le secrétariat a recruté un conseiller régional pour l'évaluation en douane chargé de fournir, sur demande, des services consultatifs aux gouvernements des pays membres de la CEAEQ. Le conseiller a donné des avis au Gouvernement thaïlandais sur l'administration douanière en général et l'évaluation en douane en particulier.

Commerce du pétrole et des produits pétroliers

229. Le conseiller régional pour le commerce du pétrole et des produits pétroliers a prêté ses services au Gouvernement philippin, qui les avait demandés. Les avis donnés portaient principalement sur les besoins futurs d'énergie, les moyens d'assurer l'offre optimale de pétrole et l'établissement et l'analyse de statistiques du pétrole.

230. Le secrétariat a établi un document sur les besoins énergétiques futurs de la région, notamment en ce qui concerne les carburants dérivés du pétrole.

Division des transports et des communications

Route d'Asie

231. Le Comité du Rallye automobile de la Route d'Asie a tenu deux réunions à Bangkok, le 17 septembre et les 14 et 15 octobre 1968. L'arrivée du rallye automobile Vientiane - Singapour, via Bangkok et Kuala Lumpur, devait être jugée à Singapour pendant la vingt-cinquième session de la Commission. Il s'agissait de démontrer qu'il est possible à tous les véhicules d'emprunter la Route d'Asie.

232. En coopération avec les pays intéressés et avec la Direction du Plan de Colombo, la DTRA a organisé à New Delhi, en 1968, un cours de technique routière destiné à de jeunes ingénieurs des ponts et chaussées.

Division de la recherche et de la planification

Examen de la conjoncture et des politiques économiques

233. La première partie de l'*Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1968* traite de deux questions: d'une part, les rapports entre l'évolution de la structure économique et la politique économique; d'autre part, la conception et l'utilisation des instruments de politique.

234. La partie de l'*Etude* consacrée à la première question situe dans leur cadre général et expose de façon assez détaillée les problèmes de politique des pays évoluant d'Asie dont l'économie repose sur les exportations, et examine le cas de quatre pays qui tirent de leurs exportations une part de leur produit national supérieure à la moyenne pour l'Asie. Il appert que, dans ces pays, l'aspect le plus délicat du développement économique est le comportement des termes intérieurs de l'échange: coût, rentabilité et avantages des industries d'exportation par rapport au reste de l'économie. La planification n'y fait encore que débiter et c'est sur les moyens classiques de la politique économique que repose presque tout le poids de la gestion économique et de l'allocation des ressources en fonction des besoins à long terme. L'évolution sensible de la structure des économies tributaires des exportations entraîne un comportement nouveau de l'économie. Les fluctuations des recettes d'exportation, en particulier, prennent d'autant plus d'importance que la production est plus étroitement liée à l'importation. Comme on veut en général que le taux de croissance de l'économie soit supérieur à celui des exportations, le secteur public est parfois appelé à accroître sa part, ce qui pose des problèmes de mobilisation des ressources. Une grande prudence s'impose lorsqu'il s'agit d'affecter

au développement du reste de l'économie des ressources engendrées par l'exportation. Plus l'interdépendance sectorale est grande, plus la politique doit être guidée par une stratégie rationnelle à long terme.

235. La deuxième question traitée est celle des incidences économiques des contraintes qui pèsent sur l'économie et de leur relâchement. Les auteurs examinent les effets de ces contraintes et de leur relâchement sur divers objectifs économiques en Inde et au Pakistan. A leur avis, la planification d'ensemble en économie mixte nécessite un minimum de réglementation économique - notamment la réglementation des investissements dans toutes les industries et des importations. Si elle est minimale, cette réglementation n'a pas à être très précise et il semble inutile notamment de vouloir répartir les ressources entre différents établissements d'une même industrie par une réglementation des investissements. La réglementation minimale est sans doute le plus efficace à un certain niveau de développement administratif. Dans les exemples étudiés, il apparaît que l'on a souvent attribué à la réglementation les mauvais résultats de l'économie, qui auraient été sans doute les mêmes si cette réglementation n'avait pas existé, et au relâchement des contraintes des succès qui sont probablement imputables à l'évolution des conditions auxquelles les pays peuvent se procurer des devises.

236. La deuxième partie de l'*Etude* passe en revue les tendances et la conjoncture en 1968 et met l'accent sur les principaux problèmes de politique économique qui se sont posés récemment et continueront de se poser: assistance extérieure et liquidités internationales, questions économiques découlant des nouveaux progrès de l'agriculture, et techniques de planification annuelle comme instruments d'exécution efficace des plans de développement à long et à moyen termes. Vu l'incertitude des perspectives concernant l'aide internationale, les pays évoluant de la région de la CEAEO seront appelés à réorienter leurs politiques économiques afin d'utiliser davantage et mieux leurs ressources intérieures.

237. Trois numéros de l'*Economic Bulletin for Asia and the Far East* ont paru pendant la période considérée. Le numéro de juin 1968 (Vol. XIX, No 1) contient le rapport du Cycle d'études de la CEAEO sur les aspects financiers de l'expansion du commerce et les documents présentés à cette réunion, ainsi que des études sur la situation économique de l'Asie, la Route d'Asie et les tendances récentes du développement social en Asie. Dans le numéro de septembre 1968 (Vol. XIX, No 2) figurent des articles relatifs au Cycle d'études sur les problèmes du développement économique: financement des investissements du secteur public. Le numéro de décembre 1968 (Vol. XIX, No 3) contient un article portant sur la croissance planifiée, la gestion économique et la planification annuelle et quatre autres articles relatifs à des projets courants du secrétariat de la CEAEO.

Développement économique et planification

238. Le secrétariat a poursuivi son analyse des problèmes du développement et ses études de la

planification du développement; ce faisant, il a mis l'accent sur les techniques de la planification annuelle comme instruments de planification à long et à moyen termes. Il a continué également de fournir sur demande aux pays des services consultatifs sur les problèmes de la planification.

Etudes relatives à l'intégration sous-régionale

239. Le Secrétaire exécutif a réuni à Bangkok, du 16 au 18 décembre 1968, un Groupe consultatif d'experts sur les études économiques relatives à l'ASEAN, qui avait pour tâche de présenter au secrétariat des avis sur la portée à donner à l'étude économique de l'ASEAN que la CEAEO doit entreprendre à la demande de la Réunion ministérielle de cette organisation tenue à Djakarta en août 1968. Soulignant la nécessité de disposer d'un tableau général permettant de déterminer les possibilités d'accélérer la croissance économique grâce à la coopération dans la région de l'ASEAN, le Groupe a recommandé d'exécuter trois séries d'études de base:

1. Etudes visant à développer la coopération régionale en fonction des plans et projets en cours d'examen;
2. Etudes visant à élaborer pour la région de l'ASEAN un plan indicatif à long terme qui aiderait à reconnaître les projets régionaux réalisables de nature à accélérer la croissance économique;
3. Etudes des effets de la création d'une zone de libre-échange entre les pays de l'ASEAN et examen de mesures compensatoires possibles.

Projections économiques à long terme

240. Parallèlement à ses projections de la croissance et du déficit commercial, le Centre régional des projections et de la programmation économiques a entrepris des projections sectorales de la production et de l'emploi dans quelques pays évoluant de la région.

Stratégie et objectifs de la deuxième Décennie du développement

241. Le document relatif aux estimations préliminaires de certains éléments essentiels d'un schéma de la stratégie internationale de développement établi par le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (ONU) a suscité de nombreux commentaires. Le secrétariat a apporté sa contribution à la préparation du schéma préliminaire d'une stratégie internationale du développement pour les années soixante-dix en répondant aux questions posées aux commissions économiques régionales.

Division de statistique

Développement des statistiques

242. La Division a continué d'aider les pays à perfectionner leurs méthodes de rassemblement

et d'élaboration de statistiques dans les domaines de l'industrie, du commerce de distribution et de la comptabilité nationale, ainsi que l'organisation statistique et la formation de statisticiens. Le Programme d'enquêtes industrielles de base pour 1968 a été établi et communiqué aux pays de la région pour exécution. La Division a étudié les méthodes de rassemblement et d'élaboration des statistiques du commerce intérieur et a poursuivi ses travaux relatifs au développement de la comptabilité nationale sectoriale. Elle a publié le cinquième rapport sur "les enquêtes par sondage dans la région de la CEAO" et mis à jour le "Guide pour le rassemblement des statistiques de base" dont la première édition date de 1966.

Elaboration et analyse des statistiques

243. Le secrétariat a continué de publier dans l'*Economic Bulletin for Asia and the Far East* trimestriel des séries statistiques concernant la population, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les transports, la comptabilité nationale, les finances, les prix, etc. Des tableaux statistiques ont été établis et analysés pour les besoins du secrétariat et d'autres organisations. L'*Annuaire statistique de l'Asie et de l'Extrême-Orient* a été achevé ainsi qu'un supplément sur les statistiques de l'enfance et de la jeunesse.

Traitement des données

244. Le traitement des données s'est intensifié. En coopération avec le Bureau de statistique de l'ONU, la Division a poursuivi ses travaux sur les statistiques commerciales des pays de la CEAO. Des cartes et des bandes ont été envoyées au Siège de l'ONU pour vérification et uniformisation. Presque tous les pays de l'ONU sont maintenant couverts par le système régional de statistique.

245. Les *Foreign Trade Statistics*, série A pour 1965 et série B, qui contiennent des tableaux récapitulatifs et tableaux divers sous forme de séries chronologiques ont été publiés.

246. On a continué d'étudier la possibilité de créer un centre régional de calcul.

247. Le secrétariat a analysé, programmé, traité et publié les *Statistiques du commerce extérieur du Laos, 1967* pour le compte du Gouvernement laotien, et à ses frais.

Division des ressources hydrauliques

248. Les activités de la Division se sont poursuivies sous quatre grandes rubriques: 1) planification et équipement hydrauliques; 2) aménagement des fleuves internationaux; 3) maîtrise des eaux; 4) études hydrologiques.

Planification de l'équipement hydraulique

249. Le conseiller régional pour la planification de l'équipement hydraulique, les groupes consultatifs des ressources hydrauliques et des fonctionnaires de la Division ont rendu des services consultatifs. Le conseiller régional a accompli quatre missions

pendant la période considérée. On s'est entendu avec plusieurs pays donneurs d'aide qui fourniront éventuellement des services d'experts aux pays de la région qui les demanderaient. La Thaïlande a bénéficié des services consultatifs pour des travaux de recherche, de planification et d'exécution intéressant certains projets dans le nord-est du pays. La Division a continué de prêter son concours au PNUD dans l'enquête de prérealisation sur le projet relatif au fleuve Mu en Birmanie.

250. La Division a préparé la monographie concernant la Mongolie. La rédaction du Manuel d'établissement des coûts des projets d'équipement hydraulique est entrée dans sa dernière phase vers la fin de 1968. Trois nouveaux numéros de la collection "Ressources hydrauliques" ont été publiés: i) *Use and Interpretation of Hydrologic Data* (No 34); ii) *Multi-purpose River Basin Development of Australia, New Zealand and Western Samoa* (No 35); iii) *Water Legislation in Asia and the Far East, Part 2, A) and B)* (No 36). Le *Water Resources Journal* a continué d'être publié trimestriellement.

Aménagement des fleuves internationaux

251. Le secrétariat a continué de collaborer étroitement avec le secrétariat du Mékong, notamment à l'établissement du plan général d'aménagement du bassin du Mékong, qui se fait en trois temps: a) reconnaissance des possibilités offertes par l'aménagement du cours principal, des affluents et du delta; corrélation entre les divers projets et combinaison de projets; b) recherches sur les besoins économiques et sociaux des populations du bassin; c) utilisation du potentiel pour la satisfaction des besoins. Un grand nombre d'études apparentées ont été très avancées et l'on pense que le projet de plan sera mis au point vers le milieu de 1969.

Maîtrise des eaux

252. Le Groupe consultatif sur les ouvrages hydrauliques, organisé à la fin de 1967, s'était rendu en septembre 1968 dans les treize pays prévus. Plus de 700 fonctionnaires de différents services de ces pays ont participé au cycle d'études itinérant.

253. Un Groupe mixte CEAO/OMM des typhons a été créé à la Division en octobre 1968; il doit aider le Comité des typhons à exécuter son programme de travail en attendant la création du centre régional des typhons.

Etudes hydrologiques

254. Les rapports techniques d'activité des prototypes de stations océanographiques ont été étudiés en vue d'intégrer ces stations dans un réseau météorologique régional destiné à recueillir et enregistrer diverses données météorologiques relatives aux zones isolées de l'océan Pacifique où naissent les typhons.

255. On a commencé de rassembler des données sur les crues annuelles de certains fleuves de la région en vue de reviser et d'affiner les courbes-enveloppes de crues maximales dans les zones de mousson.

256. A la suite de consultations, un projet d'accord a été conclu avec l'OMM au sujet de la confection d'un atlas des fréquences de précipitations et d'un recueil du volume des pluies de grands orages générateurs de crues dans la région de la CEAO.

Division du développement social

Planification et recherche sociales

257. La quatrième Etude sur la situation sociale dans la région de la CEAO a été établie à partir des réponses reçues à un questionnaire détaillé qui avait été adressé aux gouvernements des pays de la région; elle présente une analyse approfondie du mécanisme de planification sociale et des dépenses afférentes aux programmes de développement social dans les pays de la CEAO.

Développement régional et communautaire

258. Une étude sur les "Kominkans du Japon" a été reproduite et distribuée aux administrateurs, planificateurs, moniteurs, etc., du développement communautaire dans la région, et notamment aux experts des Nations Unies. La Division de la santé rurale de la Commission mixte de l'aménagement rural (Chine) a établi gracieusement, sous les auspices du secrétariat, une étude sur "Le développement communautaire en Chine (Taïwan)" qui elle aussi a été diffusée. Une troisième étude portant sur "Le développement communautaire urbain à Hong-kong" a été entreprise sous les auspices également du secrétariat.

Protection sociale

259. Le répertoire des écoles de service social et autres établissements de formation au service social de la région de la CEAO, qui avait été achevé au début de 1968, a été reproduit et largement diffusé. Les destinataires ont été priés de signaler les corrections nécessaires pour permettre la publication d'un additif à jour.

260. Le Conseil économique national et le Département de la protection sociale du Gouvernement des Philippines ont accepté d'exécuter, à l'intention de la CEAO, une monographie sur la planification des services de protection sociale dans le plan national de développement. Il s'agit de la première étude d'une série destinée à exposer les méthodes et techniques de planification de la protection sociale et l'intégration de ce secteur à d'autres secteurs de la planification sociale et au plan national.

Division de la population

261. Le secrétariat a mené à bien, en étroite coopération avec le Siège de l'ONU, le programme asiatique élargi de la population pour la région de la CEAO, qui avait été approuvé par la Commission à sa vingt-quatrième session.

262. Les échanges et la diffusion de renseignements sur les études et programmes de la population se sont intensifiés. Les numéros 2 et 3 de la Collection "Etudes démographiques" intitulés respectivement

Family Planning, Internal Migration and Urbanization in ECAFE Countries; A Bibliography of Available Materials et *Aspect information des programmes de planification familiale* ont été publiés et diffusés aux institutions et personnes intéressées.

263. La première Réunion interorganisations sur les programmes démographiques a été organisée par le secrétariat en juin 1968 à Bangkok. Les organisations suivantes étaient représentées CEAO, ONU (Division de la population), UNESCO, OIT, FISE, FAO, OMS, PNUD et Institut asiatique pour le développement économique et la planification. Les participants ont examiné les mesures de coordination relatives aux programmes démographiques, ainsi que les activités et le programme de travail pour 1968-70 de différents organismes s'occupant des questions de population. Ils ont recommandé de renforcer la coordination et la coopération dans l'exécution des projets.

Division mixte CEAO/FAO de l'agriculture

Situation de l'alimentation et de l'agriculture

264. La Division a poursuivi l'étude de la situation de l'alimentation et des produits agricoles et a participé à la rédaction de certaines sections de l'*Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient (1968)*. Elle a continué de prêter son concours au Bureau régional de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient en ce qui concerne les aspects économiques des travaux de la FAO dans la région.

Développement et planification agricoles

265. La Division a établi une version révisée de l'étude intitulée "Requirements of Agricultural Inputs in the Sub-Region of South Asia and Means for Increasing their Agricultural Production with Special Reference to Chemical Fertilizers" portant sur Ceylan, l'Inde et le Pakistan.

266. L'étude intitulée "Plans nationaux de développement agricole dans la région de la CEAO et incidences régionales" a progressé sensiblement. De nouveaux plans de développement ont été mis à exécution dans quelques pays en 1968 et d'autres doivent l'être en 1969. D'une manière générale, ces plans insistent davantage sur le relèvement des taux de croissance agricole, grâce à l'expansion de la superficie cultivée, à l'accroissement des rendements et à l'équale répartition des investissements entre l'agriculture et l'industrie.

Administration publique

267. Le secrétariat a distribué une série de questionnaires sur les moyens de formation des agents de la fonction publique dans la région, et plusieurs pays ont envoyé des réponses satisfaisantes. Les renseignements recueillis sont collationnés et traités pour être diffusés. L'Indonésie et l'Inde ont fait des enquêtes sur les besoins de formation des agents de la fonction publique. Des

conversations sur l'évolution de la gestion des personnels ont eu lieu avec des hauts fonctionnaires des pays suivants: Chine (Taiwan), Iran, Japon, Pakistan, Philippines et République de Corée.

Assistance technique et activités connexes

Décentralisation et programmation de l'assistance technique

268. Le secrétariat a l'entière responsabilité de la programmation des activités régionales d'assistance technique poursuivies en coopération avec le BCT et l'ONUDI. Ses ressources et son expérience ont été utilisées d'une manière croissante dans la planification et l'évaluation des programmes nationaux.

269. Des suggestions fondées sur l'expérience acquise ont été présentées au commissaire chargé de l'étude relative à la capacité des organismes des Nations Unies d'exécuter un programme élargi de développement, en particulier en ce qui concerne la capacité du secrétariat de la CEAEO de mettre en oeuvre un programme d'assistance technique plus vaste.

270. A la suite de la décision du PNUD d'organiser au niveau régional plutôt qu'international, à partir de 1968, ses stages d'initiation collective aux techniques et procédures de l'assistance technique, le premier de ces nouveaux stages dans la région a eu lieu à Bangkok du 10 au 28 mars 1969, sous les auspices communs de la CEAEO et de l'UNITAR. Vingt-six stagiaires de dix-huit pays et territoires de la région, qui s'occupaient dans leur pays de la coordination et du fonctionnement des activités d'assistance technique y ont participé. Le stage s'est déroulé sous forme de débats dirigés par de hauts fonctionnaires de la CEAEO, de l'UNITAR et du PNUD. Ces débats ont porté plus particulièrement sur la politique générale du PNUD, la programmation de l'assistance technique et des opérations de préinvestissement, la mise en oeuvre des projets du PNUD, les problèmes financiers, l'évaluation des programmes et les rapports les concernant, les problèmes administratifs, les problèmes de recrutement et d'affectation, les relations entre le siège et les bureaux locaux, les problèmes de coordination et les problèmes de caractère général.

Coopération avec le Bureau de la coopération technique des Nations Unies

271. Une coopération étroite a été maintenue pendant toute l'année avec le BCT et la Division de la coopération technique de l'ONUDI. Les consultations ont porté sur la programmation des projets régionaux et nationaux, l'approbation de la mise en oeuvre des activités régionales et les observations sur les rapports des experts nationaux et les demandes d'assistance au PNUD (Fonds spécial).

272. Les activités régionales financées sur le budget des programmes de coopération technique continuent de constituer l'essentiel des tâches accomplies par le secrétariat dans l'exécution du programme de travail de la Commission. Les

programmes régionaux ordinaires d'assistance technique et ceux du PNUD dont la réalisation a été confiée au secrétariat par souci de décentralisation représentaient, à la fin de 1968, une valeur de plus d'un million de dollars, et l'objectif fixé avait été atteint et dépassé. C'est un nouveau progrès par rapport aux résultats de l'année précédente.

273. En 1968, le secrétariat a continué de donner son soutien au Centre démographique régional de Chembur (Inde) et à l'Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, à Fuchu (Japon). Au total, quatorze bourses d'études ont été accordées pour ces deux établissements. Un maître de conférences a été détaché au Centre régional de formation ferroviaire de Walton (Pakistan occidental). Vingt-deux boursiers ont suivi les stages de formation organisés par la Société nationale iranienne des pétroles.

274. Seize cycles d'études et voyages d'étude ont été organisés au cours de l'année. Le Groupe consultatif des ouvrages hydrauliques, qui, en 1967, s'était rendu à Ceylan, au Népal, en Iran et en Thaïlande, a poursuivi en 1968 la réalisation de son programme. Des stages de formation d'un mois environ ont été organisés dans dix pays [Afghanistan, Cambodge, Chine (Taiwan), Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, République de Corée, Singapour et Thaïlande]. Au total, 740 ingénieurs et techniciens des 13 pays susmentionnés ont participé à ces stages.

Services consultatifs

275. En 1968, vingt-cinq conseillers régionaux ont été en poste à la CEAEO pendant la totalité ou une partie de l'année. Ils ont effectué, sur demande, soixante-huit missions dans seize pays.

276. Le conseiller régional pour le développement économique a fourni ses services aux gouvernements de l'Afghanistan et du Népal en vue de la réalisation de leur troisième plan quinquennal et de l'évaluation des progrès accomplis; il a aidé en outre le Gouvernement indonésien à achever son étude sur la planification annuelle. Le conseiller régional pour la formulation et l'évaluation des projets a donné des avis au Gouvernement malaisien au sujet de la fabrication des machines-outils et au Gouvernement de la République de Chine au sujet de l'industrie des machines-outils à Taiwan. Le conseiller régional pour les statistiques économiques a aidé le Gouvernement ceylanais à traiter les données de l'étude annuelle et de l'enquête sur la distribution et à étudier l'indice de la production industrielle, et a donné aussi des avis aux Gouvernements du Népal et de Singapour au sujet de l'extension et de l'amélioration de leurs programmes de statistiques économiques. Le conseiller régional pour les méthodes de sondage a conseillé le Gouvernement thaïlandais quant aux méthodes de sondage et le Département de statistique de la Malaisie quant à l'exécution d'une grande enquête par sondage; il a participé aussi à l'organisation des stages de formation du Centre iranien de statistiques. Le conseiller régional pour le traitement de l'information a prêté ses services aux Gouvernements de l'Afghanistan, de l'Iran et de la Malaisie.

277. Le conseiller régional pour les politiques de la population a donné des avis aux Gouvernements de l'Inde, de la République de Corée et de Singapour sur leurs activités dans le domaine démographique et leurs programmes de planification familiale. Le conseiller régional pour le développement social a aidé à réorganiser et à renforcer les services sociaux du Népal du point de vue de la planification du développement. Il a accompagné aussi les hauts fonctionnaires de l'ONU qui se sont rendus en Afghanistan et à Ceylan pour étudier l'assistance technique nécessaire au développement social en Asie.

278. Le conseiller régional pour les transports et le fret maritimes a donné des avis aux Gouvernements malaisien et thaïlandais au sujet de la création de conseils d'armateurs, des études du fret et des statistiques économiques du transport maritime. Il a aidé le Service des affaires maritimes de Tonga à entreprendre une enquête économique sur la marine marchande du Territoire et sa politique future dans le domaine des transports maritimes. Conjointement avec le conseiller régional pour le commerce des pétroles, il a conseillé le Gouvernement des Philippines au sujet du transport par mer du pétrole brut dont ce pays a besoin.

279. Le conseiller régional pour l'équipement hydraulique a donné des avis sur les problèmes que posent la gestion et l'utilisation des eaux et les projets de planification et d'exploitation en Afghanistan; il a étudié le rapport relatif à la première phase de la planification de l'équipement hydraulique du bassin du Kaoping Chi en Chine (Taiwan); il a aidé le Gouvernement indonésien à élaborer son plan quinquennal de mise en valeur des ressources hydrauliques et le Gouvernement de Singapour à faire une étude préliminaire des moyens possibles de mieux conserver et utiliser les réserves d'eau de l'île. Les conseillers régionaux pour la prospection en mer (géophysique et géologie) ont continué à fournir des services et des avis aux membres du CCPM en ce qui concerne les grandes études aéromagnétiques et de réfraction sismique entreprises en Chine (Taiwan), aux Philippines, en République de Corée et en République du Viet-Nam. Ils ont donné aussi des conseils à la Birmanie, au Cambodge et à Ceylan.

280. Le conseiller régional pour les chemins de fer a donné des avis au Gouvernement des Philippines au sujet de la remise en état des chemins de fer du pays. Le conseiller régional pour l'aménagement du territoire a participé, avec le Comité technique du Conseil supérieur d'aménagement de la ville de Téhéran, à l'étude du plan directeur établi par un bureau d'ingénieurs-conseils et portant sur tous les aspects de l'aménagement de cette ville.

281. Dans le domaine du développement industriel, le conseiller régional pour l'industrie des huiles et graisses a donné des avis aux Gouvernements de Ceylan, du Laos, du Népal et de la République de Corée au sujet des possibilités de construction d'huileries modernes et d'expansion de l'industrie des huiles et graisses. Le conseiller régional pour la normalisation a prêté son concours aux Gouvernements de l'Afghanistan, de l'Inde, de l'Indonésie,

de l'Iran, des Philippines et de Singapour dans leurs programmes d'encouragement de la normalisation industrielle. Le conseiller régional pour la recherche industrielle a continué d'encourager une coopération efficace et l'échange des programmes, projets et moyens de recherche entre les instituts de recherche industrielle de la région; au cours de l'année, il s'est rendu à Ceylan, en Iran et à Singapour. Le conseiller régional (technique) pour les projets industriels a aidé le Gouvernement iranien à faire une étude des possibilités de création de chantiers navals.

282. Les conseillers régionaux ont participé également à des missions exécutées par des équipes d'experts envoyées à titre gracieux par les gouvernements de pays membres. Le conseiller régional pour les chemins de fer a effectué ainsi en Malaisie et en Thaïlande des études de prérealisation en collaboration avec les experts travaillant à la réalisation du projet de chemin de fer trans-asiatique. Le conseiller régional (technique) pour les projets industriels a accompagné dans neuf pays (Afghanistan, Ceylan, Chine (Taiwan), Inde, Indonésie, Iran, Malaisie, Philippines et Singapour) des experts participant à titre gracieux aux missions d'enquête sidérurgique organisées par le CADI.

283. Le Groupe d'étude des ports de la CEAEO a continué de fournir des services consultatifs aux pays de la région. Au cours de la période considérée, il a étudié deux ports dans chacun des trois pays suivants: Indonésie, Pakistan et Thaïlande.

284. Des experts du secrétariat aussi ont fourni des services consultatifs aux gouvernements qui en ont demandé, comme ceux de l'Inde et du Pakistan au sujet des tarifs de l'électricité. L'expert des télécommunications du Groupe CEAEO/UIT a aidé le Gouvernement philippin à créer un conseil national de planification des télécommunications. Des conseils techniques ont été donnés touchant le projet de construction de deux ponts sur la Nam Ngum et la Nam Ca Dinh au Laos. Le Gouvernement afghan a reçu une aide pour l'exécution de l'étude préliminaire du tronçon médian de la route directe Hérat-Kaboul.

285. Le Gouvernement birman a reçu des conseils au sujet de l'aménagement des lignes principales du réseau régional de télécommunications, ainsi que la Thaïlande au sujet de la réglementation des émissions de radio et de l'utilisation des fréquences.

Coopération avec le PNUD (Fonds spécial)

286. Le secrétariat a continué de formuler des observations sur toutes les demandes que les gouvernements des pays membres ont adressées au PNUD (Fonds spécial) pour qu'il les aide à exécuter leurs projets nationaux.

287. En ce qui concerne les projets régionaux du Fonds spécial, le secrétariat a joué un rôle délicat et important. D'ordinaire, les propositions de mise en oeuvre des projets régionaux du Fonds spécial découlent en effet d'études du secrétariat, de cycles d'études sur l'assistance technique et de réunions spécialement organisées pour étudier toutes les incidences d'un projet envisagé.

288. Le secrétariat a étudié officiellement avec le PNUD la possibilité, pour lui, de centraliser par l'intermédiaire des représentants permanents, les avis des gouvernements qui approuvent les demandes conjointes.

289. Le secrétariat a commencé de fournir un appui administratif au directeur technique d'un important projet régional du Fonds spécial, la Route d'Asie. Il s'en est suivi une coordination étroite des activités régionales apparentées d'assistance technique qui sont financées entièrement par l'ONU ou conjointement par elle et par des sources bilatérales.

290. Le secrétariat a encore exercé les fonctions d'agent de l'ONU, ou agi pour son propre compte dans l'exécution de projets comme ceux du Mékong ou de l'Institut asiatique de développement économique et de planification; il a continué aussi de fournir des directives quant à l'exécution de l'étude de prérealisation relative au projet de la Mu en Birmanie, que la société sous-traitante doit achever en 1969.

Coordination avec d'autres programmes

291. A sa vingt-quatrième session, la Commission a félicité le secrétariat des efforts qu'il avait faits pour coordonner ses activités avec celles d'autres programmes et a recommandé qu'on utilise les fonds d'origine bilatérale pour appuyer la mise en oeuvre de projets multilatéraux. Une aide bilatérale (établissement de fonds d'affectation spéciale et d'envoi d'experts à titre gracieux) a été acceptée aux fins de projets qui étaient inscrits au programme de travail de la Commission mais pour lesquels on ne disposait pas de crédits.

292. Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a prêté les services d'un conseiller pour l'information. La Fondation Ford a financé une réunion préliminaire d'experts de haut rang chargés d'examiner le programme des Journées d'étude de la CEAE0 sur l'assistance en vue de la réforme administrative. La République fédérale d'Allemagne a offert pour deux ans à la DTRA les services d'un ingénieur, qui seraient financés par un fonds d'affectation spéciale. La Fondation allemande pour les pays évoluant a pris à sa charge une partie des frais des Journées régionales d'étude des systèmes nationaux de fonction publique (novembre 1968). L'Italie a fourni les services d'un expert pour l'enquête sur la machine agricole. Le Gouvernement indien a pris à sa charge, au titre du plan de Colombo, tous les frais de séjour, et la DTRA les frais de voyage, de neuf ingénieurs des ponts et chaussées participant au Stage de l'Institut central de recherche routière à New Delhi.

293. On espère que, conformément aux vœux exprimés par la Commission, cette coopération s'accroîtra. Le cadre nécessaire existe déjà au secrétariat: c'est le programme de travail approuvé, dans lequel peuvent être choisis les projets qu'on désire soutenir, sous réserve de l'assentiment du Secrétaire exécutif. Le Groupe de l'assistance technique, qui administre tous les projets régionaux délégués à la CEAE0, fournit les mêmes services pour les projets dont la réalisation est assurée grâce aux fonds d'affectation spéciale et aux services d'experts prêtés à titre gracieux.

Autres activités

Coopération avec le Siège de l'ONU et avec les autres commissions économiques régionales

294. Le secrétariat a continué à coopérer étroitement avec le Secrétariat de l'ONU, les secrétariats des autres commissions économiques régionales, la CNUCED et l'ONUDI.

295. A la demande de l'ONUDI, le secrétariat a établi un rapport annuel d'ensemble pour 1968 et un aperçu de son programme 1969 dans le domaine du développement industriel. Il a coopéré étroitement et eu des consultations suivies avec le Centre de l'habitation, de la construction et de la planification du Siège et avec la Section de l'habitation, de la construction et de la planification de la CEE. Il a établi pour le Centre plusieurs documents destinés au Cycle d'études interrégional sur les techniques de la planification physique applicables à la construction de villes nouvelles et aux Journées interrégionales d'étude de l'organisation et des techniques de l'industrie des matériaux de construction; ces deux réunions ont eu lieu à Moscou, du 2 au 23 septembre et du 25 septembre au 19 octobre 1968 respectivement. Le secrétariat a participé aux Journées d'étude.

296. Comme précédemment, le secrétariat a échangé avec la CEA, la CEE et la CEPAL des renseignements divers ayant trait au commerce et au développement. Il a envoyé à la CEE une note sur les activités de la CEAE0 dans le domaine du commerce en 1967/68. Il a aidé la Commission du droit commercial international (ONU) à obtenir des pays membres de la région de la CEAE0 des informations sur les conditions générales de vente et les textes de contrats types utilisés dans le commerce international par leurs chambres de commerce et leurs associations commerciales.

297. Le secrétariat a participé au Colloque interrégional des Nations Unies sur les transports fluviaux (Leningrad, 9-29 septembre 1968) où il a présenté un document intitulé: "Les transports sur les cours d'eau internationaux ou les voies navigables intérieures en Asie et en Extrême-Orient (région de la CEAE0): coopération organique et administrative entre Etats riverains". Il a participé aussi au Cycle d'études interrégional sur le tourisme (Berne, 21 octobre-2 novembre 1968) et y a présenté des documents sur les problèmes du tourisme dans la région de la CEAE0 et la relation entre le développement communautaire et le tourisme.

298. Des représentants du Service des questions fiscales et financières du Siège ont participé au Cycle d'études sur les problèmes du développement économique: financement des investissements du secteur public, auquel le Service a présenté un document. Le secrétariat a participé à la troisième session du Comité de la planification du développement (Addis-Abéba, avril-mai 1968) et à la quatrième (New York, mars 1969). Le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (ONU) a envoyé des représentants à la réunion du sixième Groupe d'experts des techniques de programmation (Bangkok, octobre

1968) et aux Journées d'étude des techniques de la planification annuelle (Bangkok, janvier-février 1969). La coopération a été active entre le secrétariat et le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement au sujet de questions d'intérêt commun, notamment: la préparation et le service des prochaines sessions du Comité de la planification du développement et du Cycle d'études interrégional sur la planification, l'étude du secrétariat sur la planification annuelle, l'étude des stratégies et des objectifs de la deuxième Décennie du développement et le projet d'harmonisation des plans par sous-région et par produits. Les consultations intergouvernementales sur la Communauté asiatique de la noix de coco ont bénéficié du concours actif de la Division des questions juridiques générales du Service juridique de l'ONU, aux fins d'élaboration de l'Accord portant création de la Communauté.

299. Le Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil et la réunion du quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale: comptabilité du secteur public, ont été organisés conjointement par le secrétariat et le Bureau de statistique de l'ONU. Le secrétariat a continué d'échanger des documents et d'autres renseignements sur les statistiques avec la CEA, la CEE et la CEPAL.

300. La Section des ressources hydrauliques de la Division des ressources et des transports du Siège a établi, à l'occasion de la réunion du Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques (Bangkok, septembre 1968), un document intitulé "Economic Criteria for Water Resources Development Projects and Evaluation". Des notes sur les activités du secrétariat ayant trait à plusieurs points de l'ordre du jour ont été présentées à la Réunion interorganisations du Sous-Comité des ressources hydrauliques du CAC (quinzième session, Paris, juin 1968).

301. A la demande du Siège, on a établi un document rappelant l'historique et les progrès du développement communautaire dans la région de la CEAE0. Il sera soumis à l'examen d'un groupe mondial d'experts du développement communautaire chargé de rédiger un document de l'ONU intitulé: "Policy Issues Concerning the Future Evolution of Community Development".

302. Une déclaration sur l'évolution générale de la protection sociale dans la région de la CEAE0 et de la politique et du programme d'orientation de la CEAE0 dans ce domaine a été établie à l'intention de la première Conférence internationale des ministres responsables de la protection sociale (New York, 3-12 septembre 1968).

303. La Division de la population de l'ONU s'est fait représenter à la réunion du Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale, ainsi qu'à la première Réunion régionale interorganisations sur les programmes démographiques. A la réunion du Groupe d'experts, elle a présenté un document intitulé "Problems Arising in Defining Acceptance, Use and Effectiveness in the Evaluation of Family Planning Programme". A la demande du Siège, le

secrétariat a commencé d'exécuter un projet d'évaluation des statistiques démographiques de la région de la CEAE0; cet élément d'un projet mondial sera achevé en 1970.

304. Le secrétariat a participé au Colloque inter-régional sur la formation des administrateurs (Genève, 19-29 août 1968) organisé par la Division de l'administration publique du Siège, et a présenté à cette occasion un document intitulé "Training Programmes and Methods for Developing Senior Administrators in the ECAFE Region".

Coopération scientifique et technique

305. Le secrétariat a assuré le service de la quatrième session du Groupe régional pour l'Asie du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement (Bangkok, août 1968). Le Groupe s'est entretenu avec des fonctionnaires du secrétariat de la CEAE0, de l'Institut asiatique de développement économique et de planification, du secrétariat du Comité du Mékong et de la DTRA, ainsi qu'avec des représentants de l'AIEA, de l'OIT, de l'UIT, du PNUD, de la FAO, de l'OMS et de la Société thaïlandaise pour l'application de la science. Ces conversations ont porté principalement sur les instituts scientifiques et techniques pour le développement de la région de la CEAE0 et sur le Plan mondial d'action pour l'application de la science et de la technique au développement. Le secrétariat a établi à l'intention du Groupe un document intitulé "Institutions in the ECAFE region for the application of science and technology to development".

C. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET AUTRES ORGANISATIONS

306. La CEAE0 a continué de coopérer étroitement avec les institutions spécialisées et d'autres organisations: réunions communes, participation à des réunions d'intérêt commun, consultations et échanges de renseignements entre secrétariats, planification et exécution conjointes de projets, et participation commune aux activités d'assistance technique, aux travaux du PNUD (FS) et à d'autres activités.

Institutions spécialisées, AIEA, FISE, F'AM, CNUCED, ONUDI et GATT

307. La coopération avec les institutions spécialisées s'intensifie. Plusieurs d'entre elles (l'OIT, la FAO, l'UNESCO, le FISE, l'OACI et l'AIEA) ont un bureau régional à Bangkok; l'UIT a détaché deux fonctionnaires et l'OMM un auprès de la CEAE0; l'OMS a un bureau pour la Thaïlande.

Réunions communes

308. La CEAE0 et l'AIEA ont organisé en commun un Cycle d'études sur l'énergie nucléaire (Singapour). Le stage d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques de négociations commerciales a été organisé par la CEAE0 avec le concours du BCT, de la CNUCED, du GATT, de la Communauté économique européenne et du Centre

CNUCED/GATT du commerce international. Les réunions du Groupe d'experts de la production et de l'utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse et les Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse, ont été organisées sous les auspices communs de la CEAE0 et du FISE. Le quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale a été réuni conjointement par la CEAE0, le Bureau de statistique de l'ONU et le BCT. La CEAE0, l'OMM et le BCT ont convoqué conjointement la Réunion ad hoc sur les statuts du Comité des typhons et la première session de ce Comité, l'une et l'autre à Bangkok. Enfin, la CEAE0 et le BCT ont organisé en commun, à Bangkok, la réunion du Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques.

Documentation

309. L'AIEA a établi des documents pour le Cycle d'études sur l'énergie nucléaire. La FAO et l'AIEA ont présenté des aperçus de leurs activités dans la région à la quatrième session du Groupe régional pour l'Asie du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement.

310. La FAO, l'OMCI, l'International Cargo Handling Co-ordination Association (ICHCA) et la CNUCED ont présenté des mémoires techniques au Cycle d'études régional sur les ports organisé par la CEAE0. Le secrétariat de la CNUCED a présenté un document sur ses activités au Comité du commerce (douzième session) et l'OMS une note intitulée "Ascertainment of causes of death" au Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil.

311. La FAO a rédigé un document intitulé "Irrigation development costs at farm level" pour le Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques. Le secrétariat a rédigé, à l'intention de la FAO, une note sur les perspectives de la production de céréales en Thaïlande pour la période 1968-1972.

312. Le secrétariat a transmis à la première Conférence internationale des ministres responsables de la protection sociale (New York) le rapport du Cycle d'études sur la relation entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0.

Participation à des réunions

313. Le secrétariat de la CEAE0 a participé aux réunions suivantes des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies: CASTASIA; septième Conférence mondiale de l'énergie; Réunion d'experts de l'UNESCO sur la radiodiffusion; neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient; Réunion sur l'emploi productif dans la construction en Asie (FAO); Groupe d'étude du riz (FAO); Réunion régionale des représentants du FISE dans l'Asie de l'Est et au Pakistan; Réunion du Comité régional de l'OMS; Commission régionale pour la gestion agricole (FAO).

314. Des représentants des institutions spécialisées et d'autres organismes des Nations Unies sont intervenus dans les réunions suivantes: AIEA: Cycle d'études sur l'énergie nucléaire; PNUD et ONUDI: quatrième session du CADI; OIT, FAO et UNESCO: quatrième session du CADI et vingt et unième session du Comité de l'industrie et des ressources naturelles; FMI et CNUCED: Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce; CNUCED, OIT, FAO et UNESCO: douzième session du Comité du commerce; OIT, OACI et UIT: première session du Sous-Comité des télécommunications; FMI et BIRD: Cycle d'études sur les problèmes du développement économique; financement des investissements du secteur public; FAO: consultations sous-régionales sur l'harmonisation des plans régionaux: noix de coco, produits dérivés et palmiers à huile; OIT: sixième réunion du Groupe d'experts des techniques de programmation; OMS: Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil; OIT, FAO, OMS et UNESCO: Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement des statistiques de l'enfance et de la jeunesse; réunion du Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques; BIRD, OMM et OMS: huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique; OACI: première session du Comité des typhons; ONU (Division de la population), UNESCO, OIT, FISE, FAO et OMS: première Réunion inter-organisations sur les programmes démographiques; OMS et FAO: réunion du Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale.

Projets communs

315. Le Comité mixte CEAE0/OMM des typhons a été créé en décembre 1968. Un Groupe mixte CEAE0/OMM des typhons a été créé, en octobre 1968, à la Division des ressources hydrauliques de la CEAE0 pour aider le Comité à mettre en oeuvre son programme de travail en attendant la création du centre régional des typhons.

316. Sur les onze projets nouveaux qui ont été inscrits en 1968 au programme de travail du CCPM, trois sont placés sous les auspices communs de l'UNESCO et de la CEAE0.

Consultations et assistance entre secrétariats

317. Des représentants du secrétariat de la CEAE0 et de la FAO et de l'ONUDI ont visité ensemble, en mai 1968, les laboratoires de recherche sur la noix de coco aux Philippines, à la suite de la proposition tendant à créer dans ce pays un institut régional de recherche sur la noix de coco. Les secrétariats de la CEAE0 et de la CNUCED ont continué de coopérer étroitement et le second a envoyé un conférencier au Stage régional d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques des négociations commerciales. L'OIT a maintenu au secrétariat un expert de la main-d'oeuvre membre du Groupe d'étude des ports. A la suite de consultations avec l'OMM un accord provisoire a été conclu au sujet de la confection d'un atlas des fréquences de précipitations et d'un recueil du volume des pluies de grands orages.

générateurs de crues dans la région de la CEAE0. Un membre du secrétariat a fait partie de la Mission spéciale PNUD/FAO des ressources hydrauliques envoyée aux Philippines pour évaluer la planification de l'équipement hydraulique de ce pays et faire des recommandations à ce sujet.

Autres organisations intergouvernementales

318. Le secrétariat de la CEAE0 est resté en relation avec la Communauté économique européenne et les secrétariats du GATT, du Centre CNUCED/GATT du commerce international, de l'AELE et de l'ALALE et a échangé avec eux des renseignements sur des sujets d'intérêt commun. Le CCD a envoyé un observateur et distribué de la documentation à la réunion du Groupe d'experts de l'évaluation en douane, à laquelle l'IATA aussi a participé. Le GATT également a présenté des suggestions concernant le projet de définition de la valeur en douane. Avec le Centre CNUCED/GATT du commerce international, il a envoyé deux conférenciers, et la Communauté un, au Stage d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques des négociations commerciales. La Banque asiatique de développement et la Communauté ont envoyé des observateurs à la douzième session du Comité du commerce. La Banque asiatique de développement s'est fait représenter à la quatrième session du CADI et aux Consultations sous-régionales sur l'harmonisation des plans régionaux: noix de coco, produits dérivés et palmiers à huile. Le secrétariat a participé au Cycle d'études sur la planification et la productivité organisé par l'OCDE. Il a coopéré étroitement avec la Banque asiatique à l'occasion de l'étude exhaustive des transports dans la sous-région du Sud-Est asiatique. La Banque, l'Association internationale des recherches hydrauliques (AIRH), la Commission internationale des grands barrages (ICOLD) et l'Institut asiatique de technologie se sont fait représenter à la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique. Le secrétariat a envoyé un représentant à la Conférence sur les programmes démographiques en Asie de l'Est (Taïpeh), aux sixièmes Journées d'étude de l'Extrême-Orient sur le crédit et les coopératives agricoles et à la Conférence régionale de la campagne mondiale contre la faim (Bangkok).

Organisations non gouvernementales

319. Le secrétariat a coopéré étroitement avec un nombre accru d'organisations non gouvernementales internationales, dont certaines ont des représentants dans la région et participent à la réalisation des projets de la Commission dans les domaines du commerce, de l'industrie et des ressources naturelles, des transports et communications, de la démographie et du développement économique et social.

320. Le secrétariat a continué de bénéficier du concours actif de la Fédération routière internationale dans l'exécution d'études intéressant le projet de la Route d'Asie. Il est resté en relation constante aussi avec l'Union internationale des transports routiers, l'Union internationale des transports publics, l'UIOOT et l'Union internationale des chemins de fer (UIC). La Chambre de commerce internationale (CCI) et l'Alliance coopérative internationale (ACI) ont envoyé des observateurs à la douzième session du Comité du commerce. La Commission internationale des irrigations et du drainage a participé à la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique, et l'EROPA aux Journées d'étude des systèmes nationaux de fonction publique.

321. Le secrétariat de la CEAE0 a participé aux réunions suivantes: Cycle d'études de la région du Sud-Est asiatique (organisé par l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, à Bangkok, en novembre et décembre 1968), Fourth Pan-Pacific Rehabilitation Conference (Hong-kong, septembre 1968) et Cycle d'études "Beyond Nationalism" (organisé à Bangkok par la Press Foundation of Asia).

322. Les organisations non gouvernementales participent toujours plus nombreuses aux réunions des organes subsidiaires de la Commission et à ses sessions.

323. Plusieurs fondations bénévoles et non gouvernementales ont continué à prêter leur concours à la CEAE0 pour l'exécution de certains projets.

Deuxième partie

VINGT-CINQUIÈME SESSION DE LA COMMISSION

A. PARTICIPATION AUX SEANCES ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Ouverture et clôture de la session

324. La Commission a tenu sa vingt-cinquième session à Singapour du 15 au 28 avril 1969. Le Président de la République de Singapour, Son Excellence Inche Yusof bin Ishak, a inauguré la session. M. C.V. Narasimhan, Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et Chef de Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies, a donné lecture d'un message du Secrétaire général. U Nyun, Secrétaire exécutif de la CEAO a prononcé également une allocution à la séance d'ouverture.

325. La Commission a remercié le Président de la République de Singapour de son allocution d'ouverture, et le Gouvernement de Singapour des excellentes dispositions prises en vue de la session. La motion de remerciements a été proposée par le représentant de l'Indonésie et appuyée par les représentants du Pakistan, de l'Afghanistan, de l'Iran, de la Thaïlande, du Laos, de l'Australie, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et des Etats-Unis d'Amérique.

326. A la séance de clôture, le 28 avril 1969, la Commission a adopté à l'unanimité le texte de son rapport annuel au Conseil économique et social et a remercié son président et ses vice-présidents.

Allocutions d'ouverture

327. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Président de la République de Singapour, Son Excellence Inche Yusof bin Ishak, a rappelé que Singapour avait accueilli une session plénière de la CEAO une première fois en 1949. Presque toute l'Asie, y compris Singapour, était alors sous la domination coloniale. La confrontation, non la coopération, était à l'ordre du jour: confrontation entre le nationalisme et le colonialisme, et aussi entre les puissances nouvelles et les anciennes qui s'affrontaient dans la région.

328. Les pays membres de la CEAO se rendaient compte de plus en plus que la coopération économique internationale était un fondement pratique et nécessaire de la paix et de la prospérité mondiales. Il apparaissait que le nationalisme économique n'était pas le chemin le plus court qui menait au développement et à la modernisation; parallèlement se précisait la notion de la coopération, bilatérale, régionale et internationale.

329. Cependant, les pays devaient encore reconnaître et, qui plus est, accepter les changements que la coopération économique obligeait à opérer dans leur conception des choses et dans leurs méthodes. Si les efforts de la CEAO et d'autres organisations internationales et régionales ne

s'étaient pas traduits encore par des résultats spectaculaires, c'était non pas aux organisations elles-mêmes, mais à leurs membres, qu'on devait le reprocher.

330. Il serait possible d'atteindre les résultats recherchés si l'on avait la clairvoyance et le courage voulus pour accepter sans réserve le fait que seule la coopération internationale permettrait de résoudre les grands problèmes d'un monde où les distances ne comptaient plus.

331. M. C.V. Narasimhan, Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et Chef de Cabinet du Secrétaire général des Nations Unies, a donné lecture du message suivant du Secrétaire général:

"J'ai le vif regret de ne pouvoir assister personnellement à la vingt-cinquième session de la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, surtout au moment où elle se réunit à Singapour, qui célèbre le cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Je tiens à transmettre, par l'intermédiaire de mon Chef de Cabinet et ancien Secrétaire exécutif de la CEAO, M. C.V. Narasimhan, mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux au Gouvernement et au peuple de Singapour à l'occasion de cet heureux événement. Un siècle et demi peut paraître une période fort courte dans un continent où bien des pays ont une histoire millénaire. Au cours de sa brève existence, cependant, Singapour a montré qu'un pays dépourvu de ressources naturelles mais groupant une population industrielle au sein d'une société pluraliste peut se révéler admirablement viable. C'est assurément un exemple non seulement pour l'Asie, mais pour le monde entier.

"Des quatre commissions économiques régionales des Nations Unies, la CEAO est celle qui a le domaine le plus vaste et le plus peuplé, en même temps que le plus varié quant aux structures économiques et sociales. Il est remarquable, dans ces conditions, qu'elle ait pu lancer des programmes économiques et sociaux d'intérêt régional. Il est encourageant de noter que les pays membres font de plus en plus appel à la Commission lorsqu'il s'agit de développement économique et social tant au plan national qu'au plan régional. Depuis la vingt-quatrième session de la Commission, la Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, devenue Conseil des Ministres de la coopération économique en Asie, non seulement a adopté une stratégie de coopération régionale intégrée mais aussi a décidé de créer des organes nationaux spécialement chargés des questions de coopération régionale. Le secrétariat de la CEAO est allé de l'avant dans l'exécution de plusieurs projets déjà anciens tels que l'aménagement du bassin inférieur du Mékong et la Route d'Asie, mais il a pu aussi aider les pays intéressés à créer une Communauté asiatique de la noix de coco, selon une formule qui, espérons-nous, devrait

aboutir à la mise en oeuvre d'autres programmes d'action dans lesquels tous les membres de la Commission conjugueraient leurs efforts de développement économique et social.

"Les progrès accomplis attestent que les pays d'Asie sont convaincus de la nécessité impérieuse de coopérer plus étroitement pour accélérer leur développement économique et social; ils témoignent aussi d'une conception nouvelle et audacieuse selon laquelle l'action nationale s'accorde à l'action sous-régionale, régionale et internationale. Cette évolution encourageante devrait faciliter le travail de la Commission lorsque débutera la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, où les commissions économiques régionales joueront un rôle essentiel en ce qui concerne la préparation et la réalisation des projets. Profitant des utiles enseignements de la première Décennie du développement, nous devrions, pendant la deuxième, étudier toutes les possibilités de mieux équilibrer les structures économiques internationales. La CEAE0, comme les autres commissions économiques régionales, a montré qu'en intensifiant leurs efforts nationaux, les pays évoluant ont créé l'infrastructure indispensable à la croissance économique et sociale et accru leurs moyens d'utiliser à bon escient l'aide bilatérale ou multilatérale. Il est donc nécessaire que la communauté internationale, en particulier les pays avancés, accorde par le commerce et l'aide de nouvelles facilités aux pays évoluant et donne ainsi une impulsion nouvelle à l'oeuvre de développement.

"La région de la CEAE0 a été hantée par le spectre d'un terrible décalage entre l'augmentation de la population et l'insuffisance de ses ressources alimentaires. A bien des égards, la situation reste sombre, mais il est encourageant de constater qu'un nombre croissant de pays d'Asie ont adopté des programmes de régulation des naissances et utilisent des variétés nouvelles de riz et de blé, ce qui devrait assurer un avenir meilleur. C'est pourquoi nous nous félicitons des initiatives prises par certains organismes multilatéraux, comme la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et la Banque asiatique de développement, qui ont prêté leur concours dans ces domaines importants. Pendant la deuxième Décennie du développement, il sera indispensable que les organismes des Nations Unies et les institutions créées à l'initiative des commissions économiques régionales, telles que les banques régionales de développement, coopèrent étroitement avec les commissions.

"A bien des égards, l'heure est cruciale pour l'avenir de la région, et la Commission et son secrétariat, sous la direction éclairée du Secrétaire exécutif, U Nyun, ont atteint le point où ils peuvent contribuer de façon appréciable au progrès économique et social de la région. J'ai la certitude qu'à la présente session la Commission s'attachera à aider plus efficacement encore les pays de la CEAE0 résolus à oeuvrer pour la paix et la prospérité dans la région et dans le reste du monde.

"Je souhaite plein succès à la Commission à sa vingt-cinquième session."

332. Le Secrétaire exécutif de la Commission, U Nyun, a souhaité la bienvenue aux participants et a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République de Singapour pour la générosité de son accueil et pour l'excellence des dispositions prises. Notant que la session se tenait au moment où Singapour célébrait le cent cinquantième anniversaire de sa fondation et son dixième anniversaire d'Etat autonome, le Secrétaire exécutif a adressé ses félicitations au Gouvernement et au peuple de Singapour. Il a remercié aussi le Président de la République de Singapour d'avoir bien voulu faire à la Commission l'honneur d'ouvrir la session.

333. Le Secrétaire exécutif a adressé ses félicitations à l'Organisation internationale du Travail qui célébrait en 1969 son cinquantenaire, et lui a offert la coopération et le soutien constants de la CEAE0.

334. L'année 1968 avait été marquée par des résultats notables dans le domaine économique en Asie, notamment en ce qui concernait la production agricole et alimentaire qui avait permis aux importateurs traditionnels de céréales de réduire leurs achats à l'étranger. Le taux de croissance aussi avait été encourageant, et les projections pour la région de la CEAE0 jusqu'en 1980 permettaient d'envisager un taux annuel de croissance du produit intérieur brut de 6 à 7 %, contre 4,6 % au cours de la décennie qui s'achevait.

335. Toutefois, les projections faisaient apparaître un déficit commercial de 4 à 7 milliards de dollars en 1975, qui pourrait être comblé seulement si les pays avancés consacraient à l'aide au tiers monde, comme il avait été décidé, 1 % de leur PNB, ou si les obstacles tarifaires et autres mesures discriminatoires étaient supprimés.

336. Le Secrétaire exécutif a rendu compte des résultats obtenus en matière de coopération régionale et sous-régionale; la création de la Communauté asiatique de la noix de coco, en particulier, était une étape dans la marche de l'Asie vers la coopération, et la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, qui s'était réunie en décembre 1968 et s'était constituée à cette occasion en Conseil des ministres pour la coopération économique en Asie, avait adopté une stratégie de la coopération régionale intégrée. La Conférence avait été le témoignage le plus remarquable du désir des pays de la région d'accroître leur effort de concertation.

337. Les gouvernements et les peuples des pays de la région mobilisaient leurs ressources en vue du développement, mais l'ampleur de la tâche qui les attendait faisait apparaître la nécessité de l'appui sans réserve de la communauté internationale. A cette fin, un système de préférences qui ne soient ni sélectives ni réciproques pour les importations d'articles manufacturés et semi-manufacturés en provenance des pays évoluant devait être institué d'urgence. En même temps, par la coopération et l'intégration accrues, ces pays devraient créer les conditions nécessaires à l'accroissement de leur productivité, à leur modernisation et au renforcement de leur position dans les négociations internationales.

338. L'*Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient en 1968* portait principalement sur les problèmes des pays dont l'économie était tributaire des exportations et sur les incidences profondes des contraintes qui pesaient sur l'économie et de leur relâchement.

339. Des résultats remarquables avaient été obtenus dans plusieurs projets régionaux. En ce qui concernait le projet d'aménagement du Mékong, les Rois du Laos et de la Thaïlande avaient inauguré la première ligne internationale de transport d'électricité dans le bassin inférieur du fleuve. Les contrats d'exécution, au Laos, du projet de la Nam Ngum, qui permettrait ultérieurement de transporter de l'électricité en Thaïlande, avaient été adjugés. Au Cambodge, les dispositions financières concernant le projet à fins multiples du Prek Thnot avaient été prises.

340. L'Institut asiatique pour le développement économique et la planification était entré dans sa deuxième phase d'activité après avoir formé 916 fonctionnaires pendant son premier quinquennat.

341. La Direction technique de la Route d'Asie avait organisé avec succès le premier rallye automobile, de Vientiane à Singapour, où l'arrivée devait être jugée le 19 avril 1969.

342. La Banque asiatique de développement avait achevé sa deuxième année d'activité. Son assistance serait assurément indispensable à l'exécution de projets de coopération régionale.

343. La deuxième Foire commerciale internationale d'Asie serait le cadre d'une conférence commerciale qui devrait favoriser les ventes.

344. Le Secrétaire exécutif a rappelé ensuite brièvement la situation dans plusieurs domaines: industrie et ressources naturelles, transports et communications, population, commerce international et développement social.

345. Les problèmes qui se posaient aux pays d'Asie étaient tels que la coopération était une nécessité inéluctable. Soulignant que la CEAEO avait élaboré ses programmes en gardant toujours cette nécessité présente à l'esprit, le Secrétaire exécutif a conclu son allocution en lançant un appel à tous les pays pour qu'ils unissent leurs efforts et, dans la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement, réduisent ainsi l'écart qui séparait les pays riches des pays pauvres.

346. Le représentant du PNUD, avant que s'engage le débat sur la situation économique, a donné lecture d'un message du directeur du PNUD, M. Paul Hoffman, dans lequel celui-ci se félicitait des heureuses répercussions des entreprises de la CEAEO, non seulement pour la région, mais pour le reste du monde.

Participants

347. Les pays membres ou membres associés suivants étaient représentés à la session: Afghanistan, Australie, Birmanie, Brunéi, Cambodge, Ceylan, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Iles Fidji,

Inde, Indonésie, Iran, Japon, Hong-kong, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, République arabe unie, République de Corée, République du Viet-Nam, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Samoa-Occidental, Singapour, Thaïlande, Union des Républiques socialistes soviétiques.

348. En vertu de l'article 3 du règlement intérieur de la Commission, les représentants des pays suivants ont participé à la session avec voix consultative: Arabie saoudite, Autriche, Belgique, Canada, Hongrie, Israël, Italie, Pologne, République arabe unie, Roumanie, Suède, Tchécoslovaquie et Yougoslavie. Les représentants de la République fédérale d'Allemagne y ont participé en vertu de la résolution 617 (XXII) du Conseil économique et social. Des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance ont pris part également aux travaux de la Commission.

349. Les représentants des institutions spécialisées suivantes ont participé aux travaux à titre consultatif: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international et Union internationale des télécommunications. L'Agence internationale de l'énergie atomique était représentée au même titre. La Banque asiatique de développement, la Direction du Plan de Colombo, le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et l'Asian Productivity Organization étaient également représentés.

350. Les organisations non gouvernementales suivantes ont envoyé des observateurs: Alliance coopérative internationale, Chambre de commerce internationale, Confédération internationale des syndicats libres, Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies, Organisation internationale des employeurs, Union interparlementaire, Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, Association internationale pour la promotion et la protection des investissements privés en territoire étranger, Comité consultatif mondial de la Société des amis (Quakers), Confédération mondiale du travail, Conseil international des femmes et Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté. Un représentant de la Commission de la Communauté économique européenne a assisté à la session en qualité d'invité du secrétariat de la CEAEO.

Pouvoirs

351. Le président a annoncé à la 404^{ème} séance de la Commission que, conformément à l'article 12 du règlement intérieur, les vice-présidents et lui-même avaient examiné les pouvoirs des délégations et les avaient trouvés en bonne et due forme. L'opinion particulière de la délégation de l'Union soviétique était consignée dans le compte rendu analytique de la séance (ECAFE/SR.404, p. 2).

Election du bureau et organisation
des travaux

352. Conformément à l'article 13 de son règlement intérieur, la Commission, à la première séance de la session, a élu président Son Excellence M. S. Rajaratnam, Ministre des affaires étrangères de la République de Singapour.

353. S.E. M. S. Rajaratnam a remercié les participants.

354. L'ordre du jour étant chargé, la Commission a décidé de déroger à l'application de l'article 13 du règlement intérieur et d'élire cinq vice-présidents pour la durée de la session. En conséquence, M. M.H. Messa (Afghanistan), M. Adam Malik (Indonésie), M. Shiro Kiuchi (Japon), M. Lim Swee Aun (Malaisie) et M. Leonides S. Virata (Philippines) ont été élus vice-présidents.

355. La Commission a constitué un Comité plénier pour examiner les points suivants de l'ordre du jour: 13. "Statistiques"; 14. "Développement social"; 15. "Population"; 16. "Agriculture"; 17. "Assistance technique: activités du PNUD et d'autres organismes dans la région de la CEAE". Le Comité a élu M. M.H. Messa (Afghanistan) président et M. Yeganeh (Iran) et M. I.A. Khan (Pakistan) vice-présidents.

356. La Commission a constitué également un comité de rédaction qui a élu président M. Yeganeh (Iran) et vice-président M. F.H. Choudhury (Pakistan).

357. Au cours de la session, les chefs de délégations ont tenu une réunion privée afin d'étudier certaines questions et d'organiser les travaux de la session en cours et des sessions futures de la Commission.

358. La Commission a adopté à sa 410^{ème} séance, le 28 avril 1969, le projet de rapport établi par le comité.

B. ORDRE DU JOUR

359. A sa 390^{ème} séance, le 15 avril 1969, la Commission a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

1. Allocutions d'ouverture.
2. Election du président et de deux vice-présidents.
3. Adoption de l'ordre du jour (E/CN.11/846/Rev.1; E/CN.11/L.224).
4. Situation économique de l'Asie (E/CN.11/L.234/Part I; E/CN.11/L.234/Part II; E/CN.11/L.238).
5. Développement et planification économiques dans la région de la CEAE:
 - a) Harmonisation régionale des plans nationaux de développement (E/CN.11/L.223);

- b) Suite donnée aux recommandations de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (E/CN.11/848; E/CN.11/L.237);

- c) Problèmes de la planification du développement: techniques de la planification annuelle (E/CN.11/L.236);

- d) Deuxième Décennie du développement: projections de la croissance possible et du déficit commercial dans la région de la CEAE (E/CN.11/L.220);

- e) Financement des investissements du secteur public (E/CN.11/L.217).

6. Institut asiatique pour le développement économique et la planification:

- a) Rapport du Conseil d'administration (E/CN.11/861);

- b) Election du Conseil d'administration (E/CN.11/L.235);

- c) Financement de l'Institut pendant le deuxième quinquennat, (1969-1973) (E/CN.11/862);

- d) Locaux permanents de l'Institut et foyer (E/CN.11/863).

7. Banque asiatique de développement: activités et progrès.

8. Commerce: Rapport du Comité du commerce (douzième session) (E/CN.11/850 et Add.1).

9. Industrie et ressources naturelles:

- a) Rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingt et unième session) (E/CN.11/858);

- b) Rapport du Conseil asiatique du développement industriel (quatrième session) (E/CN.11/857 et Add.1);

- c) Rapport du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (cinquième session) (E/CN.11/L.216).

10. Transports et communications:

- a) Rapport du Comité des transports et des communications (dix-septième session) (E/CN.11/854 et Add.1);

- b) Rapport du Comité de coordination pour la Route d'Asie (quatrième session) (E/CN.11/841).

11. Equipement hydraulique:

- a) Activités du secrétariat dans le domaine de l'équipement hydraulique (E/CN.11/855);

- b) Rapport de la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique (E/CN.11/843).

12. Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong: Rapport du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong (E/CN.11/845).
13. Statistiques:
 - a) Rapport du secrétariat (E/CN.11/856; E/CN.11/866);
 - b) Rapports de réunions:
 - i) Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil (E/CN.11/L.218);
 - ii) Comptabilité du secteur public: rapport du quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale (E/CN.11/L.221);
 - iii) Production et utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse: rapport du Groupe d'experts (E/CN.11/L.219);
 - iv) Stage d'étude sur le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse au moyen d'enquêtes par sondage (E/CN.11/L.230).
14. Développement social:
 - a) Activités du secrétariat (E/CN.11/847);
 - b) Situation sociale dans la région de la CEAE0 (E/CN.11/L.228);
 - c) Rapports de réunions:
 - i) Voyage d'étude et Stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en ce qui concerne la réforme agraire et le peuplement agricole (E/CN.11/L.226);
 - ii) Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0 (E/CN.11/L.225).
15. Population:
 - a) Activités de la CEAE0 dans le domaine démographique (E/CN.11/860);
 - b) Rapport du Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation, et à leur efficacité les méthodes de planification familiale (E/CN.11/L.232).
16. Agriculture: rapport de la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture (E/CN.11/851).
17. Assistance technique: activités du PNUD et d'autres organismes dans la région de la CEAE0:
 - a) Activités du PNUD (Assistance technique et Fonds spécial);
 - i) Récapitulation des activités régionales d'assistance technique déléguées à la CEAE0 (E/CN.11/852);
 - iii) Répertoire provisoire des instituts asiatiques de formation qui accueillent des stagiaires étrangers (E/CN.11/859 et Add.1);
 - iii) Renseignements généraux sur l'assistance fournie par le PNUD et par les programmes bilatéraux aux projets régionaux et sous-régionaux (E/CN.11/L.229);
 - iv) Renseignements généraux sur les activités du PNUD (Assistance technique et Fonds spécial) dans la région de la CEAE0 (E/CN.11/853);
 - b) Administration publique: rapport du stage d'étude des systèmes nationaux de fonction publique (E/CN.11/L.222);
 - c) Programme alimentaire mondial ONU/FAO (E/CN.11/864);
 - d) Rapports des institutions spécialisées sur celles de leurs activités qui intéressent la Commission.
18. Programme de travail et ordre de priorité pour 1969-1970:
 - a) Programme de travail de la Commission pour 1969-1970 et ordre de priorité (E/CN.11/L.227/Part I, II et III; E/CN.11/L.233);
 - b) Résolution 1376 (XLV) du Conseil économique et social relative au projet d'amendement au règlement intérieur de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et de la Commission économique pour l'Amérique latine;
 - c) Résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social intéressant la Commission (ECAFE/165). (Voir aussi ECAFE/164.)
19. Date et lieu de la prochaine session.
20. Rapport annuel au Conseil économique et social (ECAFE/166).

C. COMPTE RENDU DES DEBATS

Situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient

Conjoncture et politiques économiques et aspects économiques du développement

360. La Commission a pris note de l'analyse des principaux faits économiques de 1968 présentée par le secrétariat dans l'introduction et dans la deuxième Partie de l'*Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient, 1968* (E/CN.11/L.238 et E/CN.11/L.234/B), ainsi que des observations des pays visés dans l'*Etude*.

361. D'une manière générale, la Commission a accueilli avec satisfaction l'examen de la conjoncture récente et des politiques menées dans chacun des pays sur lesquels porte l'*Etude*. Des réserves et des objections ont été soulevées parfois sur certains points de l'analyse ainsi que sur la signification et l'interprétation de certains passages. On est convenu que les pays intéressés communiqueraient au secrétariat, par l'intermédiaire de leurs représentants, leurs observations qui seraient étudiées et dont il serait tenu compte dans la version définitive de l'*Etude*. La Commission a noté qu'en présentant ses monographies par pays, le secrétariat visait à soulever certaines questions - parfois de nature à susciter des controverses - afin de provoquer un débat entre les responsables de la politique dans chaque pays, et de les amener ainsi à analyser différentes mesures sectoriales en prenant en considération la politique nationale d'ensemble et les perspectives régionales. S'il y avait controverse, le secrétariat devait s'efforcer de justifier aussi complètement que possible ses déclarations et de considérer également d'autres angles possibles d'examen.

362. Le taux d'accroissement du produit national avait été plus élevé en 1968 que pendant les premières années de la décennie en cours. Dans la plupart des pays de la région il avait été d'au moins 5 % en chiffres réels. Cependant, si l'on tenait compte de la médiocrité des cours d'exportation des produits de base, on constatait que dans certains pays dont l'économie est tributaire des exportations il avait été sensiblement inférieur à 5 %, quoique en augmentation par rapport à 1967. Ce progrès avait été réalisé sans hausse notable des prix.

363. Dans de nombreux pays, l'accroissement du produit national était dû à l'augmentation de la production agricole, céréalière notamment. La Commission a pris note avec une vive satisfaction des indices d'une croissance agricole soutenue qui annonçaient, si l'on continuait à recourir à des techniques et politiques nouvelles et sûres et à réformer les régimes fonciers, le redressement décisif de l'équilibre économique de bien des pays. Elle a souligné la nécessité d'orienter la politique économique de telle sorte que les succès obtenus dans le secteur agricole entraînent un développement économique continu sur tous les fronts. Il convenait d'ajuster les politiques des prix et des subventions de manière à assurer la meilleure utilisation globale des ressources et l'équilibre voulu entre les diffé-

rentes cultures, et plus que jamais il était urgent d'améliorer les méthodes d'imposition dans le secteur agricole. Quelques délégations ont souligné également que le renforcement du secteur public et de l'appareil de planification, la réforme démocratique de l'agriculture et l'exploitation généralisée des derniers progrès de la science et de la technique étaient des facteurs importants de la croissance économique car ils permettraient de mobiliser toutes les ressources des pays de la région en vue de l'exécution des plans de développement et de l'élimination des séquelles du colonialisme et du néo-colonialisme.

364. Il a été recommandé que le secrétariat établisse des monographies illustrant certaines tentatives réussies de développement planifié ainsi que la manière dont certains projets ont été élaborés et exécutés; ces monographies devraient permettre le transfert des connaissances acquises en matière de développement économique, compte dûment tenu des différences de situation. La Commission a noté la nécessité d'intégrer la politique à court terme aux stratégies et aux objectifs généraux du développement.

365. On a estimé que l'étude des incidences des contraintes économiques et de leur relâchement, que le secrétariat avait présentée dans la section B de la première partie de l'*Etude* (E/CN.11/L.234/A), était une utile tentative faite pour examiner certains problèmes fondamentaux de la politique économique et ses instruments, même si les opinions et les conclusions qu'elle suscitait étaient divergentes. Faire partager à d'autres des connaissances n'était pas chose simple, mais l'étude de cas particuliers pouvait servir à faire mieux comprendre les effets de certains instruments de politique d'emploi courant.

366. Il a été reconnu que le retour de la paix au Viet-Nam et la stabilité politique étaient des éléments essentiels à l'épanouissement de la coopération économique entre les pays d'Asie, à leur progrès économique et social et au bon fonctionnement de la Commission elle-même. En ce qui concernait les effets de la cessation des hostilités au Viet-Nam, la Commission a observé que les pays intéressés avaient déjà commencé à prévoir les mesures qui seraient nécessaires. On a fait valoir que la CEAEO pourrait, grâce à l'appareil dont elle disposait et à ses programmes, participer à l'oeuvre future de reconstruction et de développement.

Politique commerciale et produits de base

367. La Commission a noté avec satisfaction que le taux d'accroissement des exportations des pays membres évoluant s'était encore élevé, atteignant environ 11 % en 1968, et que l'évolution particulièrement satisfaisante des exportations de produits manufacturés attestait le pouvoir compétitif de l'industrie de ces pays. Elle a demandé avec une insistance accrue, notamment en raison de l'inquiétude que suscitaient les perspectives en matière d'assistance, la suppression des obstacles que quelques pays avancés continuaient d'élever parfois contre les exportations des pays évoluant d'Asie et qui avaient même été renforcés. L'effort renouvelé fourni en matière d'investissements indus-

triels, que les progrès de l'agriculture dans plusieurs pays devraient rendre possible, risquait d'être réduit à néant si une politique protectionniste devait étouffer les industries nouvelles travaillant pour l'exportation et freiner la progression des recettes des exportations traditionnelles.

368. La Commission a appris avec satisfaction que plusieurs de ses membres, parmi les pays avancés, approuvaient l'octroi unilatéral de préférences aux importations en provenance des pays membres évoluant, et qu'ils avaient l'intention d'accorder ces préférences ou d'élargir leur champ d'application.

369. La médiocrité des cours des produits primaires en 1968 avait été préjudiciable aux pays de la région dont l'économie est fortement tributaire de l'exportation de produits agricoles et de minéraux; sans doute la valeur de leurs exportations, qui était restée stationnaire en 1967, s'était-elle élevée en 1968, mais à un taux inférieur à la moyenne pour la région. Les pays dont on avait analysé les problèmes généraux de politique dans la section A de la première partie de l'*Etude* (E/CN.11/L.234/A) continuaient d'enregistrer des fluctuations sensibles de leurs recettes d'exportation, et le fait que leur produit national était lié aux exportations les exposait à un choix délicat entre la stabilisation des revenus et le maintien des dépenses d'équipement. L'augmentation de la production céréalière de pays qui avaient toujours été de gros importateurs de céréales, la recherche de l'autonomie en matière de production alimentaire et le caractère compétitif des programmes d'exportations agricoles des pays d'Asie seraient vraisemblablement de nature à intensifier la concurrence en ce qui concerne l'exportation des produits de base en Asie. Pour limiter cette concurrence et atténuer les variations des cours de certains produits, il était urgent de chercher à conclure des accords pour réglementer les marchés par la coopération régionale et internationale, compte dûment tenu des intérêts des pays tiers. Le projet de banque asiatique du riz a reçu l'appui de quelques délégations, à condition que les intérêts des pays traditionnellement exportateurs ne soient pas méconnus, et la mise au point d'un meilleur système international de stabilisation des cours et de distribution du caoutchouc a été demandée. On a exprimé l'espoir que le jute, la laque, le poivre et le thé feraient l'objet d'ententes. La Commission s'est félicitée de l'accord relatif à la Communauté asiatique de la noix de coco, du récent accord international sur le sucre et de l'expansion des activités de la Pacific Islands Producers Association.

Assistance, capitaux privés étrangers et liquidités internationales

370. La très forte réduction des engagements d'assistance en 1968, ainsi que les prévisions d'accroissement modeste des échanges internationaux en 1969 et l'arrêt escompté, dans les pays en cause, des rentrées de devises liées à la guerre du Viet-Nam allaient exercer leurs effets sur la situation du secteur évoluant de l'Asie en ce qui concerne les ressources extérieures. Plusieurs pays de la région devraient revoir entièrement leur politique de développement s'ils voulaient

assurer leur croissance en comptant moins sur l'aide étrangère et davantage sur leur coopération. On a fait valoir que cette révision n'était pas possible dans tous les pays membres et que quelques-uns ne pourraient poursuivre leur développement qu'à condition de recevoir une assistance accrue.

371. Malgré la croissance et la prospérité continues des pays industrialisés, la perspective de voir accroître substantiellement les ressources transférées aux pays évoluant était de moins en moins favorable. On a exprimé le ferme espoir qu'au moins l'objectif de 1 % du PNB fixé par la CNUCED et par l'Assemblée générale de l'ONU en ce qui concernait le montant de l'aide à fournir serait atteint prochainement par tous les pays intéressés. La Commission a appris avec satisfaction que plusieurs de ses membres avaient décidé de donner à cette assistance la priorité dans la répartition des ressources du secteur public.

372. La Commission a approuvé les arguments avancés dans l'*Etude* en faveur d'un règlement rapide et libéral des problèmes monétaires internationaux qui limitaient aussi bien le volume que la qualité de l'aide que les pays évoluant pouvaient attendre et contribuaient au relèvement des taux d'intérêt.

373. On a signalé à la Commission le danger que créait la lourdeur de plus en plus grande du service de la dette, et la nécessité de renverser la tendance constatée depuis quelques années à durcir les conditions de l'aide. Les pays évoluant, en particulier ceux pour lesquels le choix était limité, pouvaient craindre que les pays donneurs perdent de vue que le but de l'aide était d'assurer le développement. Cela les obligeait aussi, par conséquent, à accumuler des réserves plus fortes qu'ils n'auraient à le faire si les conditions étaient différentes.

374. On a estimé que la CEAEO devrait réunir des fonctionnaires des pays évoluant, des hommes d'affaires des pays avancés et des représentants d'établissements financiers pour étudier la question des conditions offertes et du traitement accordé aux investissements étrangers dans la région. On a proposé également que les problèmes relatifs aux investissements privés étrangers soient traités dans l'*Etude*.

375. On a fait valoir que la participation du capital privé étranger ne devait ni léser l'intérêt national des pays évoluant d'Asie, ni porter atteinte à leur souveraineté nationale, y compris à leurs droits souverains sur leurs ressources nationales, ni compromettre en quoi que ce soit leur indépendance économique.

Coopération régionale

376. On a appuyé les principes énoncés et les mesures recommandées par la troisième Conférence ministérielle pour la coopération économique en Asie, ainsi que l'idée d'une stratégie intégrée du développement régional. Le secrétariat a été prié de mettre en oeuvre le programme prévu à cet égard.

377. Des programmes majeurs de coopération régionale étaient en cours d'élaboration au sein de la *Regional Co-operation for Development* (RCD) (Iran, Pakistan et Turquie) dans les secteurs économique et social, entre l'Indonésie et le Pakistan (coopération culturelle et économique) et dans le cadre de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande). Les délégations des cinq pays de l'ASEAN se sont félicitées du désir du secrétariat de participer aux travaux et elles ont déclaré que l'étude proposée sur l'intégration de l'ASEAN devrait être examinée attentivement. Dans le même ordre d'idées, il a été proposé que soit évaluée l'action menée par la CEAEQ pour encourager diverses activités sous-régionales eu égard notamment aux activités opérationnelles du Conseil des ministres pour la coopération économique en Asie, et pour y concourir.

378. Il a été proposé, vu l'augmentation du nombre de groupements sous-régionaux et l'évolution de la situation mondiale depuis la création de la CEAEQ, que l'on réexamine et réévalue le rôle que celle-ci devrait jouer dans les années à venir pour mieux soutenir cet effort sous-régional. Il a été proposé expressément de constituer à cette fin un comité spécial qui aurait pour mission de passer en revue les objectifs, les attributions et l'organisation de la CEAEQ.

379. En ce qui concernait les organismes régionaux de coopération, on a fait valoir qu'il s'agissait d'abord de servir les intérêts de tous les membres de ces organismes, notamment les plus faibles et qu'il devait être bien précisé que la coopération économique régionale n'intéresserait normalement que certaines activités d'un pays. Le secrétariat a été prié instamment d'aider à promouvoir les échanges intrarégionaux. On a insisté pour que cette question soit traitée dans la prochaine *Etude*.

380. La Commission a rendu hommage à M. Kitamura, directeur de la Division de la recherche et de la programmation économiques, qui allait prendre prochainement sa retraite, pour la part qu'il avait prise pendant douze ans aux activités de la Commission.

Développement et planification économiques

381. Passant en revue le développement et la planification économiques dans les pays de la CEAEQ, la Commission a examiné les questions suivantes: a) harmonisation régionale des plans nationaux de développement; b) suite donnée aux recommandations de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie; c) problèmes de la planification du développement économique; techniques de la planification annuelle; d) deuxième Décennie du développement: projections de la croissance possible et du déficit commercial dans la région de la CEAEQ; e) financement des investissements du secteur public. Pour faciliter ses délibérations, le secrétariat avait présenté les documents ci-après: Rapport des consultations intergouvernementales sur la Communauté asiatique de la noix de coco (E/CN.11/L.223); Rapport de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (E/CN.11/848); Suite donnée

aux recommandations de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (E/CN.11/237); Techniques de planification annuelle (E/CN.11/L.236); *Feasible growth and Trade Gap Projection in the ECAFE Region* (Rapport du sixième Groupe d'experts des techniques de programmation) (E/CN.11/L.220); Rapport du cycle d'études sur les problèmes du développement économique: financement des investissements du secteur public (E/CN.11/L.217).

Planification et exécution des plans

382. La Commission a estimé que le succès du développement économique ne dépendait pas seulement de la formulation des plans et que la planification et l'exécution des plans exigeaient une attention soutenue si l'on voulait améliorer les politiques et leurs instruments. Elle a recommandé vivement d'étudier en profondeur les modalités d'exécution des plans et projets en vue de déceler les causes d'échec.

Planification annuelle

383. La Commission a été d'avis que les Journées d'étude sur les techniques de planification annuelle (1969) avaient permis d'énoncer d'utiles directives pour la mise au point d'un système pratique d'exécution des plans dans la région. La planification annuelle, en effet, offrait la souplesse nécessaire pour modifier les objectifs et les priorités du plan à long terme selon les besoins. Il fallait non seulement synchroniser le budget annuel et le plan annuel, mais aussi établir chacun en fonction des objectifs fondamentaux de l'autre et fixer aux deux les mêmes priorités et la même stratégie.

384. Conformément aux recommandations des Journées d'étude, la Commission a prié le secrétariat d'organiser de nouvelles journées d'étude sur les techniques de prévision à court terme qui permettraient d'examiner les aspects les plus complexes de la planification annuelle et de donner des avis à ce sujet. Elle a fait siennes la suggestion tendant à constituer un groupe de travail composé de représentants des organismes centraux de planification, des ministères des finances ou directions du budget, des banques centrales et autres institutions intéressées des différents pays, qui aurait pour tâche d'étudier les moyens pratiques de faire adopter ou améliorer la technique de la planification annuelle globale dans les pays de la région. La Commission a approuvé également la suggestion présentée au cours des Journées d'étude et tendant à fournir une assistance technique dans ce domaine aux pays qui la demanderaient. On a fait valoir qu'il était indispensable, pour bien formuler et exécuter des plans annuels valables, d'une part, de resserrer la coordination entre les organismes de planification et les services du budget et, d'autre part, d'intensifier les contacts entre le secteur public et le secteur privé.

Financement des investissements du secteur public

385. La Commission a noté avec satisfaction et a approuvé généralement les conclusions et recommandations du Cycle d'études sur les problèmes

du développement économique; financement des investissements du secteur public (E/CN.11/L.217). La part du secteur public dans l'épargne nationale ayant tendance à diminuer, la Commission a demandé instamment que l'on n'épargne aucun effort pour accroître l'épargne publique, qui pouvait devenir la principale source de financement des investissements de l'Etat. Il y avait lieu d'améliorer la gestion administrative et financière, d'intensifier l'effort fiscal en modernisant le système d'imposition et d'accroître les excédents des entreprises autonomes du secteur public, notamment des offices d'achat et de vente d'Etat.

386. La Commission a souligné qu'outre les rentrées de devises provenant de l'exportation, l'apport régulier de capitaux extérieurs suffisants à des conditions raisonnables jouait un rôle décisif dans le financement des investissements du secteur public. Si la formule du consortium ou du groupe consultatif permettait mieux que l'aide bilatérale d'adapter l'aide aux besoins du développement, quelques pays évoluant avaient été déçus de constater que l'aide qu'ils recevaient était de plus en plus subordonnée à certaines conditions, ce qui avait pour effet de diminuer la valeur réelle de l'assistance financière obtenue.

387. Pour attirer les capitaux étrangers, les pays devaient améliorer constamment leur crédit et les conditions offertes aux investisseurs. Vu les difficultés liées à l'alourdissement du service de la dette qu'éprouvaient de nombreux pays évoluant d'Asie, la possibilité de consentir des prêts libéraux, notamment des prêts remboursables en monnaies locales devait être examinée sérieusement. On a estimé en outre que l'apparition de difficultés à court terme de balance de paiements ne devrait pas amener les pays donneurs d'aide à adopter des politiques à courte vue en matière d'assistance financière. De l'avis général, un dialogue et des échanges de vues constants étaient indispensables pour que les pays donneurs d'aide et les pays bénéficiaires se comprennent mieux.

388. On a insisté sur l'importance de la planification financière. Il a été noté toutefois que l'établissement des projections relatives à l'apport futur de ressources financières requérait des techniques perfectionnées; de ce fait, la portée et les méthodes de la planification financière devaient être adaptées à la situation particulière de chaque pays.

Stratégie du développement intégré

389. La Commission a pris note avec intérêt du compte rendu de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, réunie à Bangkok en décembre 1968. Elle a fait sien la résolution par laquelle la Conférence a recommandé une stratégie du développement intégré de la coopération régionale en Asie. Cette stratégie devrait ouvrir de nouvelles perspectives permettant aux pays évoluant de la région d'envisager la coopération dans une optique globale. Prévoyant une étude des courants d'échanges, une enquête sur la coopération régionale dans le domaine industriel et une étude de l'intégration sous-régionale, ainsi que des programmes intéressant le développement de l'infrastructure, elle était d'autant plus

opportune et valable que la coopération suscitait un intérêt et un enthousiasme accrus dans le secteur évoluant de l'Asie; il était donc essentiel, pour ce qui était de la coopération régionale et de l'harmonisation des plans, de passer à l'exécution de programmes réalistes beaucoup plus vastes quant à leur portée et importants quant à leurs répercussions.

Harmonisation des plans

390. La Commission a rappelé qu'elle avait toujours mis l'accent sur le rôle positif de l'harmonisation des plans dans l'organisation de la coopération économique régionale. La solution de nombreux problèmes qui entravaient la croissance économique des pays évoluant d'Asie nécessitait l'absence de différend politique et une coopération effective des pays intéressés et la coordination des programmes d'investissement et de production de chacun, afin que puisse être exploité l'avantage offert par l'élargissement des marchés, et évité le gaspillage des efforts. La coordination des politiques en ce qui concernait les variables exogènes pouvait contribuer à réduire les contraintes économiques qui pesaient sur le développement. La Commission a été d'avis que le meilleur moyen de réaliser l'harmonisation consistait à procéder par produit, par projet ou par sous-région et parfois par secteur. Des études du volume et de la qualité de la production, des renseignements sur les débouchés et les avantages naturels, etc., faciliteraient l'harmonisation et permettraient de gaspiller moins d'efforts. Le secrétariat a été prié d'établir un précis des plans nationaux de développement montrant l'incidence des programmes de production sur le marché local, régional ou international, ainsi que les avantages et les inconvénients de l'harmonisation des politiques.

391. La Commission a souligné en outre que si la valeur et l'utilité des études et des consultations en matière de production et de commercialisation des activités devait viser à garantir une coopération constructive et pratique des pays membres en vue de promouvoir le développement économique de l'ensemble de la région.

Communauté asiatique de la noix de coco

392. La communauté manifeste d'intérêt des pays producteurs de noix de coco et la certitude que ces pays pourraient tirer avantage d'une action conjointe en matière de production et de commercialisation avaient été deux des raisons majeures à l'origine de la création rapide de la Communauté asiatique de la noix de coco, dont la Commission s'est félicitée vivement, car elle était le premier résultat concret de l'harmonisation des plans par la méthode par produit. La Commission a exprimé sa profonde gratitude au secrétariat pour son étude sur la noix de coco et les produits dérivés, et au Secrétaire exécutif dont l'action avait facilité la concertation des pays intéressés de la région.

393. La Commission a adopté à l'unanimité une résolution par laquelle elle approuvait sans réserve la création de la Communauté. Elle a exprimé

l'espoir que celle-ci réussirait à stabiliser la production et les prix de la noix de coco par la coopération de ses membres. L'échange d'idées, la collaboration et l'aide réciproque dans les recherches et les études devaient contribuer notablement au progrès économique des pays de la région qui dépendaient pour une grande part de la noix de coco pour leurs exportations et leurs rentrées de devises. On a exprimé l'espoir que la création de la Communauté amènerait à prendre des mesures concrètes en vue de l'harmonisation régionale des plans de développement intéressant non seulement la noix de coco mais également d'autres cultures et d'autres produits, voire tout un secteur d'activité, comme le tourisme. Cependant, on a fait observer qu'après que la Communauté aurait été mise en place, son programme de travail ne devrait pas être guidé uniquement par l'intérêt du secteur qui l'intéressait. Il devrait au contraire être de nature à profiter à toute la région et à stimuler la coopération dans d'autres domaines.

394. Quelques délégations ont exprimé leurs vives préoccupations au sujet du projet, actuellement étudié par la Communauté économique européenne, tendant à taxer l'entrée des produits dérivés de la noix de coco. Cette initiative, selon elles, porterait grand tort à l'industrie de la noix de coco, dans les pays producteurs. La noix de coco étant la ressource majeure de nombreux petits agriculteurs, le bouleversement social que l'imposition de cette taxe provoquerait ne laissait pas d'être inquiétant.

395. La délégation indienne a présenté à la Commission l'instrument par lequel l'Inde avait ratifié l'Accord portant création de la Communauté asiatique de la noix de coco. A cette occasion, elle a exprimé l'espoir que cette création serait le point de départ d'un mouvement au cours duquel seraient prises d'autres mesures analogues concernant d'autres produits dont l'Asie était un des fournisseurs mondiaux les plus importants. La Commission a partagé cet espoir.

396. La Commission a approuvé les projets d'études sur l'harmonisation des plans intéressant le riz et le caoutchouc. Elle a noté que les progrès récents de la production de riz tendaient à modifier la structure des échanges et que la possibilité d'une production mondiale de riz excédentaire paraissait imminente. L'existence d'excédents dans quelques pays avancés occasionnait des difficultés aux pays exportateurs traditionnels de la région. Quelques délégations ont fait observer que le problème essentiel concernait surtout les rajustements de structure, en particulier dans les pays avancés, qui étaient nécessaires pour éviter une concurrence préjudiciable aux pays évoluant.

397. La Commission a pris acte des efforts faits par la FAO, sur le plan international, en ce qui concerne le riz. Tout en se félicitant de ces efforts, elle a estimé que les programmes devraient être renforcés par la coopération et la concertation régionales. Elle a donc approuvé sans réserve la proposition tendant à faire faire par le secrétariat de la CEAEAO, avec le concours de la FAO, une étude sur le riz. Mais la Commission a recommandé d'étudier de manière approfondie l'évolution de l'offre et de la demande et des courants d'échange avant de formuler une proposition d'action régionale.

398. S'agissant du caoutchouc, la Commission a pris acte des efforts faits, sur le plan international comme sur le plan régional, par la FAO, la CNUCED et le Groupe international d'étude du caoutchouc, ainsi que de la proposition tendant à constituer une association des pays producteurs de caoutchouc naturel. Toute action concertée touchant le caoutchouc était extrêmement délicate parce qu'elle nécessitait la coopération des producteurs de caoutchouc naturel et des producteurs de caoutchouc synthétique ainsi que des consommateurs. La nécessité d'une réglementation internationale de la gestion des stocks ajoutait à la difficulté. La CEAEAO devrait étudier toutes ces difficultés et orienter ses efforts de manière à soutenir l'action de l'association des pays producteurs de caoutchouc naturel proposée en lui fournissant le même concours qu'à la Communauté asiatique de la noix de coco.

399. La Commission a estimé qu'il y avait lieu également de se préoccuper des autres produits qui présentaient un intérêt pour les pays de la région, notamment le jute, le kénaf, le thé, le maïs, le coton, le poivre et la laque.

Etude économique sur l'ASEAN

400. Au sujet de la proposition du secrétariat d'étudier les possibilités d'accélérer, par la coopération sous-régionale, le développement économique des pays qui constituaient l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), et les effets possibles d'une telle accélération, les délégations des pays membres de cette organisation ont exprimé l'avis que des consultations plus étroites devraient être engagées sans tarder entre le secrétariat et ces pays en vue de fixer la portée, la forme et le plan de l'étude.

Etude des courants d'échange de produits

401. La Commission a appris avec satisfaction qu'un groupement spécial avait été constitué au secrétariat de la CEAEAO, grâce au redéploiement du personnel existant, pour exécuter l'étude des courants d'échange de produits dans le cadre de la stratégie du développement intégré de la coopération régionale, et qu'un grand nombre de pays avaient déjà établi, dans leur administration, un service chargé de travailler en liaison avec le groupement spécial. Les études proposées sur les échanges intrarégionaux, actuels et futurs, de produits et sur les moyens de constituer une union intrarégionale des paiements ont suscité un grand intérêt et la Commission y a vu un point de départ pour l'élaboration d'un programme de libération des échanges.

Objectifs et stratégies de la deuxième Décennie pour le développement

402. La première Décennie du développement arrivant à son terme, il était nécessaire d'examiner quels avaient été ses résultats pour l'économie du secteur évoluant de la CEAEAO et d'élaborer la stratégie du développement des dix années à venir. Si ces résultats n'étaient pas entièrement satisfaisants, du moins permettraient-ils de mieux équiper le secteur évoluant de la CEAEAO en vue des

tâches qui l'attendaient dans la deuxième Décennie, qui serait qualifiée de "Décennie des réalisations". La Commission a pris conscience du rôle capital qu'elle pouvait jouer dans l'élaboration et la mise en oeuvre de tout le programme de travail de la période, qui devrait nécessairement traduire les aspirations nationales et régionales des peuples d'Asie à des conditions de vie meilleures. Elle fournirait les éléments régionaux des objectifs globaux et contribuerait efficacement à la mise en oeuvre de la stratégie au plan régional. Tous les pays, évoluant et avancés, ont été priés de prendre les engagements précis nécessaires à cette fin.

403. La Commission a apprécié le rapport du sixième Groupe d'experts des techniques de programmation (E/CN.11/L.220) et les travaux du Centre régional des projections et de la programmation économiques, qui devraient faciliter notablement les études relatives à la fixation d'objectifs globaux. Elle a noté que l'ensemble de la région pouvait, selon les hypothèses considérées dans le rapport, atteindre un taux annuel moyen de croissance de 6 à 7% à condition que les ressources extérieures nettes transférées aux pays évoluant de la CEAEO augmentent de manière à atteindre l'objectif admis de 1% du produit national brut des pays avancés intéressés et que la politique voulue soit appliquée au plan national. On a estimé que chaque pays devait fixer ses objectifs et établir ses plans de développement lui-même et qu'aucune stratégie globale n'était assurée du succès si la planification nationale et la coopération régionale et internationale n'étaient pas bonnes. En outre, on pouvait considérer que les projections du déficit commercial représentaient la limite maximale des apports requis de ressources extérieures; elles donnaient une indication de l'ampleur et du caractère des ajustements de politique que les pays évoluant devaient opérer s'ils voulaient atteindre leurs objectifs de croissance. Ces ajustements pouvaient porter sur la coopération régionale, l'amélioration du rendement des capitaux, l'augmentation accélérée des exportations aussi bien que de la production nationale de substituts d'importations et sur l'effort supplémentaire à fournir pour accroître l'épargne intérieure. Plus les ajustements effectués au moyen de mesures touchant l'importation, l'exportation ou l'épargne intérieure seraient grands, moins on aurait besoin d'un apport supplémentaire de ressources étrangères. On a noté qu'en raison de certaines difficultés ayant trait aux données et aux méthodes, les projections étaient incomplètes. L'apport net considérable de capitaux nouveaux à des conditions sévères, provoquant l'alourdissement constant des obligations contractées au titre du service de la dette, pouvait mettre un pays dans une situation alarmante quant aux possibilités de remboursement, et les pays avancés ont été invités à offrir des capitaux aux pays évoluant à des conditions beaucoup plus favorables que les dernières années.

404. Considérant que le succès de la stratégie de la deuxième Décennie du développement dépendrait de la manière dont elle serait appliquée, et que la Commission, vu sa grande expérience, pouvait jouer un rôle constructif pour atteindre les objectifs visés, on a estimé que le Secrétaire

exécutif devrait participer à la mise au point d'un système détaillé d'évaluation périodique des résultats, dans le cadre du système mondial utilisé par les Nations Unies, et présenter ce système à la Commission à sa vingt-sixième session.

405. La Commission a adopté la résolution 94 (XXV) relative à la deuxième Décennie du développement (voir troisième partie du présent rapport).

Institut asiatique pour le développement économique et la planification

406. La Commission s'est félicitée des progrès de l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification, qui étaient exposés dans le rapport du Conseil d'administration (E/CN.11/861). Notant que l'Institut avait achevé son premier quinquennat d'une manière satisfaisante en formant comme il en avait la tâche, des fonctionnaires de la région de la CEAEO, elle a félicité le Conseil d'administration et le Directeur et ses collaborateurs du travail qu'ils avaient accompli. Elle a reconnu l'utile contribution que l'Institut avait apportée au développement en initiant des fonctionnaires des gouvernements aux techniques de la planification du développement et en fournissant des services consultatifs. Elle a constaté cependant que le programme de recherche était encore limité.

407. Les travaux de l'Institut avaient progressé notablement en 1968/69. Le cours général sur le développement économique avait été perfectionné à plusieurs égards et l'Institut avait organisé cinq cours spéciaux distincts mais simultanés trimestriels, auxquels avaient participé au total cinquante-huit fonctionnaires venus de dix-neuf pays, chiffre record tant pour le nombre des participants que pour celui des pays représentés. En outre, trois cours de brève durée avaient été organisés en Indonésie (techniques de planification), à Ceylan (exécution des plans et analyse de projets) et en Chine (Taiwan) (analyse de projets).

408. L'Institut avait diversifié ses programmes de formation de manière à y inclure des questions telles que la planification sanitaire et la programmation des transports routiers. Il avait organisé en avril 1968, en coopération avec l'OMS, un cycle d'études sur la planification de la santé publique et son rôle dans le développement économique, et en mars 1969, avec la participation de la DTRA, un cours sur la programmation des transports routiers. La Commission a estimé que l'Institut devrait étudier la possibilité d'élargir la portée des cours spéciaux afin d'y faire figurer des questions telles que la planification des exportations et la coopération et l'intégration économiques des pays évoluant de la région. Elle a souligné la nécessité de donner à ces cours un caractère plus pratique et de les orienter vers les problèmes, ainsi que l'intérêt qu'il y aurait à organiser des voyages d'étude aux lieux mêmes de projets de développement.

409. Outre le cours général et les cinq cours spéciaux qui auraient lieu à Bangkok, on prévoyait d'organiser des cours nationaux en République de Corée (financement du développement et analyse de projets) et en Thaïlande (planification de la santé

publique), ce dernier à l'intention de hauts fonctionnaires et avec le concours de l'OMS, un cours régional de planification de la santé publique, à l'intention de fonctionnaires des pays membres de la région de la CEAEIO et également avec le concours de l'OMS, un cours d'administration du développement industriel et deux, sinon trois, autres cours nationaux.

410. Pendant son premier quinquennat, l'Institut avait attribué 346 bourses de formation à Bangkok et formé 448 fonctionnaires au cours de douze stages de brève durée. Le nombre total des stagiaires qui était de 794, dépassait de loin l'objectif de 250 fixé par le Plan d'opérations pour la période.

411. Alors qu'il avait formé 135 fonctionnaires durant sa première année d'existence, l'Institut formait maintenant 200 à 220 fonctionnaires par an. Ces chiffres traduisaient un accroissement sensible du nombre et de la variété des cours dispensés ainsi que l'importance des demandes émanant de tous les pays de la région.

412. A la demande du Secrétaire général de la Commission du Pacifique sud, le Conseil d'administration de l'Institut avait accepté de réserver chaque année quelques places à des fonctionnaires des pays qui ressortissaient à cette organisation, étant entendu que la Commission du Pacifique sud prendrait à sa charge directement les frais de voyage et les bourses des stagiaires.

413. A l'issue de la phase I du programme, en 1968, l'Institut avait créé un comité consultatif officiel de représentants de diverses institutions des Nations Unies pour faciliter les discussions périodiques sur son programme de travail et l'organisation de ses cours; ce comité avait tenu sa première session en décembre 1968 et se réunirait à l'avenir une fois par an.

414. La Commission a remercié le Gouvernement néerlandais d'avoir offert des bourses d'étude et des services de consultants en vue d'un stage d'administration du développement industriel en 1970; elle a demandé instamment que cette offre soit renouvelée pendant quelques années.

415. La section de recherche de l'Institut était toujours handicapée par le fait qu'elle n'avait pas encore de directeur. Cependant, tous les efforts possibles étaient déployés pour trouver un candidat acceptable. Pour modeste qu'il fût, le programme de recherche commençait à porter ses fruits. Il s'agissait d'une série d'études visant à présenter le profil de développement des pays, ainsi que des projets d'intérêt régional ou sous-régional concernant notamment les courants d'échanges et la création d'une union de paiements. La Commission a souligné qu'il était essentiel de renforcer et de diversifier le programme de recherche.

416. Au sujet des dispositions relatives au financement de l'Institut pendant le deuxième quinquennat, la Commission a noté qu'en 1969 les dépenses seraient couvertes en grande partie par des fonds affectés au premier quinquennat, auxquels s'ajouteraient la part correspondant à la première année des fonds que les pays membres et membres

associés s'étaient engagés à verser pour le deuxième quinquennat et une contribution du PNUD au titre des secours d'urgence. Pour les quatre autres années du quinquennat (1970-1973), le PNUD avait offert, sous réserve d'approbation par son Conseil d'administration en juin 1969, de verser une contribution à laquelle s'ajouteraient celles qui avaient déjà été annoncées par les pays membres. Le PNUD avait souligné la nécessité d'envisager désormais le financement à long terme de l'Institut.

417. La Commission a fait sienne l'opinion du Conseil d'administration selon laquelle la prorogation de l'Institut pour de courtes périodes entravait son bon fonctionnement et la planification de sa politique et de ses programmes de travail. En conséquence, elle a accepté en principe la recommandation du Conseil d'administration tendant à donner à l'Institut un statut permanent et a prié le Conseil et le Directeur de demander aux institutions financières et à d'autres organismes compétents, dans la région et ailleurs, dans quelle mesure ils seraient disposés à contribuer, en espèces et en nature, au financement de l'Institut après 1973, et de présenter leurs conclusions à la Commission en 1971.

418. La Commission a accueilli avec satisfaction l'offre généreuse du Gouvernement thaïlandais de céder à l'Institut un terrain pour établir à Bangkok son siège permanent. Vu le prix élevé des terrains, la délégation thaïlandaise a estimé que sa contribution était exceptionnellement élevée et que les dépenses afférentes à la construction des bâtiments devraient être prises en charge par les pays de la région qui profitaient des services de l'Institut et par les pays avancés qui accordaient un appui substantiel aux projets de ce genre. On a estimé que le Directeur et le Conseil d'administration de l'Institut devraient rechercher d'autres sites possibles dans la région, après consultations avec les gouvernements intéressés. On a estimé aussi que si l'Institut devait rester à Bangkok il appartenait au gouvernement hôte de fournir les locaux nécessaires.

419. La Commission a prié toutefois le Conseil d'administration et le Directeur d'établir des propositions détaillées et un devis des coûts concernant les bâtiments et le foyer dont l'Institut avait besoin, de les communiquer aux gouvernements membres avant la fin de 1969 et de les lui présenter à sa prochaine session.

Election au Conseil d'administration de l'Institut asiatique

420. La Commission a élu membres du prochain Conseil d'administration de l'Institut asiatique, pour trois ans, à compter d'avril 1969, sept personnalités dont la compétence était reconnue:

- | | |
|--------------------------|-------------|
| 1. M. H.W. Arndt | (Australie) |
| 2. M. K.B. Lall | (Inde) |
| 3. M. Widjojo Nitisastro | (Indonésie) |
| 4. M. G.R. Nikpay | (Iran) |

- 5. M. Katsushiro Narita (Japon)
- 6. M. Qamar-ul Islam (Pakistan)
- 7. M. Cesar Virata (Philippines)

421. La résolution 43 (XIX) de la Commission dispose qu'outre les membres élus, le Conseil d'administration comprend le Secrétaire exécutif de la CEAE0, président d'office, un représentant de la Thaïlande, pays d'accueil, et le Directeur de l'Institut, membre d'office et secrétaire du Conseil.

Banque asiatique de développement

422. La Commission s'est félicitée des déclarations très complètes faites par les représentants de la Banque asiatique de développement sur les activités opérationnelles et administratives récentes de la Banque ainsi que sur ses plans d'avenir immédiat. Elle a noté avec satisfaction les progrès réalisés, notamment dans les opérations de prêt et d'assistance technique, et le fait que la Banque s'intéressait particulièrement aux petits pays peu développés qu'elle aidait, sur le plan technique, à élaborer et préparer des demandes de prêts.

423. La Commission a noté que la Banque avait déjà pris un certain nombre de mesures pratiques pour promouvoir, conformément à son objectif, la croissance et la coopération économiques dans la région. Plusieurs délégations ont exprimé l'espoir qu'elle continuerait de s'intéresser toujours davantage aux efforts de coopération régionale et sous-régionale.

424. Notant que la Banque avait utilisé aussi les nombreux renseignements et avis d'experts que le secrétariat de la CEAE0 s'était empressé de lui communiquer, la Commission s'est félicitée de ce qu'elle soit disposée à contribuer financièrement, jusqu'à concurrence d'un montant déterminé et moyennant certaines conditions, à l'enquête sur l'industrie en Asie prévue par le CADI.

425. Les pays évoluant de la CEAE0 se trouvant dans l'obligation urgente d'accélérer leur développement dans divers domaines économiques et sociaux, on a exprimé l'espoir que la Banque et le secrétariat de la CEAE0 continueraient à coopérer, en tant que de besoin, notamment pour l'exécution d'études de prérealisation et d'autres études régionales et sous-régionales. A cet égard, on a estimé que le Groupement spécial créé par le Secrétaire exécutif de la CEAE0 en exécution de la résolution sur la stratégie de la coopération régionale intégrée, adoptée à la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, devrait solliciter l'assistance de la Banque.

426. Plusieurs délégations ont appelé les propositions ou suggestions faites par les représentants de leurs pays à la deuxième réunion annuelle de la Banque, à savoir notamment que la Banque devrait offrir des encouragements financiers de nature à accroître la production, et si possible, refinancer les crédits d'exportation aux fournisseurs, en parti-

culier aux fournisseurs d'articles manufacturés et semi-manufacturés des pays membres évoluant. On a émis l'avis qu'elle pourrait être en mesure de prêter son concours en vue de l'exécution des études régionales ou sous-régionales relatives à la mise au point d'accords de compensation ou de paiements liés aux plans d'expansion commerciale, et qu'elle devrait adopter, le cas échéant, des méthodes plus souples pour financer non seulement l'élément devises mais aussi l'élément dépenses locales des projets.

427. D'autres délégations, tout en approuvant le maintien de la coopération entre la CEAE0 et la Banque et en reconnaissant que celle-ci pouvait jouer un rôle unique en matière de développement concerté, ont réitéré l'opinion exprimée dans le rapport de la Commission sur sa vingt-quatrième session, selon laquelle, la Banque étant une institution autonome, il importait qu'elle prenne indépendamment ses propres décisions.

428. La Banque s'efforçait constamment d'accroître ses ressources financières tant pour les prêts de faveur que pour les autres types de prêts et se préparait à entrer sur le marché des capitaux et à émettre des obligations le moment venu. Consciente que la région avait un besoin urgent de prêts à faible intérêt, notamment pour financer les activités d'infrastructure et d'équipement, elle avait décidé récemment de réserver 14,5 millions de dollars EU de son capital-actions aux prêts de faveur. La Commission a appris avec satisfaction que le Canada, le Danemark, le Japon et les Pays-Bas avaient versé ou annoncé des contributions s'élevant au total à 48,1 millions de dollars et destinées aux fonds d'affectation spéciale de la Banque. Bien que des contributions supplémentaires soient attendues, le montant disponible pour les prêts de faveur était encore très inférieur aux besoins de la région. La Commission a donc appuyé l'appel adressé par la Banque à tous les pays avancés pour qu'ils contribuent généreusement à ses fonds d'affectation spéciale. On a suggéré également que la Banque établisse un fonds spécial qui serait consacré exclusivement à adoucir les conditions de ses prêts ordinaires et auquel elle pourrait peut-être transférer, le moment venu, une partie de ses bénéfices.

429. La Commission a entendu également les représentants de plusieurs membres évoluant qui ont demandé que les pays avancés assouplissent ou suppriment les conditions dont leurs contributions aux fonds spéciaux sont assorties généralement, de sorte que les avantages que ces fonds peuvent procurer soient répartis aussi largement et aussi équitablement que possible. On a demandé instamment que le même principe général s'applique à toutes ces contributions, à savoir qu'elles puissent servir au financement de prêts ou d'achats à tous les pays membres évoluant de la région.

Commerce

430. La Commission a passé en revue les travaux du Comité du commerce exposés dans le rapport du Comité sur sa douzième session (E/CN.11/850).

Faits nouveaux dans le domaine du commerce

431. La Commission a partagé l'inquiétude du Comité devant la médiocrité des cours des principaux produits d'exportation de la région. Elle a noté qu'en 1967, les pays évoluant de la CEAEO avaient connu non seulement une dégradation des termes de l'échange mais aussi un déficit commercial inégalé. En 1968 toutefois, le taux d'accroissement des exportations pour l'ensemble du secteur évoluant de la CEAEO s'était relevé: + 11 % pour les neuf premiers mois par rapport à la période correspondante de 1967, contre 7 % de 1966 à 1967 (même période). Les exportations globales des pays fortement tributaires de la vente de produits primaires sur les marchés des pays industriels n'avaient augmenté en 1968 que de 7,4 %, chiffre sensiblement inférieur à la moyenne régionale, alors que pour la plupart des pays qui exportaient surtout des articles manufacturés et semi-manufacturés le taux avait été supérieur à cette moyenne. S'agissant des importations du secteur évoluant de la CEAEO, le taux d'accroissement avait fléchi: + 4,6 % pour les trois premiers trimestres de 1968 par rapport à la période correspondante de 1967, contre 9,6 % de 1966 à 1967 (même période). Le déficit commercial du secteur pour les neuf premiers mois de 1968 avait été légèrement inférieur à ce qu'il avait été pendant la période correspondante de 1967.

432. La délégation thaïlandaise a souligné que ce déséquilibre déplorable des échanges posait un problème crucial car il risquait d'avoir des répercussions préjudiciables sur la croissance et la structure économiques; il convenait donc de le prendre plus sérieusement en considération que les effets souvent exagérés d'un facteur passager tel que les dépenses militaires étrangères dans des pays comme la Thaïlande. Ce facteur exogène était bien loin d'expliquer à lui seul les résultats obtenus dernièrement par la Thaïlande dans le domaine économique, et sa disparition n'entraînerait aucun bouleversement de l'économie du pays, car celle-ci était fondée sur une planification rationnelle à long terme, qui était une réussite.

433. La Commission a reconnu que les pays évoluant avaient un besoin pressant de diversifier leur économie de façon à être moins tributaire de l'exportation d'un petit nombre de produits primaires. Cette diversification entraînerait inévitablement une modification graduelle de la structure des échanges internationaux et de la structure économique interne des pays évoluant et des pays avancés. Résister à ce changement ne ferait que retarder le développement économique. A cet égard, plusieurs pays évoluant ont signalé qu'ils avaient des difficultés à développer la production et l'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés parce que certains pays avancés préféraient toujours importer des matières premières et imposaient des droits élevés et dressaient d'autres obstacles à l'importation des produits traités ou finis qui présentaient de l'intérêt pour les pays évoluant. Les pays évoluant ont exprimé la crainte que l'application à d'autres produits du principe régissant l'Accord du GATT sur les textiles de coton compromette la libération des échanges mondiaux.

434. La Commission a rappelé l'heureuse initiative que le Gouvernement australien avait prise en 1966 en mettant en oeuvre un système de préférences tarifaires sans réciprocité pour les articles manufacturés et semi-manufacturés dont l'exportation intéressait particulièrement les pays évoluant. Le système avait été élargi pour la troisième fois à partir de janvier 1969. On a exprimé l'espoir de voir d'autres pays évolués suivre cet exemple.

435. La Commission a noté avec satisfaction que de nombreux pays avancés envisageaient sérieusement d'appliquer un système général de préférences non sélectives et non réciproques en faveur des pays évoluant. Elle a prié instamment les pays avancés de la CEAEO d'accorder sans réserve leur appui et leur coopération au Comité spécial de la CNUCED sur les préférences, de façon à accélérer l'entrée en vigueur du système. Quelques pays membres ont signalé que l'évolution de la conjoncture et les contacts commerciaux qui avaient été pris récemment entre certains pays évoluant de la région et les pays à économie planifiée pourraient aboutir à une diversification des échanges et à une expansion des exportations de produits primaires et d'articles manufacturés et semi-manufacturés en provenance de la région.

436. Plusieurs délégations se sont déclarées préoccupées par l'instabilité et la médiocrité des cours des principaux produits primaires de la région, notamment le caoutchouc, les produits dérivés du palmier à huile, le thé, le jute, le kénaf et d'autres fibres. Malgré les efforts faits depuis plus de dix ans aux plans national et international, les résultats acquis étaient très maigres. La Commission a estimé qu'une action concertée à tous les niveaux - national, régional et mondial - et une coopération plus étroite et plus efficace des pays avancés et des pays évoluant ainsi que des institutions financières étaient indispensables pour parvenir à des solutions satisfaisantes.

437. La Commission a noté que les pays de la région producteurs de caoutchouc étudiaient la possibilité d'améliorer la commercialisation du caoutchouc grâce à l'établissement d'un mécanisme commun. On a demandé instamment la mise au point d'un système plus satisfaisant de distribution et d'un plan international de stabilisation des cours. La Commission a vu dans la création de la Communauté asiatique de la noix de coco l'annonce d'entreprises analogues de coopération pour d'autres produits tels que le riz, le caoutchouc, le jute, le poivre, la laque et le coton. Comme une forte augmentation de la production de riz dans les prochaines années était possible, il a été proposé d'envisager une action internationale pour stabiliser le commerce de ce produit.

Paiements régionaux et libération des échanges dans la région de la CEAEO

438. La Commission a pris note avec satisfaction des progrès signalés au chapitre III du rapport du Comité du commerce (douzième session) et dans l'exposé du secrétariat au sujet des paiements régionaux et de la libération des échanges dans la région de la CEAEO. Sans méconnaître les facteurs qui avaient provoqué l'imposition de restrictions

à l'importation dans certains domaines, elle a approuvé, d'une manière générale, l'opinion des experts de gouvernements sur l'expansion du commerce, réunis en août 1968, selon laquelle il était absolument nécessaire de libérer le commerce régional si l'on voulait accélérer le développement économique des pays membres. Elle s'est félicitée que le Secrétaire exécutif ait constitué au secrétariat de la CEAEU un Groupement spécial chargé d'accélérer les travaux en matière de paiements régionaux et de libération des échanges et a estimé que cette initiative était dans l'esprit de la résolution adoptée par la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie.

439. La Commission attendait avec un vif intérêt les études entreprises par le Groupement spécial sur les produits et les courants d'échange. Elle a noté que le secrétariat s'était fait communiquer par les pays de la région des listes de produits exportables qui avaient été uniformisées et distribuées à tous les pays membres de la région, invités à indiquer les obstacles tarifaires qu'ils dressaient à l'importation de ces produits. Conformément à la proposition des experts des gouvernements sur l'expansion du commerce, des négociations bilatérales et multilatérales sur la libération du commerce auraient lieu ultérieurement entre les pays intéressés et aboutiraient peut-être à l'établissement d'un système régional de préférences intéressant les pays membres évoluant. A cet égard, la Commission a pris note de la déclaration du représentant du GATT qui a fait savoir que ces mesures étaient parfaitement compatibles avec la politique et les travaux actuels de cet organisme. On a émis l'opinion que les travaux préparatoires ultérieurs devraient tenir compte du programme en six points de libération des échanges proposé lors des discussions, et on a exprimé l'espoir que les négociations prévues sur la libération des échanges s'engageraient vers la fin de 1969.

440. La Commission a remercié le Fonds monétaire international d'avoir fait une étude du crédit et des moyens bancaires internationaux offerts à la région. Cette étude, qui avait été communiquée à tous les pays membres, méritait un examen approfondi et minutieux des gouvernements. Des consultants de la CEAEU devaient également l'examiner minutieusement dans le cadre de la libération des échanges et de l'expansion générale du commerce, et compte tenu de l'évolution de la structure de la production et du commerce du secteur évoluant de la CEAEU et du reste du monde. Ces consultants seraient invités à élaborer un ou deux systèmes régionaux de paiements liés à des programmes de libération des échanges. La Commission a demandé que leur rapport soit communiqué aux gouvernements de tous les pays membres dix semaines au moins avant la réunion des fonctionnaires des gouvernements et des banques centrales des pays membres intéressés, en 1970.

441. Consciente de l'ampleur et de la complexité des études que le Groupement spécial entreprenait, ainsi que la nécessité d'approfondir assez les questions pour pouvoir formuler des recommandations réalistes, la Commission a invité instamment les pays membres à accorder au Groupement spécial toute leur coopération et leur assistance.

La création ou la désignation de services nationaux étant de nature à faciliter cette coopération, les gouvernements qui n'avaient pas encore créé ou désigné ces services ont été priés de le faire sans tarder. Vu l'importance et la nature de ce projet et son lien avec la coopération monétaire régionale, quelques délégations ont émis l'avis que la Banque asiatique de développement devrait être invitée à participer activement à son exécution.

442. Etant donné la diversité des intérêts et des systèmes économiques des pays de la région, on a recommandé d'accorder l'attention voulue aux avantages que présenteraient des systèmes sous-régionaux ou plurinationaux de libération des échanges et de paiements ainsi que l'intégration des marchés et la coordination de la production. On a estimé en outre qu'il fallait prendre en considération, dans les systèmes régionaux et sous-régionaux, l'intérêt des pays tiers.

Centre CEAEU de promotion commerciale

443. La Commission a félicité le Secrétaire exécutif d'avoir constitué le Centre CEAEU de promotion commerciale en mai 1968, donnant ainsi une suite rapide à la résolution 91 (XXIV) adoptée par la Commission à sa vingt-quatrième session (avril 1968). Elle a félicité aussi le Centre de l'action de formation en matière de promotion commerciale qu'il avait menée depuis sa création récente. Elle a noté le succès du Cycle d'études et voyage d'étude sur le commerce d'Etat organisé en URSS du 25 septembre au 21 octobre 1968 avec le concours du BCT, de la CNUCED et du Gouvernement soviétique.

444. La Commission a constaté avec satisfaction qu'il avait été donné suite rapidement à la résolution 92 (XXIV) sur les stages d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques de négociation commerciale, adoptée à sa vingt-quatrième session (avril 1968). Le premier stage avait été organisé conjointement par la CEAEU et le BCT avec le concours de la CNUCED, du GATT et de la Communauté économique européenne à Bangkok en décembre 1968. La Commission a estimé, comme le Comité du commerce, qu'il avait constitué une introduction utile au domaine complexe des négociations commerciales et que le deuxième stage (septembre 1969), sur le système fiscal, la politique des prix et les politiques d'importation des pays avancés, devrait traiter comme il convenait des problèmes commerciaux particuliers que posaient aux pays évoluant de la CEAEU leurs exportations vers les pays avancés. Quelques délégations ont estimé que le Centre CEAEU devrait introduire, dans son programme de formation, les questions d'entreposage en douane et de banque.

445. La Commission a pris note de la suggestion faite par le Comité du commerce (douzième session) selon laquelle le Centre international du commerce CNUCED/GATT (CIC) devrait être prié d'organiser chaque année à Bangkok, avec le concours du Centre CEAEU de coopération commerciale, au moins un de ses stages généraux de promotion commerciale. La Commission s'est félicitée que le CIC ait rapidement donné suite à cette suggestion et qu'il ait établi le programme d'un premier stage de dix-huit semaines sur les techniques d'étude

et d'exploitation des marchés. Ce stage, réservé aux pays évoluant de la région, devait avoir lieu en 1970 avec le concours du Centre CEAE0 et l'aide financière du PNUD.

446. La Commission a reconnu le rôle important que le Centre CEAE0 pouvait jouer pour promouvoir le commerce et la coopération économique entre les pays membres de la région, ainsi que la nécessité urgente d'accroître ses ressources. Elle s'est félicitée des offres d'assistance et de coopération faites par certains gouvernements et organismes internationaux, dont le Gouvernement de l'Union soviétique, la Communauté économique européenne, la CNUCED et le GATT. Elle a noté avec satisfaction que le Centre de la CEAE0 et le CIC avaient établi d'étroites relations afin que leurs activités se complètent sans faire double emploi. Elle a remercié de son concours le CIC qui s'est déclaré disposé à poursuivre son assistance.

447. La Commission a pris note d'une déclaration de l'observateur de la République fédérale d'Allemagne selon laquelle la Fondation allemande pour les pays évoluant envisageait d'organiser un cycle d'études sur la promotion du commerce. Le secrétariat a été informé que ce cycle d'études aurait lieu du 4 au 29 novembre 1969 en République fédérale d'Allemagne et que la Fondation enverrait, le moment venu, des invitations aux gouvernements des pays membres évoluant de la région.

Foire commerciale internationale d'Asie

448. La Commission a été informée des progrès satisfaisants accomplis par le Gouvernement iranien dans l'organisation de la deuxième Foire commerciale internationale d'Asie, qui aurait lieu à Téhéran en octobre 1969 et à laquelle plus de 40 gouvernements et quelques 4 000 firmes commerciales avaient accepté de participer. Outre la neuvième série de Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional, qui se tiendraient du 1er au 10 octobre, des conférences techniques sur l'industrie pétrochimique, les techniques de commercialisation et les transferts de connaissances techniques seraient organisées pendant la Foire. De son côté, la Division des institutions et des services industriels de l'ONUDI y organiserait un service de promotion industrielle afin de provoquer de nouveaux investissements industriels dans les pays évoluant participants. Le secrétariat de la CEAE0 comptait organiser une petite exposition mettant en évidence les activités de la Commission et un stand de renseignements commerciaux dont le service serait assuré par des fonctionnaires de son Centre de promotion commerciale.

449. Rappelant sa résolution 79 (XXIII) relative à la Foire commerciale internationale d'Asie, la Commission a invité instamment tous les membres de la CEAE0 et de l'ONU à donner leur appui entier à la Foire. Celle-ci étant une manifestation organisée sous l'égide de la CEAE0 pour encourager efficacement la coopération régionale, les échanges et les investissements dans les pays évoluant du ressort de la Commission, les gouvernements qui n'avaient pas encore décidé d'y participer ont été priés de bien vouloir envisager favorablement cette possibilité.

450. Comme il fallait au moins deux ans de préparatifs pour organiser une foire commerciale internationale ou y participer, la Commission a invité les pays membres de la région à envisager sérieusement la possibilité d'accueillir la troisième Foire commerciale internationale en 1971/72 et à faire connaître sans tarder au secrétariat de la CEAE0 leurs intentions à cet égard.

Transport et fret maritimes

451. La Commission a félicité le Centre CEAE0 d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes pour son activité constructive. Le Centre pouvant aider utilement en particulier les pays évoluant de la région, on a demandé que ses effectifs soient renforcés suffisamment. Étant donné la pénurie aiguë de personnel qualifié dans le domaine du transport maritime, la Commission a considéré que le projet tendant à organiser à Bangkok, en janvier 1970, le premier stage d'initiation à l'économie et à la gestion du transport maritime venait à point nommé. Elle s'est félicitée de la coopération et de l'assistance offertes par le Gouvernement suédois et l'Association des armateurs suédois, qui avaient accepté de financer le stage et d'envoyer des experts, et elle a exprimé l'espoir que d'autres pays maritimes avancés voudraient bien aussi accorder une assistance analogue au Centre. Des offres de quelques pays membres ont été accueillies favorablement.

452. La Commission a félicité le secrétariat du travail accompli concernant le rassemblement systématique de statistiques économiques du transport maritime, qui étaient essentielles pour formuler une politique maritime rationnelle et pour créer des marines marchandes nationales bien organisées. Elle a noté qu'un expert des statistiques du transport maritime, recruté en mars 1969, avait établi sur la question un rapport intérimaire qui, conformément aux directives du Comité du commerce, devait être examiné par la Conférence des statisticiens d'Asie, à Bangkok, en juin 1969. Quelques délégations ont prié le secrétariat de faire, peut-être avec le concours de la CNUCED, une étude analytique des tarifs de fret demandés par les compagnies maritimes, groupées en "conférences" ou non.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

453. La Commission s'est déclarée satisfaite de la participation de la CNUCED aux débats de sa vingt-cinquième session et de la présence de son Secrétaire général. Elle a pris note avec intérêt de son exposé exhaustif sur divers aspects des activités de la CNUCED.

454. La Commission a noté que la CNUCED tenait les commissions économiques régionales pour les instruments qui lui permettaient d'exécuter ses plans au niveau régional et d'atteindre les objectifs fixés dans ses nombreuses résolutions. Le Secrétaire général de la CNUCED lui a donné l'assurance que les relations entre son organisation et la CEAE0 étaient satisfaisantes et riches de promesses et qu'il convenait de les resserrer. A son avis, la CEAE0 et la CNUCED pouvaient, en conjuguant leurs efforts, beaucoup aider les pays membres

évoluants à atteindre les objectifs de la deuxième Décennie du développement.

Autres questions

455. La Commission a pris note de la proposition du Comité du commerce tendant à inscrire à l'ordre du jour du Colloque sur l'exploitation des ressources pétrolières de l'Asie et de l'Extrême-Orient, qui devait avoir lieu à Canberra en octobre 1969, la question de la commercialisation et de la distribution du pétrole et des produits pétroliers. Le Comité se prononcerait à sa prochaine session, où il aurait connaissance des conclusions du Colloque, sur la proposition des Experts des gouvernements sur l'expansion du commerce tendant à convoquer une conférence sur les sources futures d'énergie, notamment le pétrole et ses dérivés, de la région. La Commission a approuvé cette proposition du Comité.

456. On a estimé que les pays membres intéressés de la région devraient participer à la création de groupements de réassurance en vue, notamment, de freiner l'hémorragie de devises. La Commission a noté que les pays membres de l'Organisation de coopération régionale pour le développement (OCRD) avaient constitué avec succès trois groupements de réassurance: (incendie, assurance maritime et accidents). Elle a estimé que la région offrait des possibilités de création de groupements de réassurance en ce qui concernait les assurances-vie et d'autres types particuliers d'activités commerciales.

457. Les représentants de deux pays sans littoral de la région ont déclaré que des moyens de transit efficaces étaient absolument indispensables à leur développement commercial et économique; ils ont insisté sur le fait que leurs difficultés devaient être mieux comprises et que toutes les parties intéressées devaient appliquer intégralement les accords conclus dans les instances internationales.

458. La Commission a noté que la CEAEO avait beaucoup accru ses activités dans le domaine du commerce international au cours des dernières années, particulièrement en raison de la création de son Centre de promotion commerciale, de la demande croissante d'assistance et de services consultatifs en matière de transport et de fret maritimes, et de l'ampleur des travaux relatifs à la libération des échanges et aux accords régionaux de paiements. En outre, la deuxième session de la CNUCED et les accords de coopération conclus entre la CEAEO et la CNUCED avaient eu pour effet d'alourdir considérablement la tâche du secrétariat de la CEAEO. La Commission a approuvé par conséquent la recommandation du Comité du commerce tendant au renforcement des effectifs de la Division du commerce international et a invité vivement le Secrétaire exécutif à faire le nécessaire dans ce sens. Les pays membres ont été invités instamment à appuyer sans réserve l'action du Secrétaire exécutif.

459. La Commission a pris note de la suggestion faite à la douzième session du Comité du commerce et relative aux méthodes de travail du Comité (paragraphe 74 du rapport du Comité). Il a été

convenu que la question serait examinée plus avant par le Comité du commerce à sa treizième session, compte tenu des déclarations faites par quelques délégations qui avaient donné leur appui de principe à la suggestion en question.

460. La Commission a fait sien le rapport du Comité du commerce (douzième session) et a approuvé le programme de travail de la Division pour 1969-1970.

461. La Commission a exprimé ses regrets de voir le Chef de la Division du commerce international, M. P.R. Romero, prendre sa retraite prochainement. Elle a partagé entièrement les sentiments exprimés à ce sujet par le Comité du commerce à sa douzième session et remercié vivement M. Romero du dévouement et de l'efficacité exemplaires avec lesquels il avait, pendant 18 ans, dirigé les activités de la CEAEO dans le domaine du commerce international.

Industrie et ressources naturelles

462. La Commission a félicité pour leurs travaux ses trois principaux organes subsidiaires dans le domaine de l'industrie et des ressources naturelles: Comité de l'industrie et des ressources naturelles, Conseil asiatique du développement industriel (CADI) et Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM). Pour donner suite à leurs recommandations, le secrétariat avait coopéré étroitement avec la CNUCED, l'UNESCO, l'ONUDI et la Banque asiatique de développement, ainsi qu'avec plusieurs Etats Membres des Nations Unies, de la région et d'ailleurs, qui avaient fourni des services d'experts, des moyens de formation, et, dans le cas du CCPM, ont effectué des levés aéromagnétiques et des levés en mer. On a signalé la possibilité de chevauchements des activités de ces organes avec celles d'autres organes de la CEAEO, ainsi que la nécessité de simplifier et de préciser les relations. Le Secrétaire exécutif s'est engagé à étudier la situation et à rendre compte en temps utile. La Commission a approuvé le programme de travail et l'ordre de priorité figurant dans les rapports de ces trois organes subsidiaires.

Comité de l'industrie et des ressources naturelles

463. La Commission a pris note des intéressantes conclusions que le Comité de l'industrie et des ressources naturelles avait présentées au sujet des problèmes généraux du développement industriel et de l'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés. D'autres domaines ont retenu également son attention, en particulier l'application de la science et de la technique au développement, les ressources énergétiques et l'électricité, la mise en valeur des ressources minérales, et l'habitation, la construction et la planification, qui présentaient tous un intérêt particulier au seuil de la deuxième Décennie du développement et au moment où s'élaborait une stratégie intégrée de coopération régionale destinée à en assurer le succès.

464. L'étude des taux de croissance industrielle dans les pays évoluant de la CEAO que le Comité avait faite faisait apparaître non seulement la corrélation maintenant largement reconnue qui existait entre les différents secteurs, notamment l'agriculture et l'industrie, mais aussi le fait inquiétant que les pays évoluant eux-mêmes avaient des taux de croissance très différents, ce qui aboutissait à la constitution de deux groupes: celui des pays de croissance assez rapide et celui des pays attardés. L'écart entre les groupes augmentait et la Commission a estimé qu'il faudrait accorder une attention particulière aux pays du second.

465. La Commission a fait siennes la conclusion du Comité selon laquelle, dans quelques pays de la région, les progrès du secteur agricole, dus à l'emploi d'engrais et de nouvelles variétés de semences et à l'irrigation, avaient contribué notablement à l'accroissement du rendement industriel. Les progrès récents de la production agricole ayant rendu obsolètes les estimations antérieures de l'offre et de la demande d'engrais, la Commission a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le secrétariat organise aussitôt que possible, avec le concours de la FAO et de l'ONUDI, une deuxième conférence sur les engrais dans la région de la CEAO, analogue à celle qui avait eu lieu en 1963.

466. La Commission a exprimé sa reconnaissance au Pakistan qui avait offert d'accueillir une équipe de techniciens chargés d'adapter les modèles de batteuses à moteur pour le blé construits au Pakistan afin qu'ils puissent être utilisés dans les autres pays de la région.

467. En ce qui concernait les problèmes relatifs aux articles manufacturés et semi-manufacturés, le moment était venu d'aider les pays à effectuer des études intensives et approfondies de certains articles industriels, y compris les articles fabriqués par des industries faiblement capitalisées, pour la production desquels les pays de la région avaient un avantage relatif et de développer les exportations qui paraissaient les plus intéressantes. On pourrait créer à cette fin un groupe d'experts et faire porter les études sur le papier et la pâte à papier, les industries utilisant le gaz naturel, l'enrichissement des minerais de chrome, l'industrie mécanique légère, et le sel et les industries apparentées. Le secrétariat devrait s'assurer pour ces études le concours de toutes les organisations intéressées, en particulier la CNUCED et l'ONUDI, car seule une offensive lancée sur plusieurs fronts: production, commercialisation et consommation - avait des chances de succès.

468. La Commission a noté que l'étude des taux de croissance industrielle avait mis en lumière un rapport qui paraissait intéressant entre le taux de croissance et l'alphabétisation; elle a appelé l'attention des pays évoluant sur cette importante question et a souligné le rôle d'une formation professionnelle satisfaisante. Le perfectionnement des cadres était également capital pour les pays qui voulaient créer et gérer avec succès les grandes entreprises complexes dont ils avaient besoin pour soutenir la concurrence internationale. La Commission a donc estimé que le secrétariat devrait

étudier la possibilité de créer un institut régional de gestion et lui faire rapport, à sa prochaine session, sur les progrès réalisés. Pour éviter les chevauchements, cette étude pourrait être entreprise avec la collaboration des organisations internationales et régionales compétentes et en tenant compte de l'offre du Gouvernement iranien qui s'était déclaré disposé à accueillir l'institut en Iran. De plus, l'Inde avait offert les installations de son Conseil national de la productivité et d'autres instituts de gestion pour former des cadres des pays intéressés.

469. La Commission a estimé que l'industrie artisanale avait de bonnes perspectives dans la région, vu la haute qualité artistique et la très grande variété des articles traditionnels qui y étaient produits, les immenses possibilités d'emploi qu'y offrait l'artisanat et le fait que certains pays (l'Australie par exemple) avaient décidé de n'imposer aucune restriction à l'importation des articles d'artisanat fabriqués à la main. L'artisanat jouait également un rôle important dans la mesure où il s'alliait à l'expansion du tourisme, domaine dans lequel les pays de la région déployaient des efforts vigoureux. La Commission s'est donc félicitée de l'initiative prise par le Secrétaire exécutif pour recruter un consultant pour l'artisanat chargé de donner sur place à plusieurs pays de la région des avis sur les articles traditionnels offrant de l'intérêt pour l'exportation qu'il serait intéressant de présenter au Bazar international de l'artisanat organisé durant la deuxième Foire internationale d'Asie à Téhéran.

470. La Commission s'est félicitée de l'offre du Gouvernement de Singapour de construire un centre de l'artisanat où seraient exposés et vendus les articles d'artisanat fabriqués dans la région et qui constituerait un foyer où des artisans de tous les pays de la région pourraient en permanence exercer leur art traditionnel. Estimant que cette proposition modeste présentait néanmoins un intérêt pratique et n'exigeait que peu de ressources, la Commission a adopté à l'unanimité la résolution 97 (XXV) (voir troisième partie du présent rapport).

471. La Commission a estimé que le transfert de connaissances techniques aux pays évoluant était un problème dont on ne saurait différer l'examen sous prétexte que les pays évoluant n'étaient pas à même d'assimiler ou d'utiliser convenablement ces connaissances; pour rattraper les pays industriels, les pays évoluant devaient recourir en effet aux meilleures techniques. La Commission a donc fait siennes la recommandation de la CASTASIA relative à l'établissement d'un mécanisme permanent ayant pour but d'encourager la coopération régionale touchant l'application de la science et de la technique ainsi que l'observation du Comité de l'industrie et des ressources naturelles d'après laquelle il conviendrait, dans les activités concertées pour le transfert de connaissances techniques, de prendre davantage en considération les possibilités que pouvaient offrir les techniques locales. Il fallait étudier également les moyens d'utiliser au mieux les connaissances accumulées dans les pays de la région et dans les pays avancés, ainsi que les techniques qui s'étaient révélées particulièrement adaptées aux besoins spéciaux du développement en Asie.

472. Au sujet de la mise en valeur des ressources naturelles, la Commission s'est déclarée satisfaite des préparatifs faits pour organiser, pendant le deuxième semestre de 1969, un Cycle d'études sur la législation minière à Manille et le quatrième Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières de l'Asie et de l'Extrême-Orient à Canberra. Elle a noté que le Gouvernement soviétique avait réitéré son offre d'organiser en URSS un voyage d'étude sur l'emploi des méthodes et techniques modernes de forage pour la prospection et l'évaluation des ressources minérales, notamment les eaux souterraines; ce voyage d'étude pourrait être organisé en 1970 avec le concours du BCT.

473. La Commission a partagé l'avis du Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'électricité selon lequel le moment était venu de fournir directement aux pays qui les demandaient des services consultatifs touchant l'exécution d'enquêtes énergétiques approfondies. Elle a pris note avec satisfaction de l'offre du Gouvernement indien de fournir des locaux et des experts pour organiser à l'intention des ressortissants des pays de la région un stage de formation d'un mois sur les techniques de répartition de la charge et sur l'emploi des ordinateurs pour résoudre les problèmes techniques des réseaux électriques. La Commission a jugé qu'en proposant l'emploi éventuel d'un réacteur nucléaire pour alimenter un réseau international capable de fournir l'électricité à Sumatra, à Singapour, à la Malaisie occidentale et à la Thaïlande du sud, le Sous-Comité avait fait preuve de largeur d'esprit et d'imagination. Il ressortait d'un examen préliminaire de la question par le secrétariat que la mise en place d'un réseau électrique international pouvait, de prime abord, se justifier dans cette sous-région. Le secrétariat devrait étudier la question plus avant, en consultation étroite avec les pays intéressés.

Conseil asiatique du développement industriel

474. La Commission a noté qu'outre la préparation de l'étude des perspectives à long terme du développement industriel et de la coopération régionale, le Conseil avait organisé des équipes de recherche et des missions d'enquête, et effectué des études de prérealisation dans plusieurs secteurs industriels importants: sidérurgie, papier et pâte à papier, pétrochimie, industries des produits forestiers, industries de la machine agricole, etc. Pour permettre l'exécution de ces projets, un certain nombre de pays membres avaient fourni gratuitement des services d'experts au secrétariat. La Commission comptait bien que cette assistance se poursuivrait de façon qu'il puisse être donné suite aux diverses recommandations faites par le Conseil à sa quatrième session. La Commission a exprimé ses remerciements aux membres sortants du Comité consultatif du CADI, qui avaient été détachés auprès de cet organisme par les pays intéressés.

475. Le Conseil en était arrivé au point critique où il fallait songer à prendre des décisions et à mettre en oeuvre les diverses conclusions formulées par les missions d'enquête ou exposées dans les études de prérealisation, ainsi que les autres recommandations du Conseil. En d'autres termes, le Conseil, ou plus précisément ses membres,

devraient s'attaquer directement aux réalités économiques et envisager, soit séparément, soit en coopération avec d'autres pays, la création d'établissements industriels. Il était urgent d'attirer des capitaux et, à cet égard, presque toutes les délégations ont estimé qu'on devait s'efforcer de faire intervenir le secteur privé. A leur avis, le secteur privé, tant dans un pays qu'à l'étranger, pourrait participer à la création d'entreprises, compte tenu des conclusions du Conseil. La Commission a noté avec satisfaction que, conformément à la recommandation de la mission d'enquête sidérurgique, la Thaïlande et Singapour avaient engagé des pourparlers au sujet de la possibilité de constituer une entreprise sidérurgique commune. On devait veiller aussi à donner aux parties intéressées le temps d'étudier les rapports des missions d'enquête et des groupes d'étude du Conseil avant qu'ils soient examinés aux réunions du Conseil; la possibilité d'introduire une certaine souplesse en ce qui concernait la fréquence de ces réunions devait donc retenir également l'attention. Au sujet de la participation aux sessions du Conseil, il a été suggéré que les membres extra-régionaux de la Commission soient invités à titre d'observateurs.

476. Quelques délégations ont exprimé l'opinion que le moment était venu de revoir les méthodes employées par le CADI pour promouvoir la coopération régionale dans le domaine industriel, afin d'étudier d'autres moyens et méthodes dont l'utilisation serait de nature à accélérer le rythme d'exécution de projets industriels.

Enquête sur la coopération régionale dans l'industrie (études des perspectives à long terme du développement industriel et de la coopération régionale)

477. La Commission s'est félicitée que la Banque asiatique de développement soit disposée à verser une contribution maximale de 200 000 dollars pour aider à financer l'enquête industrielle en Asie, qui avait été conçue à l'origine par le CADI et approuvée par la Commission à la vingt-quatrième session. Elle a noté que la Banque attachait de l'importance à la constitution d'un comité consultatif qui aiderait à diriger l'enquête, à la mobilisation par la CEAEIO de fonds suffisants pour couvrir le coût du projet, ainsi qu'à l'élaboration du cadre d'action voulu. La Commission a été informée que le Conseil d'administration de la Banque avait fixé, comme condition préalable à sa contribution, l'approbation de ce cadre d'action par la Banque.

478. Outre l'appui financier éventuel de la Banque et les contributions qui avaient été annoncées à la vingt-quatrième session de la Commission, une somme de 5 000 dollars des Etats-Unis devait être versée par le Gouvernement de la République de Corée. Plusieurs délégations ont renouvelé leurs offres de services d'experts. Tous comptes faits, il manquait encore quelque 200 000 dollars pour pouvoir couvrir le coût total (650 000 \$EU) de l'enquête. La Commission s'est associée à l'appel du CADI et du Comité de l'industrie et des ressources naturelles pour demander à toutes les parties amies de faire l'effort financier nécessaire pour que cet important projet puisse être exécuté sans tarder. Entre-temps, elle a prié le secrétariat

de poursuivre sans retard les préparatifs de l'enquête avec les ressources dont il disposait et avec le concours des experts dont de nombreux pays avaient offert les services. On a admis qu'il faudrait peut-être commencer l'étude dans les pays de l'est de la région, mais qu'on s'efforcerait de mobiliser les ressources nécessaires pour la continuer ailleurs à la date la plus proche possible.

Institut du fer et de l'acier de l'Asie du Sud-Est

479. La Commission a noté que les pays membres intéressés avaient approuvé généralement la proposition tendant à créer un institut du fer et de l'acier en Asie du Sud-Est et avaient accepté les offres de l'Australie et du Japon de fournir chacun les services d'un expert pour aider le secrétariat à mettre au point, notamment, l'organisation et les objectifs de l'Institut tels qu'ils étaient précisés dans le rapport du CADI (E/CN.11/857). En outre, plusieurs pays membres extra-régionaux ont manifesté leur appui à ce projet. La Commission a donc demandé instamment que l'Institut soit créé le plus rapidement possible. Elle a pris note du désir du CADI de voir le conseil d'administration de l'Institut entrer en fonction en 1970. Après la création de cet organe, le CADI serait mieux à même de décider s'il convenait d'organiser un institut analogue dans la partie occidentale de la région de la CEAEO, ou si l'Institut de l'Asie du Sud-Est pouvait desservir toute la région.

Deuxième Conférence asiatique sur l'industrialisation

480. Aux termes de la résolution 68 (XXII) de la Commission, la Conférence asiatique sur l'industrialisation est un organe permanent de la Commission qui doit se réunir tous les trois ans afin de passer en revue les problèmes que pose l'industrialisation dans la région, y compris les activités du CADI, et donner des avis en la matière. La première Conférence asiatique sur l'industrialisation ayant eu lieu en décembre 1965, la deuxième aurait dû avoir lieu. La Commission s'est accordée à reconnaître qu'elle devrait être organisée en 1970.

481. Pour être couronnée de succès, la Conférence devait être préparée minutieusement. Le choix des questions à inscrire à l'ordre du jour était un problème important. La Conférence devrait évaluer globalement les progrès réalisés en matière d'industrialisation par les pays membres de la région depuis la proclamation de la première Décennie des Nations Unies pour le développement et la création du CADI. Cette évaluation était souhaitable, car la première Décennie allait s'achever en 1970. L'examen en temps voulu des résultats acquis grâce aux efforts d'industrialisation des pays permettrait de mieux comprendre les besoins de la prochaine décennie. La Conférence pourrait aussi passer en revue les réalisations du CADI au cours des cinq années qui s'étaient écoulées depuis sa création et formuler des suggestions quant aux moyens d'améliorer ses activités.

482. La Commission a estimé que la Conférence devait aussi se préoccuper de la suppression des

graves obstacles qui s'opposaient au développement accéléré de l'industrie des pays évoluant de la région.

483. Sachant que les investissements privés avaient un grand rôle à jouer dans la promotion du développement industriel de leurs pays, la plupart des délégations ont insisté pour que la question des mesures nécessaires pour encourager les investissements industriels dans les pays membres de la région figure à l'ordre du jour de la Conférence. Elles ont estimé d'autre part qu'il conviendrait de mettre l'accent sur le perfectionnement des techniques de gestion, le transfert de connaissances techniques et la formation d'ouvriers qualifiés et de techniciens. La Commission a approuvé la suggestion tendant à ce que les pourparlers ou les services sur la promotion industrielle aient lieu en même temps que la Conférence, afin de donner aux fonctionnaires et aux grands industriels des pays évoluant de la région l'occasion de rencontrer leurs homologues des pays avancés, d'avoir des entretiens directs et de prendre des décisions au sujet de certains projets et problèmes industriels.

484. La Commission a accepté avec reconnaissance l'offre du Gouvernement japonais d'accueillir la deuxième Conférence internationale sur l'industrialisation en Asie. Elle a exprimé également sa gratitude à l'Inde, qui avait offert d'accueillir la troisième Conférence, après qu'elle eut retiré, pour déférer aux vœux du Japon, l'invitation qu'elle était disposée à faire pour la deuxième.

485. La Commission a été informée que le Gouvernement japonais souhaiterait organiser la deuxième Conférence à Tokyo en mars 1970. Elle a estimé cependant, vu les préparatifs poussés qu'exigeait une telle réunion, qu'il serait préférable qu'elle ait lieu vers la fin de l'année, et elle a prié le Secrétaire exécutif de consulter le Gouvernement japonais à cette fin.

Directeur exécutif du CADI

486. La Commission a approuvé la recommandation du Conseil tendant à créer, au secrétariat, un poste supérieur de directeur exécutif, dont le titulaire aurait pour tâche de veiller à ce qu'il soit donné suite, avec dynamisme et résolution, aux projets du CADI. Le directeur exécutif devrait avoir des compétences et une expérience exceptionnelles dans le domaine du développement industriel et pouvoir aussi disposer d'un budget voyages qui lui permette de maintenir des relations étroites avec les gouvernements et le secteur privé des pays intéressés.

Rapports avec l'ONUDI

487. La Commission a entendu avec intérêt la déclaration du représentant de l'ONUDI, qui a rappelé que celle-ci étudiait sérieusement la possibilité de participer à l'exécution de l'étude des perspectives à long terme du développement industriel et a réaffirmé l'intention de l'ONUDI de collaborer avec le CADI dans tous les domaines. A ce propos, la Commission a rappelé la décision prise au Colloque international d'Athènes, à la fin

de 1967, d'envoyer des conseillers dans la région et s'est déclarée déçue qu'elle soit restée à peu près lettre morte. Elle a exprimé l'espoir que l'ONUDI serait en mesure de détacher un plus grand nombre de ses fonctionnaires dans la région et veillerait à accorder à celle-ci une part équitable des ressources dont elle disposait aux fins du développement industriel.

Comité de coordination pour la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie

488. Le CCPM, qui s'occupait de la région du Pacifique occidental, avait continué de faire des progrès notables; à ses six membres actuels allaient s'ajouter, comme membres participants à part entière, le Cambodge et la Malaisie; en outre, le Gouvernement indonésien envisageait sérieusement de devenir membre lui aussi. Le succès du CCPM tenait incontestablement aux efforts déployés par ses membres, qui avaient reçu également l'appui matériel et financier d'un certain nombre de pays avancés de la région et d'ailleurs. Les services rendus au Comité par le secrétariat avaient été utiles, et la Commission a été heureuse de recevoir du Secrétaire exécutif et des pays avancés l'assurance qu'ils continueraient d'apporter leur soutien au Comité. Elle a noté dans le rapport du CCPM sur sa cinquième session que celui-ci avait décidé de solliciter une aide financière du PNUD au titre de l'appui institutionnel. Vu l'expansion de ses activités, les résultats encourageants déjà enregistrés et la preuve manifeste que les activités entreprises avaient donné lieu à des investissements, la Commission a exprimé l'espoir que le PNUD donnerait une suite favorable à la demande du CCPM. A ce sujet, elle a noté que, par sa résolution 2414 (XXIII), l'Assemblée générale des Nations Unies a invité le Secrétaire général agissant en consultation avec le PNUD, à envisager la possibilité d'accorder aux gouvernements d'Etats membres qui en feraient la demande des services d'assistance technique relatifs à la mise en valeur des ressources minérales de leur plateau continental.

489. La Commission a rappelé qu'à sa précédente session, il avait été suggéré de créer un organe analogue au CCPM pour les pays riverains de l'océan Indien. Elle a pris note de ce qui était dit à ce sujet dans la résolution adoptée par la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie et a autorisé le Secrétaire exécutif à prendre les mesures nécessaires et à convoquer dans les plus brefs délais une réunion préparatoire des pays intéressés pour étudier les détails de la création de cet organe. Elle a noté aussi avec reconnaissance les nombreuses offres d'assistance faites par les pays avancés.

490. Au cours des dernières années, l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil économique et social avaient adopté un certain nombre de résolutions relatives aux ressources de la mer. En outre, l'Assemblée générale avait décidé de formuler un programme coordonné à long terme de recherches océanographiques et accepté le principe d'une Décennie internationale de l'exploration océanographique à partir de 1970. La Commission a approuvé la proposition du CCPM de participer

activement à ce programme. Elle a invité le CCPM et le comité de l'océan Indien, lorsqu'il aura été créé, à étudier le rôle qu'ils pouvaient jouer dans l'exécution des accords internationaux qui pourraient être conclus dans ce domaine à la lumière des résolutions de l'Assemblée générale. Elle a exprimé aussi l'espoir que l'ONU et les autres organisations internationales garderaient présentes à l'esprit les activités de la CEAEO et de ses comités de coordination pour la prospection au large des côtes lorsqu'elles envisageraient les mesures à prendre pour l'application des résolutions susmentionnées, évitant ainsi tous chevauchements d'activités dans l'inventaire et la prospection des ressources minérales de la mer dans la région de la CEAEO.

491. La Commission a adopté la résolution 96 (XXV) relative aux ressources minérales de la mer dans la région de la CEAEO (voir troisième partie du présent rapport).

Transports et communications

492. La Commission a félicité le Comité des transports et des communications et le secrétariat de leurs travaux et a souligné que les activités de coopération régionale dans le domaine des transports et des communications devaient aller en s'intensifiant, conformément à la stratégie du développement économique intégré approuvée par la Troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, de manière à faciliter la croissance des échanges intrarégionaux. Les projets et programmes qui offraient des perspectives de coopération régionale et sous-régionale devaient recevoir un rang de priorité plus élevé et il fallait espérer que, dans l'effort de systématisation de la coopération, on ne perdrait pas de vue le caractère concurrentiel ou complémentaire des différents modes de transport.

493. Un exemple marquant de l'évolution des idées sur ce plan était l'action commune qu'avaient entreprise huit pays de l'Asie du Sud-Est (Brunéi, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, République du Viet-Nam, Singapour et Thaïlande) pour mettre au point un programme d'amélioration des transports et des communications en demandant à la Banque asiatique de développement d'entreprendre pour leur compte une enquête sous-régionale complète sur les transports. La Commission a noté avec satisfaction que la Banque asiatique de développement et le secrétariat coopéraient à l'exécution de ce projet et a estimé qu'outre qu'elles permettaient de dresser un schéma du trafic intrarégional et interrégional, les enquêtes de ce genre facilitaient l'évaluation du potentiel de transport et fournissaient aussi une base pour assurer, de la manière la plus efficace et la plus économique possible, le développement intégré du transport plurimodal. La Commission a remercié les Gouvernements des Etats-Unis et du Japon de leur assistance financière et technique, et elle a exprimé l'espoir qu'après l'enquête la Banque et le secrétariat useraient de leurs bons offices pour obtenir le supplément d'assistance nécessaire à la réalisation rapide du plan régional de développement des transports et des communications en Asie du Sud-Est. Prenant note des efforts ainsi entrepris au plan sous-

régional et d'autres formes de coopération la Commission a estimé que les diverses initiatives sous-régionales aboutiraient à une meilleure intégration des systèmes de transports régionaux et intrarégionaux.

494. Notant les incidences croissantes de la science et de la technique sur les transports et les communications et l'apparition de moyens aussi révolutionnaires que la propulsion nucléaire et les techniques spatiales, la Commission a approuvé la sensible réorientation en conséquence du programme de travail du secrétariat. Elle a constaté aussi que des capitaux étaient investis massivement dans le secteur transports et communications des pays évoluant de la région.

495. La Commission a noté avec satisfaction que le projet de réseau ferroviaire transasiatique avait bien progressé et que les études s'y rapportant tenaient compte des aspects non seulement techniques, mais aussi économiques et commerciaux du futur réseau. Vu l'importance des investissements nécessaires à l'exécution des travaux de raccordement entre les pays, il était indispensable d'utiliser au mieux les ressources disponibles. Une mission CEAE/Japon avait achevé des enquêtes techniques et économiques sur les chemins de fer de la Thaïlande, de la Malaisie, de Singapour et de l'Iran; d'autres enquêtes auraient lieu dans le courant de l'année au Pakistan et, peut-être, en Indonésie. La Commission a pris bonne note de l'offre de l'Inde, qui exploitait un des plus grands réseaux du monde, de partager son expérience et ses connaissances techniques pour assurer la poursuite du projet. La Commission a approuvé la requête de l'Indonésie qui a demandé qu'une équipe de la CEAE se rende sur place reconnaître la possibilité de construire le tronçon manquant de la ligne qui doit traverser Sumatra du Nord au Sud.

496. Il restait environ 11 % du réseau à achever pour assurer des liaisons transasiatiques directes, mais les tronçons à réaliser soulevaient certaines difficultés techniques, surtout en raison des différences d'écartement des voies. La Commission a prié le secrétariat de tenir compte du rôle des conteneurs dans le transport plurimodal quand il étudierait l'emploi des techniques de charge unitaire pour résoudre le problème du transbordement. Tout devait être fait pour utiliser au mieux les liaisons existantes afin de promouvoir le trafic international.

497. Notant que le centre régional de formation ferroviaire au Pakistan continuait d'assurer une excellente formation à des agents des chemins de fer non seulement de la région de la CEAE, mais aussi du Moyen-Orient et d'Afrique, la Commission a approuvé la recommandation du Comité tendant à faire inscrire ce centre dans la catégorie des projets interrégionaux des Nations Unies.

498. La Commission s'est félicitée de l'aide que l'Inde, le Japon et l'Union internationale des chemins de fer (UIC) ont fournie aux administrations ferroviaires de la région pour résoudre leurs problèmes techniques, ainsi que de l'offre de l'URSS de fournir une assistance analogue. Elle a pris note avec intérêt des études relatives au transport

ferroviaire par conteneurs, à l'utilisation des ordinateurs, à la construction et à l'entretien des voies et à la puissance motrice.

499. Le premier Cycle d'études régional des ports a permis un utile échange de vues et de données d'expérience entre les responsables des ports de la région. La Commission a approuvé l'organisation de cycles d'études de ce genre dans son programme de travail ordinaire, ainsi que l'établissement de services consultatifs spéciaux sur les ports et d'un centre régional d'information portuaire. Elle a remercié de leur coopération le Gouvernement de Singapour et la Direction du Port de Singapour, quatrième du monde, qui avaient accueilli le Cycle d'études. En approuvant la suggestion tendant à organiser des échanges de personnel entre les ports, aux fins de formation, elle a noté que l'Institut de gestion portuaire de Calcutta était désormais en mesure d'accueillir des stagiaires de la région.

500. Jusqu'à sa dissolution, à la fin de 1968, le Groupe d'étude des ports avait achevé l'étude de vingt-deux ports de huit pays, reconnu un certain nombre de problèmes importants et proposé des solutions pratiques auxquelles les pays intéressés donnaient suite. La Commission a remercié les gouvernements qui avaient offert des avis d'experts au titre des services consultatifs portuaires. Avec l'aide du Gouvernement des Pays-Bas, des dispositions avaient déjà été prises pour aider à élaborer un plan directeur du port de Singapour. On a signalé d'autre part qu'il était de plus en plus important d'aménager le détroit de Malacca de façon à permettre le passage des navires modernes de fort tirant d'eau. La Commission s'est intéressée vivement aux études en cours sur le cabotage et les liaisons interinsulaires en raison de leurs incidences sur le commerce intrarégional et interrégional. Elle a noté avec satisfaction que le secrétariat avait fait des études préliminaires en Chine (Taïwan), aux Philippines, à Singapour et en Indonésie, et élargi et diversifié son programme de travail dans ce domaine. Elle s'est félicitée aussi que le Pakistan soit disposé à autoriser l'exécution sur son territoire d'un projet pilote de démonstration relatif à la modernisation et à la mécanisation des bateaux traditionnels. Elle a invité les gouvernements de la région à étudier les possibilités d'appliquer les recommandations du Colloque interrégional des Nations Unies, qui avait eu lieu à Leningrad, notamment au sujet des mesures de coopération à prendre dans le domaine du transport fluvial. En ce qui concernait l'aménagement des laboratoires nationaux d'hydraulique en laboratoires régionaux, la Commission a pris note de l'offre réitérée de l'Inde de mettre son laboratoire de Poona à la disposition d'autres pays de la région. Le représentant de la République du Viet-Nam a déclaré que son pays avait fait de gros efforts pour améliorer la navigation maritime dans le Bassac et fournir ainsi aux pays d'amont un deuxième chenal d'accès à la mer, parallèle au Mékong.

501. Le secrétariat avait fait avancer largement ses études sur les routes et le transport routier. Des manuels sur les services auxiliaires, l'aménagement des itinéraires, les enquêtes et projections

de la circulation avaient été achevés, de même que des monographies sur les problèmes du transport urbain à Colombo, à Manille et à Singapour. En outre, les Conventions sur la signalisation et la circulation routières élaborées par la Conférence de l'ONU en 1968 avaient été diffusées en vue d'obtenir l'avis des gouvernements sur les pratiques recommandées.

502. La mise au point d'un nouveau véhicule peu coûteux à usages multiples destiné à remplacer les véhicules à traction animale a été notée avec intérêt. S'il était possible de le construire et de l'exploiter à assez peu de frais, ce véhicule pourrait bien transformer l'économie rurale et les structures sociales des campagnes. La Commission a donc invité instamment le secrétariat à poursuivre ses études en collaboration avec les pays de la région, en particulier ceux qui étaient capables de le construire, et à entreprendre un projet pilote de démonstration ayant pour objet d'évaluer les possibilités économiques et techniques de l'opération. Le Pakistan a demandé que ce projet y soit exécuté.

503. Au sujet de la constitution de parcs de matériel spécial et coûteux de construction et de dragage, la Commission, tout en reconnaissant la nécessité de disposer d'un tel matériel pour accélérer la construction routière et éliminer les retards des opérations de dragage des ports et des zones côtières, a admis que la question soulevait des difficultés, de caractère opérationnel, technique et financier et qu'il fallait par conséquent poursuivre les études plus avant.

504. Une coopération croissante s'était instituée entre le secrétariat et l'UIT pour la promotion du tourisme, qui devenait une source majeure de devises pour de nombreux pays de la région. La région de la CEAO continuait de bénéficier, dans l'ensemble, de la progression du tourisme, qui pourtant avait reculé çà et là, malgré une politique vigoureuse d'encouragement. En outre, quelques pays avaient imposé des restrictions aux voyages, qui risquaient d'avoir un effet préjudiciable, malgré l'assouplissement des formalités de voyage dans l'ensemble de la région. La Commission a approuvé la recommandation du Comité des transports et des communications tendant à créer un centre régional de formation hôtelière et a prié le secrétariat d'achever l'évaluation des moyens existants de sorte qu'il soit possible de présenter des recommandations concernant l'emplacement d'un ou de plusieurs centres et de déterminer le volume de l'aide nécessaire pour améliorer la qualité des installations et permettre leur utilisation au niveau régional. Les Gouvernements de l'Inde, de l'Indonésie et de la Thaïlande ont offert de nouveau d'agrandir leurs centres de formation aux fins d'utilisation régionale et le représentant du Pakistan a fait une offre analogue. On pourrait aussi envisager d'agrandir aux mêmes fins le centre de formation de Singapour, qui était placé sous l'égide de l'OIT.

505. La Commission avait demandé que le Groupe consultatif sur les possibilités et les facilités touristiques soit remis en activité, mais le BCT n'avait pas pu inscrire ce projet à son programme régional; elle a donc invité instamment le secrétariat à reprendre cette importante question.

506. Le Groupe de travail sur les moyens de faciliter le trafic international, créé à la précédente session, avait déjà fait de bons progrès dans ses études et mettait la dernière main à un recueil concernant les formalités de passage des frontières (immigration, contrôle des changes, douane, santé, etc. et également simplification des manifestes de chargement). On a exprimé l'espoir que les gouvernements de la région envisageraient d'accepter et de ratifier les conventions et accords existants sur les divers moyens de faciliter le trafic.

507. La Commission a pris note des problèmes particuliers des pays sans littoral de la région, ainsi que des obstacles qui freinent la liberté du transit. Cependant, une coopération fructueuse se développait entre les pays intéressés, et l'offre de la République du Viet-Nam de faire transiter le trafic du Laos par le port de Da Nang était un élément nouveau favorable. De l'avis de la Commission, les problèmes de transit des pays sans littoral devaient retenir particulièrement l'attention du secrétariat.

508. La Commission a exprimé sa satisfaction devant la coopération croissante qui s'établissait entre la CEAO et l'UIT, et elle a félicité le secrétariat de la promptitude avec laquelle il avait fait le nécessaire pour donner suite à la recommandation formulée à la vingt-quatrième session au sujet d'une enquête de préinvestissement sur les télécommunications intrarégionales et interrégionales, projet qui avait reçu l'appui des treize pays directement intéressés. En Asie orientale et dans la région du Pacifique, des projets comme le SEACOM, le COMPAC et le TPC complétaient les réseaux de télécommunications. La mise en place d'un réseau régional permettrait de relier Téhéran à Djakarta et au reste de la région par des circuits terrestres à large bande et faciliterait beaucoup les échanges économiques, sociaux et culturels. La Commission a donc demandé instamment au Conseil d'administration du PNUD d'examiner d'urgence la demande commune d'assistance, de telle sorte que l'UIT puisse commencer l'enquête en question dès 1969.

509. La Commission a félicité l'UIT et le PNUD d'avoir créé dans de nombreux pays de la région, en collaboration avec le secrétariat, des centres nationaux de formation d'ingénieurs et des techniciens des télécommunications. Elle a estimé qu'il serait possible également de mettre en place sans tarder, à la demande des gouvernements intéressés, des moyens de formation en Birmanie, au Cambodge, à Ceylan, en Iran, au Laos, et à Singapour et a recommandé d'accélérer l'organisation du centre de formation que le Viet-Nam avait demandé. Elle a approuvé la recommandation tendant à réorganiser certains centres nationaux de formation supérieure pour leur permettre d'accueillir chaque année 300 ingénieurs et 150 instructeurs des pays de la région. Les Gouvernements de la République de Chine, de l'Inde et du Pakistan avaient offert d'installer les centres en question. La Chine et l'Inde offraient déjà aux pays de la région des moyens de formation et des bourses, la première dans le domaine de l'électronique et la seconde dans celui des communications par satellite.

510. La Commission a noté les objectifs précis que le Comité avait proposés pour la deuxième Décennie du développement dans l'hypothèse d'un facteur d'utilisation de huit téléphones par tranche de 100 000 dollars de PIB. Cependant, elle a estimé que chaque pays devait fixer lui-même ses objectifs de développement et accroître le pourcentage du PIB qu'il était disposé à consacrer au secteur des télécommunications en augmentant les investissements. Elle s'est félicitée de l'offre de l'UIT de prêter son concours aux pays par l'intermédiaire du Groupe mixte CEAO/UIT et de fournir des services d'experts avec l'assistance du PNUD, pour créer, là où il le fallait, des petits centres de planification et de développement qui permettraient d'aborder le développement des télécommunications sous un angle scientifique conformément aux normes du Comité consultatif international télégraphique et téléphonique et du Comité consultatif international des radiocommunications.

511. Considérant le caractère mondial des services de télécommunications, on a estimé que les pays évoluant ne pouvaient se contenter de techniques intermédiaires; il convenait donc de coordonner la recherche, avec l'aide du groupe UIT/CEAO, et d'organiser, avec la coopération de l'UIT, des programmes de formation de cadres et ingénieurs principaux accompagnés de cycles d'études, voyages d'étude, etc.

512. La Commission a accueilli favorablement l'offre du Japon de participer à l'établissement d'une liaison de télécommunications entre Nongkhai et Vientiane, celle des Etats-Unis de prendre part à des études de préinvestissement concernant les réseaux intérieurs du Laos et de la Malaisie et celle d'autres pays avancés de partager leurs connaissances techniques avec les pays de la région.

513. La Commission a remercié les gouvernements de plusieurs pays (Australie, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Pays-Bas, Royaume-Uni, Union des Républiques socialistes soviétiques) qui avaient donné l'assurance qu'ils continueraient d'offrir leur coopération, leur assistance technique et leurs contributions; elle a remercié également les institutions spécialisées des Nations Unies de l'aide qu'ils apportaient à l'exécution de programmes de recherche et de formation. Elle a noté avec satisfaction que la coopération s'intensifiait entre le secrétariat et l'OMCI quant à la formation et à la gestion maritimes, aux moyens de faciliter le trafic, à la sécurité du transport et à la législation maritime.

Route d'Asie

514. La Commission a pris note des progrès faits par les pays intéressés dans la réalisation du projet de la Route d'Asie. Douze pays avaient signé le Plan d'opération et on espérait que les autres pays d'Asie s'y associeraient à leur tour. Un comité consultatif composé de personnalités de renom international, spécialistes de l'économie et de la construction routières, avait été constitué pour donner des avis techniques au Comité de coordination pour la Route d'Asie et à la Direction technique.

515. La Commission a estimé qu'il conviendrait de tenir compte des recommandations du Comité de coordination tendant à organiser les réunions des experts de la Route d'Asie avant celles du Comité de coordination et de nommer au Conseil consultatif un expert supplémentaire appartenant à un des pays de la Route d'Asie.

516. La Commission a noté qu'on s'efforçait d'achever, avant la fin de la Décennie des Nations Unies pour le développement, un axe est-ouest ininterrompu, qui relierait entre eux tous les pays de la Route d'Asie. Un plan quinquennal avait été approuvé à cette fin par le Comité de coordination pour la Route d'Asie à sa dernière session.

517. La Commission a invité les pays coopérants et les organismes donneurs d'aide à fournir l'assistance nécessaire à l'achèvement rapide des travaux prioritaires de la Route d'Asie. Elle a appuyé énergiquement les projets prioritaires suivants recommandés par le Comité de coordination: approbation par le PNUD d'une étude de quelque 1 000 km de routes secondaires au Népal; réorganisation des parcs de matériel et des ateliers en Afghanistan; étude de six grands ponts au Pakistan; assistance en vue de la fourniture du matériel lourd de construction routière pour l'aménagement des tronçons Imphal-Silchar en Inde, Quetta-Mirjaveh au Pakistan et Kerman-Mirjaveh en Iran; assistance technique en vue de l'exécution de l'enquête sur le tracé définitif d'une route de coût peu élevé entre Bamyan et Obe en Afghanistan; construction d'un pont sur le Mékong (A-12) et du pont de My Thuan (A-3); enquêtes de préinvestissement concernant Ben Luc, Tan An et Can Tho (A-3); assistance financière en vue de la construction de la rocade A-2 à Singapour, etc.

518. La Commission a noté avec satisfaction que les pays de la Route d'Asie avaient fait de louables progrès pour améliorer les grands axes et les embranchements; toutefois, il convenait d'agir promptement pour relier les points qui ne l'étaient pas encore et construire de grands ponts, notamment au Pakistan et à My Thuan (Viet-Nam) où des études exhaustives avaient été déjà faites.

519. La Commission s'est félicitée de l'oeuvre accomplie par la DTRA et a remercié les pays coopérants du concours qu'ils avaient fourni.

520. Les travaux de construction de la majeure partie de l'axe A-2 au Népal avait été entrepris avec l'aide des Etats-Unis, de l'Inde, du Royaume-Uni, et de l'URSS. La Commission a demandé à la Banque asiatique de développement de fournir une assistance pour l'enquête sur le tracé définitif du reste de cette route et aux pays coopérants d'aider à sa construction.

521. La Commission a remercié tous les pays et l'Organisation du Plan de Colombo qui avaient aidé la DTRA à organiser en commun plusieurs stages et cycles d'études utiles, notamment des cours de formation technique.

522. Notant les bons résultats du premier stage, la Commission a prié la DTRA de rendre périodique, avec la collaboration de l'Institut de développe-

ment économique et de planification, le stage de formation d'ingénieurs spécialistes de la planification des transports routiers. Elle a estimé que les stages seraient plus utiles si leur durée était allongée de deux semaines au moins.

523. La Commission a noté que les pays intéressés avaient reçu du matériel d'essai, de contrôle et de recherche et qu'ils bénéficiaient d'une assistance technique pour réorganiser certains instituts de recherche.

524. La Commission a reconnu que la route A-25 du réseau de la Route d'Asie à Sumatra était une voie prioritaire et qu'après réfection et modernisation elle constituerait le prolongement de l'axe A-2 à Java, auquel elle serait reliée par un service de bac entre Penang (Malaisie) et Belawan (Sumatra), et serait rebaptisée A-2.

525. La Commission a souligné la nécessité pressante de terminer d'urgence au Népal l'embranchement de Lumbini pour faciliter les pèlerinages au lieu de naissance de Bouddha. Elle a invité instamment les autorités compétentes à accélérer en conséquence leurs programmes de construction.

526. Notant que la République du Viet-Nam offrait des moyens portuaires au Laos, la Commission a recommandé qu'une liaison routière soit établie entre ce pays et les ports vietnamiens.

527. Plusieurs tronçons de la Route d'Asie étant achevés, la Commission a demandé une assistance pour développer la circulation internationale grâce à la mise en place de services et d'installations auxiliaires et à l'assouplissement des formalités de passage des frontières. Elle a approuvé le programme d'enquêtes pilotes techniques et économiques sur l'aménagement et les perspectives de la Route d'Asie et de ses embranchements en Afghanistan et en Iran, grâce auquel on pourrait établir des prévisions à court et à long terme sur l'augmentation du trafic routier national et international, et elle a exprimé l'espoir que les pays coopérants offriraient des experts à titre gracieux pour ces enquêtes.

528. Brunéi ayant manifesté de nouveau l'intention de s'associer au projet de la Route d'Asie, la Commission a demandé que les formalités nécessaires soient accomplies rapidement.

529. La Commission a félicité les organisateurs du premier Rallye automobile de la Route d'Asie (Vientiane - Singapour) du très grand succès de l'épreuve qui avait montré de façon convaincante que ce tronçon de la Route était désormais ouvert au trafic commercial et touristique.

530. La Commission a remercié tous ceux qui avaient fait don de trophées et qui avaient accordé leur concours financier ou technique, et elle a exprimé l'espoir qu'un rallye plus long passant par l'Afghanistan pourrait être organisé, dans le sens est-ouest, pendant sa prochaine session, en 1970. D'autre part, on a exprimé l'espoir que des services réguliers d'autocars et camions seraient entrepris sans tarder entre Vientiane et Singapour; la Commission a remercié le Gouvernement japonais qui allait participer à une étude à ce sujet.

Equipement hydraulique

531. La Commission a passé en revue les activités du secrétariat relatives à la mise en valeur des ressources hydrauliques et exposées dans son rapport (E/CN.11/855), et examiné le rapport de la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique (E/CN.11/843). Elle a pris note aussi avec intérêt du rapport du Comité des typhons sur sa première session (E/CN.11/L.231).

532. Reconnaisant les besoins urgents des pays de la région en ce qui concernait la mise en valeur de leurs ressources hydrauliques, la Commission a rappelé qu'elle avait déjà orienté l'action du secrétariat à cet égard suivant trois lignes d'activités principales: entreprendre des études permettant de prendre des décisions de principe rationnelles; adopter une conception pragmatique et dynamique pour la solution des problèmes que posait l'exploitation des ressources hydrauliques; enfin, autant que possible, concevoir cette exploitation sous l'angle régional. La Commission a félicité le secrétariat de la compétence et de l'efficacité dont il avait fait preuve pour mettre en oeuvre les projets inspirés par cette triple orientation et a approuvé la conception intégrée et interdisciplinaire de la mise en valeur des ressources hydrauliques où elle voyait un élément important du progrès économique et social de la région. On a considéré que, dans cette conception, le secrétariat devait jouer, avec le concours des autres organismes, un rôle essentiel dans l'équipement hydraulique de la région, ce qui permettrait d'éviter des chevauchements entre ses activités et celles des autres organismes qui s'intéressaient aussi à la question.

533. En examinant les activités du secrétariat, la Commission s'est déclarée satisfaite de ce que celui-ci ait fait du Groupe d'experts de la planification relative aux ressources hydrauliques un organe interdisciplinaire, grâce à quoi les problèmes de planification de l'équipement hydraulique étaient traités d'une manière intégrée. Elle a jugé très utile l'assistance fournie par le conseiller régional et par le Groupe CEAO de consultants sur les ressources hydrauliques. Notant que plusieurs délégations s'étaient associées à l'appel lancé par le secrétariat aux pays avancés pour élargir la portée des services consultatifs fournis par le Groupe, elle a invité instamment le BCT et les pays avancés à appuyer sans réserve le secrétariat à cette fin.

534. L'Asie étant essentiellement une région agricole, la Commission a été d'avis qu'il fallait s'intéresser bien plus qu'on ne l'avait fait à la maîtrise des eaux dans les vastes plaines fertiles des deltas en vue d'assurer la protection contre les inondations, d'améliorer le drainage, de maintenir la salinité à un niveau acceptable, de permettre l'irrigation et de garantir l'approvisionnement en eau potable, le tout pour améliorer les conditions de vie des agriculteurs. Elle a noté également que le Japon devait accueillir à Tokyo, en octobre-novembre 1969, le deuxième colloque sur la mise en valeur des régions deltaïques et a accueilli avec satisfaction la décision de ce pays et celle des Pays-Bas d'envoyer des experts à cette réunion.

535. Reconnaisant que l'aménagement des bassins fluviaux internationaux était un domaine dans lequel la conception régionale du développement pouvait être appliquée efficacement avec un grand profit, la Commission a noté avec satisfaction que le secrétariat avait continué de jouer son rôle de service de planification du Comité du Mékong en vue de l'établissement du plan général d'aménagement du bassin, dont l'exécution devait prendre fin en 1969.

536. La Commission a noté avec intérêt les résultats du Cycle d'études itinérant organisé par le Groupe consultatif des ouvrages hydrauliques, qui avait permis de former plus de 700 fonctionnaires dans treize pays en un an. Vu l'avantage, quant à la portée et au coût, de ce genre de stage sur les cycles d'études classiques, la Commission a prié le secrétariat de continuer à organiser des cycles d'études analogues en vue de diffuser les techniques nouvelles intéressant l'équipement hydraulique.

537. La Commission a félicité le secrétariat de la CEAE0 et l'OMM d'avoir si bien coopéré en vue de la création du Comité intergouvernemental des typhons et l'a remercié d'avoir mis le personnel nécessaire à la disposition du Groupe mixte CEAE0/OMM des typhons, qui devait aider le Comité à exécuter son programme de travail. Elle a noté avec satisfaction que quelques pays avancés fournissaient leur appui et leur coopération au Comité des typhons et a exprimé l'espoir que d'autres feraient de même. On a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la deuxième session du Comité la question du siège du Centre régional des typhons. La Commission a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement philippin d'accueillir le Comité pour sa deuxième session.

538. Consciente de la demande de plus en plus grande d'eau à diverses fins dans la région, qui rendait nécessaire l'utilisation maximale de toutes les eaux de surface et souterraines disponibles, la Commission a estimé que, comme dans le passé, le secrétariat devrait concentrer son attention sur les problèmes hydrologiques présentant un intérêt pour tous les pays de la région, comme les inondations et la sécheresse. A son avis, le stage régional d'initiation à l'exploitation des eaux souterraines organisé par le Gouvernement japonais était très utile pour les pays de la CEAE0.

539. La Commission a pris note avec intérêt du rapport de la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique, qui avait mis en lumière les principaux problèmes communs rencontrés par les pays de la région. Elle a estimé que les trois questions examinées par la Conférence avaient été bien choisies, et soulevées à un moment opportun vu les difficultés auxquelles la région devait faire face. La Commission a recommandé que la neuvième Conférence régionale de l'équipement hydraulique, en 1970, examine les trois thèmes suivants: équipement hydraulique nécessaire pour répondre aux besoins alimentaires de la région pendant les vingt années à venir, buts à atteindre après l'achèvement des projets; bonne gestion des projets hydrauliques et utilisation rationnelle de l'eau, équipement hydraulique nécessaire à long terme,

eu égard à la stratégie mondiale définie pour la deuxième Décennie du développement. On a estimé que la CEAE0 devrait coopérer avec la FAO pour préparer l'examen du premier thème.

540. Examinant le programme de travail et l'ordre de priorité, la Commission a estimé que le secrétariat devrait continuer de faire porter son attention sur quatre grands projets: planification et équipement dans le domaine des ressources hydrauliques, aménagement des cours d'eau internationaux, méthodes de lutte contre les inondations et hydrologie. La Commission a approuvé le programme de travail et l'ordre de priorité adoptés par la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique pour 1969/70.

Mise en valeur du bassin inférieur du Mékong

541. La Commission a examiné le Rapport annuel du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong (E/CN.11/845) et entendu les déclarations du Président et des membres du Comité, du Secrétaire exécutif de la CEAE0 et de l'Agent exécutif du Comité.

542. La Commission a félicité le Comité, les divers pays, les Nations Unies ainsi que les autres organismes coopérants des travaux effectués pendant l'année écoulée, des progrès notables réalisés en vue de l'exécution des projets du Prek Thnot et de la Nam Ngum, et, dans le cadre de ce dernier, de l'inauguration par Leurs Majestés les Rois du Laos et de Thaïlande du raccord international de transport de force reliant les réseaux électriques du Laos et de la Thaïlande; elle s'est félicitée également de l'état d'avancement des travaux relatifs aux rapports de préréalisation concernant les aménagements de Pa Mong et de Sambor et le pont Vientiane/Nongkhai.

543. La Commission a noté avec satisfaction qu'à la suite des débats approfondis et des négociations qui avaient eu lieu à sa précédente session, un accord administratif sur le financement de la première phase du projet de Prek Thnot avait pu être signé entre le Cambodge et l'Australie, le Canada, le Danemark, la France, l'Inde, l'Italie, le Japon, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni, et que le PNUD avait en outre commencé à dresser les plans d'exécution et le cahier des charges relatifs à la première phase du projet d'irrigation. La Commission a exprimé l'espoir que la construction des ouvrages du projet pourrait commencer, comme prévu, en novembre 1969.

544. La Commission a noté que le Comité du Mékong accordait la plus haute priorité à la mise en oeuvre du projet de construction d'un pont international à My Thuan (Viet-Nam), dont la République du Viet-Nam avait promis de prendre en charge 50 % au maximum du coût, et que le Cambodge, le Laos et la Thaïlande avaient décidé officiellement d'aider le Viet-Nam à financer la construction de cet ouvrage. Plusieurs délégations ont souligné l'importance du projet, tant pour l'économie du Viet-Nam que pour les usagers inter-

nationaux du fleuve, et le Secrétaire exécutif de la CEAEO et le président du Comité ont exprimé le vif espoir que de nombreux pays ajouteraient à celle du Comité leurs promesses d'aide en vue de la construction rapide de ce pont.

545. La Commission a pris note en outre de la déclaration du représentant de la République du Viet-Nam qui a affirmé que son pays attachait une grande importance à l'exécution de son projet relatif au delta du Mékong.

546. Reconnaissant que les plans du Comité concernant les aménagements du cours principal ainsi que les autres projets de caractère international nécessiteraient une étude minutieuse de leurs aspects juridiques, administratifs et opérationnels, la Commission a loué le Comité de son intention d'envisager ces deux points lors de deux cycles d'études qui auraient lieu en 1969.

547. La Commission a félicité le Comité à l'occasion de la nomination des trois nouveaux membres de son Bureau consultatif et de l'affectation au secrétariat d'un Agent exécutif associé. Elle a exprimé le vœu que le Comité du Mékong continuerait à renforcer les effectifs de son secrétariat et à étendre ses activités dans les domaines de l'économie, de l'agriculture et de la planification sociale. Elle a constaté avec satisfaction les progrès réalisés par le Comité en ce qui concernait la préparation de l'amplification de son plan initial du bassin de 1957 qui figurait dans le document intitulé: "Mise en valeur des ressources hydrauliques du Bassin inférieur du Mékong" (Collection: Maîtrise des eaux, No 12); elle a manifesté également son appréciation touchant les propositions du Comité visant à créer des réseaux-pionniers de mise en valeur par irrigation dans les zones d'aménagement d'affluents et son intention d'examiner les travaux effectués par les fermes d'expérimentation et de démonstration de cultures irriguées.

548. La Commission a constaté avec grande satisfaction que la République arabe unie faisait partie de la communauté internationale participant aux activités du Comité et que ce pays devenait ainsi le 26^{ème} pays extérieur au bassin coopérant à ces travaux; elle a exprimé également sa satisfaction de voir le FISE devenir le 16^{ème} organisme des Nations Unies qui apportait son concours aux travaux du Comité et le Conseil international des femmes offrir également sa collaboration à l'entreprise du Mékong.

549. A sa trente-neuvième session (extraordinaire), qui s'était tenue à Singapour conjointement avec la vingt-cinquième session de la Commission, le Comité du Mékong avait signé des Plans d'opération avec le PNUD, (deuxième phase du projet d'appui organique du Comité), avec la Fondation Ford (nomination d'un consultant et fourniture de services en vue de la promotion des personnels riverains du Comité), avec la Belgique (services d'un expert de l'hydrographie) et avec la FAO (assistance à l'établissement du plan général d'aménagement du Bassin).

550. A la session en cours, les pays et organismes des Nations Unies et les autres organisations participant aux travaux du Comité l'avaient assuré de leur soutien constant. De nouvelles offres avaient été faites par la Belgique (services hydrographiques), la Chine (engrais), la France (prêt pour le Prek Thnot et aide technique), l'Inde (services techniques, matériel et matériaux), l'Indonésie (fonds d'imprévu), l'Iran (produits pétroliers), Israël (fonds d'imprévu, centres d'approvisionnements agricoles et stages de formation), le Japon (jeeps), les Philippines (cartographie), la République arabe unie (voyage d'étude), les Etats-Unis (installations nécessaires aux ports et à la manutention des marchandises), la FAO (services d'un expert de la planification), le FISE (services d'un expert du développement social), l'ONUDI (services d'un expert de l'industrie), l'UIT (formation en matière de télécommunications), l'UNESCO (projet d'alphabétisation fonctionnelle axée sur la formation professionnelle), la Fondation Ford (promotion des personnels riverains) et le Conseil international des femmes (aide au développement social). En outre, la République fédérale d'Allemagne avait fait savoir qu'elle s'intéressait à l'extension du réseau électrique de Phnom-Penh et la République de Corée à tout projet pour l'exécution duquel elle pourrait apporter son concours au Comité. La Commission s'est déclarée très satisfaite non seulement de ces offres mais aussi de ces diverses manifestations d'intérêt et a pris note de leur acceptation par le Comité.

Statistiques

551. La Commission a passé en revue les activités du secrétariat exposées dans le document E/CN.11/856, et examiné la proposition relative à la création d'un centre régional de calcul (E/CN.11/866), ainsi que les conclusions du Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil (E/CN.11/L.218), du quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale sur la comptabilité du secteur public (E/CN.11/L.221), du Groupe d'experts sur la production et l'utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse (E/CN.11/L.219) et des Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse (E/CN.11/L.230).

552. La Commission s'est félicitée des progrès réalisés par le secrétariat qui s'était efforcé d'améliorer la qualité et le caractère d'actualité des statistiques des pays de la région. Au cours de l'année écoulée, ces pays avaient accordé une très grande attention aux statistiques et perfectionné leurs systèmes et leurs méthodes dans ce domaine. La Commission a prié instamment les pays membres de fournir des ressources suffisantes aux fins du développement des statistiques, et le secrétariat de poursuivre les travaux concernant l'élaboration de programmes statistiques pendant la deuxième Décennie du développement.

553. La Commission a porté un jugement favorable sur les travaux relatifs à l'établissement de l'*Annuaire statistique pour l'Asie et l'Extrême-Orient*, et exprimé l'espoir que cet Annuaire fournirait aux pays les renseignements dont ils avaient besoin dans tous les domaines et faciliterait le

développement des statistiques dans la région. La publication périodique des sondages et celle du *Guide to Basic Statistics* lui ont paru également utiles et elle a estimé qu'il y avait lieu de les poursuivre.

554. La Commission a appris avec satisfaction que le PNUD avait approuvé la demande d'assistance financière relative à la création de l'Institut asiatique de statistique à Tokyo. Elle a exprimé l'espoir que l'Institut serait créé prochainement et que les premiers cours commenceraient sans tarder. Soulignant l'importance de cet établissement pour la région, elle a prié instamment les pays de lui accorder leur soutien.

555. La Commission a accueilli avec satisfaction les offres de l'Inde, des Pays-Bas et de l'Union soviétique de fournir des experts et des bourses pour l'Institut asiatique de statistique.

556. Conformément à la recommandation que la Commission lui avait faite, à sa vingt-quatrième session, de poursuivre les études en attendant que soit prise une décision au sujet de la création d'un centre régional de calcul, le secrétariat avait continué d'étudier la situation en ce qui concernait le traitement des données dans les pays de la région afin de dégager des conclusions quant à la nécessité de créer un établissement de ce genre. La Commission a noté qu'il y avait toujours un écart entre les besoins de renseignements et la capacité de les fournir et que les disparités dans la répartition des moyens de traitement électronique que le Groupe d'experts chargé d'examiner la possibilité d'établir un centre régional de calcul avait signalées en décembre 1967 n'avaient pas disparu.

557. D'une manière générale, les pays de la région qui n'étaient pas encore équipés d'ordinateurs pour traiter les données avaient établi leurs plans de dépouillement des données des prochains recensements de la population, de l'habitation et de l'agriculture avec l'espoir que des moyens extérieurs, par exemple un centre régional, leur seraient offerts pour traiter ces données. La Commission a noté que ces pays feraient le dépouillement eux-mêmes comme prévu. Sans l'aide d'ordinateurs, cependant, ils rencontreraient les mêmes difficultés qu'en 1960: écoulement d'un délai de cinq à huit ans avant la publication des tableaux définitifs, ce qui diminuerait beaucoup l'intérêt des renseignements nécessaires pour la planification économique et sociale, tabulation très abrégée et donc souvent de peu de valeur pour l'établissement des plans de développement.

558. Etant donné l'expérience acquise à l'occasion des recensements de 1960 et les omissions ou les déficiences graves constatées dans les plans de traitement des données des recensements de la population, de l'habitation et de l'agriculture que la plupart des pays de la région devaient faire en 1970-1972, la Commission a exprimé ses préoccupations quant à l'insuffisance critique de matériel de traitement. Notant que les pays qui n'avaient pas ces moyens et qui n'étaient pas en mesure de mettre en place un matériel coûteux souhaitaient vivement disposer d'un centre où ils pourraient faire traiter leurs données pour un coût

symbolique, elle a adopté la résolution 98 (XXV) relative à la création d'un centre régional de calcul, par laquelle elle a prié le Secrétaire exécutif de constituer, si la Conférence des statisticiens d'Asie approuvait les recommandations du Groupe d'experts, réuni en décembre 1967, un comité d'experts qui serait chargé d'évaluer les incidences financières ainsi que les problèmes d'organisation et autres facteurs découlant de la création d'un centre régional de calcul. La délégation du Pakistan a réservé sa position au sujet de cette résolution.

559. A sa vingt-quatrième session, la Commission avait suggéré que le secrétariat étudie la possibilité d'utiliser pour le compte de la région le Centre de calcul du Département indien de statistique à New Delhi ou d'aider les pays à y faire traiter leurs données de recensement. Par la suite, elle avait été informée, comme il était expliqué dans le document E/CN.11/866, qu'en raison de certaines difficultés techniques et institutionnelles il n'était pas possible d'accepter l'offre relative au traitement des données de recensement des pays membres. Toutefois, on pouvait utiliser les installations du Centre de New Delhi pour organiser des cours complets, théoriques et pratiques, d'initiation à l'emploi des différents types d'ordinateurs.

560. La Commission a félicité le secrétariat qui, avec le concours du FISE, s'employait à mettre au point des méthodes d'établissement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse. Elle a estimé que ces statistiques devraient avoir une portée plus étendue afin qu'on puisse les utiliser aux fins d'élaboration de plans et de programmes. La Commission a exprimé l'espoir que cet effort commun porterait ses fruits. Elle a approuvé vivement les plans du secrétariat relatifs à l'organisation d'un cycle d'études sur les statistiques sociales.

561. La Commission a constaté avec satisfaction que les pays continuaient de faire des progrès dans l'établissement et la mise à jour de leur comptabilité nationale. Elle a souligné l'importance du Système de comptabilité nationale révisé, qui offrait des directives à cet égard, et a invité instamment les pays à conjuguer leurs efforts pour améliorer leurs données statistiques de base.

562. Le Groupe de travail de la comptabilité nationale s'était inquiété de ce que le secrétariat n'ait pas donné suite à la recommandation qu'il avait faite, et que la huitième Conférence des statisticiens d'Asie avait approuvée, au sujet de la désignation d'un conseiller régional à plein temps pour la comptabilité nationale. Comme les pays de la région auraient besoin de conseils pour mettre en pratique le système révisé de comptabilité nationale adopté par la Commission de statistique de l'ONU, la Commission a demandé instamment qu'il soit donné suite sans tarder à la recommandation en question.

563. La Commission a approuvé le programme de travail pour 1969/70 et le plan à long terme pour 1969-1974 dans le domaine des statistiques (document E/CN.11/L.227/Part I, II et III).

564. La Commission a été informée que la Division de statistique manquait de personnel et ne pouvait par conséquent entreprendre de nouvelles activités; de ce fait, plusieurs projets importants recommandés par la Conférence des statisticiens d'Asie et ses organes subsidiaires étaient restés lettre morte. La Commission a donc demandé instamment que l'on envisage la possibilité de renforcer les effectifs de la Division de statistique pour lui permettre de bien exécuter les tâches qui lui incombaient. Elle a apprécié l'aide du FISE qui fournissait du personnel d'appoint pour certains travaux relatifs aux statistiques de l'enfance et de la jeunesse.

565. La Commission s'est félicitée de ce que l'ONU et les institutions spécialisées continuaient d'aider les pays de la région en fournissant les services de conseillers régionaux pour les statistiques. Elle a recommandé de poursuivre et, le cas échéant, de renforcer ces services qui, semblait-il, seraient encore requis pendant la première moitié de la deuxième Décennie du développement.

Développement social

566. La Commission a examiné les documents dont elle était saisie par le secrétariat: Activités de la CEAE0 dans le domaine du développement social, 1968-1969 (E/CN.11/847), Développement social et planification sociale dans la région de la CEAE0: Organisation et financement (E/CN.11/L.228); Rapport du Voyage d'étude et stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en ce qui concerne la réforme agraire et le peuplement agricole (E/CN.11/L.226), et Rapport du Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0 (E/CN.11/L.225). Elle a examiné également, pour ce qui concernait la Division, le programme de travail et ordre de priorité pour 1969/70 (E/CN.11/L.227/Part I et Corr.1), l'état récapitulatif et incidences financières du programme de travail 1969/70 (E/CN.11/L.227/Part II et Corr.1) et la planification à long terme (1969-1974) (E/CN.11/L.227/Part III).

567. La Commission a affirmé de nouveau sa conviction qu'il était important et nécessaire d'intégrer la planification du développement social dans la planification nationale d'ensemble, et elle a noté que les gouvernements des pays de la région se rendaient mieux compte qu'on ne saurait considérer désormais le progrès social, comme une incidence de la croissance économique, mais plutôt comme un facteur qui, dans une grande mesure, la conditionnait. Un développement économique ou industriel rapide, s'il ne s'accompagnait pas d'un progrès social parallèle, tendait à créer des besoins et des problèmes sociaux nouveaux et souvent inattendus. De plus, en l'absence de développement social, bien des politiques de développement économique risquaient d'échouer, et cela était de nature à provoquer des sentiments d'impuissance et de frustration. La détérioration des conditions sociales pouvait être évitée ou minimisée si l'on entreprenait à temps des recherches dans le domaine social et si l'on intégrait dans un même ensemble

les aspects sociaux et les aspects économiques du développement.

568. L'étude du secrétariat sur l'organisation et le financement du développement social et de la planification sociale dans la région de la CEAE0 était un premier effort très utile dans cette direction car elle contenait une analyse des mécanismes par lesquels les gouvernements intégraient leurs plans et des modalités de financement des services sociaux. La Commission a approuvé les conclusions de l'étude et recommandé aux gouvernements de lui donner toute leur attention afin de perfectionner leurs appareils et procédures de planification nationale, d'améliorer la qualité et d'accroître l'efficacité de leurs programmes sociaux, de mettre au point des politiques fiscales et sociales plus efficaces et visant à provoquer les changements institutionnels nécessaires, et d'intégrer ces politiques dans leurs politiques et programmes de développement économique.

569. La Commission a félicité le secrétariat de l'ampleur et de la qualité des travaux qu'il avait exécutés, malgré l'insuffisance de son personnel, et a remercié les conseillers régionaux de l'assistance qu'ils avaient prêtée aux pays membres dans la planification du développement social et la formation dans les domaines du service social et du développement communautaire. Elle a apprécié l'intérêt des recommandations figurant dans le rapport du Cycle d'études et stage de formation sur le rôle du développement communautaire dans le développement national, notamment en ce qui concerne la réforme agraire et le peuplement agricole, et dans le rapport du Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE0. Elle a estimé cependant que le secrétariat devrait se préoccuper de l'utilisation possible des instituts et moyens existants avant de créer des établissements nouveaux pour la formation ou l'échange de renseignements, de manière à éviter les doubles emplois.

570. La Commission a reconnu que les activités présentes et le programme de travail du secrétariat répondaient à la tendance internationale en matière de développement social qui s'était manifestée lors de la Conférence internationale des ministres responsables de la protection sociale, dans les opinions des rapporteurs sociaux désignés par le Secrétaire général des Nations Unies pour entreprendre l'examen des activités de coopération technique se rapportant au développement social, dans le projet de Déclaration des Nations Unies sur le développement social et dans la résolution 2436 (XXIII) de l'Assemblée générale relative à la situation sociale dans le monde.

571. On s'est accordé à reconnaître que la participation de la population à l'élaboration et à l'exécution des programmes nationaux de développement était indispensable à une croissance et à un développement réels; la valorisation des ressources humaines, grâce notamment à la mise en oeuvre de programmes spéciaux pour les femmes, les enfants et, surtout, les jeunes, n'était pas moins essentielle. La participation pouvait être assurée par des méthodes individuelles, collectives et communau-

taires de développement, l'organisation de la collectivité, la désignation de dirigeants locaux et la création d'institutions locales. Quand on avait affaire à de très nombreux villages ou hameaux isolés comme c'était le cas dans la région, ces méthodes étaient très efficaces pour provoquer les changements voulus. On a attiré l'attention sur la nécessité pressante d'initier de hauts fonctionnaires et des spécialistes à la recherche et à la planification en matière de développement social, à l'action sociale, à la protection sociale et aux services sociaux, enfin au développement régional et au développement communautaire. Il était très important qu'il y ait, dans chaque pays, des instituts pluridisciplinaires de recherche et de formation orientés vers l'action où les gouvernements pourraient mettre systématiquement à l'épreuve de nouvelles méthodes et techniques adaptées à leurs objectifs et besoins prioritaires. Il conviendrait d'encourager et d'aider les gouvernements à les créer. Entre-temps, on pourrait envisager l'établissement prochain d'un institut régional supérieur de formation et de recherche.

572. Pendant l'année considérée, l'activité dans le domaine social paraissait s'être développée d'une manière satisfaisante dans les pays de la région et les gouvernements avaient pris vivement conscience des problèmes posés. D'une manière générale, on abandonnait peu à peu les mesures correctives, intéressant les sections défavorisées de la population, pour des mesures de prévention, de promotion et de développement en matière de protection sociale. La Commission a fait plusieurs suggestions au secrétariat quant à ses programmes de travail y compris une étude plus approfondie de la répartition du revenu national à entreprendre avant toute planification sociale et économique, une étude régionale exhaustive sur la protection de l'enfance et de la jeunesse, et un système de planification, d'élaboration, d'application et d'évaluation de normes minimales relatives à la formation dans le domaine de l'action sociale, etc. La Commission s'est félicitée de ce que les institutions spécialisées et les organisations non gouvernementales manifestent le désir de coopérer avec les autres organismes des Nations Unies et de conjuguer leurs ressources avec les leurs, chaque fois que ce serait possible, pour promouvoir le développement social dans la région.

573. La Commission a approuvé à l'unanimité la proposition du secrétariat tendant à créer un groupe de travail du développement social dans la région de la CEAE0. A son avis, ce groupe de travail devrait formuler des directives pour une politique globale intégrée ainsi qu'un programme de travail dans le domaine social qui seraient soumis à la Commission pour examen et approbation, et qui tiendraient compte des principes généraux exposés dans le document E/CN.11/847 (annexe I) du secrétariat et précisés dans le projet de Déclaration des Nations Unies sur le développement social quand celui-ci aurait été adopté par l'Assemblée générale.

574. La Commission a approuvé à l'unanimité le programme de travail proposé par le secrétariat dans le domaine du développement social et, conformément à ses recommandations antérieures, a adopté la résolution 99 (XXV) relative au développement social.

Population

575. La Commission a passé en revue les activités du secrétariat, exposées dans le document E/CN.11/860, et le rapport du Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale (résumé dans le document E/CN.11/L.232).

576. La Commission a noté avec satisfaction les mesures prises actuellement pour exécuter le programme régional élargi de la CEAE0 dans le domaine de la population, dont les éléments essentiels avaient été approuvés aux vingt-troisième et vingt-quatrième sessions. Elle s'est félicitée de la décision du Secrétaire exécutif de créer au secrétariat, au début de 1969, une Division de la population chargée de mettre en oeuvre le programme, compte tenu particulièrement des besoins prioritaires des pays de la région. La Commission a reconnu aussi l'importance de l'action menée par la CEAE0 qui s'était traduite par l'organisation de groupes et réunions de travail et par la fourniture de services consultatifs régionaux et de renseignements.

577. Comme de nombreux pays de la région ressentent les incidences de la forte pression démographique qui s'exerce sur leurs ressources limitées, on a souligné l'intérêt du programme non seulement pour l'exécution des études et enquêtes démographiques, mais aussi pour l'élaboration de directives touchant des programmes d'action. On a estimé que l'attention qu'on accordait actuellement aux aspects administration, information et évaluation des programmes de planification familiale avait un grand intérêt pour les gouvernements. On a jugé qu'il était bon de mettre ainsi l'accent au plan régional sur des projets pragmatiques et sur les problèmes concrets relatifs à la situation démographique de chaque pays.

578. On a estimé également que la CEAE0 devait en priorité coopérer avec l'ONU, les organismes des Nations Unies et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales à l'exécution des projets et à l'assistance aux gouvernements. Une coordination des efforts était nécessaire pour éviter le gaspillage d'efforts et de moyens, notamment en ce qui concernait les recherches et les programmes opérationnels entrepris dans la région. En même temps, la Commission a entendu avec satisfaction les déclarations des représentants des institutions spécialisées intéressées qui ont délimité les secteurs d'intérêt commun et préconisé la mise en oeuvre de projets nécessitant une participation commune du secrétariat et des institutions. Elle s'est félicitée des mesures prises pour assurer la coopération entre la Division de la population et la Division de statistique, car ce genre d'action multidisciplinaire ne pouvait que faciliter l'exécution des recherches et études démographiques.

579. Examinant les moyens de formation de la région, la Commission a émis le voeu que soit renforcé le Centre de formation et de recherche démographiques de Chembur (Inde) qui, depuis 1957, formait des stagiaires régionaux. Elle s'est rendu compte de la nécessité d'accroître encore

les moyens existants et a pris note de la proposition renouvelée du Gouvernement pakistanais tendant à établir un Centre régional de la population dans son futur centre démographique national, à Dacca. On a rappelé que les moyens régionaux existants permettaient d'élargir la portée de la formation, comme en témoignaient les stages organisés en Chine (Taiwan) au Centre international de formation dans le domaine de la planification familiale, et à Singapour avec le concours du Gouvernement et du responsable régional de la Fédération internationale pour le contrôle des naissances. C'est pourquoi, notamment, la Commission a approuvé l'exécution d'une étude exhaustive des besoins de formation des gouvernements dans tous les secteurs de la démographie, et des moyens disponibles pour les satisfaire.

580. La Commission a approuvé le rapport du Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale. Reconnaisant les difficultés théoriques et méthodologiques rencontrées par les gouvernements dans la mise au point de systèmes d'évaluation des programmes de planification familiale, elle a noté que la fourniture de services d'experts aux gouvernements était absolument nécessaire pour assurer une planification et une mise en oeuvre intelligentes des programmes. Il importait que les gouvernements étudient attentivement les recommandations du Groupe; pour ce qui était de celles qui concernaient expressément la région de la CEAO, leur mise en oeuvre était justifiée, et elles répondaient aux objectifs visés par le programme élargi dans le domaine de la population.

581. La Commission a félicité les gouvernements dont les versements au compte spécial du Secrétaire général pour les activités démographiques avaient permis de recruter le personnel supplémentaire et d'obtenir les ressources correspondantes nécessaires pour exécuter le programme régional en question. On a exprimé l'espoir que d'autres gouvernements apporteraient aussi leur concours financier, et quelques-uns ont fait savoir qu'ils examineraient attentivement les projets prioritaires du programme de la CEAO et des programmes nationaux qui pourraient nécessiter une assistance financière ou technique. Le Gouvernement français a offert généreusement son aide au secrétariat de la CEAO pour préparer la deuxième Conférence asiatique de la population, prévue pour 1973.

Agriculture

582. La Commission a pris note avec satisfaction des grands progrès de l'agriculture dans la région de la CEAO au cours des deux dernières années, notamment en ce qui concernait les céréales. Cette heureuse évolution était due à des conditions météorologiques généralement favorables; mais surtout on faisait appel de plus en plus souvent à la science et à la technique pour transformer l'agriculture traditionnelle et la moderniser, grâce en particulier à la mise au point de variétés de céréales à fort rendement et, parallèlement, à l'emploi plus intensif d'intrants (engrais chimiques, insecticides, pesticides et machines) et à la maîtrise des eaux.

583. Cependant, la Commission a reconnu que l'exploitation plus poussée des possibilités qu'offraient les techniques nouvelles et le développement rationnel de l'agriculture en général engendraient une multitude de problèmes bien connus: nécessité de recherches constantes pour mettre au point des variétés à fort rendement adaptées aux conditions locales, fourniture aux agriculteurs, au moment voulu, en quantités suffisantes et à des prix raisonnables, d'intrants divers, amélioration des circuits commerciaux et du stockage, crédit et vulgarisation agricoles, régime foncier, associations d'agriculteurs, politiques de stabilisation et de soutien des cours. De nombreuses délégations ont souligné, en particulier, qu'il importait d'exécuter efficacement les programmes de réforme agraire, de fournir à l'agriculture des encouragements matériels et d'améliorer les services de recherche et de vulgarisation, de façon que les cultivateurs puissent exploiter à fond les nouvelles possibilités qu'ils avaient d'accroître leur production et leur revenu.

584. L'accroissement de la production alimentaire rendu possible par la nouvelle stratégie fondée sur les progrès techniques imposait plus que jamais aux pays de diversifier les cultures pour se procurer des devises et améliorer les formes et les normes de la consommation alimentaire nationale. En outre, cette diversification devrait être intégrée à celle de l'ensemble de l'économie nationale, compte tenu de l'étroite corrélation qui existait entre le secteur agricole et le secteur industriel.

585. A ce propos, on a fait observer que la pénurie d'intrants indispensables, comme les engrais, risquait de freiner l'expansion de l'agriculture et que cette éventualité devait être prise en considération dans les programmes d'assistance internationale. La Commission a souligné aussi l'importance des industries productrices d'intrants agricoles, en particulier d'engrais chimiques, et a exprimé l'espoir que les plans nationaux de production d'engrais seraient coordonnés au niveau régional ou sous-régional.

586. La Commission a estimé que l'enquête sur l'agriculture en Asie entreprise en 1968 par la Banque asiatique de développement et le Cycle d'études régional sur l'agriculture organisé par la Banque également en avril 1969 présentaient une importance particulière pour la formulation des politiques agricoles des pays de la région de la CEAO. Elle a reçu l'assurance que le secrétariat tenait compte de ces travaux dans la mesure où ils intéressaient ses activités.

587. La Commission, considérant les intérêts des pays exportateurs de riz, a pris note de la proposition de la délégation philippine tendant à ce que soient prises immédiatement des dispositions visant à faciliter la conclusion d'un accord international sur les mesures propres à stabiliser le commerce du riz, notamment la constitution de stocks régulateurs régionaux, la mise en place d'un mécanisme officiel de stabilisation des prix accompagné de procédures convenues entre pays exportateurs et importateurs, l'inclusion du riz dans les programmes mondiaux d'aide alimentaire, l'harmonisation des plans nationaux de production rizicole et la con-

clusion d'accords de paiements régionaux. La Commission a été informée que le Groupe d'étude du riz de la FAO, qui s'était réuni à Manille en mars 1969, avait été saisi d'une proposition analogue et que le Directeur général de la FAO avait été prié d'y donner suite en réunissant, au besoin, un sous-groupe ou en convoquant prochainement le groupe lui-même, afin d'examiner les détails techniques des mesures proposées et la possibilité de les mettre en oeuvre. Quelques délégations ont réservé leur position au sujet de la proposition des Philippines.

588. En examinant les activités de la Division mixte CEAE/FAO de l'agriculture en 1968 et son programme de travail pour 1969/70, la Commission a insisté sur la nécessité d'étudier les questions suivantes: offre et demande d'intrants agricoles, en particulier les engrais; conséquences de l'emploi de variétés à fort rendement; possibilités offertes par la diversification agricole nationale et régionale; financement du développement agricole et problèmes que pose l'assistance internationale, et incidences internationales de l'autonomie atteinte par les pays en ce qui concernait la production de céréales. La Commission a noté que ces questions avaient déjà beaucoup retenu l'attention de la Division en 1968 et qu'il en serait de même en 1969/70. Les principaux travaux de la Division pouvaient se résumer ainsi:

a) L'enquête sur les besoins d'engrais de la sous-région de l'Asie du Sud entreprise en 1968, devait être révisée afin de tenir compte des incidences de l'emploi de variétés de céréales à fort rendement, ainsi que l'étude régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient qui faisait partie du Plan indicatif mondial agricole établi par la FAO.

b) Le rapport sur les plans de développement agricole des pays de la région était achevé. Une nouvelle étude des possibilités de coopération régionale, surtout en ce qui concernait le riz, était en cours. Ce rapport et cette étude serviraient de base aux débats du groupe d'experts des plans de développement agricole qui devait se réunir en octobre 1969. On a exprimé l'espoir que les résultats de l'étude régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient comprise dans le Plan indicatif mondial de la FAO, ainsi que ceux des autres travaux exécutés par la CEAE et d'autres organisations dans le même domaine seraient pris en considération à cette réunion.

c) Une monographie sur le financement du développement agricole au Japon était en voie de réalisation, et une autre sur la diversification des cultures en Thaïlande allait être entreprise en 1969.

589. La Commission a noté que le Cycle d'études régional FAO/CEAE/OIT sur la réforme agraire en Asie et en Extrême-Orient aurait lieu à Manille au milieu de 1969.

590. Ayant pris note avec satisfaction des activités susmentionnées et des autres travaux de la Division mixte en 1968, qui étaient exposés dans le document

E/CN.11/851, la Commission a approuvé le programme de travail pour 1969/70 présenté dans ce document et dans les trois parties du document E/CN.11/L.227.

Assistance technique: Activités du PNUD (Fonds spécial) et d'autres organismes dans la région de la CEAE

591. La Commission s'est déclarée satisfaite de la documentation que le secrétariat lui avait présentée et a exprimé le désir qu'on lui communique tous les ans des renseignements sur l'assistance bilatérale aux projets régionaux dans une annexe à l'état récapitulatif des activités d'assistance technique déléguées à la CEAE. Elle a entendu une déclaration de M. Victor Hoo, Sous-Secrétaire adjoint, Commissaire à l'assistance technique des Nations Unies.

592. La Commission a remercié l'ONU, les institutions spécialisées, le PNUD et d'autres organismes de l'aide qu'ils avaient fournie aux pays de la région et, a exprimé l'espoir que de nouveaux crédits seraient alloués pour l'exécution de divers projets mis au point avec le concours d'experts de la coopération technique. Il a été pris note de la nécessité d'accroître les ressources de la CEAE en raison de l'extension de son aire géographique.

593. La Commission a noté avec satisfaction les diverses activités d'assistance technique signalées dans le document E/CN.11/852. Il fallait continuer à mettre l'accent sur les activités de formation et encourager, par des mesures appropriées, l'utilisation des services des conseillers régionaux, qui s'étaient révélés utiles. Il a été pris note de l'intention de l'ONU de déléguer à la Commission une plus grande responsabilité opérationnelle, en particulier pour l'exécution de projets plurinationaux et d'intégration économique.

594. La Commission a recommandé l'adoption de programmes plus souples et plus pratiques d'assistance technique aux projets régionaux et l'utilisation intégrale des moyens et des programmes offerts par plusieurs pays de la région. Elle a approuvé l'emploi d'experts pendant de brèves périodes pour étudier certains problèmes et a demandé qu'on équipe mieux les instituts de formation et de recherche. Le développement ayant un caractère dynamique, il conviendrait aussi de consulter plus souvent les pays bénéficiaires afin de donner plus d'effet à l'assistance technique.

595. La Commission était saisie d'un document d'information sur l'assistance fournie par le PNUD et par les programmes bilatéraux aux projets régionaux et sous-régionaux (E/CN.11/L.229). Reconnaissant que, en ce qui concernait ces projets, la CEAE pouvait jouer un rôle éminent dans la coordination de l'assistance technique offerte par les organismes des Nations Unies et, comme on en a exprimé l'espoir, par les organisations bilatérales, elle a prié instamment le secrétariat de faire davantage pour coordonner ses programmes avec divers programmes bilatéraux.

596. A cet égard, une délégation a fait des réserves sur le contenu du paragraphe 7 du document E/CN.11/L.229.

597. La Commission unanime a insisté sur la nécessité d'encourager la formation dans la région et a approuvé les diverses mesures concrètes proposées dans le document E/CN.11/859. Cette nécessité étant bien reconnue, il y avait lieu d'étudier les moyens d'y répondre. On a proposé que des chiffres théoriques moins élevés soient utilisés quand il s'agissait d'établir le programme de bourses et que les programmes de formation extra-régionaux soient encouragés davantage. On a recommandé également d'affecter à la CEAEO un crédit global au titre des projets de formation plurinationaux.

598. La Commission a noté que malgré ses recommandations réitérées aucune suite n'avait été encore donnée à la proposition tendant à créer en Iran un centre régional du pétrole. Elle a prié le Secrétaire exécutif de poursuivre l'étude de cette importante question et de lui faire rapport à sa prochaine session.

Administration publique

599. Le rôle accru conféré par l'ONU à la Commission dans le domaine de l'administration publique du fait de la création du Groupe de l'administration publique a été noté avec satisfaction, les réformes administratives étant parmi les conditions d'une meilleure exécution des plans et d'un meilleur développement de chaque pays. Les documents présentés pour examen [rapport des Journées d'étude des systèmes nationaux de fonction publique (E/CN.11/L.222) et, à titre officieux, rapport de la Réunion préparatoire sur l'aide à la réforme administrative (PA/PMAR/WP.3)] contenaient des recommandations utiles. Le projet de programme de travail a été approuvé et la Commission a pris note des offres de quelques pays de collaborer pleinement, si on le leur demandait, à sa mise en oeuvre.

600. La proposition tendant à créer un centre régional d'administration du développement a été approuvée par la Commission, et le secrétariat a été invité à réunir un groupe d'experts spécialement chargé d'établir un plan d'action. Ce centre aurait pour tâche de s'occuper de recherche et de formation administratives supérieures et de mettre en évidence le fait que, pour ce qui était de l'administration, un grand nombre de projets multinationaux auxquels participaient les pays d'Asie tant dans le cadre de l'ONU qu'à l'extérieur, devaient avoir un caractère régional. La délégation indienne a fait savoir que le Gouvernement de l'Inde pourrait peut-être offrir d'accueillir le centre en question quand il serait un peu mieux informé de ses fonctions.

601. La Commission a adopté la résolution 100 (XXV) relative au détachement de fonctionnaires du Siège auprès des commissions économiques régionales, en application de la résolution 1199 (XLII) du Conseil économique et social relative au programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique (voir troisième partie).

Programme alimentaire mondial FAO/ONU

602. La Commission était saisie du septième rapport du Programme alimentaire mondial établi à son intention (E/CN.11/864). Elle a remercié le PAM pour ses programmes utiles de secours d'urgence et d'appui aux programmes de développement et aux programmes institutionnels. A son avis, on pouvait augmenter encore le nombre des projets de valorisation des ressources humaines dans la région. Dans le débat sur les perspectives d'accroissement de la production de céréales, en particulier le riz, la Commission a noté qu'on pouvait s'attendre à voir le riz prendre une place de plus en plus grande dans le Programme alimentaire mondial.

Institutions spécialisées, FISE, ONUDI, PNUD, etc.

603. La Commission a entendu avec plaisir les déclarations des représentants de l'OIT, de l'UNESCO, de l'UIT, de l'ONUDI, du FISE et du PNUD sur leurs activités dans la région et sur leur coopération avec le secrétariat de la CEAEO. Elle a entendu aussi la représentante de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté.

604. Lors d'une séance spéciale, la Commission a entendu des déclarations au sujet du cinquantenaire de l'Organisation internationale du Travail. Après la déclaration du représentant de l'OIT, les représentants de 12 pays (Singapour, Birmanie, Inde, Laos, Ceylan, Philippines, Chine, Iran, Pays-Bas, France, États-Unis d'Amérique et Union des Républiques socialistes soviétiques) ont fait l'éloge de cette organisation pour le travail qu'elle accomplissait. Plusieurs représentants d'institutions spécialisées et d'organisations non gouvernementales ont adressé également leurs félicitations à l'OIT.

605. La Commission a adopté à l'unanimité la résolution 101 (XXV) relative au cinquantenaire de l'OIT (voir troisième partie du présent rapport).

Programme de travail et ordre de priorité pour 1969/70

606. La Commission a examiné le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1969/70 présentés par le Secrétaire exécutif [document E/CN.11/L.227 (première, deuxième et troisième parties)]. La deuxième partie de ce document était un état récapitulatif du programme de travail pour 1969/70, accompagné d'un état des incidences financières, et la troisième partie était constituée par le programme de planification à long terme pour 1969/1974. En outre, la Commission était saisie de la résolution 1376 (XLV) du Conseil économique et social concernant l'amendement envisagé au règlement intérieur de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, ainsi que du document ECAFE/165 intitulé "Résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU et du Conseil économique et social pouvant intéresser la Commission".

607. Comme il avait été décidé à la vingt-quatrième session, l'ensemble du programme de travail (première, deuxième et troisième parties) avait été

examiné au siège de la CEAEO au cours de deux réunions des représentants permanents, dont les gouvernements avaient pu ainsi recevoir tous les enseignements voulus. Le texte définitif reprenait les suggestions alors présentées. On a recommandé de procéder de même à l'avenir.

608. La Commission s'est félicitée vivement de la nouvelle présentation du projet de programme de travail et d'ordre de priorité, qui facilitait beaucoup l'examen de la question.

609. La Commission a pris note de l'accroissement continu du volume de travail du secrétariat découlant de la mise en oeuvre de diverses directives émanant de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et d'elle-même; aussi a-t-elle manifesté l'espoir que le budget global de la CEAEO serait augmenté en conséquence. A ce propos, la Commission a demandé que l'on poursuive les efforts pour indiquer l'ordre de priorité des divers projets conformément à la résolution 1367 (XLV) du Conseil économique et social. Elle a constaté à ce propos que le secrétariat avait déjà fait le nécessaire, dans le document E/CN.11/L.227/Part I en présentant les groupes I, II et III. S'agissant des ressources nécessaires pour l'exécution du programme de travail, on a noté que certains crédits avaient été alloués sur le budget de 1969 et que d'autres devaient être inscrits au budget de 1970. On a exprimé l'espoir que les pays membres intéressés interviendraient à cet effet à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale. Quant aux fonds extra-budgétaires, qui constituaient la troisième source de crédits, l'indication de leur montant qui était donnée dans le document correspondait aux prévisions du moment.

610. On a proposé que l'état récapitulatif (E/CN.11/L.227/Part II) mette en lumière, à l'avenir, les principaux éléments des divers projets et que les documents soient communiqués assez longtemps à l'avance aux participants pour qu'ils aient le temps de les examiner.

611. La coordination interne entre les programmes des divisions organiques du secrétariat, qui s'était déjà resserrée, se poursuivrait - espérait-on - et s'intensifierait.

612. Il a été demandé que le programme de travail indique désormais plus clairement les incidences des recommandations de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, tenue à Bangkok en décembre 1968, que la deuxième partie de ce document comporte un état, par divisions, du personnel utilisé au cours de l'année écoulée et de celui nécessaire pendant l'année en cours, et que le secrétariat dresse pour tout nouveau projet proposé, conformément à l'article 23 du règlement intérieur de la Commission, l'état estimatif des dépenses.

613. On a noté les questions soulevées au sujet des relations entre la CEAEO et l'ASEAN relativement aux projets intéressant ces deux organismes. Une délégation a exprimé l'opinion que l'inclusion

d'une étude sur l'ASEAN était prématurée. La Commission a fait valoir que, lorsqu'il s'agissait d'organisations ouvertes et dynamiques, le secrétariat prêterait son concours aux groupements régionaux ou sous-régionaux de pays membres pour autant que l'y autorisât le mandat de la CEAEO en tant qu'organe des Nations Unies.

614. On a fait observer qu'il faudrait continuer d'examiner le programme de travail et l'ordre de priorité en session plénière et y consacrer peut-être plus de temps.

615. La Commission a examiné la question des comptes rendus analytiques, dont il était fait état au paragraphe 11 du dispositif de la résolution 2478 de l'Assemblée générale (XXIII). Il a été décidé que les comptes rendus analytiques des séances plénières étant très utiles, on devrait continuer à les rédiger aussi longtemps que les circonstances le justifiaient.

616. Au sujet de la proposition tendant à réduire la durée de la session annuelle de la Commission, des efforts avaient été faits pour simplifier la procédure et abréger les débats. Ils se poursuivraient à la session suivante.

617. En ce qui concernait le projet d'agrandissement des locaux du secrétariat, esquissé dans plusieurs documents (dont E/CN.11/L.242), on a reconnu généralement qu'il y avait lieu d'améliorer la situation au siège de la CEAEO à Bangkok.

618. Etant donné le rôle de plus en plus important de la CEAEO et l'ampleur croissante de la tâche, on a jugé que les représentants permanents des pays membres devraient, si possible, avoir rang d'ambassadeur et être assistés de suppléants ou d'adjoints.

619. La Commission, prenant note des déclarations et recommandations et des documents connexes susmentionnés, a adopté le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1969/70. Elle a décidé qu'il conviendrait de présenter ces recommandations au Conseil économique et social ainsi qu'à ses propres organes subsidiaires, pour qu'il y soit donné suite.

Date et lieu de la prochaine session

620. La Commission s'est félicitée de l'invitation du Gouvernement de l'Afghanistan à tenir dans ce pays sa vingt-sixième session, en 1970. Elle a décidé à l'unanimité d'accepter cette invitation, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes de l'ONU, et elle a chargé le Secrétaire exécutif de fixer la date de la session, d'entente avec le Gouvernement afghan.

621. La Commission a également pris acte avec satisfaction de l'invitation du Gouvernement des Philippines à tenir dans ce pays sa vingt-septième session, en 1971. Elle a décidé de recommander que cette invitation aussi soit acceptée.

Troisième partie

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT A SA VINGT-CINQUIEME SESSION

94 (XXV). DEUXIEME DECENNIE DU
DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Rappelant la résolution 2411 (XXIII) de l'Assemblée générale, relative à un projet de stratégie internationale du développement,

Prenant note des conclusions du sixième Groupe d'experts des techniques de programmation,

Considérant qu'un taux de croissance soutenue moyen de 6 à 7 % par an peut être atteint par les pays évoluant de la région de la CEAEIO pendant la deuxième Décennie du développement à condition que ces pays redoublent leur effort de développement et que, notamment, les pays avancés fournissent, dès le commencement de cette décennie, une aide dont le montant représente 1 % de leur produit national brut,

Sachant que le Conseil économique et social, le Comité de la planification du développement et d'autres organes des Nations Unies étudient actuellement des propositions relatives à la stratégie de la deuxième Décennie du développement,

Reconnaissant que la première Décennie du développement a permis de tirer, en ce qui concerne la planification du développement et son exécution aux niveaux national et international, des enseignements qui seront utiles pour la deuxième Décennie,

Notant avec satisfaction l'accroissement impressionnant, pendant la première Décennie du développement, de la capacité des pays d'Asie de planifier, d'organiser et d'administrer leur développement économique, tant séparément que dans le cadre de la coopération régionale, sous-régionale ou plurinationale, et les progrès accomplis par ces pays pendant cette période,

Consciente que la promotion de la coopération économique régionale, sous-régionale et plurinationale, dans un cadre régional général, entre les pays de la CEAEIO est un élément important du succès de l'effort de développement que font ces pays tant séparément que collectivement,

Prenant note des succès obtenus par la Commission en ce qui concerne la préparation et l'exécution d'un certain nombre de projets régionaux, sous-régionaux ou plurinationaux ayant, du fait de leur étendue, des répercussions profondes pour la région,

Considérant que, dans l'appareil mondial dont disposent les Nations Unies pour l'exécution des plans de la deuxième Décennie du développement, les commissions économiques régionales ont un rôle crucial et décisif à jouer pour mettre en oeuvre la stratégie globale aux niveaux voulus,

1. *Souligne* le rôle qu'elle joue dans le domaine de la coopération économique régionale et qui a été défini avec précision à la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie;

2. *Affirme* que les Nations Unies en général et ses Membres en particulier doivent soutenir pleinement les efforts qu'elle fait pour promouvoir, d'une manière fonctionnelle et autrement, dans un cadre général, la coopération régionale, sous-régionale et plurinationale des pays intéressés dans tous les domaines de l'activité économique et sociale;

3. *Affirme en outre* qu'elle doit disposer de ressources et de pouvoirs suffisants pour formuler et exécuter, dans le cadre de la coopération régionale globale, des plans et projets de nature à promouvoir et à accélérer le développement aux niveaux voulus et dans des secteurs divers;

4. *Insiste* sur le fait que l'élaboration d'une stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie doit traduire intégralement les aspirations nationales et régionales des peuples d'Asie à des conditions de vie meilleures;

5. *Invite* les pays évoluant de la CEAEIO à accroître encore leur capacité de production, à renforcer leur dispositif interne de développement économique et à stimuler entre eux la coopération régionale, sous-régionale ou plurinationale dans un cadre général;

6. *Invite instamment* les pays avancés à contribuer au succès de la deuxième Décennie du développement en consacrant à l'aide aux pays évoluant des ressources correspondant à leurs possibilités et aux besoins de développement des pays évoluant, et en prenant des mesures qui soient de nature à favoriser l'augmentation des recettes d'exportation de ces pays, conformément aux dispositions des résolutions adoptées par la CNUCED;

7. *Invite instamment* tant les pays avancés que les pays évoluant à élaborer et exécuter des politiques, des programmes et des mesures permettant d'atteindre les objectifs et les taux de croissance prévus pour la deuxième Décennie du développement;

8. *Prie* le Secrétaire exécutif de présenter à la Commission, à chacune de ses sessions, des recommandations concrètes au sujet des propositions relatives à la mise en oeuvre dans la région de la CEAEIO, aux niveaux voulus, de la stratégie de la deuxième Décennie du développement, et d'évaluer périodiquement les progrès accomplis.

409^e séance,
26 avril 1969.

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant l'importance de l'industrie de la noix de coco dans l'économie de l'Asie et la gravité des problèmes qui se posent à cette industrie dans la conjoncture actuelle,

Se félicitant de la création par les pays évoluant d'Asie de la Communauté asiatique de la noix de coco, qui a pour but d'assurer le développement maximal de cette industrie grâce à une action concertée,

Voyant dans la création de la Communauté asiatique de la noix de coco un effort qui a valeur d'exemple et qui est de nature à inciter les pays de la région à agir tant par eux-mêmes que de façon concertée,

Prenant note de la résolution adoptée à l'unanimité aux Consultations intergouvernementales sur la Communauté asiatique de la noix de coco le 12 décembre 1968 et figurant dans le document E/CN.11/L.223,

1. *Approuve* sans réserve la création de la Communauté asiatique de la noix de coco;

2. *Prie* les pays membres de la Commission et les organismes des Nations Unies d'apporter à la Communauté toute leur assistance et leur soutien le plus complet.

409^eme séance,
26 avril 1969.

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Considérant l'importance future de la mer comme source d'approvisionnement en combustibles minéraux et en métaux,

Prenant note de l'intérêt croissant que les Etats Membres des Nations Unies manifestent pour cette question, comme il ressort de plusieurs résolutions adoptées récemment par l'Assemblée générale et par le Conseil économique et social au sujet des ressources de la mer², de la coopération internationale pour les problèmes relatifs aux océans³, de la souveraineté permanente sur les

ressources naturelles⁴ et de "l'examen de la question de l'affectation à des fins exclusivement pacifiques du fond des mers et des océans, ainsi que de leur sous-sol, en haute mer, au-delà de la juridiction nationale actuelle, et de l'exploitation de leurs ressources dans l'intérêt de l'humanité"⁵.

Reconnaissant que des recherches et une exploration intensives sont nécessaires pour mettre en valeur les richesses de la mer pour le bien de l'humanité tout entière, compte tenu des besoins et des intérêts particuliers des pays évoluant,

Fermement convaincue qu'il est important d'encourager la coopération internationale dans ce domaine,

Se félicitant de la décision de l'Assemblée générale d'élaborer un programme coordonné à long terme de recherches océanographiques et d'accepter l'idée d'une décennie internationale de l'exploration océanographique pendant les années soixante-dix,

Rappelant que, conformément à la résolution 2414 (XXIII) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a été invité, agissant en consultation avec le Programme des Nations Unies pour le développement, à envisager la possibilité d'accorder aux gouvernements d'Etats Membres qui en feraient la demande des services d'assistance technique relatifs à la mise en valeur des ressources minérales de leur plateau continental,

Notant qu'en ce qui concerne la région du Pacifique occidental, le Comité de la CEAEO pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM) a entrepris ou compte entreprendre l'exécution de plusieurs projets prévus au programme envisagé de la décennie internationale de l'exploitation océanographique.

Prenant note avec satisfaction de la proposition de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie tendant à créer un organe coordonnateur analogue au CCPM pour les pays riverains de l'océan Indien,

1. *Prie* le Secrétaire exécutif:

a) de continuer à soutenir les activités du CCPM dans la région du Pacifique occidental et à mobiliser les concours nécessaires à cette fin, et d'appuyer de la même manière les activités du comité de coordination des pays membres riverains de l'océan Indien lorsqu'il sera constitué;

b) d'encourager les pays membres de la région qui sont voisins à coopérer étroitement, par l'intermédiaire de ces comités, en vue de satisfaire les intérêts de chacun et de tous;

² Résolutions 1112 (XL) (7 mars 1966) et 1380 (XLV) (2 août 1968) du Conseil économique et social, et résolution 2172 (XXI) (6 décembre 1966) de l'Assemblée générale.

³ Résolution 2414 (XXIII) (17 décembre 1968) de l'Assemblée générale et résolutions 1381 (XLV) et 1382 (XLV) (2 août 1968) du Conseil économique et social.

⁴ Résolutions 523 (VI) (12 janvier 1952), 626 (VII) (21 décembre 1952), 1515 (XV) (15 décembre 1960), 1803 (XVII) (14 décembre 1962), 2158 (XXI) (25 novembre 1966) et 2386 (XXIII) (20 novembre 1968) de l'Assemblée générale.

⁵ Résolutions 2340 (XXII) (18 décembre 1967) et 2467 (XXIII) (21 décembre 1968) de l'Assemblée générale.

2. *Invite* le Comité de coordination du Pacifique occidental et, le moment venu, le Comité de coordination pour l'océan Indien:

a) à prendre une part active, chacun dans sa région, pour ce qui est des aspects qui les intéressent, au programme coordonné à long terme de recherches et d'exploration océanographiques, y compris à la décennie internationale de l'exploration océanographique envisagée;

b) à considérer le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'exécution des accords internationaux qui pourraient être conclus dans ce domaine à la lumière des résolutions de l'Assemblée générale;

3. *Invite* les pays avancés de la région et d'ailleurs, et les organisations internationales, en particulier le PNUD et la Commission océanographique intergouvernementale, à resserrer leur coopération avec la CEAEO et à concourir plus largement à ses activités dans ce domaine.

409^{ème} séance,
26 avril 1969.

97 (XXV). CREATION DU CENTRE
ASIATIQUE DE L'ARTISANAT

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Considérant la haute qualité artistique et la très grande variété des articles d'artisanat traditionnel fabriqués à la main dans les pays de la région de la CEAEO, ainsi que les immenses possibilités d'emploi qu'offre l'artisanat dans ces pays,

Se félicitant des mesures prises par le secrétariat de la CEAEO pour recruter un consultant pour l'artisanat chargé de donner sur place à plusieurs pays de la région des avis sur les articles d'artisanat offrant de l'intérêt pour l'exportation qu'il conviendrait de présenter au Bazar international de l'artisanat qui sera organisé durant la deuxième Foire internationale d'Asie à Téhéran,

Rappelant qu'elle a approuvé, à sa vingt-quatrième session, la recommandation du Comité de l'industrie et des ressources naturelles tendant à faire étudier par le secrétariat la possibilité d'organiser dès que possible une exposition asiatique de l'artisanat,

Notant en outre l'offre du Gouvernement de la République de Singapour de construire un centre de l'artisanat

i) où seraient exposés et vendus les articles d'artisanat fabriqués dans les pays de la région;

ii) qui constituerait un foyer où des artisans de tous les pays de la région pourraient en permanence exercer leur art traditionnel;

1. *Prie* le Secrétaire exécutif de faire le nécessaire pour que soit établi rapidement à Singapour

le Centre asiatique de l'artisanat, et de solliciter des organisations internationales et autres institutions intéressées l'assistance nécessaire pour assurer son bon fonctionnement;

2. *Invite* les gouvernements des pays membres de la CEAEO à coopérer pleinement aux activités du Centre;

3. *Prie en outre* le PNUD, la CNUCED, l'ONUDI, les institutions spécialisées des Nations Unies et les autres organes compétents d'accorder au Centre toute leur coopération et leur assistance.

409^{ème} séance,
26 avril 1969.

98 (XXV). - PROJET DE CREATION D'UN
CENTRE REGIONAL DE CALCUL

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Prenant note de l'opinion exprimée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 2458 (XXIII), selon laquelle il est particulièrement important d'utiliser des ordinateurs pour accélérer l'exécution de programmes économiques et sociaux vitaux,

Consciente du grand retard que les pays de la région de la CEAEO ont pris en ce qui concerne l'utilisation des techniques de calcul, notamment pour les recensements de la population, de l'habitation, de l'agriculture et de l'industrie,

Reconnaissant qu'il est essentiel pour l'élaboration de programmes économiques et sociaux efficaces que les données de recensement fassent constamment l'objet d'un traitement exact, rapide et détaillé,

Convaincue que la création d'un centre de calcul dans la région, outre qu'elle permettrait d'obtenir des recensements des renseignements plus complets, offrirait aux pays des avantages dans de nombreux autres domaines du développement,

Rappelant qu'elle a recommandé au secrétariat, à sa vingt-quatrième session, de poursuivre les études relatives à la création d'un centre régional de calcul pour le traitement des données de recensement dans la région même,

Notant que, d'après les études du secrétariat, un tel centre doit être créé d'urgence, faute de quoi la capacité des pays de la région de traiter leurs données de recensement et autres données statistiques serait gravement compromise,

Notant également que la Conférence des statisticiens d'Asie sera saisie à sa prochaine session, en juin 1969, du rapport du Groupe d'experts réuni en décembre 1967 pour examiner la possibilité de créer un centre régional de calcul,

1. *Prie* le Secrétaire exécutif de constituer, si la Conférence des statisticiens d'Asie approuve les recommandations du Groupe d'experts réuni en

décembre 1967, un comité d'experts qui serait chargé d'évaluer les incidences financières ainsi que les problèmes d'organisation et autres facteurs découlant de la création d'un centre régional de calcul et d'établir un plan d'action dont la Commission sera saisie, pour examen et décision, à sa prochaine session;

2. *Prie en outre* le Secrétaire exécutif de se mettre en relation officieusement avec les pays membres, le Programme des Nations Unies pour le développement et les institutions spécialisées et de discuter du plan d'action en attendant la décision qui sera prise par la Commission à sa vingt-sixième session.

410^{ème} séance,
28 avril 1969.

99 (XXV). DEVELOPPEMENT SOCIAL

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant que le développement est un processus intégré et équilibré dans lequel il y a interaction des facteurs économiques et des facteurs sociaux, et que le progrès social n'est plus considéré comme une incidence de la croissance économique, mais plutôt comme un facteur qui, dans une grande mesure, la conditionne,

Rappelant sa résolution 42 (XVIII) relative aux activités de la Commission en matière sociale,

Rappelant en outre que, dans son rapport sur sa vingtième session, la Commission du développement social a recommandé vivement, en particulier, de réorienter et de renforcer les programmes de développement social,

Considérant la résolution 2436 (XXIII) de l'Assemblée générale relative à la situation sociale dans le monde, et les progrès réalisés en ce qui concerne le projet de Déclaration sur le développement social présenté à l'Assemblée générale,

Consciente des incidences du rapport et des résolutions susmentionnés eu égard à la situation des pays d'Asie,

1. *Recommande* au Secrétaire exécutif d'élargir (au besoin avec le concours d'autres organisations internationales intéressées) les activités de la Division du développement social du secrétariat de la CEAEO en mettant en oeuvre, aux plans régional et national, des programmes d'action appropriés concernant notamment l'épanouissement de la femme et de l'enfant et la participation des jeunes au développement national;

2. *Recommande en outre* la constitution d'un groupe de travail du développement social dans la région de la CEAEO, qui se réunirait tous les deux ans et recommanderait à la Commission, pour approbation, des principes d'action globale intégrée et un programme de travail dans le domaine social;

3. *Prie* le groupe de travail proposé de définir son mandat en prenant en considération le projet de Déclaration sur le développement social, et d'en saisir la Commission, pour approbation;

4. *Recommande* aux gouvernements des pays membres d'insister davantage, si c'est nécessaire et possible, sur les aspects de la planification sociale qui concernent l'intégration dans leurs plans de développement national, notamment dans les programmes dont l'élaboration et l'exécution nécessitent la participation active de la population;

5. *Prie* le Secrétaire exécutif d'accroître les ressources mises à la disposition de la CEAEO et des pays membres de la région aux fins du développement social, au plan national ou régional, en s'adressant en particulier aux organismes financiers internationaux compétents, et, autant que possible, en coopérant avec les institutions spécialisées des Nations Unies, le FISE, et les organisations non gouvernementales compétentes qui ont des activités dans le domaine du développement social.

410^{ème} séance,
28 avril 1969.

100 (XXV). DETACHEMENT DE FONCTIONNAIRES
DU SIEGE AUPRES DES COMMISSIONS
ECONOMIQUES REGIONALES

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Prenant note de la résolution 1199 (XLII) du Conseil économique et social, relative au Programme de l'Organisation des Nations Unies en matière d'administration publique,

Rappelant sa résolution 73 (XXII),

Notant avec satisfaction la création d'un Groupe de l'administration publique au secrétariat de la CEAEO,

Conscience du fait que l'efficacité de l'appareil administratif continue de jouer un rôle décisif dans les programmes nationaux de développement économique et social,

Réaffirmant l'opinion exprimée dans sa résolution par le Conseil économique et social, selon laquelle les organismes des Nations Unies peuvent utilement contribuer à accroître l'efficacité de l'administration publique,

1. *Note avec satisfaction* que le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de détacher, dans toute la mesure souhaitable et possible, du personnel qualifié auprès des commissions économiques régionales et du Bureau des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies à Beyrouth;

2. *Prie* le Secrétaire exécutif:

a) de prendre les dispositions voulues pour faire détacher du personnel du Siège auprès de la Commission;

b) de continuer, par la mise en oeuvre de projets nationaux et régionaux, à aider les pays de la région à accroître l'efficacité de leur appareil administratif.

*410ème séance,
28 avril 1969.*

101 (XXV).. CINQUANTENAIRE DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE DU TRAVAIL

*La Commission économique pour l'Asie et
l'Extrême-Orient,*

Considérant que l'Organisation internationale du Travail célèbre son cinquantenaire en 1969,

Rappelant que l'Organisation a oeuvré utilement pour promouvoir la justice sociale et en faire un moyen d'assurer la paix mondiale, et qu'elle participe activement dans la réalisation de ses buts et objectifs aux efforts de développement des organismes des Nations Unies,

Reconnaissant que les activités de l'OIT sont étroitement liées aux objectifs de la Commission,

Se félicitant du rôle joué par l'OIT dans la valorisation des ressources humaines de la région,

Notant l'étroite coopération qui existe entre la Commission et l'OIT dans divers domaines d'intérêt commun,

Invite le Secrétaire exécutif à continuer de participer aux activités de l'OIT dans la région et, en particulier, à l'exécution du Plan asien de la main-d'oeuvre dans le cadre du Programme mondial de l'emploi que l'OIT a lancé pour célébrer son cinquantenaire.

*397ème séance,
18 avril 1969.*

102 (XXV). AMENDEMENT AU REGLEMENT
INTERIEUR

*La Commission économique pour l'Asie et
l'Extrême-Orient,*

Considérant la résolution 1376 (XLV) du Conseil économique et social, relative à un projet d'amendement au règlement intérieur de la Commission

économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et de la Commission économique pour l'Amérique latine,

Notant que le Conseil a recommandé de modifier comme suit le règlement intérieur de la Commission:

a) Insérer un nouveau chapitre XI, intitulé "Consultations avec les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique";

b) Renuméroter l'actuel chapitre XI, qui devient le chapitre XII, et renuméroter en conséquence les chapitres suivants;

c) Insérer un nouvel article 51, ainsi conçu:

"Article 51

"1. Lorsqu'un point dont on a proposé l'inscription à l'ordre du jour provisoire d'une session contient une proposition tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies entreprenne de nouvelles activités qui se rapportent à des questions intéressant directement une ou plusieurs institutions spécialisées ou l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Secrétaire exécutif entre en consultation avec l'institution ou les institutions intéressées et fait rapport à la Commission sur les moyens qui permettent d'assurer un emploi coordonné des ressources des diverses organisations.

"2. Lorsqu'une proposition, présentée au cours d'une réunion et tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies entreprenne de nouvelles activités, se rapporte à des questions qui intéressent directement une ou plusieurs institutions spécialisées ou l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Secrétaire exécutif, après avoir consulté dans toute la mesure du possible les représentants de l'institution ou des institutions intéressées qui participent à la réunion, attire l'attention des participants sur ces aspects de la proposition.

"3. Avant de prendre une décision sur les propositions dont il est question ci-dessus, la Commission s'assure que les institutions intéressées ont été dûment consultées."

d) Renuméroter, en conséquence, les articles suivants,

Décide d'adopter l'amendement susmentionné et de l'inclure dans son règlement intérieur.

*409ème séance,
26 avril 1969.*

Quatrième partie

PROJET DE RESOLUTION DESTINE AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

622. A sa 410^{ème} séance, la Commission a adopté à l'unanimité le projet de résolution suivant, destiné au Conseil économique et social:

"Le Conseil économique et social,

Prenant acte du rapport annuel de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour la période du 1^{er} mai 1968 au 28 avril 1969, ainsi que des recommandations et résolutions qui figurent dans les deuxième et troisième parties de ce rapport,

Approuve le programme de travail et l'ordre de priorité qui figurent dans la cinquième partie du rapport."

*410^{ème} séance,
28 avril 1969.*

Cinquième partie

PROGRAMME DE TRAVAIL ET ORDRE DE PRIORITE POUR 1969-1970

623. A sa 409^{ème} séance, le 26 avril 1969, la Commission a approuvé à l'unanimité le programme de travail et ordre de priorité ci-après.

Introduction

624. Le programme de travail et ordre de priorité ci-après pour 1969/1970 a été établi avec l'approbation des organes subsidiaires de la Commission qui ont siégé depuis sa dernière session, et compte tenu des recommandations d'autres organes compétents des Nations Unies.

Principes généraux

625. Comme par le passé, le Secrétaire exécutif et les organes subsidiaires de la Commission se sont conformés, en arrêtant le programme de travail et l'ordre de priorité pour 1969 et 1970, aux instructions et décisions du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) touchant la décentralisation, les programmes de travail et l'ordre de priorité dans les domaines économique et social, la concentration et la coordination des efforts et des ressources, le contrôle et la limitation de la documentation, le plan des conférences, etc. On a tout particulièrement tenu compte des résolutions les plus récentes du Conseil économique et social: 990 (XXXVI), 1046 (XXXVII), 1090G (XXXIX), 1093 (XXXIX), 1171 (XLI), 1173 (XLI), 1174 (XLI), 1177 (XLI), 1267 (XLIII), 1366 (XLV), 1367 (XLV) et 1378 (XLV) et de l'Assemblée générale: 2116 (XX), 2150 (XXI), 2188 (XXI), 2247 (XXI) et 2478 (XXIII).

Action concertée, concentration et coordination

626. Le programme de travail proposé pour 1969-1970 a été établi en fonction surtout de deux considérations: d'une part l'importance croissante accordée à l'action pratique, qui apparaissait dans deux résolutions adoptées en 1967 et intitulées respectivement "Commemoration du vingtième anniversaire de la CEAE" [77 (XXIII)] et "Déclaration de Tokyo" [78 (XXIII)]; d'autre part, l'accélération récente de la coopération régionale dans différents domaines sous l'impulsion de la Commission, qui se traduit par une participation accrue des pays membres aux activités régionales et sous-régionales.

627. La troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie, convoquée en décembre 1968 à Bangkok pour accélérer la mise en oeuvre des politiques de la Commission visant à promouvoir la coopération régionale en général, a adopté une résolution relative à la "stratégie de la coopération régionale intégrée". Il s'agit

d'intensifier les programmes sectoriaux dans différents domaines et d'accélérer la coopération intégrée, le cas échéant avec l'assistance d'un ou de plusieurs groupes d'experts. Du point de vue du programme de travail, ces efforts se traduiront par différents projets relevant de l'action collective des divisions du secrétariat dans le cadre d'arrangements coordonnés établis par un Groupement spécial qui a été créé à cet effet conformément aux instructions du Conseil des ministres.

628. L'évolution de la situation sur le plan régional, dans des domaines tels que la planification, l'industrie, le commerce, le développement social et les statistiques, montre qu'il faut continuer d'adopter de nouvelles mesures de décentralisation et de coordination et de renforcer le secrétariat si l'on veut atteindre les objectifs régionaux et mondiaux. Comme on l'a indiqué l'an dernier, dans son quinzième rapport à l'Assemblée générale (vingtième session) le CCQAB a souligné que la décentralisation n'est pas une formule statique, mais qu'elle fait partie d'un processus continu d'évolution et doit être envisagée dans un contexte de circonstances mouvantes. A cet égard, la Commission a estimé qu'il pourrait être utile "que le secrétariat de la Commission régionale assume certaines des fonctions des institutions spécialisées et que celles-ci détachent auprès de lui des membres de leur personnel". Cette conclusion est toujours actuelle.

629. Dans le cadre de l'ONU même, il y a eu récemment détachement de personnel au titre du programme d'administration publique des Nations Unies; on a demandé au Secrétaire général, en vertu de la résolution 1199 (XLII) du Conseil économique et social, de renforcer les services d'administration publique des commissions régionales par du personnel qualifié du Siège. Des mesures de portée encore limitée ont été prises à cet effet. A sa vingt-cinquième session, la Commission a examiné la question et a adopté la résolution 100 (XXV) relative au détachement de personnel du Siège auprès des commissions économiques régionales.

630. La décentralisation et la coordination des activités des Nations Unies sur le plan régional ont depuis longtemps fait leurs preuves et elles s'intensifient de façon satisfaisante. Citons à cet égard les activités de la Division CEAE/FAO de l'agriculture et du Groupe CEAE/UIT chargé d'exécuter le programme de réseau régional de télécommunications; des arrangements analogues viennent en outre d'être conclus avec l'OMM pour l'exécution d'un programme visant à réduire les dommages causés par les typhons. La CEAE a entrepris un certain nombre d'activités liées à celles de la CNUCED et a bénéficié de l'étroite collaboration d'autres organes des Nations Unies dans la mise en oeuvre des programmes de la CNUCED qui intéressent la région.

631. Au secrétariat de la Commission, d'importantes mesures de coordination ont été prises. On a déjà beaucoup fait pour coordonner l'étude des perspectives à long terme de développement industriel et l'étude d'intégration sous-régionale, entreprises respectivement par la Division de l'industrie et des ressources naturelles et la Division de la recherche et de la planification. Deux autres projets faisant également intervenir des relations interdisciplinaires ont trait l'un au développement de l'industrie de la noix de coco l'autre à celui de l'industrie du papier et de la pâte à papier. Là encore, les accords nécessaires ont été conclus. Les travaux de la Communauté asiatique de la noix de coco récemment créée, dont le programme a été formulé à l'origine par la Division de la recherche et de la planification, bénéficieront pleinement des activités complémentaires de recherche industrielle prévues dans le cadre du CADI. Le projet relatif au papier et à la pâte à papier, qui relève des programmes du CADI relatifs aux industries forestières, bénéficiera de même, pour les questions de planification économique et les questions apparentées, de l'appui de la Division de la recherche et de la planification. Une coordination interne s'est également instaurée pour des projets portant par exemple sur les transports maritimes et la fourniture de services dans ce domaine ou sur la conclusion d'arrangements divers destinés à faciliter la circulation. Le Groupement spécial qui a été créé en application des directives de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie pour mettre en oeuvre une stratégie de développement de la coopération régionale intégrée représente assurément le point culminant de la coordination interne.

632. A sa vingt-quatrième session, passant en revue le programme de travail et ses incidences financières, la Commission a noté "que le secrétariat doit faire face à un nombre croissant de demandes émanant de pays membres désireux de recevoir une assistance dans le domaine de ses activités et qu'il a pu y répondre malgré la quasi-stagnation des effectifs pendant les dernières années... L'avis général a été qu'il ne faut pas, si possible, limiter la portée des travaux du secrétariat parce que le personnel est peu nombreux ou les ressources sont limitées; pareille solution serait peu judicieuse eu égard aux efforts déployés actuellement par la Commission pour promouvoir le développement économique et social rapide et la coopération régionale et sous-régionale".⁶

633. Comme par le passé, le Secrétaire exécutif a fait appel, dans certains cas, à des organes tels que des universités, des institutions nationales, publiques ou privées, ou des organisations non gouvernementales pour exécuter certaines activités prévues dans les projets inscrits au programme de travail.

Aperçu général du programme de travail pour 1969-1970

634. En établissant le programme de travail pour 1969 et 1970, on a pris en considération, outre les

directives fondamentales du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale (voir plus haut), les instructions données par la Commission à sa vingt-quatrième session.

635. Les grands comités de la Commission (Comité du commerce, Comité des transports et des communications et Comité de l'industrie et des ressources naturelles), les grandes conférences et d'autres organes subsidiaires ont eu l'occasion d'examiner de près le programme de travail pour 1969 et 1970, quant au fond, et il a reçu leur approbation. Les représentants présents à ces Comités et à la Conférence régionale de l'équipement hydraulique ont été informés des besoins de la Commission pour l'établissement du programme de travail. Ils ont été priés expressément d'informer leurs gouvernements respectifs des résultats de leur participation à l'examen du programme de travail et à son adoption. A l'issue de l'examen approfondi par les Comités, quelques modifications ont été apportées au programme de travail dans certains domaines; de plus, les ressources prévues pour le financement des projets ont fait l'objet d'une étude plus ou moins détaillée. La présentation du programme de travail de cette année est sensiblement la même que les années précédentes mais comprend en outre: i) une description un peu plus brève des travaux; ii) un résumé des éléments du programme accompagné d'un état de leurs incidences financières; iii) un plan à long terme pour les aspects importants de chaque projet. Le programme de travail proprement dit comprend en outre, en sus des Groupes I et II, un nouveau Groupe III, où sont indiqués les projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles. Aux fins de la planification à long terme, on s'est efforcé d'énoncer concrètement le contenu des projets et programmes et d'indiquer les conditions dans lesquelles ils seront entrepris pendant les cinq années à venir.

636. Tous les efforts seront faits pour achever partiellement ou entièrement les travaux à la date prévue. On notera cependant que les ressources en personnel du secrétariat demeurent dans une certaine mesure sujettes au moratoire que l'Assemblée générale avait imposé à sa vingtième session à toute augmentation de personnel pour 1968; la situation ne s'est que peu améliorée pour l'année civile 1969.

637. Les travaux du secrétariat se sont accrus sensiblement du fait de la création du Centre CEAO de promotion commerciale, de la Division de la population et du Groupe mixte CEAO/OMM des typhons (à la Division des ressources hydrauliques). Dans ces conditions, il a été assez difficile de formuler un programme de travail efficace dont l'exécution soit entièrement possible. Quelques projets prévus pour 1968 et 1969 ont dû être abandonnés ou différés, faute de ressources (pour plusieurs d'entre eux, on fera appel à la coopération d'organismes qui entreprennent des activités similaires); de nombreux autres ont été entièrement ou partiellement achevés et un certain nombre de nouveaux postes ou de nouveaux travaux découlent des décisions prises par les divers organes qui se sont réunis en 1968/1969.

⁶ E/4498 (E/CN.11/824), par. 508.

638. On notera que dans le cadre des efforts faits pour rationaliser le programme de travail, le nombre total des postes pour 1969/70 a été ramené de 90 à 86. Cette légère réduction a été rendue possible par la fusion de deux des principaux projets de la Division des transports et des communications et d'un projet de la Division de l'industrie et des ressources naturelles, et par l'ajournement, faute de personnel, de l'exécution d'un projet de la Division de la recherche et de la planification. Vu la tendance constante à l'accroissement du nombre de projets et des domaines d'activité du secrétariat (voir plus haut), ce résultat est assurément remarquable. Cependant, le volume de travail ne demeure pas nécessairement le même. Au contraire, en ce qui concerne la planification, le commerce, les statistiques, la population, l'administration publique, etc. et du fait de la création du Groupement spécial (composé de membres du secrétariat) chargé de donner suite aux recommandations du Conseil des ministres pour la coopération économique en Asie, on peut s'attendre à une intensification et à un élargissement considérables des travaux de toutes les divisions en 1969/70.

639. Cette année, conformément à la demande faite par la Commission à sa vingt-quatrième session, le programme de travail pour 1969/70 et ses incidences financières ont été examinés par les représentants permanents des gouvernements lors d'une réunion tenue au siège de la CEAE0 avant la session annuelle de la Commission; il a ainsi été possible de donner d'avance aux gouvernements les renseignements voulus et cela devrait faciliter beaucoup l'examen du programme de travail et de ses incidences financières au cours de la session annuelle.

Modifications au programme

640. On trouvera ci-après une indication générale des changements survenus dans les programmes principaux de 1969/70 par rapport à la période correspondante précédente:

Projet IA2: 1.1-2.4	Financement du développement économique	Exécution différée faute de ressources
ID1: 4.2-3.4	Statistiques des transports par eau et des ports	Incorporés dans le projet ID1: 4.1-3.1
ID1: 4.2-3.5	Amélioration de la conception et de l'exploitation des bateaux	
ID4: 3.2-8.4	Cycle d'études sur les méthodes et techniques de géologie et de géophysique appliquées	Achevé

641. Il arrive dans plusieurs cas que les détails des travaux énumérés au titre d'un programme varient considérablement; c'est vrai en particulier des projets du Groupe II (projets prioritaires à court terme). De nombreuses activités projetées, dont quelques-unes des réunions prévues en 1968/1969, ont été exécutées et sont remplacées par des activités et travaux nouveaux découlant des décisions prises par les comités principaux ou d'autres organes subsidiaires et apparentés de la Commission.

Décentralisation et renforcement du secrétariat

642. La politique de décentralisation des Nations Unies s'est traduite surtout jusqu'ici dans les activités du Groupe de l'assistance technique (Bureau du Secrétaire exécutif) auquel a été délégué le pouvoir d'administrer le programme régional de services consultatifs et d'organiser des cycles d'études et programmes de formation régionaux. Le Groupe participe à l'élaboration des programmes du PNUD et des programmes ordinaires de l'ONU et coordonne l'aide du secrétariat à l'établissement des programmes nationaux. Il entretient d'étroits rapports avec les représentants résidents du PNUD grâce à des consultations et échanges de vues fréquents et coopère étroitement avec les institutions spécialisées pour les projets communs.

643. Le secrétariat doit au premier chef promouvoir et exécuter les projets régionaux⁷. Ses connaissances économiques et techniques notamment sont de plus en plus utilisées pour la mise en oeuvre des projets nationaux. On fait en particulier appel à ses services pour la préparation, l'examen préliminaire et autant que possible l'exécution de certains projets du PNUD dans la région.

644. Les projets d'assistance technique (services consultatifs, cycles d'études et groupes d'étude) ont trait principalement à l'exécution des projets orientés vers l'action, inscrits au programme de travail de la Commission. Le nombre des conseillers régionaux est passé de vingt-six dans le programme précédent à vingt-sept actuellement; cinq occupent des postes nouveaux et trois des vingt-deux postes existant en 1968/69 expireront cette année.

645. Si les ressources le permettent, on espère organiser un cycle d'études sur l'exécution de l'assistance technique et les problèmes apparentés, ainsi que des cycles d'entretien dans quelques pays.

Plan des conférences

646. Dans le document intitulé "Plan des conférences: projet de budget pour l'exercice 1969" (A/7400, du 16 décembre 1968), le CCQAB a prié le Conseil économique et social d'inviter la CEAE0, les autres commissions régionales et les commissions techniques qui tiennent actuellement des sessions annuelles à envisager de ne se réunir que tous les deux ans. Bien que la question doive encore être examinée par le Conseil, l'Assemblée générale a demandé, par sa résolution 2478 (XXIII), qu'elle soit soumise également à tous les organes subsidiaires et que ceux-ci fassent rapport aux instances dont ils relèvent.

647. La Commission s'est toujours fixé pour objectif de réduire le nombre et la durée des réunions de ses organes subsidiaires et des réunions de travail spéciales, etc., conformément aux réso-

⁷ La liste des projets dont l'administration a été déléguée à la CEAE0 en 1969 figure à la section III de la présente partie.

lutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et aux directives du Secrétaire général en la matière. En fait, la question des réunions et conférences n'a jamais été traitée aussi systématiquement qu'à la dernière session, à laquelle la Commission était saisie d'un document spécial (E/CN.11/L.200) établi par le secrétariat en application de la résolution 1264 (XLIII) du Conseil économique et social relative à la mise en oeuvre des recommandations du Comité *ad hoc* d'experts chargé d'examiner les finances de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Au cours des débats, "on a noté que le nombre des réunions ordinaires a diminué considérablement au cours des trois années écoulées". Les recommandations formulées par la Commission à sa vingt-cinquième session sont consignées dans la section pertinente du présent rapport.

648. Le secrétariat a poursuivi ses efforts en vue de présenter un programme raisonnable des réunions pour 1969/70. Pour cette période, le nombre total des réunions ordinaires prévues est de trente-deux, contre trente-sept l'année précédente. Dix-huit autres réunions nécessitant la participation d'experts à des discussions techniques ou autres, et de fonctionnaires des gouvernements à des stages de formation, voyages d'étude, etc. sont également prévues. Dans l'ensemble, le programme des réunions et conférences pour l'année a été très étudié de façon à tenir compte des ressources existantes et prévues. On a pris en considération les projets correspondant aux domaines d'activité prioritaires du programme de travail de la Commission (voir ci-après).

649. Si l'on considère que, malgré l'expansion actuelle de ses activités, la Commission a réussi à ne pas augmenter le nombre des réunions prévues, ce résultat constitue un succès.

650. Le calendrier des réunions des organes ordinaires et subsidiaires de la Commission (y compris les sessions du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong, du Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification et de la Direction technique de la Route d'Asie, etc.) figure à la section IV de la présente partie.

Contrôle et limitation de la documentation

651. Le Secrétaire exécutif poursuivra ses efforts en vue d'appliquer les diverses résolutions et directives du Conseil économique et social, de l'Assemblée générale et du Secrétaire général concernant la documentation. En 1969, on a pris de nouvelles mesures pour assurer un contrôle interne plus efficace de la documentation et faciliter la planification. Il y a lieu cependant de rappeler que le volume de la documentation est étroitement lié aux activités des organes subsidiaires de la Commission, qui arrêtent eux-mêmes la durée et la fréquence de leurs réunions. Comme on l'a signalé dans le dernier Rapport annuel de la Commission au Conseil économique et social (E/CN.11/824), le mandat des organes subsidiaires a été

révisé afin de répondre aux besoins nouveaux et le nombre des réunions ordinaires a diminué considérablement au cours des trois années écoulées.

Exécution du programme de travail

652. S'il est souhaitable que le programme de travail soit arrêté aussi définitivement que possible, il n'en est pas moins vrai que, pour des raisons imprévisibles, on peut être amené à modifier ou à abandonner certains projets ou encore à rectifier l'ordre de priorité. C'est pourquoi la Commission a laissé au Secrétaire exécutif, comme par le passé, la faculté de modifier ou d'ajourner certains projets ou de changer l'ordre de priorité dans le programme approuvé si, selon lui, les événements venaient à justifier une telle mesure.

Résumé et incidences financières du programme de travail

653. Conformément à la décision prise par la Commission à sa dernière session, on a présenté dans le résumé du programme de travail (section II de la présente partie) un état estimatif détaillé des mois de travail nécessaires pour exécuter chaque programme et projet. Cet état remplace le document spécialement consacré aux incidences financières présenté auparavant. Comme il s'agit d'indiquer les fonctions et responsabilités de chaque division touchant les programmes et projets, on n'a pas suivi la classification du Conseil économique et social adoptée pour l'ensemble du programme de travail et pour le plan à long terme. Les recoupements sont néanmoins possibles puisque les numéros de poste sont indiqués.

654. En ce qui concerne les incidences financières, il convient de signaler que si l'année de la Commission et l'exercice de l'ONU ne coïncident pas, les besoins additionnels minimums indiqués correspondent en partie aux crédits ouverts dans le budget de 1969⁸ et en partie aux demandes qui seront examinées au titre du budget de 1970. Un autre élément assez important dans certains domaines du programme de travail est constitué par les allocations extra-budgétaires, provenant notamment des fonds fiduciaires. On trouvera dans le résumé du programme de travail toutes indications utiles quant à l'assistance extra-budgétaire escomptée pour certains projets.

655. Il ne faut pas perdre de vue néanmoins que tous les projets continueront d'être entrepris en fonction des mois de travail disponibles, ce qui est conforme aussi à la directive déjà citée de la Commission (vingt-quatrième session) aux termes de laquelle il ne faut pas réduire la portée des travaux du secrétariat parce que le personnel est peu nombreux ou les ressources sont limitées. Assurément, les mois de travail supplémentaires indiqués permettraient d'entreprendre de façon plus

⁸ Soit au total 201 mois de travail: 144 pour le personnel de la catégorie des administrateurs, 45 pour les consultants et 12 pour les conseillers régionaux.

approfondie certains éléments des travaux. Il convient de signaler à cet égard que, d'après les prévisions actuelles, les fonds extra-budgétaires nécessaires pour couvrir les besoins additionnels de travail paraissent pour une grande part assurés.

Consultations avec les institutions
spécialisées et l'Agence internationale
de l'énergie atomique

656. Le Secrétaire exécutif appelle l'attention sur la résolution 1376 (XIV) du Conseil économique et social dans laquelle le Conseil a recommandé notamment à la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient de modifier son règlement intérieur de façon à y insérer un nouveau chapitre XI intitulé "Consultations avec les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique", de renuméroter l'actuel chapitre XI, pour en faire le chapitre XII et d'insérer un nouvel article 51 ainsi conçu:

"1. Lorsqu'un point dont on a proposé l'inscription à l'ordre du jour provisoire d'une session contient une proposition tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies entreprenne de nouvelles activités qui se rapportent à des questions intéressant directement une ou plusieurs institutions spécialisées ou l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Secrétaire exécutif entre en consultation avec l'institution ou les institutions intéressées et fait rapport à la Commission sur les moyens qui permettent d'assurer un emploi coordonné des ressources des diverses organisations.

"2. Lorsqu'une proposition, présentée au cours d'une réunion et tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies entreprenne de nouvelles activités, se rapporte à des questions qui intéressent directement une ou plusieurs institutions spécialisées ou l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Secrétaire exécutif, après avoir consulté dans toute la mesure du possible les représentants de l'institution ou des institutions intéressées qui participent à la réunion, attire l'attention des participants sur ces aspects de la proposition.

"3. Avant de prendre une décision sur les propositions susvisées, la Commission s'assure que les institutions intéressées ont dûment été consultées".

657. A sa vingt-cinquième session, la Commission a examiné la question de l'amendement à son règlement intérieur et a adopté la résolution 102 (XXV) approuvant la recommandation du Conseil (voir troisième partie).

Examen des travaux de la Commission
par le Corps commun d'inspection
des Nations Unies

658. En exécution de la résolution 1280 (XLIII) du Conseil économique et social, trois membres du Corps commun d'inspection des Nations Unies se sont rendus au secrétariat en 1969 pour étudier sur place les travaux et activités du secrétariat, son organisation et ses rapports avec les institutions

spécialisées et d'autres organes des Nations Unies. Le rapport du Corps commun n'ayant pas encore été publié, la question sera exposée de façon plus détaillée à la vingt-sixième session de la Commission.

I. LISTE ANNOTÉE DES PROJETS POUR
1969 ET 1970

Notes explicatives

659. Le programme de travail pour 1969 et 1970 est présenté suivant la classification fonctionnelle des activités indiquée par le Conseil économique et social⁹. Cela se traduit dans les titres des sections et des sous-sections et dans les trois premiers symboles du numéro de chaque poste. Comme précédemment, on a aussi retenu la classification de la Commission qui apparaît dans les quatre symboles suivants du numéro de poste. Les travaux continuent d'être décrits sous quatre rubriques: a) Assistance aux gouvernements¹⁰, b) études, c) rassemblement et diffusion de renseignements, d) conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail. Comme on l'a déjà signalé en 1968, chaque description de poste comprend deux nouvelles rubriques intitulées "But du projet" et "Programmes apparentés". Le programme proposé pour chaque Division a été soumis pour approbation aux organes subsidiaires de la Commission et figure dans la liste ci-dessous, avec les modifications nécessaires pour satisfaire aux classifications fonctionnelles dont il est question plus haut.

660. Les postes eux-mêmes sont répartis en trois groupes:

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

Il s'agit des projets et travaux *prioritaires* que la Commission et son secrétariat, en vertu du mandat et des résolutions de la Commission, doivent poursuivre en *permanence*. Des études et rapports doivent être présentés périodiquement. Les études peuvent différer les unes des autres ou se compléter pour ce qui est des pays, du sujet, des problèmes et de la période considérés. Aucun ordre de priorité n'est établi entre les travaux du groupe I et ceux du groupe II.

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

Il s'agit des travaux prioritaires *spéciaux* qui, une fois terminés, ne sont plus repris, c'est-à-dire notamment des travaux qui n'entrent pas dans le cadre général des projets et activités de caractère permanent (groupe I), et de certains

⁹ Voir *Programme de travail dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme*, rapport du Secrétaire général (E/3929).

¹⁰ C'est-à-dire services consultatifs directs et assistance connexe; toutes les activités au titre des projets impliquent en effet la fourniture d'assistance sous une forme quelconque.

aspects de ceux-ci. Conformément aux recommandations du Conseil économique et social et de son Comité de coordination, on indique la durée probable des travaux de ce groupe.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Il ne s'agit pas nécessairement de projets de moindre priorité car on a classé parfois dans ce groupe certains travaux nouveaux importants qui ne peuvent être entrepris avec les effectifs disponibles, même en modifiant la répartition du personnel.

661. Les numéros de poste et les symboles utilisés ont le sens suivant:

Les trois premiers symboles - IA1, IA2, IB4, etc., indiquent les grandes rubriques fonctionnelles A à D et les sous rubriques qui leur correspondent.

Les quatre symboles suivants indiquent respectivement la division du secrétariat intéressée, le groupe auquel appartiennent les projets (groupe I, groupe II), la section responsable des projets dans la division et le numéro du projet dans l'ordre de série qu'il a dans la section.

La lettre "s" indique les postes qui impliquent collaboration avec une ou plusieurs institutions spécialisées; la lettre "t" signifie que la CEAEO a obtenu ou sollicite le concours du Bureau de la coopération technique.

A. QUESTIONS ET TECHNIQUES GENERALES
INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT

1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA1: 1.1-1.1 *Examen de la conjoncture économique et des faits nouveaux*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Fournir aux gouvernements des pays membres, à titre individuel ou collectif, une assistance pour l'élaboration et l'exécution de la politique économique, et présenter à cette fin à la Commission, à ses sessions ordinaires, une analyse de la conjoncture économique et des faits nouveaux survenus dans les pays de la CEAEO, destinée à constituer la base de ses délibérations sur la situation économique de l'Asie. Cette analyse peut également donner lieu à des délibérations sur la politique économique en général.

Travaux:

b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Le secrétariat rédige et publie régulièrement tous les ans une étude complète de la conjoncture et des faits économiques nouveaux dans les pays de la CEAEO; *Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient*. Il mettra davantage l'ac-

cent sur l'étude des instruments de la politique économique à court terme.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

On envisage d'organiser, en temps voulu, une réunion des conseillers économiques principaux des gouvernements des pays membres, qui permettrait aux participants d'envisager les problèmes économiques urgents ainsi que les mesures économiques à court terme à prendre pour les résoudre dans le cadre régional.

Programmes apparentés:

Economic Bulletin for Asia and the Far East et *Etude annuelle sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient*.

IA1: 1.1-1.2 *Analyse de certains aspects des problèmes qui présentent une importance essentielle du point de vue de la politique économique*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Présenter à la Commission, à ses sessions ordinaires, une analyse de tel ou tel des principaux aspects du développement économique des pays membres de la CEAEO, afin d'orienter la politique économique et de fournir des directives.

Travaux:

b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Certains aspects choisis des problèmes économiques présentant une importance essentielle du point de vue de la politique sont étudiés et analysés. Les thèmes traités ces dernières années sont les suivants: rôle de l'agriculture dans le développement économique, 1964; développement économique et ressources humaines, 1965; aspects du financement du développement économique, 1966; questions de politique intérieure concernant l'expansion des exportations, 1967; et a) problèmes des pays évoluant de la région de la CEAEO dont l'économie est tributaire de l'exportation et b) incidences générales du relâchement du contrôle de l'Etat, 1968. Thème suggéré pour 1969: libération des échanges intrarégionaux.

Programmes apparentés:

Etude sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient.

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

IA1: 3.2-1.1 *Perspectives à long terme de développement industriel - Enquête sur les industries se prêtant à la coopération régionale*
(s,t)

Autorisation:

Conseil asiatique du développement industriel (troisième session, 1968).

But du projet:

a) Evaluer les possibilités d'industrialisation du domaine d'activité à étudier, compte tenu des dimensions des marchés, de l'offre de matières premières, des coûts de production, des économies d'échelle, etc.; b) faire des propositions concrètes en vue de la mise au point de programmes et projets industriels fondés sur la coordination des politiques d'investissement, de production et d'échanges de certains ou de la totalité des pays de la zone considérée. L'étude devrait aider également les gouvernements et organismes nationaux d'investissement à reconnaître les possibilités d'investissement au titre du développement industriel.

Travaux:

b) Etudes:

Entreprendre, avec l'assistance de l'ONUDI, du PNUD, de la Banque asiatique de développement et des gouvernements des Etats membres¹¹, une étude sur les perspectives à long terme de coopération régionale pour l'industrialisation, qui indiquerait le caractère et l'ampleur des modifications de structure nécessaires dans le secteur manufacturier pour atteindre les objectifs généraux des pays étudiés. A cette fin, on établirait un cadre macro-économique, puis l'on procéderait à des études détaillées par pays et par industrie. Des recommandations seraient faites sur diverses options en matière de politique industrielle, d'arrangements commerciaux et institutionnels, et l'on indiquerait aussi les domaines importants des secteurs industriels qui paraissent présenter le maximum d'avantages pour un développement prioritaire.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Les résultats de l'enquête seraient communiqués aux pays intéressés, à la Banque asiatique, à l'ONUDI, etc., et présentés au CADI.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Réunir, en tant que de besoin, le Comité de coordination pour coordonner et orienter les travaux.

11

Enquête sur les industries se prêtant à la coopération régionale
(Etat des contributions promises ou versées au 31 décembre 1968)

On estime que l'étude coûtera 650 000 dollars. Les contributions des pays suivants ont été reçues:

	(dollars)	(dollars)
Pays-Bas	100 000	
Philippines	21 000	
Chine (Taiwan)	5 000	
Singapour	2 000	
Thaïlande	5 000	133 000
Inde Rs 300 000 (non convertibles)		40 000
Services d'experts offerts par le Japon, Singapour, le Pakistan et les Philippines (valeur approximative)		77 000
Total		250 000

Programmes apparentés:

Projets et autres analyses entrepris pour la deuxième Décennie du développement; enquêtes similaires en Afrique.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA1: 6.1-0.1 *Etude de la situation sociale et de l'évolution du développement social*

Autorisation:

Mandat de la Commission; Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Faciliter l'amélioration de la planification du développement, permettre d'observer en permanence l'évolution globale du niveau de vie dans les pays de la région de la CEAO, cerner les problèmes sociaux et non économiques et déterminer les facteurs que l'on doit étudier tout spécialement pour accélérer le développement économique.

Travaux:

b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Une Etude sur la situation sociale dans la région de la CEAO est publiée chaque année. Cette étude comprend, en alternance, des enquêtes périodiques complètes sur la situation sociale dans la région et des analyses de problèmes sociaux présentant une importance particulière pour le développement général;

ii) Participation aux enquêtes des Nations Unies et notamment aux *Rapports sur la situation sociale dans le monde* publiés tous les deux ans.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Comité consultatif de la CEAO pour le développement social¹².

Programmes apparentés:

IA2: 6.1-0.3 Planification et développement social.

IA1: 6.1-0.2 *Aspects du développement économique et social concernant la population*

Autorisation:

Conférence asiatique de la population (1963); résolution 2211 (XXI) de l'Assemblée générale; résolutions 1048 (XXXVII), 1084 (XXXIX) et 1279 (XLIII) du Conseil économique et social; résolutions 54 (XX) et 74 (XXIII) de la Commission; Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les gouvernements de la région de la CEAO à suivre d'aussi près que possible

¹² Sous réserve de l'autorisation de la Commission.

les rapports qui existent entre les transformations économiques et l'évolution démographique, notamment en ce qui concerne les besoins d'investissements dans l'infrastructure et les besoins de formation démographique au titre des programmes nationaux de développement.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Participation et contributions à des réunions techniques et cycles d'études nationaux sur divers aspects des problèmes de population.

b) Etudes:

i) Situation démographique de la région dans son ensemble;

ii) Evaluation et analyse des résultats des recensements de la population et autres données démographiques des pays de la région;

iii) Aspects démographiques du développement économique et social;

iv) Accroissement de la main-d'œuvre et problèmes de l'emploi, du sous-emploi et du chômage dans les pays de la région, (en collaboration avec l'OIT);

v) Collaboration aux rapports et études des Nations Unies.

Programmes apparentés:

1) IA1: 6.1-0.4 Quelques aspects des politiques et des programmes démographiques;

2) IA5: 9.1-0.1 Compilation et analyse de statistiques.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Pour définir la corrélation entre l'évolution démographique, la politique et les plans relatifs à la population et le développement social et économique;

ii) Pour assurer une formation dans le domaine de la démographie, organiser des programmes démographiques, établir un ordre de priorité et faciliter l'amélioration de la qualité des travaux;

iii) Pour rassembler des données, rédiger des études et effectuer des recherches en vue de résoudre des problèmes démographiques.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Etablir un recueil où figureront des données relatives à la population, des estimations et projections de la population, des enquêtes démographiques, des résultats de recherches et des études sur l'évolution

démographique et ses incidences sur le développement économique et social dans les pays de la région;

ii) Diffuser des documents sur les données démographiques et connexes et sur les recherches et études relatives à divers aspects des problèmes de population;

iii) Publier un bulletin mensuel (*Newsletter*) sur les activités et programmes concernant la population dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Groupe de travail sur les projections infranationales de la population (juin 1969).

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA1: 7.1-0.1 *Etude sur la situation alimentaire et agricole en Asie et en Extrême-Orient*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Analyser et étudier périodiquement la situation de l'alimentation et de l'agriculture.

Travaux:

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Etudier et analyser du point de vue économique les problèmes d'alimentation et d'agriculture qui se posent dans la région et diffuser des renseignements à ce sujet, notamment grâce à l'examen de la situation alimentaire, agricole et institutionnelle inclus dans l'*Etude annuelle sur la situation économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient*.

Programme apparentés:

IA1: 1.1-1.1 Examen de la conjoncture économique et des faits nouveaux;

IA6: 2.1-0.1 Evolution des politiques relatives au commerce, aux tarifs douaniers et aux paiements.

2. Planification et programmation

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 1.1-2.1 *Planification et développement économique*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les gouvernements à élaborer et exécuter leurs plans, à se faire part de leur expérience en matière de planification et à effectuer des recherches sur les problèmes de la planification et les politiques de développement.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir des services consultatifs sur la planification du développement économique et l'élaboration et l'évaluation des projets;

ii) Faire fonction d'agent d'exécution du projet du PNUD (Fonds spécial) relatif à l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification, en ce qui concerne les questions de fond; aider l'Institut dans ses principales activités.

b) Etudes:

A sa troisième session, la Conférence des planificateurs économiques d'Asie a estimé indispensable pour la bonne exécution des plans dans les pays de la région d'entreprendre d'urgence un certain nombre d'études, notamment sur les questions suivantes:

i) Evaluation de l'oeuvre de développement;

ii) Etude des techniques de planification;

iii) Problèmes et techniques de la planification annuelle;

iv) Elaboration et évaluation des projets

Les travaux i)-iv) seront entrepris en 1969/70.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur les plans de développement économique des pays de la région de la CEAEO, y compris leurs objectifs et les ressources nécessaires à leur réalisation;

ii) Sur l'expérience acquise par les pays de la CEAEO en ce qui concerne la planification et les politiques de développement;

iii) Sur l'évolution récente des techniques d'élaboration et d'exécution des plans.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) La Conférence des planificateurs économiques d'Asie se réunira en 1970 et examinera les méthodes de planification annuelle ainsi que la stratégie et les objectifs de la deuxième Décennie du développement;

ii) Des cycles d'études sur les problèmes du développement économique auront lieu tous les deux ans. Le Cycle d'études de 1970 examinera l'évolution récente des techniques de planification et d'élaboration et d'évaluation des projets;

iii) Le Cycle d'études interrégional sur la planification sera organisé en collaboration avec le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Siège). La cinquième session, qui examinera les problèmes de la stratégie et des objectifs de la deuxième Décennie

du développement, aura lieu à Bangkok en septembre 1969;

iv) Le Comité de la planification du développement, qui se réunira à Bangkok en 1969, examinera les grands problèmes que pose l'exécution des plans dans la région.

Programmes apparentés:

IA2: 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique;

IA2: 1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement.

Comité de la planification du développement (Siège).

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Problèmes que pose la sous-utilisation de la capacité industrielle;

ii) Planification pour le secteur privé;

iii) Planification de l'équipement hydraulique;

iv) Planification de la main-d'oeuvre et de l'enseignement;

v) Rôle des subventions à l'exportation dans l'expansion du commerce;

vi) Rôle de l'aide internationale dans le développement économique.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 1.1-2.2 *Projections et programmation relatives au développement économique*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Il s'agit d'un programme continu et articulé de projection à long terme et d'évaluation des perspectives de la croissance économique, destiné à faciliter l'élaboration de plans économiques nationaux et l'harmonisation des plans.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir des services consultatifs pour aider à mettre au point des techniques de programmation du développement économique qui tiennent compte de la situation particulière des pays de la région de la CEAEO;

ii) Aider à élaborer des projections économiques à long terme conçues de manière à servir la planification perspective,

en coopération avec le Service des projections de la CNUCED, le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Siège) et les centres régionaux des projections et de la programmation économiques de la CEPAL et de la CEA.

b) Etudes:

i) Etudier les techniques de programmation du développement économique, notamment les méthodes de projections économiques, convenant à la situation des pays de la région de la CEAEO;

ii) Projections des transformations à long terme de la structure économique dans divers pays de la CEAEO;

iii) Projections de l'emploi.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Sur les techniques de programmation du développement économique etc., notamment au moyen de la publication intitulée *Development Programming Techniques*;

ii) Sur les techniques de projection économique à long terme;

iii) Sur les résultats des projections économiques à long terme.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Groupes d'experts des techniques de programmation. Le septième Groupe d'experts, qui se réunira en 1969, doit s'occuper des projections de la production par secteur et de l'emploi dans les pays évoluant de la CEAEO, afin d'évaluer: i) les transformations à long terme de la structure économique dans quelques pays et dans l'ensemble de la région; ii) les conséquences, du point de vue de l'emploi, des taux projetés d'expansion économique.

Programmes apparentés:

IA2: 1.1-2.1 Planification et développement économique;

IA2: 1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement;

IA2: 1.2-2.5 Stratégie et objectifs de la deuxième Décennie du développement.

Travaux indiqués sous la rubrique a) ii) ci-dessus.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Analyses des matrices du commerce intrarégional;

ii) Projections intéressant l'harmonisation régionale des plans et la coopération économique.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 1.1-2.3 *Harmonisation régionale des plans de développement*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Il s'agit d'un projet permanent visant à renforcer la coopération internationale en matière de planification du développement économique, à éviter les conflits dans la fixation des objectifs et à élargir les domaines de concertation.

Travaux:

b) Etudes:

A la première session des Consultations intergouvernementales sur l'harmonisation des plans et la coopération économique (1967), on a choisi vingt thèmes d'études urgentes intéressant les pays de la CEAEO et impliquant une action commune. Ces études relèvent des grandes catégories ci-après:

Etudes des possibilités d'harmonisation par produit (riz, caoutchouc, thé, engrais et produits chimiques connexes, machine agricole, etc.).

En outre, on a suggéré l'étude suivante:

Problèmes que posent la coopération et l'intégration économiques des pays de l'ASEAN.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Les études établies au titre de l'alinéa b) ci-dessus seront publiées dans une collection intitulée "Harmonisation des plans et coopération économique en Asie". D'autres études seront présentées aux gouvernements intéressés.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupe d'experts:

(t) Une série de réunions de groupes d'experts de l'harmonisation régionale des plans est prévue; il s'agira de sessions d'étude plutôt que de réunions proprement dites. Le groupe d'experts du riz se réunira en 1969 et celui du caoutchouc en 1970.

Programmes apparentés:

Une collaboration large et poussée sera nécessaire avec d'autres services de la CEAEO, notamment avec la Division de l'industrie et des ressources naturelles, la Division du commerce international et la Division mixte CEAEO/FAO de l'agriculture, ainsi qu'avec d'autres organes et institutions spécialisées des Nations Unies (FAO, CNUCED, ONUDI, etc.).

IA2: 1.1-2.1 Planification et développement économique;

IA2: 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développe-

ment économique /notamment; b) Etudes, vii/;

IA6: 2.1-0.3 Moyens de développer le commerce international (a) i) et iv/.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Etudes de projets intéressants du point de vue de la coopération économique (tourisme, transports maritimes, pêche hauturière, etc.);

ii) Harmonisation des plans en tant que moyen d'accroître le taux d'utilisation de la capacité;

iii) Perspectives d'harmonisation des plans et de coopération économique des pays du bassin inférieur du Mékong, en vue de suggérer des modalités concrètes de coopération, qui devraient faire l'objet d'accords entre les pays intéressés.

En outre, pour tenir compte des besoins réels de certains pays gênés par des circonstances particulières, comme le manque d'accès à la mer ou d'autres facteurs historiques et géographiques, on entreprendra des études approfondies destinées à reconnaître les inconvénients qui résultent de ces circonstances et à indiquer les mesures à prendre, sur les plans régional et international, pour aider ces pays à surmonter ces difficultés. L'étude sur le riz devrait être achevée en 1969 et celle sur le caoutchouc en 1970. L'étude intéressant l'ASEAN sera commencée en 1969.

Ces études exigeront un renforcement très sensible des effectifs.

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

IA2: 1.2-2.5 *Stratégie et objectifs de la deuxième Décennie du développement*

Autorisation:

Résolution 2218 (XXI) de l'Assemblée générale (1966); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Mettre au point, en étroite coopération avec le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (Siège) la stratégie et les objectifs de la deuxième Décennie du développement; évaluer plus précisément l'effort international nécessaire pour accélérer le développement économique des pays de la région, de manière à établir un programme plus réaliste d'investissements pour la prochaine décennie.

Travaux:

b) Etudes:

A partir de l'évaluation de la croissance dans les pays de la région, et des projections des taux d'expansion possibles de quelques pays dans diverses hypothèses:

i) Etablir des projections des transformations de la structure économique de quelques pays;

ii) Etablir des projections de l'emploi;

iii) Identifier les obstacles et élaborer la stratégie du développement;

iv) Examiner les incidences de chiffres repères mondiaux et régionaux;

v) Fixer des objectifs de croissance pour quelques pays et pour l'ensemble de la région, tant en ce qui concerne les macro-variables agrégatives que les différents secteurs.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Les résultats des projections seront présentés dans un rapport précisant les incidences des objectifs fixés pour chaque pays membre de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Pour assurer la coordination régionale du présent programme de travail, il serait utile de réunir un groupe régional d'experts représentant les organismes de planification des pays membres. En outre, le secrétariat sera appelé à participer à diverses réunions de groupes d'experts organisées à l'échelon mondial pour assurer la coordination du programme régional avec le programme mondial.

Programmes apparentés:

IA2: 1.1-2.1 Planification et développement économique;

IA2: 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 3.1-1.2 *Planification et développement industriels*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

i) Encourager et faciliter la planification et la programmation dans les secteurs public et privé de l'industrie manufacturière des pays évoluant de la région en mettant tout particulièrement l'accent sur la coopération régionale;

ii) Fournir une assistance pour la planification et l'évaluation des projets, ainsi qu'en ce qui concerne la formation et la recherche et d'autres services pour l'exécution de projets industriels.

Travaux:

b) Etudes:

Etudier les problèmes et techniques de la planification, notamment en ce qui concerne les industries majeures de la région.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements;

i) Fournir aux pays de la région des renseignements sur la planification et le développement industriels dans une publication périodique intitulée *Industrial Development News*;

ii) Rassembler et diffuser des "normes" à l'intention des pays membres pour les aider à planifier le développement de certains secteurs industriels;

iii) Rassembler et diffuser des renseignements sur les procédés et le matériel modernes de traitement des différents éléments de la noix de coco;

iv) Passer en revue les activités de recherche industrielle concernant la noix de coco et diffuser les renseignements obtenus aux pays membres intéressés;

v) Suivre constamment, avec le concours des institutions spécialisées compétentes, l'évolution de la production de protéines de toutes origines.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t)

Vu les récentes transformations radicales survenues dans les techniques de production de denrées alimentaires, et le besoin qui en résulte d'engrais nouveaux, organiser, de concert avec la FAO et l'ONUDI, une deuxième conférence sur les engrais.

Programmes apparentés:

Services industriels spéciaux de l'ONUDI, projets concernant la coopération régionale et sous-régionale et l'harmonisation des plans de développement.

Conférences interrégionales de l'ONUDI sur des questions analogues.

Division des transports et des communications (CEAEO).

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

(s)

i) Travailler de concert avec d'autres organismes des Nations Unies (PNUD, ONUDI, CNUCED) pour apporter aux pays, par l'intermédiaire de groupes et d'organes consultatifs divers constitués à cette fin, une assistance en ce qui concerne la planification et le développement industriels ainsi qu'une assistance technique pour le choix, l'évaluation et la programmation des projets et l'exploitation des entreprises;

(t)

ii) Fournir aux pays, par l'intermédiaire des conseillers régionaux, des services consultatifs intéressant certaines industries (huiles et graisses, produits pétrochimiques, etc.).

b) Etudes:

(s)

i) Participer à l'étude de l'UNESCO relative au développement de l'industrie du livre dans la région de la CEAEO;

ii) Faire une étude approfondie des produits oléagineux et des corps gras - y compris la noix de coco - qui sera combinée avec l'étude du marché mondial des produits chimiques dérivés de l'huile de palme qui a été proposée par le CADI.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t)

i) Organiser des conférences, cycles d'études et groupes de travail réunissant des dirigeants et des responsables de la programmation et de la planification des industries du secteur public;

ii) Organiser des cycles d'études sur les thèmes suivants:

1) Produits chimiques utilisés en agriculture (pesticides) (1969);

2) Industries des huiles et produits oléagineux d'origine végétale (1970);

3) Techniques et recherches concernant la noix de coco (1972).

iii) Organiser une réunion de travail sur la conception et la construction d'un groupe moteur ou d'un véhicule peu coûteux pour les zones rurales (1971).

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 3.1-1.3 *Application de la science et de la technique au développement*

Autorisation:

Conseil économique et social (quarante-troisième et quarante-quatrième sessions, 1967 et 1968); Assemblée générale (vingt-deuxième session, 1967); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Encourager l'application généralisée de la science et de la technique au développement industriel.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Vulgariser la science et la technique afin de créer un climat favorable pour leur application en vue du développement. En collaboration avec l'UNESCO, aider les gouvernements, sur demande, dans les domaines suivants:

(s)

i) Création ou modernisation de musées scientifiques et industriels;

ii) Organisation d'expositions scientifiques et industrielles;

iii) Etablissement de relations entre les instituts scientifiques et techniques des pays évoluant et des pays avancés.

b) Etudes:

i) Etudier la possibilité de mettre en oeuvre dans la région les directives du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale découlant des rapports du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement (tels que ceux intitulés "Alimentation de la population mondiale en expansion; recommandations en vue d'une action internationale pour écarter la menace d'une crise de protéines" et "Ressources naturelles des pays en voie de développement: recherche, mise en valeur et utilisation rationnelle");

ii) Conformément au souhait du Comité consultatif et aux instructions de l'Assemblée générale, établir le plan pour la région de la CEAEO, élément du Plan mondial d'action pour l'application de la science et de la technique au développement.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Suivre les faits nouveaux survenus dans le domaine de l'application de la science et de la technique à l'industrialisation et à la mise en valeur des ressources naturelles pour informer les pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t)

i) Assurer le service des réunions du Groupe régional pour l'Asie du Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement;

ii) De concert avec la Division des ressources et des transports (Siège), participer à l'organisation du Cycle d'études sur l'utilisation des méthodes aériennes et des satellites spatiaux aux fins des enquêtes sur les ressources;

iii) Participer avec l'UNESCO à l'organisation d'une réunion sur la recherche concernant les instruments scientifiques et leur entretien.

Programmes apparentés:

Comité consultatif des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique au développement; Programme de l'UNESCO relatif à la science et à la technique.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Etudier la possibilité d'appliquer celles des recommandations de CASTASIA qui appellent l'assistance et la coopération de la CEAEO, en vue notamment:

i) de faciliter la conception et la fabrication de matériel de laboratoire dans les pays évoluant de la région;

ii) de promouvoir, de concert avec les organismes compétents, la coopération régionale pour exploiter les ressources de la mer, par exemple, au moyen d'entreprises communes de pêche et de traitement du poisson.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Servir de centre d'information sur les questions techniques dans ce domaine;

ii) Se tenir au courant des perfectionnements des sciences et techniques de la mer et des progrès concernant la découverte et l'exploitation des ressources marines.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 3.1-1.4 Recherche industrielle (s,t)

Autorisation:

Conseil asiatique du développement industriel (troisième session, 1968); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Coordination des programmes de recherche industrielle des pays et des instituts de la région de la CEAEO et recherches communes.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Instituer un programme régional de bourses permettant l'échange de chercheurs entre instituts de recherche industrielle;

ii) Organiser la formation de techniciens de laboratoire provenant de pays démunis de moyens de formation;

iii) Aider les instituts de recherche à harmoniser leurs programmes.

b) Etudes:

Tenir à jour le Directory of Institutes of Industrial Research et y faire figurer des détails concernant les programmes et la publication des résultats des travaux de recherche industrielle;

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Etudier la possibilité de créer un centre d'information et de liaison pour l'échange de renseignements concernant la recherche industrielle, les données d'expérience, les chercheurs et les experts.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser périodiquement des réunions du Conseil asiatique de la recherche industrielle.

Programmes apparentés:

Programmes correspondants de l'ONUDI et programmes d'assistance technique dans divers pays.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Dresser l'inventaire des centres ou instituts de formation de la région qui forment des souffleurs de verre, de dessinateurs industriels, des électroniciens, etc.;

ii) Etablir un annuaire des chercheurs et techniciens spécialistes de la recherche industrielle de la région.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Publier périodiquement des bulletins d'information sur la recherche industrielle.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 5.1-0.1 Planification et équipement hydraulique

Autorisation:

Huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique (1968); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir l'aménagement intégré des bassins fluviaux en vue de l'utilisation et de la conservation des eaux par l'élaboration de politiques rationnelles, la bonne coordination des plans directeurs à long terme d'équipement hydraulique des différents pays et par la recherche, la formation et les démonstrations nécessaires pour obtenir les résultats prévus.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

(i) i) Un conseiller régional fournira aux gouvernements, sur demande, des services consultatifs de courte durée pour l'établissement de programmes d'enquête, l'élaboration de plans d'équipement et l'étude de certains projets;

ii) La CEAEO participera à la mise en oeuvre de projets du PNUD: enquête de prérealisation sur le projet de la Mu, en Birmanie; durée: trois ans (1966-1969);

iii) On organisera le groupe consultatif de l'équipement hydraulique (CEAEO) chargé d'aider les gouvernements, sur demande, à entreprendre des études préliminaires de mise en valeur des ressources hydrauliques; des services d'experts sont fournis par les membres.

b) Etudes:

i) Etude de l'équipement hydraulique de la Mongolie (1968 et 1969). Mise à jour des monographies par pays déjà publiées;

ii) Revue biennale de l'équipement hydraulique de la région. Les résultats de cet

examen seront consignés dans le rapport de la Conférence régionale biennale de l'équipement hydraulique;

iii) Etablissement d'un manuel d'évaluation des coûts des projets hydrauliques (1968 et 1969);

iv) Besoins à long terme concernant l'équipement hydraulique dans le cadre de la stratégie globale de la deuxième Décennie du développement;¹⁴

v) Etablissement d'une liste repère d'identification et d'évaluation des avantages des projets d'équipement hydraulique (1970);

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Publication imprimée des principales études et des actes des réunions dans la collection *Mise en valeur des ressources hydrauliques*.

1969: 1) Actes du Groupe d'experts de la planification de l'équipement hydraulique;

2) Actes de la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique;

3) Manuel d'évaluation des coûts des projets hydrauliques.

1970: 1) Actes du deuxième Colloque sur la mise en valeur des régions deltaïques;

2) Conférences du Groupe consultatif des ouvrages hydrauliques.

ii) Publication trimestrielle du *Water Resources Journal* en vue de diffuser les derniers renseignements techniques sur les projets et activités de mise en valeur des ressources hydrauliques dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Préparatifs de la neuvième Conférence régionale biennale de l'équipement hydraulique prévue pour novembre 1970, y compris l'établissement de documents d'information;

(s) ii) Organisation, avec le concours de la FAO, d'un cycle d'études itinérant sur l'équipement hydraulique de l'exploitation rurale (1970);

iii) Préparation d'un Cycle d'études itinérant sur la planification de l'équipement hydraulique (1969-1970).

Programmes apparentés:

Etant donné sa très vaste portée, ce projet est apparenté à de nombreux programmes des institutions spécialisées et autres organes des Nations Unies. La coordination entre ces organismes est assurée par la Réunion annuelle interinstitutions sur la mise en valeur des ressources hydrauliques, qui est un sous-comité du CAC.

¹³ En fonction du nombre de demandes reçues.

¹⁴ Pour renforcer le personnel actuel, un économiste spécialiste des problèmes techniques a été demandé pour 1970.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Etablissement d'un manuel de rédaction d'un code de l'eau.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Préparation, avec le concours de l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification, d'un Stage d'initiation à la planification de l'équipement hydraulique (1969-1970).¹⁵

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 6.1-0.3 Planification et développement social

Autorisation:

Mandat de la Commission; Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider à améliorer la planification relative aux aspects sociaux du développement et faciliter l'articulation des éléments sociaux et des éléments économiques de la planification du développement dans les pays de la région de la CEAE0.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Services consultatifs touchant la planification relative aux aspects sociaux du développement, notamment en ce qui concerne les questions ci-après: formulation de principes, coordination intersectorielle et exécution des plans; organisation de cycles d'études nationaux et de réunions techniques sur les aspects sociaux de la planification du développement, et formation de planificateurs du développement social général.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Etablissement d'une bibliographie annotée sur les aspects sociaux de la planification du développement (sources et références); achèvement des travaux prévu en 1969.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Comité consultatif de la CEAE0 pour le développement social.¹⁶

Programmes apparentés:

IA1: 6.1-0.1 Etude de la situation sociale et de l'évolution du développement social.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Sous réserve d'autorisation de la Commission.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Aspects sociaux de l'établissement et de l'exécution des plans de développement dans quelques pays de la région de la CEAE0; une étude sera achevée en 1969;

ii) Collaboration à des rapports et études des Nations Unies.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 6.1-0.4 Quelques aspects des politiques et des programmes démographiques

autorisation:

Résolution 2211 (XXI) de l'Assemblée générale; Conférence asiatique de la population (1963); résolutions 1048 (XXXVII), 1084 (XXXIX) et 1279 (XLIII) du Conseil économique et social; résolutions 54 (XX) et 74 (XXIII) de la Commission; Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les gouvernements de la région de la CEAE0 à résoudre les problèmes relatifs à l'élaboration et à l'exécution de leur politique démographique en entreprenant les études et recherches nécessaires et notamment en réorganisant le plus tôt possible leurs programmes de planification familiale suivant des méthodes et systèmes mieux adaptés aux conditions locales.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Participation et contribution à des cycles d'études nationaux et autres réunions techniques sur la politique démographique et divers éléments des programmes de planification de la famille.

Programmes apparentés:

IA1: 6.1-0.2 Aspects du développement économique et social concernant la population.

IA5: 9.1-0.3 Méthodes et normes statistiques;

IA5: 9.1-0.4 Recensements et enquêtes par sondage.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Pour l'élaboration et l'exécution de politiques dans le domaine de la population;

ii) Pour l'évaluation des programmes actuels de planification de la famille et l'établissement d'études méthodologiques correspondantes;

iii) Pour la conception, l'exécution et l'analyse d'enquêtes par sondage sur la fécondité;

iv) Pour la préparation et l'exécution d'enquêtes de motivation.

b) Etudes:

i) Sur les programmes nationaux de planification familiale et les méthodes et procédures permettant de les évaluer, y compris la recherche et l'expérimentation sur les questions d'exécution (avec le concours du PNUD et des institutions spécialisées);

ii) Sur les façons de mesurer et les méthodes analytiques permettant de calculer sans distorsion les taux, tendances et éléments de la fécondité, y compris l'évaluation et l'utilisation des données défectueuses;

iii) Sur l'organisation, l'exécution et l'analyse des enquêtes par sondage sur la fécondité;

iv) Sur les variations de la fécondité entre divers secteurs de la population;

v) Sur les méthodes permettant de déterminer avec précision les faibles variations du taux de fécondité;

vi) Participation à l'établissement de rapports et études des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Etablir un recueil de données sur les taux de fécondité, sur les programmes d'action destinés à assurer l'exécution des politiques nationales de la population et sur les recherches et études effectuées dans le cadre de ces programmes par les pays de la région;

ii) Fournir une documentation sélective sur les données, recherches et études relatives à la politique et aux programmes d'action dans le domaine de la planification familiale;

iii) Etablir une liste d'institutions, organismes et particuliers des pays de la région dont les activités intéressent les programmes démographiques;

iv) Participer à l'établissement d'un bulletin mensuel d'information (*Newsletter*) sur l'état des programmes démographiques des pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Cycle d'études sur l'évaluation des programmes de planification familiale (août/septembre 1969);

ii) Groupe de travail sur les aspects personnel et formation des programmes de planification familiale (décembre 1969).

Groupe I. - Projets et travaux prioritaires permanents

IA2: 7.1-0.2 *Planification et développement agricole, notamment du point de vue économique*¹⁷

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Permettre de perfectionner l'élaboration et l'exécution de programmes agricoles.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Sur demande, services consultatifs aux gouvernements, pour la planification du développement agricole, y compris une assistance au titre du Programme élargi d'assistance technique, le cas échéant;

ii) Assistance aux pays pour moderniser les services économiques agricoles et les établissements de formation et de recherche.

Programmes apparentés:

IA2: 1.1-2.1 Planification et développement économique;

IB6: 6.1-0.7 Mobilisation des ressources humaines et communautaires, y compris les ressources financières, en vue de la réforme agraire et du peuplement et de la mise en valeur des terres.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Etudes des plans de développement agricole des pays de la région, et spécialement des méthodes de programmation agricole. On entreprendra notamment les études ci-après: ressources financières nécessaires pour l'exécution de diverses mesures de développement agricole; intrants agricoles (engrais chimiques, pesticides et matières premières entrant dans leur fabrication, matériel agricole) nécessaires ou existant dans les pays de la région pendant les cinq années à venir, et moyens d'accroître la production (si possible en 1969-1971);

ii) Effets sur l'économie agricole, notamment au niveau du village, des activités de développement communautaire, des coopératives, etc;

iii) Monographies sur certaines expériences réussies et enquêtes pilotes sur des aspects particuliers du développement agricole tels que les rapports avec l'industrie, la formation de capital dans l'agriculture, l'emploi rural, l'utilisation d'ex-

¹⁷ Pour ce poste, les travaux s'effectuent en collaboration avec la FAO, grâce à la Division mixte CEAEO/FAO de l'agriculture.

cédents agricoles aux fins du développement économique, la diversification des cultures, etc. Une monographie sur l'emploi rural en Thaïlande doit être achevée en 1969.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Réunir en 1969 un groupe d'experts CEAO/FAO chargé d'étudier les conséquences, pour les pays de la région, des plans de développement agricole d'autres pays, afin de mieux harmoniser les politiques et objectifs agricoles;

ii) Réunion éventuelle (peut-être en 1970) d'un groupe d'experts chargé d'examiner l'apport des techniques de coopération au développement économique et social. En collaboration avec la FAO, les autres institutions spécialisées compétentes, l'Alliance coopérative internationale et la Division du développement social.

3. Aménagement des structures institutionnelles et administratives

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA3: 8.1-0.1 *Administration publique et développement national*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Il s'agit, en général, d'améliorer la qualité du travail dans l'administration et, en particulier, de faire en sorte que les méthodes et les systèmes administratifs répondent aux besoins du développement. L'accent est mis non seulement sur la formation et le perfectionnement des administrateurs, mais aussi sur l'assistance technique à fournir aux gouvernements dans les secteurs où l'amélioration est essentielle. On se propose non seulement de renforcer l'administration dans les domaines d'activité ordinaires, mais aussi de déceler et de combler les lacunes administratives dans des secteurs importants de la programmation.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Sur demande, fournir des services consultatifs aux gouvernements. Les services d'un conseiller régional pour l'administration publique sont offerts aux gouvernements, en particulier pour les aider à répondre aux besoins de la planification du développement. On peut aussi faire de brèves enquêtes générales avant l'établissement d'une demande d'assistance technique dans tel ou tel domaine, fournir des services consultatifs sur des projets en cours, envoyer des experts intérimaires en attendant l'arrivée des titulaires, donner des avis sur des études de prérealisation en matière d'administration, etc.

b) Etudes:

Entreprendre des études et établir une documentation pour les réunions indiquées à la rubrique d).

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Cycle d'études sur le perfectionnement des cadres supérieurs de l'administration (1969);

ii) Cycle d'études sur l'assistance nécessaire à la réforme administrative (1969).

Programmes apparentés:

Cycles d'études nationaux (République de Corée et Indonésie) sur le perfectionnement des cadres supérieurs de l'administration, en collaboration avec la Division de l'administration publique (Département des affaires économiques et sociales) de l'ONU, New York.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Le secrétariat établit un inventaire des moyens de formation et les renseignements rassemblés et étudiés seront communiqués aux pays. On s'efforce d'obtenir aussi des renseignements sur les différents systèmes administratifs, qui seront mis à la disposition des pays.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA3: 8.1-0.2 *Elaboration et exécution de programmes d'assistance technique*

Autorisation:

Résolution 73 (XXII) de la Commission (1966); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les pays à mettre au point des mécanismes, méthodes et procédures visant à assurer la bonne évaluation des projets et du programme général d'assistance technique et des activités apparentées.

Programmes apparentés:

Etude des critères et méthodes d'évaluation [projet de l'UNITAR: Rapport du Directeur exécutif à l'Assemblée générale (A/7263, Annexe IV)].

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

En coopération avec le PNUD, le BCT et l'UNITAR, réunir un Cycle d'études régional sur l'exécution des programmes d'assistance technique et les questions connexes.

5. Rassemblement et diffusion de renseignements statistiques de base

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA5: 9.1-0.1 *Compilation et analyse de statistiques*

Autorisation:

Résolution E/CN.11/223/Rev.1 de la Commission (cinquième session, 1949); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Rassembler, compiler et diffuser des séries statistiques de base intéressant les pays de la CEAEO.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Conseils aux pays sur la présentation de graphiques.

b) Etudes:

Rédaction d'un manuel sur l'établissement de graphiques.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Tenir à jour des séries statistiques de base sur les pays de la CEAEO et les publier dans la section de l'*Economic Bulletin for Asia and the Far East* relative aux statistiques économiques de l'Asie, ainsi que dans l'*Annuaire statistique pour l'Asie et l'Extrême-Orient*. Ce travail exige une liaison étroite avec les bureaux de statistique des pays membres ainsi qu'une étroite collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU et avec les institutions spécialisées;

ii) Etablir des statistiques pour l'*Etude économique* annuelle et pour d'autres travaux permanents ou spéciaux du secrétariat.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Etablir et présenter des données statistiques sous forme de tableaux et de graphiques et les tenir à jour.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA5: 9.1-0.2 *Développement des statistiques et statistiques de base*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Développer les statistiques dans la région et les raffiner en vue d'élaborer un système rationnel de comptabilité nationale.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Assistance et conseils aux gouvernements, en particulier par l'entremise de conseillers régionaux pour les statistiques, en vue de l'élaboration et de l'exécution de programmes statistiques à long terme et de l'établissement d'un système statistique rationnel répondant aux besoins de la planification et du développement pendant la Décennie des Nations Unies pour le développement;

ii) Conseils et assistance aux pays en vue de l'établissement de statistiques de base nécessaires au développement économique et social;

iii) Conseils et aide aux pays en vue de la programmation et de la formulation de demandes d'assistance technique, notamment au PNUD (Fonds spécial), dans le domaine des statistiques;

iv) Conseils et assistance aux pays en ce qui concerne l'application des normes internationales, des principes directeurs et autres suggestions relatives à la comptabilité nationale, y compris l'analyse interindustries.

b) Etudes:

i) Etudier les problèmes de classification industrielle;

ii) Mettre au point un programme de statistiques courantes sur l'habitation et la construction dans les pays de la CEAEO /recommandation de la huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967)/;

iii) Rédiger un guide pour l'établissement des tableaux d'entrées-sorties dans les pays de la région de la CEAEO /huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967)/.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassemblement, étude et diffusion de renseignements sur l'état des statistiques industrielles dans les pays de la région;

ii) Mise à jour et, éventuellement, élargissement de la portée du "Manuel de statistiques de base pour les pays de la CEAEO" /recommandation de la septième Conférence des statisticiens d'Asie (1966)/.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Conférence des statisticiens d'Asie:

La neuvième Conférence aura lieu en 1969. Elle examinera notamment les questions suivantes: développement des statistiques dans les pays de la région, enquêtes sur la consommation alimentaire, classification internationale de l'éducation, statistiques de la main-d'œuvre, des salaires et statistiques connexes, etc. La dixième Conférence aura lieu en 1970;

ii) Groupe de travail des statistiques du secteur des ménages;

On organisera, en 1969, un groupe de travail des statistiques du secteur des ménages /recommandation de la huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967);

iii) Cycle d'études sur les statistiques nécessaires à la planification:

Un cycle d'études sur les statistiques nécessaires à la planification doit avoir lieu en 1969 à Moscou /septième Conférence des statisticiens d'Asie (1966)/.

Programmes apparentés:

En collaboration avec l'OIT, rédaction d'un manuel sur les problèmes que posent le rassemblement de statistiques des prix et le calcul d'indices des prix.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Etudier les aspects régionaux des méthodes employées pour établir les statistiques de la main-d'oeuvre, de l'emploi et du chômage;

ii) Etablir, en collaboration avec l'OIT, un manuel sur les problèmes que posent le rassemblement de statistiques des prix et le calcul d'indices des prix /septième Conférence des statisticiens d'Asie (1966)/.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Si l'on dispose des crédits nécessaires, on organisera en 1969 un cycle d'études sur les statistiques sociales, qui évaluera les besoins et les ressources en matière de statistiques sociales, afin que celles-ci soient mieux adaptées aux exigences des programmes de développement social /recommandation de la huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967)/.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA5: 9.1-0.3 *Méthodes et normes statistiques*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Etudier les méthodes et normes statistiques en vue d'accroître la comparabilité internationale.

Travaux:

b) Etudes:

i) Entreprendre des évaluations pour dégager les difficultés pratiques que pose l'application des normes recommandées par les Nations Unies pour le secteur de la distribution /huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967)/;

ii) Etablir une étude sur les séries à prix constants et les indices du secteur de la distribution, indiquant les méthodes employées dans les pays de la région et les définitions utilisées /huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967)/;

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

En collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU et les institutions spécialisées:

i) Poursuivre l'étude des méthodes et normes statistiques en vue d'améliorer et d'élargir la base statistique des pays de la région de la CEAO et d'accroître la comparabilité internationale;

ii) Examiner les normes internationales dans divers domaines statistiques: commerce, industrie, professions et comptabilité nationale; formuler des recommandations pour adapter ces normes aux besoins et à la situation des pays de la région de la CEAO;

iii) Servir de centre de diffusion de renseignements sur les sources et les méthodes;

iv) Recueillir et communiquer périodiquement à tous les pays de la région une liste des nouvelles publications statistiques parues dans chaque pays.

Programme apparenté:

Rédaction, en collaboration avec le FISE, d'un manuel sur les concepts, définitions et méthodes statistiques applicables au programme statistique concernant l'enfance et la jeunesse.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Rédiger une publication régionale donnant des renseignements sur les concepts et définitions statistiques employés dans les pays, en vue d'une normalisation régionale /septième Conférence des statisticiens d'Asie (1966)/.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rédiger un manuel sur les concepts, définitions et méthodes statistiques applicables au programme statistique concernant l'enfance et la jeunesse /huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967)/.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA5: 9.1-0.4 *Recensements et enquêtes par sondage*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Encourager les pays à participer au Programme mondial de recensements de la population et de l'habitation de 1970, et améliorer la méthodologie des recensements et des enquêtes par sondage.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Services consultatifs concernant:

i) L'emploi des méthodes de sondage et l'organisation d'un système d'enquêtes par sondage;

ii) La participation des pays au Programme mondial de recensements de la population et de l'habitation de 1970;

iii) Le perfectionnement des méthodes de recensements et d'enquêtes par sondage dans les pays de la région.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les techniques de sondage et les enquêtes par sondage dans différents domaines et établissement d'un rapport sur les enquêtes par sondage dans la région de la CEAEO;

ii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur le coût de chaque phase d'enquête dans les pays de la région;

iii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur la nature des enquêtes entreprises par les pays membres de la CEAEO dans le secteur de la distribution.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Groupe de travail des statistiques du secteur de la distribution. Groupe de travail (ou cycle d'études) à organiser en 1970 pour examiner plus avant les problèmes des statistiques de la distribution /recommandation du Cycle d'études sur les recensements et les enquêtes par sondage dans le secteur de la distribution (1966)/.

Programme apparenté:

Collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassemblement et diffusion de renseignements sur les programmes nationaux de tabulation employés pour les enquêtes.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA5: 9.1-0.5 *Personnel statistique et formation*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir la formation de statisticiens aux plans régional, sous-régional et national.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir conseils et assistance aux pays pour l'organisation de stages de formation statistique; organiser des centres sous-régionaux et régionaux pour la formation de personnel statistique à tous les échelons.

b) Etudes:

i) Etudier les besoins de statisticiens des pays de la CEAEO, ainsi que les services de formation à prévoir pour répondre à ces besoins, en vue de l'exécution des programmes statistiques à long terme pendant la Décennie du développement;

ii) Elaborer un manuel des opérations statistiques: rassemblement et traitement des données, présentation et publication des statistiques, définition des principaux termes et notions. Ce manuel doit servir à deux fins: opérations et formation /recommandations de la huitième Conférence des statisticiens d'Asie (1967)/;

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur le perfectionnement du personnel statistique et des moyens de formation dans la région; préparer les études correspondantes.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Fournir une assistance au Centre sous-régional de formation créé pour les pays francophones (Cambodge, Laos et République du Viet-Nam);

ii) Se tenir en liaison étroite avec l'Institut asiatique de statistique qui doit être établi en 1969;

iii) Aider les centres nationaux de formation à organiser des activités de formation en vue des recensements de la population et de l'habitation de 1970.

Programmes apparentés:

Collaboration avec le Bureau de statistique de l'ONU et les institutions spécialisées.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Etablir une classification et une description des postes dans le domaine des statistiques /recommandation de la septième Conférence des statisticiens d'Asie (1966)/.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA5: 9.1-0.6 Traitement électronique des données

Autorisation:

Résolution E/CN.11/223/Rev.1 de la Commission (cinquième session, 1949); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Développer les techniques de traitement électronique des données dans la région en fournissant des services consultatifs et une assistance opérationnelle, et répondre aux besoins du secrétariat.

Travaux:

Le traitement électronique des données destinées au secrétariat a été centralisé, le service compétent étant responsable de l'utilisation et de l'entretien des appareils, du codage et de la perforation des cartes, de l'établissement des programmes d'ordinateur requis, des essais et des opérations elles-mêmes.

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir des conseils aux pays:

i) Sur leurs besoins généraux dans le domaine du traitement des données, et notamment sur les utilisations actuelles et prévues des ordinateurs, compte tenu en particulier des besoins des services statistiques officiels;

ii) Sur les techniques de traitement des données de recensement, notamment pour la population et l'habitation.

b) Etudes:

Donner suite à l'étude de prérealisation relative à l'établissement d'un centre régional de calcul à la CEAEO faite en 1967 par un groupe d'experts, ainsi qu'aux recommandations résultant de cette étude et aux recommandations des septième et huitième Conférences des statisticiens d'Asie sur la question.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) En collaboration avec le Centre international de calcul du Siège, faire en sorte que les pays communiquent chaque trimestre au Centre international, sur cartes perforées ou sur bandes, les statistiques de leur commerce extérieur; si ce n'est pas possible, établir des cartes perforées à partir des données commerciales des pays membres, reporter les données ainsi recueillies sur bandes et envoyer celles-ci au Centre international de calcul;

ii) Etablir, à partir des bandes unifiées reçues du Centre international de calcul, des statistiques commerciales pour la région de la CEAEO indiquant l'évolution du courant et du volume des échanges de produits de base;

iii) Publier les données commerciales de la région dans les *Foreign Trade Statistics of Asia and the Far East*, séries A et B;

iv) Etablir des programmes de calcul communs, soit en les rédigeant indépendamment, soit en facilitant l'échange de programmes de ce genre établis par un pays et nécessaires à un autre.

Programmes apparentés:

Liaisons étroite avec les gouvernements, le Bureau de statistique de l'ONU et les institutions spécialisées, en ce qui concerne tant les aspects opérationnels que l'organisation du traitement électronique des données.

6. Expansion du commerce

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA6: 2.1-0.1 Evolution des politiques relatives au commerce, aux tarifs douaniers et aux paiements

Autorisation:

Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les gouvernements à formuler leurs politiques nationales de développement du commerce.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Passer en revue les politiques des pays de la CEAEO concernant le commerce, les tarifs douaniers et les paiements; ii) Passer en revue d'autres aspects importants de la politique commerciale: commerce d'Etat, commerce avec les pays d'économie planifiée, commerce des principaux produits de base de la région; accords commerciaux de longue durée et contrats globaux; iii) Passer en revue les faits nouveaux concernant la Communauté économique européenne, l'AELE et d'autres groupements régionaux d'Afrique, d'Amérique latine et d'ailleurs. Analyser le commerce de la région de la CEAEO avec les groupements économiques et commerciaux précités, y compris le commerce des principaux produits de base, et étudier les conséquences possibles de l'existence de ces groupements régionaux pour le commerce des pays de la région de la CEAEO.

b) Etudes:

Etudes sur le commerce d'Etat, le commerce avec les pays d'économie planifiée, les accords commerciaux de longue durée, les contrats globaux.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rapports annuels au Comité du commerce sur les questions mentionnées aux alinéas i), ii) et iii) de la rubrique a) ci-dessus.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

La douzième session du Comité du commerce a eu lieu en janvier 1969; la treizième aura lieu en février 1970.

Programmes apparentés:

Etroite collaboration avec la CNUCED, le GATT, les autres commissions économiques régionales, l'AELE, la Communauté économique européenne et d'autres organismes internationaux.

IA6: 2.1-0.2 *Coopération économique régionale*

Autorisation:

Troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (1968); Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Elaborer et recommander des mesures propres à développer la coopération économique entre les pays de la région en vue d'accélérer leur croissance économique, de développer le commerce intrarégional et d'encourager les échanges et la coopération économique avec le reste du monde.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) En exécution d'une résolution adoptée par la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (Manille, 1965), de nouvelles études et recherches sont en cours sur les obstacles tarifaires et non tarifaires, les accords de paiements et les programmes de libération des échanges dans la région;

ii) Le Cycle d'études sur les aspects financiers de l'expansion du commerce (1967) a examiné diverses options en matière d'accords régionaux de paiements et a recommandé notamment que le secrétariat entreprenne, en collaboration avec le FMI, une étude sur les moyens bancaires et le crédit internationaux dont la région peut disposer, ainsi qu'une étude détaillée sur les courants commerciaux et la structure par produit du commerce des pays membres évolutifs;

(i) iii) Comme il avait été recommandé par la Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce (août 1968), le secrétariat examine la possibilité d'établir un système de préférences régionales pour développer le commerce de certains produits, en organisant l'échange, entre pays membres de la région intéressés, de listes d'articles exportables et de renseignements sur les obstacles tarifaires et non tarifaires qui s'y rapportent, et ultérieurement des négociations entre les pays intéressés;

iv) Suite à donner aux recommandations de la troisième Conférence ministérielle (décembre 1968).

b) Etudes:

i) Moyens bancaires et crédit internationaux dont la région peut disposer; ii) structure des échanges et du commerce par produit et obstacles commerciaux dans les pays évolutifs de la région; iii) divers aspects des accords régionaux de compensation et de paiements.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Echange, entre pays membres de la région intéressés, de listes de produits d'exportation et de renseignements sur les obstacles tarifaires et non tarifaires gênant le commerce de ces produits.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional: la neuvième série aura lieu à Téhéran en octobre 1969, à l'occasion de la deuxième Foire commerciale internationale d'Asie;

ii) Une réunion de fonctionnaires des gouvernements et de banques centrales sur les accords régionaux de paiements et la libération des échanges doit être organisée en 1970; elle sera précédée d'une réunion d'experts-conseils.

Programmes apparentés:

Etroite collaboration avec la CNUCED, le GATT, la FAO, le FMI et d'autres organismes intéressés.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Négociations bilatérales et multilatérales en vue de développer les échanges intrarégionaux (dans le cadre de la rubrique c).

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA6: 2.1-0.3 *Moyens de développer le commerce international*

Autorisation:

Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

i) Rechercher pour les problèmes du commerce de transit des solutions acceptables de part et d'autre afin d'aider les gouvernements des pays sans littoral ainsi que ceux qui accordent des facilités de transit à développer leur coopération commerciale et économique; ii) en collaboration avec la CNUCED et les autres commissions économiques régionales des Nations Unies, mettre au point et adopter des mesures internationales pour l'amélioration de la situation commerciale des pays membres.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Une assistance a été fournie aux pays sans littoral de la région pour les aider à bien exposer leur cas aux premières

et deuxième sessions de la CNUCED (1964 et 1968). Le secrétariat continuera à coopérer avec la CNUCED pour rechercher des solutions aux problèmes particuliers des pays sans littoral. Il poursuivra ses travaux relatifs aux problèmes du commerce de transit;

ii) Le secrétariat continuera d'apporter son assistance aux pays de la région au sujet des travaux de la CNUCED;

iii) Des services consultatifs sur le commerce du pétrole et des produits pétroliers ont été fournis aux pays de la région en 1968; ces activités se poursuivront si les ressources le permettent;

iv) En coopération avec les pays membres intéressés, le secrétariat continuera d'étudier le commerce des pays sans littoral en vue de mettre au point des mesures spéciales destinées à développer les échanges de ces pays.

Programmes apparentés:

Etroite collaboration avec la CNUCED, le Centre CNUCED/GATT du commerce international et les autres commissions économiques régionales des Nations Unies.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Le secrétariat poursuivra ses travaux sur les aspects des programmes de développement économique des pays de la CEAEO qui ont trait au commerce extérieur, ainsi que sur le commerce de certains produits et biens d'équipement;

ii) Sur le commerce des pétroles et des produits pétroliers;

iii) Sur les problèmes du commerce de transit des pays sans littoral; à faire avec l'aide d'experts de pays sans littoral avancés;

iv) Sur les problèmes d'assurance et de réassurance dans la région de la CEAEO.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA6: 2.1-0.4 *Produits de base*

Autorisation:

Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Rechercher des solutions aux problèmes du commerce international des produits de base qui intéressent particulièrement les pays de la région de la CEAEO en adoptant des mesures pour stabiliser le marché de ces produits et en maintenir les cours à un niveau rémunérateur.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Etude des problèmes concernant certains produits de base qui présentent un intérêt particulier pour les pays de la CEAEO. On s'intéressera en particulier aux perspectives de la demande, à la mise au point de substituts d'importations et à la recherche de nouvelles utilisations des produits, ainsi qu'à la stabilisation des cours;

ii) Stabilisation des marchés et des cours des produits primaires de la région.

b) Etudes et d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Action à poursuivre en collaboration avec le Groupe FAO d'étude du jute, du kénaf et des fibres apparentées (organe dans le cadre du Comité des produits). Le rapport du Groupe sur sa première session a été présenté au Comité du commerce à sa huitième session, en janvier 1965;

ii) Poursuite de l'étude des problèmes relatifs à la production, à la commercialisation et à l'écoulement des produits de base qui présentent de l'intérêt pour les pays membres de la région.

Programmes apparentés:

Etroite collaboration avec la CNUCED et la FAO.

IA6: 2.1-0.5 *Règlement, formalités et pratiques régissant le commerce international*

Autorisation:

Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Faciliter le commerce international et à cette fin élaborer et recommander des règles et procédures douanières efficaces et modernes, organiser la formation de fonctionnaires des douanes et encourager les administrations douanières nationales à coopérer entre elles.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

(s)

Groupe de travail sur l'administration douanière; mise au point, avec le concours des organisations internationales compétentes, de recommandations tendant à simplifier et à améliorer les formalités et procédures douanières en vue de faciliter les échanges internationaux. Fourniture aux gouvernements, sur leur demande, de services consultatifs.

Poursuivre les travaux ci-après:

i) Suivre les progrès en ce qui concerne la révision, la ratification et l'application par les pays de la région, du Code CEAEO des procédures douanières recommandées, ainsi que les adjonctions à lui apporter;

ii) Prendre des mesures pour assurer la coopération entre les administrations douanières pour ce qui est de la prévention de la contrebande et de l'application de la loi;

iii) Etudier la question des formalités de passage des frontières et des facilités de transit, compte tenu des activités de la CNUCED relatives au commerce de transit;

iv) Etudier en permanence la question des moyens de formation douanière;

v) Etudier les procédures douanières en vigueur relatives aux envois par la poste, au fret aérien, aux voyageurs et aux bagages, en vue de les améliorer et d'accélérer les opérations de dédouanement.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

La cinquième session du Groupe de travail sur l'administration douanière aura lieu en août 1969.

Programmes apparentés:

Collaboration avec la CNUCED, le GATT, le CCD, l'IATA, la CCI, L'UIOOT et d'autres organismes compétents.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Etude des lois et règlements concernant l'évaluation en douane, en vue d'encourager l'emploi de notions uniformes et de méthodes efficaces;

ii) Etude de la terminologie douanière et de quelques imprimés de douane en usage dans les pays de la région en vue d'encourager la simplification, la modernisation et l'uniformisation;

iii) Etude des règlements, formalités et pratiques qui régissent le commerce international; certains aspects seront choisis pour étude de temps à autre.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA6: 2.1-0.6 *Services d'arbitrage commercial: Centre CEAO d'arbitrage commercial international*

Autorisation:

Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Encourager le recours à l'arbitrage commercial et à la conciliation comme moyens de régler les différends commerciaux internationaux dans les pays de la région de la CEAO.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) En coopération avec les organisations nationales et internationales compétentes, faire mieux connaître l'arbitrage commercial et encourager le recours à cette procédure dans la région; aider, sur le plan technique, les pays dans les domaines suivants: création d'institutions et services d'arbitrage et amélioration de ceux qui existent déjà, et rédaction de lois et de règlements relatifs à la procédure arbitrale. Fournir des services consultatifs aux pays membres, sur demande;

ii) Le Centre CEAO d'arbitrage commercial international est chargé des travaux exposés à l'alinéa i) ci-dessus et aux rubriques b) et c) ci-dessous (*Groupe III*).

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organisation de temps à autre de cycles d'études et de colloques.

Programmes apparentés:

Collaboration étroite avec le Service juridique de l'ONU et la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Recherches et analyses intéressantes les problèmes juridiques et techniques que pose l'arbitrage commercial, en collaboration avec le Service juridique de l'ONU, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, des experts de l'arbitrage commercial et des correspondants désignés par les pays membres. Etude de la législation arbitrale dans les pays de la CEAO.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les services juridiques, les lois, décisions judiciaires et pratiques juridiques relatives à l'arbitrage commercial et à la conciliation dans les pays de la région;

ii) Etablissement de listes d'arbitres et de conciliateurs dans la région de la CEAO, avec indication de leurs titres, expérience et domaines de spécialisation;

iii) Etablissement de listes d'institutions et de personnes compétentes disposées à faire fonction d'autorités chargées de la désignation des arbitres dans la région de la CEAO;

iv) Diffusion du Règlement d'arbitrage commercial international de la CEAO et des Principes de la CEAO pour la conciliation, et vulgarisation de leur emploi;

v) Vulgarisation de l'emploi, dans les contrats commerciaux internationaux, des modèles de clauses compromissaires recommandés par la Conférence de 1966 sur l'arbitrage commercial;

vi) Etablissement de listes de personnes compétentes de la région qui seraient disposées à exposer, dans des conférences, les avantages de l'arbitrage dans le règlement des différends auxquels les échanges internationaux peuvent donner lieu;

vii) Publication du *News Bulletin* du Centre CEAO d'arbitrage commercial et présentation dans le *Bulletin* d'événements d'actualité, études et articles se rapportant à l'arbitrage commercial, tant dans la région qu'au dehors, ainsi que de renseignements sur les questions visées aux rubriques b) et c) i) à vi) ci-dessus.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA6: 2.1-0.7 *Transport et fret maritimes: Centre d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes*

Autorisation:

Troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (1968); Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Développer le commerce international grâce à l'amélioration des services de transport maritime et des installations auxiliaires.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Encourager la création et le fonctionnement de services d'études du fret, de conseils de chargeurs, et de mécanismes de consultation destinés à faciliter les négociations, la meilleure compréhension entre chargeurs et armateurs, et la création de dispositifs régionaux et sous-régionaux chargés d'appuyer et de coordonner les travaux des organismes nationaux;

ii) Encourager la coopération régionale et sous-régionale par la mise en commun des moyens de transport maritime, l'organisation de compagnies communes d'affrètement, et d'autres mesures visant à normaliser les services de transports maritimes et les tarifs de fret maritime;

iii) Services consultatifs pour le développement de services de transports maritimes et de flottes marchandes nationales.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Stage d'initiation à l'économie et à la gestion du transport maritime, prévu pour 1970.

Programmes apparentés:

Etroite collaboration avec la CNUCED.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Etude des transports, des services et du fret maritimes intéressant les pays de la région, notamment examen de la possibilité de développer les services et installations disponibles, en collaboration avec les organisations nationales et internationales compétentes;

ii) Etude des mesures prises par les pays de la région pour développer leur flotte marchande et obtenir, d'entente avec les compagnies de navigation, un fret équitable et des services maritimes suffisants;

iii) Etudes des moyens de formation d'équipages et de cadres dans la région de la CEAO, en vue de déterminer s'il est nécessaire et possible d'organiser cette formation sur une base régionale et sous-régionale; mesures visant à encourager la création de centres régionaux et sous-régionaux de formation, en recourant aux institutions existantes.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Deuxième session du Groupe de travail sur les transports et le fret maritimes prévue pour 1970.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IA6: 2.1-0.8 *Centre CEAO de promotion commerciale*

Autorisation:

Comité du commerce (douzième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les gouvernements à développer les compétences du personnel et à améliorer les méthodes et services de promotion commerciale.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Organiser des stages de formation et de rappel et des cycles d'études à l'intention de fonctionnaires désignés par leurs gouvernements, notamment dans les domaines suivants: techniques de promotion commerciale, politiques commerciales, techniques de négociation, politiques tarifaires, obstacles au commerce, etc.;

ii) Fournir des services consultatifs aux pays membres pour les aider à organiser et à renforcer leurs services nationaux de promotion commerciale, et notamment à obtenir des améliorations dans les domaines suivants: information commerciale, promotion des exportations, développement des marchés d'exportation, études de marchés, formation du personnel, activités

des représentants diplomatiques et commerciaux à l'étranger et organisation de missions commerciales;

iii) Aider les gouvernements des pays membres à organiser des foires commerciales internationales, leur fournir des services consultatifs relatifs à l'organisation de telles manifestations ou aux préparatifs de participation. La deuxième Foire commerciale internationale d'Asie, organisée par le Gouvernement iranien, aura lieu à Téhéran en octobre 1969. La troisième doit avoir lieu en 1971, en un lieu à déterminer.

Programmes apparentés:

Etroite collaboration avec la CNUCED et le GATT, en particulier avec le Centre CNUCED/GATT du commerce international, et la Communauté économique européenne.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes et c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Fournir des renseignements sur les marchés possibles, les obstacles tarifaires et non tarifaires et les politiques officielles du commerce extérieur;

ii) Rassembler, traiter et diffuser les données pertinentes relatives aux politiques commerciales et aux tarifs douaniers, et établir un répertoire des principaux exportateurs et importateurs;

iii) Rassembler et diffuser systématiquement les renseignements communiqués par les organes nationaux ainsi que les listes d'articles produits ou manufacturés dans les pays de la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Un stage d'initiation à la fiscalité interne, à la structure des prix et à la politique d'importation dans les pays avancés aura lieu en 1969. Un cycle d'études régional et voyage d'étude sur la promotion des exportations aura lieu à la fin de 1969 ou en 1970. On organisera, de temps à autre, d'autres stages de formation et programmes de promotion commerciale.

B. VALORISATION ET UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

2. Développement industriel

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IB2: 3.1-1.5 *Formation de main-d'oeuvre pour le développement industriel et la mise en valeur des ressources*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les pays de la région en mettant à leur disposition des moyens de formation pour la main-d'oeuvre de l'industrie.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Organiser et coordonner des programmes de formation sur le tas et en cours d'emploi dans différents domaines: exploitation pétrolière (NOIC), métallurgie (MIDC), prospection en mer (Japon), petite industrie (SIET), etc.; sur demande, aider les pays à élaborer des programmes de formation dans tel ou tel domaine de l'industrie et des ressources naturelles: normalisation, exploitation et entretien de centrales, répartition de la charge, emploi des ordinateurs dans l'exploitation des réseaux électriques, projets géochimiques, etc.

b) Etudes:

Suivre les besoins de formation des pays et rechercher les possibilités que peuvent offrir à cet égard les pays avancés.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Diffuser des renseignements aux gouvernements sur les moyens de formation disponibles et les progrès réalisés dans le domaine de la productivité; coordonner leur utilisation.

Programmes apparentés:

Programmes correspondants de l'ONUDI et de l'OIT.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Avec l'assistance des pays avancés et en collaboration avec les institutions intéressées, organiser à la demande des gouvernements des colloques itinérants permettant de faire connaître aux cadres supérieurs de l'industrie les dernières techniques de gestion, d'analyse de systèmes, de recherche opérationnelle, etc.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Réunir de temps à autre des conférences sur les besoins de formation en vue du développement industriel et sur les méthodes d'exécution des programmes de formation.

e) Cours de formation

Aider l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification à organiser, avec le concours du Gouvernement néerlandais, un deuxième cours d'administration du développement industriel.

4. Protection sociale

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IB4: 6.1-0.5 *Elaboration et application de la politique de protection sociale*

Autorisation:

Mandat de la Commission; Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider à élaborer et renforcer les programmes de protection sociale visant à résoudre les problèmes sociaux découlant de l'évolution des conditions, et à renforcer le rôle et l'utilité de la protection sociale dans les programmes nationaux de développement, y compris la mobilisation et l'utilisation rationnelles des ressources humaines.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir, à l'intention de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, des services consultatifs en matière de planification, organisation et administration des services de protection sociale, d'initiation à l'action sociale, ainsi que de formulation et d'exécution des projets bénéficiant de l'aide du FISE;

ii) Encourager l'organisation de cycles d'études et de groupes d'étude nationaux, sous-régionaux et régionaux sur la protection sociale, et la participation à ces réunions.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Un cycle d'études ou une réunion d'experts sur les techniques et méthodes de formation du personnel supérieur des services de protection sociale doit avoir lieu en 1969, sous réserve de l'approbation du BCT en ce qui concerne le financement.

Programmes apparentés:

i) Aider, sur demande, l'Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, Fuchu, Tokyo;

ii) Participer à l'évaluation du projet de services sociaux bénéficiant de l'assistance du FISE.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Tendances de la protection sociale et rôle des organismes bénévoles dans les programmes de protection sociale dans la région de la CEAE (achèvement de deux études entreprises antérieurement);

ii) Planification de la protection sociale dans le cadre des plans nationaux de développement (monographie sur le Pakistan ou l'Inde);

iii) Participation à l'établissement de rapports et études des Nations Unies.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Poursuivre la publication de la "Social Work Teaching Material Newsletter", ainsi que la traduction ou l'adaptation de monographies pertinentes publiées en d'autres langues ou dans d'autres régions.

6. Développement rural, développement communautaire et coopératives

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IB6: 6.1-0.6 *Politiques, programmes, formation et échanges de renseignements concernant le développement régional et le développement communautaire*¹⁸

Autorisation:

Résolutions 1676 (XVI) et 1710 (XVI) de l'Assemblée générale; résolutions 496 (XVI), 585C (XX), 663D (XXIV), 792 (XXX), 840 (XXXII), 1139 (XLI), 1141 (XLI) et 1143 (XLI) du Conseil économique et social; résolutions 34 (XVII) et 42 (XVIII) de la Commission; Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Assurer l'organisation, la formation et la mise en valeur des ressources humaines et des collectivités, y compris la promotion des activités d'auto-assistance, de la direction à la base et des institutions de développement social et économique; associer progressivement ces institutions à l'action des gouvernements aux fins du développement national. Améliorer la formation aux fins du développement communautaire et faciliter l'échange entre pays de renseignements sur les tendances et les conceptions nouvelles.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Envoi de missions chargées d'évaluer et de rationaliser les programmes nationaux.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Monographies par pays sur certains programmes, y compris en particulier les centres communautaires de Hong-kong.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes d'experts:

Aider à organiser des cycles d'études nationaux sur le développement communautaire, et y participer.

Programmes apparentés:

i) Réunion régionale interinstitutions sur le développement rural et communautaire;

ii) Participation aux activités d'autres organismes de l'ONU et organisations bénévoles, conférences régionales sur le développement communautaire et les questions connexes;

iii) IB6: 6.1-0.7..

¹⁸ Le Chef de la Section du développement régional et communautaire exerce également les fonctions de chef p.l. de la Division du développement social, les deux postes étant des postes à plein temps. La réalisation, partielle ou totale, de ce projet dépendra donc du recrutement et de la disponibilité, en 1969 et 1970, du personnel nécessaire.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Sur le rôle de l'administration locale, des coopératives et des organismes bénévoles dans le développement communautaire;

ii) Sur certains aspects du développement communautaire.

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

IB6: 6.2-0.7 *Mobilisation des ressources humaines en vue de l'exécution de programmes nationaux de développement, y compris la réforme agraire et le peuplement agricole*¹⁹

Autorisation:

Comme pour le projet IB6: 6.1-0.6, plus: résolution 1828 (XVII) de l'Assemblée générale et résolution 887 (XXXIV) du Conseil économique et social.

But du projet:

Les techniques, conceptions et institutions éprouvées nées de l'exécution de programmes nationaux classiques de développement communautaire ou d'expériences scientifiques, sont perfectionnées et employées par la plupart des pays aux fins de diverses activités nationales (intéressant, par exemple, l'administration locale, la réforme agraire et le peuplement agricole, la rénovation urbaine, le développement de l'agriculture et la mise en valeur des bassins fluviaux, et, d'une façon générale, l'institution d'une meilleure administration du développement rural). S'ils en avaient connaissance, d'autres pays pourraient appliquer eux aussi ces techniques en vue de leur développement. Le projet vise à diffuser les renseignements les concernant et à faciliter leur adoption.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Envoi de missions.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Certaines monographies par pays.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Cycles d'études FAO/CEAEO/OIT sur la réforme agraire en Asie et en Extrême-Orient.

Programmes apparentés:

i) Réunion régionale interinstitutions sur le développement rural et communautaire;

ii) Participation aux conférences des organismes de l'ONU et des organisations bénévoles sur le développement communautaire et les questions apparentées;

iii) IB6: 6.1-0.6.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Aspects sociaux de la réforme agraire;

ii) Epanouissement des tribus montagnardes en Asie.

C. MISE EN VALEUR ET CONSERVATION DES RESSOURCES PHYSIQUES

1. Développement agricole et alimentation

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC1: 7.1-0.3 *Financement et crédit agricoles*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Améliorer la structure et le fonctionnement des institutions de financement et de crédit agricoles.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir aux gouvernements, sur demande, des services consultatifs concernant l'amélioration des institutions de crédit agricole et les dispositions relatives à la formation du personnel des services de crédit agricole; cette tâche fait partie des mesures destinées à donner suite à la Réunion technique de 1963 sur les institutions de financement et de crédit agricoles;

ii) Envisager la possibilité de créer un centre régional de formation avec l'aide du PNUD (Fonds spécial).

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser et diffuser des renseignements sur les institutions et les méthodes de financement et de crédit agricoles à l'étude dans les pays de la région.

Programmes apparentés:

IA2: 7.1-0.2 Planification et développement agricoles.

IC1: 7.1-0.4 *Politiques des prix des denrées alimentaires et agricoles*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

¹⁹ Ibid.

But du projet:

Faciliter le relèvement des prix agricoles et l'exécution de politiques de soutien des prix.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser et diffuser des renseignements sur la politique des prix des denrées alimentaires et agricoles et sur la politique de soutien des prix agricoles dans les pays de la région.

Programmes apparentés:

IA2: 7.1-0.2 Planification et développement agricoles.

2. Développement industriel

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-1.6 *Normalisation industrielle, brevets, (s,t) commercialisation et contrôle de la qualité*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les pays membres à: 1) établir de nouveaux organes de normalisation, renforcer ceux qui existent et élaborer des programmes de normalisation, 2) former le personnel des services de normalisation, 3) développer la coopération entre les pays de la région, ainsi qu'entre ces pays et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI); aider les pays à développer leurs services de commercialisation industrielle et de contrôle de la qualité; encourager l'élaboration de lois sur les brevets.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir aux pays membres l'assistance susmentionnée;

ii) Organiser des stages de formation dans les domaines suivants: normalisation, administration des brevets, commercialisation et contrôle de la qualité, en coopération avec les instituts existants (Inde, Iran et Japon) et avec le concours de l'OIT et de l'ONUDI;

iii) Encourager et faciliter la création d'organismes nationaux de normalisation et aider ces organismes à s'affilier, à des conditions libérales, à la CEI et à l'ISO;

iv) Aider les pays à élaborer les lois nécessaires sur les brevets, la protection de la propriété industrielle et intellectuelle, le contrôle de la qualité, etc.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser périodiquement les réunions du Comité consultatif asiatique de normalisation (CCAN) et de son groupe consultatif, et en assurer le service.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Etablir des brochures et des documents d'information sur la situation générale de la normalisation dans la région, sur l'emploi des étiquettes descriptives, les circuits commerciaux et le conditionnement des marchandises.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-1.7 *Planification et développement des industries d'exportation*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les pays évoluant de la région à développer le commerce de leurs articles manufacturés et semi-manufacturés avec les pays avancés de façon à améliorer la situation de leur balance des paiements.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements et c) Rassemblement et diffusion de renseignements

(s) i) Passer constamment en revue les mesures prises par la CNUCED et les pays avancés dans le domaine du commerce des articles manufacturés et semi-manufacturés;

ii) Servir de centre d'information dans ce domaine;

iii) Sur demande, aider les pays de la région à organiser la fabrication d'articles manufacturés destinés à l'exportation, dans le cadre de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux.

Programmes apparentés:

Programmes de la CNUCED et de l'ONUDI concernant la promotion de l'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

b) Etudes:

i) Etudier de façon approfondie, dans certains pays de la région, les produits qui semblent offrir les meilleures possibilités de développement des exportations;

(s) ii) En étroite collaboration avec la Division du commerce international de la CEAEO et la CNUCED, étudier les obstacles tarifaires qui entravent l'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés en provenance des pays évoluant de la CEAEO;

iii) En collaboration avec le centre CNUCED/GATT du commerce international, organiser, à la demande des gouvernements des pays membres de la région, des missions et enquêtes destinées à indiquer les domaines dans lesquels il serait possible de promouvoir l'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-1.8 *Promotion de l'investissement industriel*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Encourager les investissements nationaux et étrangers dans les entreprises nationales et régionales et faciliter les transferts internationaux de capitaux à destination des entreprises industrielles de la région.

Travaux:

b) Etudes:

i) Faire des études sur les organisations internationales privées s'occupant de financement, de recherche, etc.;

ii) Etudier les aspects économiques et techniques des investissements étrangers dans l'industrie dans la région.

Programmes apparentés:

Etudes sur la promotion des exportations d'articles industriels et études de projets faites par l'ONUDI, la CNUCED et d'autres organisations internationales apparentées; réunion d'investisseurs privés; programme de travail du CADI.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Faire des études sur les industries nationales et régionales, par projet. Etudier la législation relative aux investissements, les mouvements des capitaux, les encouragements prodigués, etc. De temps à autre, fournir des données techniques sur l'évolution de la technologie, les brevets et les méthodes de fabrication dans la région et dresser des répertoires des institutions techniques et établissements de recherche, de façon à aider les pays à utiliser les moyens disponibles dans le domaine de l'industrie.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

- (s) i) Etudier la possibilité de tenir des réunions périodiques sur le financement de l'industrie. Des conférences seront organisées avec le concours de la Banque asiatique de développement;

ii) Organiser des réunions d'investisseurs privés pour faciliter les discussions et permettre des contacts directs entre les investisseurs de la région et ceux de l'extérieur, de manière à resserrer la collaboration en matière d'investissements industriels

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-1.9 *Développement industriel et coopération régionale*
(s,t)

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Mettre en oeuvre les décisions du CADI en organisant des missions d'enquête, des missions d'étude, des groupes d'action, en faisant des études de prérealisation, etc.; obtenir et utiliser une aide bilatérale et multilatérale à ces fins.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Compte tenu des directives du CADI, fournir une assistance aux gouvernements à tous les stades de l'établissement d'usines nouvelles ou de l'agrandissement des installations existantes; reconnaître, prospecter et exploiter les ressources naturelles et humaines; attirer et encourager les investissements industriels.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Conseil asiatique du développement industriel;

Réunir à intervalles réguliers le CADI et son Groupe consultatif;

ii) Groupe d'action, missions de recherche, missions d'enquête, études de prérealisation, etc.

Réunir, selon les directives du CADI et avec le concours des pays intéressés et d'organismes des Nations Unies tels que l'ONUDI, la FAO, etc., des groupes d'action, missions, etc., sur certains projets industriels déterminés. Des missions et groupes de ce genre pour le fer et l'acier, le papier, la pâte à papier et la rayonne, les produits pétrochimiques, la machine agricole et les industries forestières ont été réunis au cours des trois dernières années. D'autres seront probablement réunis pour étudier les secteurs suivants: industrie des engrais et production d'intrants agricoles; industrie de la noix de coco; papier journal; usinage et stockage du riz, y compris l'huile de riz; industries du caoutchouc naturel; industries des fibres dures, des fibres synthétiques, etc.

Programmes apparentés:

Programmes de l'ONUDI au titre des services industriels spéciaux et des services de promotion industrielle; cycles d'études, conférences, etc., organisés dans le cadre des programmes de la Communauté asiatique de la noix de coco.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Sur demande, faire étudier par des groupes d'action, des équipes de recherche, des missions d'enquête, des missions de prérealisation, etc., l'intérêt technique et commercial de certains projets industriels déterminés.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Organiser et maintenir un service d'information industrielle, un centre et une bibliothèque de documentation technique; répondre à des questions sur les possibilités ou procédés industriels; signaler aux pays les récents progrès techniques réalisés dans les principaux secteurs industriels.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Conférence asiatique sur l'industrialisation;

Tous les trois ans, sous les auspices communs de la CEAO et de l'ONUDI, réunir la Conférence asiatique sur l'industrialisation pour passer en revue les problèmes et progrès de l'industrialisation dans la région et donner des avis à ce sujet. La deuxième Conférence doit avoir lieu en 1969 ou 1970 à Tokyo.

ii) Promotion de l'investissement industriel.

En collaboration avec l'ONUDI, organiser, à intervalles appropriés, les Pourparlers sur la promotion industrielle.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-1.10 *Techniques de gestion industrielle et (s,t) productivité*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les pays à former des directeurs d'entreprises industrielles et à accroître la productivité dans l'industrie.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Sur demande, aider les gouvernements à établir des programmes et des instituts de formation de chefs d'entreprises, à élaborer des politiques de recrutement et de fixation de directeurs de gestion, compte dûment tenu des possibilités de carrière et du maintien des compétences techniques. Sur demande, enquêter sur le niveau de productivité des industries et recommander des mesures correctives.

b) Etudes:

Passer constamment en revue les faits nouveaux dans le domaine de la science de la gestion et de la recherche opérationnelle. Etudier les problèmes que posent l'administration des institutions de recherche industrielle, la petite industrie, etc. Etudier les moyens de mesurer la productivité industrielle (comparaisons entre entreprises).

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Servir de centre d'information dans le domaine de la gestion et de la productivité. Diffuser par le canal de l'*Asian Industrial Development News* des renseignements sur les derniers progrès accomplis.

Programmes apparentés:

Programmes des organisations de productivité des pays de la région, de l'Asian Productivity Organization (APO), de l'ONUDI et de la Division de l'administration publique (ONU).

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser des réunions, notamment sur les sujets suivants: 1) problèmes de gestion et de personnel dans les entreprises du secteur public (1971), 2) administration des instituts de recherche industrielle (1971), 3) amélioration de la gestion des entreprises industrielles (1972), 4) la recherche opérationnelle dans l'industrie des pays évolués, etc. (1972).

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-2.1 *Développement de la petite industrie*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Favoriser le développement de la petite industrie, en particulier dans les régions rurales arriérées, en vue d'aboutir à une expansion économique équilibrée sur le plan régional. Il s'agit aussi d'assurer la formation et la recherche dans ce domaine.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Sur demande, établir des programmes de développement de la petite industrie, et notamment mettre sur pied les organismes et services institutionnels indispensables à leur bonne exécution;

ii) Faire en permanence l'inventaire des services de formation du personnel de la petite industrie et formuler, avec le concours d'autres institutions, des recom-

mandations détaillées destinées aux pays intéressés. Etudier, en collaboration avec les organismes internationaux compétents, la possibilité de créer un institut asiatique de formation de directeurs et de consultants pour la petite industrie;

(s,t)

iii) Organiser, à l'intention des fonctionnaires chargés du développement de la petite industrie, des visites d'instituts spécialisés, de zones industrielles, etc. dans les pays de la région. On sollicitera au besoin le concours de l'OIT et du BCT.

b) Etudes:

i) Etudier systématiquement les problèmes que posent:

- 1) la promotion et la modernisation de la petite industrie, et notamment la transformation progressive des ateliers familiaux et artisanaux traditionnels en petites usines modernes;
- 2) le développement de la petite industrie, eu égard notamment à la nécessité d'assurer la complémentarité avec la grande industrie;
- 3) la création d'industries satellites et secondaires;

ii) Etudier systématiquement les moyens de développer la petite industrie dans les régions rurales arriérées en vue d'assurer entre les diverses régions d'un pays une croissance économique équilibrée et de favoriser la dispersion des industries.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Encourager entre pays de la région les échanges de renseignements touchant la recherche, les expériences réalisées, le matériel nouveau, ainsi que les méthodes améliorées de production et de commercialisation, la normalisation et le contrôle de la qualité, la formation professionnelle, les modèles industriels, etc.;

ii) Faire paraître le Bulletin de la petite industrie et y diffuser les renseignements susmentionnés;

iii) Rassembler, traiter et diffuser des renseignements sur la politique et les mesures adoptées par divers pays pour assurer le développement rapide de la petite industrie.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Organiser, en 1970, une exposition asiatique de l'artisanat à l'occasion de la deuxième Conférence asiatique sur l'industrialisation;

ii) Coopérer avec l'ONUDI pour organiser le Cycle d'études sur les produits pétrochimiques pendant la deuxième Foire commerciale internationale d'Asie.

Programmes apparentés:

Programmes de l'OIT, de l'APO et de l'ONUDI relatifs au développement de la

petite industrie. Pour le poste d) ii): travaux de la Division de la recherche et de la planification et de la Division du développement social.

La réalisation du programme exige une collaboration active avec l'ONUDI, l'OIT et l'APO.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t)

i) Réunir, en consultation avec la FAO et l'OIT, des cycles d'études sur:

- 1) Le développement complémentaire de la petite industrie et de la grande industrie;
- 2) L'élaboration d'un programme de perfectionnement de chefs de petites entreprises et de formation de personnes désireuses de créer des petites entreprises;

ii) Organiser un colloque sur la création de zones industrielles rurales, qui réunirait des planificateurs de l'industrie, des aménagistes et des économistes spécialistes des questions techniques et des questions sociales et leur permettrait d'échanger leurs vues à ce sujet; communiquer les résultats des travaux aux pays évoluant de la région;

iii) Etudier la possibilité de mettre sur pied:

- 1) un institut asiatique de recherche sur les matières premières locales destinées à la petite industrie;
- 2) un centre asiatique des techniques et de l'outillage destinés à la petite industrie.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-2.2 *Petite industrie et coopération régionale* (s,t)

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Permettre la coopération régionale et la coordination des plans de développement de la petite industrie.

Travaux:

b) Etudes:

Etudier la possibilité de créer un organisme régional pour la coordination des plans de développement, la diversification et la spécialisation de la production, etc., dans le domaine de la petite industrie.

Si un surcroît de ressources peut être obtenu, les activités dans ce domaine devront être intensifiées.

Programmes apparentés:

Projet de l'ONUDI: "Coopération technique pour le développement de la petite industrie".

IC2: 3.1-3.1 *Expansion et planification des industries de production et de transformation des métaux et du commerce des métaux dans les pays de la CEAEO*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider à planifier et à développer au mieux l'industrie sidérurgique, les industries des métaux non ferreux et les industries mécaniques et promouvoir la coopération inter-régionale et intrarégionale.

Travaux:

a) Assistance au gouvernements, et b) Etudes

i) Etudier en permanence les plans et problèmes relatifs à l'industrie et au commerce des produits sidérurgiques dans les pays de la CEAEO;

ii) Etudier périodiquement les diverses industries mécaniques, notamment la fonderie et l'industrie des machines-outils;

iii) Etudier en permanence les industries de production et de transformation des métaux non ferreux dans la région.

Programmes apparentés:

Projet de l'ONUDI sur l'étude des normes.

Programme de travail du CADI concernant l'industrie mécanique et la normalisation.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Passer en revue les normes en vigueur pour l'acier et quelques produits de l'industrie mécanique (machines-outils, charlands et caboteurs, etc.) et aider à mettre au point des spécifications régionales conformes aux normes mondiales.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC2: 3.1-3.2 *Aspects techniques et économiques de certaines méthodes utilisées dans les industries sidérurgiques, métallurgiques et mécaniques qui présentent de l'intérêt pour les pays de la CEAEO*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Diffuser dans les pays de la CEAEO des renseignements sur les techniques les plus modernes applicables dans la région.

Travaux:

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Renseignements sur l'enrichissement des minerais, les nouveaux procédés d'élaboration, de façonnage et de traitement du fer, de l'acier et d'autres métaux; sur la fabrication d'articles mécaniques, d'électrodes et de produits réfractaires; sur les techniques de fonderie et les techniques de récupération et de triage de la ferraille.

Programmes apparentés:

Programme de travail de l'ONUDI: Etudes sur la métallurgie.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Faire paraître périodiquement le *Metals and Engineering Bulletin*.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

IC2: 3.1-3.3 *Métaux et ouvrages en métaux: tendances de la consommation et prévisions de la demande*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Prévoir la demande de métaux et d'ouvrages en métaux afin de permettre aux pays de fixer l'ampleur et le contenu de leurs plans de développement.

Travaux:

b) Etudes:

i) Etudier périodiquement les tendances de la consommation et de la demande de métaux et d'éléments métalliques dans les pays de la région;

ii) Etudier en permanence les tendances de la consommation et de la demande de produits mécaniques légers et d'articles mécaniques destinés au montage dans les pays de la CEAEO.

Programmes apparentés:

Projets 09. 2.1 b) et 05. 1.1 de la CEE.

3. Energie

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC3: 3.1-4.1 *Production d'électricité: Planification et développement*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir le développement de la production d'électricité dans les pays de la région.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Planification et développement de la production d'électricité.

Fournir aux gouvernements, sur demande, des services consultatifs sur toutes questions relatives au développement de la production d'électricité, et promouvoir la coopération régionale dans les domaines suivants:

i) Echanges internationaux d'électricité;

(s,t)

ii) Possibilité de construire une centrale sous-régionale classique ou nucléaire qui combinerait la production d'électricité et le dessalement de l'eau;

iii) Etude, construction et exploitation de lignes de transport à très haute tension (CA - 500 kV et DC - 750 kV);

iv) Commande et exploitation des réseaux interconnectés, eu égard notamment aux techniques de répartition de la charge;

v) Emploi des ordinateurs pour l'exploitation des réseaux d'électricité.

b) Etudes:

Evolution des techniques de production, de transport et de distribution d'électricité.

Il s'agit de déceler les tendances et les progrès qui présentent un intérêt pour les pays évoluant de la région, afin d'attirer l'attention de ces derniers sur leurs incidences économiques et techniques. Les études pourraient porter sur les points suivants:

i) Problèmes que posent la construction de centrales nucléaires dans les pays de la région et l'intégration de ces centrales dans les réseaux existants;

ii) Examen de la politique financière et fiscale (taxe sur l'électricité) des pays de la région et d'ailleurs;

iii) Progrès et perfectionnements récents dans les réseaux de distribution;

iv) Coordination et isolement des réseaux et emploi d'isolateurs en verre et de traverses en bois;

v) Analyse des coûts d'exploitation des centrales thermiques, compte tenu de la totalité des dépenses (immobilisations, frais d'exploitation, etc.);

vi) Examen des règlements sur les chaudières en vigueur dans les pays de la région et d'ailleurs en vue d'aider les pays à les mettre à jour compte tenu des progrès de la technique.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Etude annuelle - Continuer à publier des exposés et des statistiques sur l'accroissement de la production d'électricité dans la région. Ces exposés devront contenir des renseignements sur les programmes des pays de la région intéressant l'énergie électrique;

ii) Atlas régional de l'énergie - Confection en 1969-1970;

iii) Fourniture de renseignements aux pays - Rassembler et fournir, sur demande, aux pays évoluant de la région, des renseignements sur les aspects techniques et économiques de la production, du transport, de la distribution et de l'utilisation de l'électricité.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail;

i) Mission spéciale sur l'électricité d'origine nucléaire - Organiser avec l'assistance du PNUD (BCT) et en collaboration avec l'AIEA, une mission d'enquête spéciale sur les différents aspects et les diverses utilisations de l'énergie nucléaire; cette mission étudierait en outre les possibilités de développer les activités agricoles et industrielles autour de centrales nucléaires;

(s,t)

(t)

ii) Cycles d'études et voyages d'étude - Organiser: a) un cycle d'études sur les techniques d'exploitation des centrales thermiques (1970); b) un cycle d'études sur la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire, qui serait complété par un voyage d'étude au Royaume-Uni et aux Etats-Unis (1971); c) un cycle d'études sur l'électrification rurale, dans une des Républiques asiatiques de l'URSS en 1970-71;

(t)

iii) Cycles d'études itinérants - Organiser des cycles d'études itinérants sur des questions présentant de l'intérêt pour les pays et éventuellement sur les questions suivantes: a) accroissement de la productivité dans l'industrie de l'électricité (1970); b) problèmes d'exploitation et d'entretien des réseaux (1971); c) organisation et gestion, y compris les méthodes comptables (1970).

Programmes apparentés:

Projets de la CEA: "Mise en valeur des ressources énergétiques en Afrique de l'Ouest"; "Mesures tendant à favoriser l'exploitation, à l'échelon sous-régional et régional, de toutes les formes d'énergie" et "Normalisation dans le domaine de l'énergie électrique"; projet de l'AIEA: "Groupe d'étude sur les problèmes et perspectives des applications de l'énergie d'origine nucléaire et thermique"; projets de la CEE: "Etude de la situation de l'énergie électrique en Europe, et Réunion de travail sur l'électrification rurale".

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

(s) i) Développement accéléré de l'électrification rurale; (t) ii) Exploitation et entretien de grandes centrales thermiques modernes; iii) Exploitation des réseaux.	
Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents	
IC3: 3.1-4.2 <i>Mise en valeur des ressources énergétiques</i>	
Autorisation: Commission (vingt-cinquième session, 1969).	Travaux:
But du projet: Promouvoir la mise en valeur méthodique des ressources énergétiques dans les pays de la région.	b) Etudes: i) Emploi des matières premières locales - On étudiera les possibilités que l'industrie de l'appareillage électrique offre dans ce domaine;
Travaux:	ii) Elaboration de normes nationales - Il s'agit d'établir et de coordonner avec les normes internationales, des normes relatives à l'équipement et au matériel électrique conçus en fonction de l'utilisation de matières premières locales et de l'usage dans des conditions locales.
a) Assistance aux gouvernements: i) Mise en valeur des ressources énergétiques - Fournir, sur demande, aux pays de la région les services d'un conseiller régional chargé d'initier le personnel national à l'exécution d'enquêtes énergétiques et à l'établissement de statistiques de base sur l'énergie. (t)	c) Rassemblement et diffusion de renseignements: Rapports et exposés - On établira périodiquement des rapports et des exposés sur le développement de l'industrie de l'appareillage électrique et de l'électronique. d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Cycles d'études sur le développement de l'industrie de l'électronique - Les participants échangeront des renseignements sur les derniers perfectionnements ainsi que sur les mesures concrètes en matière d'éducation, de formation et de recherche qui favoriseraient le développement de cette industrie dans la région.
b) Etudes:	(s,t)
Bilans énergétiques et besoins d'énergie à long terme de la région ou de ses sous-régions - Il s'agit d'aider les pays à évaluer les possibilités qu'offrent les différentes sources, classiques ou autres, d'énergie, pour leur permettre de planifier la mise en valeur de leurs ressources énergétiques en liaison avec leur développement économique.	Programmes apparentés: Programme de travail du CADI concernant la construction mécanique et la normalisation.
c) Rassemblement et diffusion de renseignements:	IC3: 3.1-5.1 <i>Mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel de l'Asie et de l'Extrême-Orient</i>
Traiter et publier les renseignements concernant les faits importants dans ce domaine, y compris les statistiques de d'énergie.	Autorisation: Commission (vingt-cinquième session, 1969).
Programmes apparentés:	But du projet: Aider les pays de la région à mettre en valeur leurs ressources de pétrole et de gaz naturel.
Projets de la CEE; Etudes énergétiques régionales; Situation de l'énergie en Europe; Ressources hydroélectriques de l'Europe et leur utilisation.	Travaux: d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
IC3: 3.1-4.3 <i>Industrie de l'appareillage électrique</i>	(t) Organisation du quatrième Colloque sur le pétrole à Canberra (27 octobre- 10 novembre 1969).
Autorisation:	Programmes apparentés:
Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'électricité (onzième session, 1968).	ID4: 3.2-8.4: Prospection des ressources minérales au large des côtes. Projets de l'ONU: Colloque sur les schistes bitumineux; Etudes des ressources de pétrole et de gaz naturel; Projet de la CEA: Cycle d'études sur la prospection du pétrole et du gaz naturel en Afrique et suite à donner.
But du projet:	
Promouvoir le développement de l'industrie de l'appareillage électrique dans les pays	

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Sur demande, fournir une assistance et des conseils aux pays de la région pour la mise en valeur de leurs ressources de pétrole et de gaz naturel.²⁰

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et publier des données sur la corrélation stratigraphique des bassins sédimentaires de la région de la CEAEO.

4. Equipement hydraulique

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC4: 5.1-0.2 Equipement hydraulique des fleuves internationaux

Autorisation:

Huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique (1968); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Fournir une assistance technique au Comité du Mékong à toutes les étapes de ses travaux et promouvoir l'aménagement d'autres bassins fluviaux internationaux de la région.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Bassin inférieur du Mékong. Aider le Comité pour l'aménagement du Mékong: services techniques, assistance, conseils. Apporter une aide technique ou autre au Bureau de l'Agent exécutif. Participer, en tant qu'agent d'exécution des projets du PNUD dans le bassin inférieur du Mékong, aux activités relatives aux questions organiques. Amplifier et réviser le programme général d'aménagement du bassin inférieur du Mékong (1966-1969);

(s,t) ii) Aider les gouvernements des pays riverains sur demande, à étudier et à aménager les cours d'eau internationaux de la région de la CEAEO. (En même temps que le projet IA2: 5.1-0.1 a) **iii):** Groupe CEAEO de consultants sur les ressources hydrauliques).

b) Etudes:

Etudier de manière approfondie certains fleuves internationaux de la région pour compléter la collection des "Principaux cours d'eau internationaux de la région de la CEAEO" de 1965. Présenter des rapports sur ces questions aux pays riverains intéressés.

Programmes apparentés:

Bureau de l'Agent exécutif du Comité du Mékong.

Le poste **a) ii)** ci-dessus est étroitement apparenté au projet IA2: 5.1-0.1 **a) ii)**, relatif à l'organisation du "Groupe consultatif de l'équipement hydraulique (CEAEO) chargé d'aider les gouvernements, sur demande, à entreprendre des études préliminaires de mise en valeur des ressources hydrauliques".

IC4: 5.1-0.3 Lutte contre les inondations

Autorisation:

Huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique (1968); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Etudier les dommages causés par les typhons et les cyclones, ainsi que les mesures visant à les limiter; encourager la mise en valeur des zones deltaïques et la modernisation des ouvrages hydrauliques.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

(s,t)

i) Aider le Comité intergouvernemental des typhons afin d'encourager et de coordonner les efforts visant à limiter les dommages causés par les typhons et, par l'intermédiaire du Groupe mixte CEAEO/OMM, participer aux travaux qui seront décidés par le Comité des typhons;

ii) Préparer la deuxième session du Comité des typhons. Conformément à son règlement intérieur, le Comité des typhons tient au moins une session par an, dont le service est assuré par la CEAEO en collaboration avec l'OMM (1969);

iii) Fournir des services consultatifs aux gouvernements pour l'exécution des programmes de perfectionnement des réseaux d'observation et de communication, et la mise en place de systèmes pilotes de prévision des crues et d'alerte permettant de limiter les dommages causés par les typhons, selon les directives formulées par la Mission préparatoire sur les typhons (en attendant la création du Centre régional des typhons).²¹

(s,t)

b) Etudes:

Enquête générale sur les typhons et les moyens de limiter leurs dommages, notam-

²⁰ L'exécution de cet élément de projet n'a pu être menée à bien faute de personnel.

²¹ Le Comité des typhons a adopté son propre programme de travail à sa session inaugurale, en décembre 1968. La mise en place de systèmes pilotes de prévision des crues et d'alerte et les mesures complémentaires sont indiquées ici, mais l'élément météorologique du projet est placé sous la surveillance de l'OMM.

Un expert sera fourni pour 1968/1969 au titre du Programme d'assistance technique des Nations Unies. Le recrutement d'un nouveau fonctionnaire permanent du secrétariat à partir de 1969 est jugé nécessaire.

ment; analyse statistique des dommages, systèmes de prévision et d'alerte, mesures de protection contre les typhons et les cyclones (prises ou à prendre), et mesures d'urgence (en attendant la création du Centre régional des typhons).²²

c) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t) ii) Préparatifs du deuxième Colloque sur la mise en valeur des régions deltaïques, qui étudiera: a) la gestion des eaux dans les régions deltaïques, notamment en ce qui concerne la salinité et le drainage, b) les plans et la conception des ouvrages de protection (digues) dans les zones soumises aux marées (à l'embouchure des fleuves et sur les côtes) (1968 et 1969);

(s,t) ii) Préparatifs de la deuxième Réunion du Groupe d'experts sur les cyclones. Le Groupe passera en revue les mesures prises par les pays intéressés concernant a) le dépouillement des données nécessaires à l'analyse des effets des cyclones sur l'économie et les ressources hydrauliques; b) le perfectionnement du système d'alerte et de protection; c) la création de systèmes de prévision des raz de marée et d'alerte et les mesures de protection; d) toutes autres mesures nécessaires pour atténuer les dommages causés par les cyclones (1969/70);

iii) Préparation d'un cycle d'études itinérant sur la gestion des ouvrages hydrauliques (1970/71);

iv) Préparation d'un cycle d'études itinérant sur la conception des barrages en enrochements et des barrages en terre (1970/71).

Programmes apparentés:

Projet de l'UNESCO /Décennie hydrologique internationale (DHI) sur les prévisions hydrologiques (notamment la prévision des crues).

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC4: 5.1-0.4 Etudes hydrologiques

Autorisation:

Huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique (1968); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Etablir des corrélations et des analyses concernant certains problèmes hydrologiques importants de caractère régional; encourager la recherche hydraulique et organiser des stages de formation de cadres et de techniciens.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

(s) i) Aider les gouvernements à faire traiter et analyser leurs données hydrologiques par le futur Centre régional de calcul de la CEAEO;

ii) Aider les gouvernements à toutes les étapes des programmes relatifs à la Décennie hydrologique internationale de l'UNESCO. On étudie actuellement ce programme de très près; une coopération utile pourrait être instituée avec l'UNESCO.

b) Etudes:

Poursuivre l'étude et l'analyse des crues maximales dans la région de la CEAEO et établir notamment des tableaux généraux des précipitations maximales probables (PMP) permettant d'estimer les hauteurs de crues maximales dans un bassin fluvial.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(s,t) i) Préparatifs du cinquième Cycle interrégional CEAEO/OMM/BCT d'études hydrologiques sur les sécheresses, prévu pour 1970, y compris l'établissement, aux fins de publication, des actes de la réunion (1969 et 1970);

(s,t) ii) Préparatifs du troisième Cycle d'études régional CEAEO/UNESCO/BCT sur l'exploitation des eaux souterraines, y compris l'établissement, aux fins de publication, des actes de la réunion (1970/1971).

Programmes apparentés:

1) Groupe d'experts de l'UNESCO (DHI) sur la conception d'aménagements hydrauliques à partir de données insuffisantes.

2) Groupe de travail de l'UNESCO (DHI) sur les crues et les calculs relatifs aux crues.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

En coopération avec l'OMM, confectionner un Atlas des fréquences des précipitations, ainsi qu'un Recueil des précipitations provoquées par des perturbations génératrices de crues exceptionnelles dans la région de la CEAEO. L'Atlas et le Recueil seront très utiles pour planifier l'équipement hydraulique.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Diffusion de renseignements hydrologiques et hydrauliques et dépouillement de données hydrologiques relatives aux grands bassins fluviaux intéressant les pays de la région.

5. Ressources minérales

Groupe I. Projet et travaux prioritaires permanents

IC5: 3.1-6.1 Situation de l'industrie minière dans la région

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

²² Ibid.

But du projet:

Diffuser des renseignements sur l'industrie minière dans la région.

Travaux:

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Publication de rapports annuels sur la situation de l'industrie minière dans la région.

Programme apparenté:

Projet de la CEA: L'industrie minière en Afrique de l'Ouest.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Examen périodique de l'activité minière dans la région: découverte de nouvelles ressources minérales, ouverture de nouvelles mines, installation et extension d'usines de traitement des minéraux, aspects économiques (quantité et valeur) de la production de minéraux, et faits nouveaux importants (par exemple, mise au point de meilleures méthodes de production dans d'autres régions). On étudiera également le commerce des produits minéraux et on se préoccupera de coordonner le développement de l'industrie minière avec celui d'autres secteurs;²³

ii) Etablissement et mise à jour d'inventaires des ressources minérales sur cartes perforées et en mémoires d'ordinateurs.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC5: 3.1-6.2 *Méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement des minéraux et études techniques de quelques minéraux*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir la recherche, l'exploitation et le traitement des minéraux dans la région.

Travaux:

b) Etudes:

i) Etudier les minéraux détritiques lourds, les méthodes d'extraction des minéraux et le minéral de mercure;

ii) Etudier la possibilité de créer des industries employant des ressources minérales de la région, notamment la latérite et les minéraux détritiques lourds dans les placers et les sables littoraux.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Diffuser des renseignements sur les méthodes nouvelles ou perfectionnées de prospection, d'exploitation et d'extraction et sur l'utilisation et la conservation rationnelles de l'ensemble des ressources minérales ainsi que sur le matériel employé.

Programmes apparentés:

Projets de l'ONU: Cycle d'études sur l'exploration, l'exploitation et le traitement des minerais ferreux; Cycle d'études sur les techniques nouvelles de prospection, notamment sur les techniques géophysiques.

IC5: 3.1-6.3

Minéraux métalliques dont l'offre risque de devenir insuffisante et minéraux rares pour lesquels la demande devrait augmenter, et possibilités de découvrir des gisements de ces minéraux dans la région de la CEAO

Autorisation:

Sous-Comité des ressources minérales (septième session, 1968).

But du projet:

Promouvoir la prospection et la mise en valeur des minéraux dont la région de la CEAO risque de manquer.

Programmes apparentés:

Etudes de l'ONUDI: Réunion du Groupe d'experts du plomb et du zinc sur l'évolution technologique récente de la production de plomb et de zinc et son importance pour les pays en voie de développement.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) En se fondant sur les renseignements disponibles, appeler l'attention des pays membres de la région sur la situation mondiale de l'offre et de la demande des minéraux métalliques importants dont l'offre risque de devenir insuffisante et des minéraux rares dont la demande devrait augmenter, afin de les aider à établir leurs programmes de prospection et d'envisager, au besoin, l'emploi de substituts;

ii) Rechercher la coopération des organisations nationales et internationales intéressées et leur demander les renseignements pertinents afin de les diffuser aux services nationaux compétents des pays membres;

iii) Saisir le Sous-Comité, à sa prochaine session, d'un rapport intérimaire comprenant une bibliographie et une liste des organisations auxquelles on peut demander des renseignements.

²³ Cet élément du projet n'a pu être exécuté faute de personnel.

- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser, en tant que de besoin, des réunions d'experts sur certains produits minéraux.

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

IC5: 3.2-6.4 *Matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais (région de la CEAE0)*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir la recherche et l'exploitation des matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais.

Travaux:

- a) Assistance aux gouvernements:

- (i) i) Créer au secrétariat de la CEAE0 un groupe consultatif régional de divers spécialistes qui donneraient aux pays membres, sur demande, des avis concernant l'étude et l'évaluation des gisements de matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais;

ii) Aider les pays membres, sur demande, à faire analyser des échantillons de minerais;

iii) Encourager la formation en cours d'emploi de techniciens de la région de la CEAE0 dans les pays industrialisés de la région ou d'ailleurs.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

- (i) Organiser un voyage d'étude sur les lieux de grands gisements de minéraux entrant dans la fabrication des engrais dans des pays industrialisés de la région ou d'ailleurs (1971-72).

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

IC5: 3.2-6.5 *Législation et administration minières*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Rassembler, élaborer et diffuser des renseignements sur la législation et l'administration minières.

Travaux:

- c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Mettre à jour et publier des renseignements sur les législations minières en vigueur dans la région de la CEAE0.

- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser en 1969 un Cycle d'études sur la législation et l'administration minières.

Programme apparenté:

Projet de la CEA: Colloque sur la politique et la législation minières.

6. Habitation, construction et planification

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC6: 3.1-7.1 *Habitation et services collectifs nécessaires: aménagement des villes et des campagnes*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir la construction de logements, l'aménagement des villes et des campagnes et l'installation des services collectifs nécessaires.

Travaux:

- a) Assistance aux gouvernements:

Fournir aux gouvernements de la région, sur demande, des services consultatifs au sujet des problèmes de l'habitation, de la construction et de la planification.

- b) Etudes:

Rédiger des études et d'autres documents concernant les problèmes sociaux, économiques et techniques de l'habitation, de la construction et de la planification.

- c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements, notamment sur les résultats des recherches, expériences et projets pilotes destinés à mettre au point de nouveaux matériaux de construction, des matériaux de remplacement ou de nouvelles techniques de construction.

- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

- (i) i) Voyage d'étude sur le financement de l'habitation et l'aménagement des villes (1970), Danemark;

- (i) ii) Conférence sur les politiques, les programmes et l'administration de l'habitation (1971).

Programmes apparentés:

Une étude sur les normes de l'habitation et de la planification physique pour le relogement des occupants illicites d'habitations

dans la région de la CEAEO doit être entreprise en collaboration avec le Centre régional de l'habitation à New Delhi [poste IC6: 3.1-7.2-b)]. Année internationale de l'habitation (projet du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification du Conseil économique et social, quatrième session). Des projets analogues ont été financés grâce à la contribution spéciale du Danemark dans d'autres régions en voie de développement (programme de travail approuvé par le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification du Conseil économique et social, quatrième session). Collaboration avec les institutions spécialisées intéressées et d'autres organismes dans le domaine de l'habitation, de la construction et de la planification (FAO, OIT, UNESCO, ONUDI, Centre de l'habitation, de la construction et de la planification).

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
- (f) Groupe spécial d'experts sur les normes de l'habitation et de la planification à suivre en vue du relogement des occupants illicites d'habitations dans la région de la CEAEO (1969).

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC6: 3.1-7.2 *Centres régionaux de l'habitation*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les pays de la région, par l'intermédiaire des centres régionaux de l'habitation, à faire face aux problèmes qu'ils rencontrent dans les domaines de l'habitation, de la construction et de la planification.

Travaux:

- a) Assistance aux gouvernements:
 - Continuer à aider, en tant que de besoin, les Centres régionaux de l'habitation de New Delhi et de Bandung, dans l'exécution de leurs projets et activités, en vue de renforcer leur caractère régional et d'accroître leur utilité pour les pays de la région.
- b) Etudes:
 - Etudier les normes de l'habitation et de la planification à suivre en vue du relogement des occupants illicites d'habitations dans la région de la CEAEO, en collaboration avec le Centre régional de l'habitation de New Delhi.
- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
 - i) Journées d'étude rassemblant les fonctionnaires de liaison des Centres régionaux de l'habitation en vue d'améliorer

les relations de travail entre les fonctionnaires nationaux de liaison et les Centres et de promouvoir l'échange de renseignements;

ii) Stages de formation de fonctionnaires des services de l'habitation dans les domaines suivants:

- 1) Industrie du bâtiment et productivité (1970);
- 2) Gestion d'habitation et bien-être communautaire (1970);
- 3) Aspects sociologiques et économiques de l'habitation (1969);
- 4) Statistiques de l'habitation et de la construction (1969);

iii) Réunion spéciale d'experts pour échanges de vues sur les principaux aspects de l'habitation, de la construction et de la planification.

Programme apparenté:

Projet de la CEA: Planification, coordination, organisation et administration des services de recherche et de vulgarisation.

IC6: 3.1-7.3 *Bâtiment et matériaux de construction*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir le développement et la modernisation de la construction et de l'industrie des matériaux de construction; aider et encourager la normalisation et la coordination modulaire dans les industries du bâtiment et des matériaux de construction.

Travaux:

- a) Assistance aux gouvernements:
 - i) Etudier l'organisation de l'industrie du bâtiment et les transformations à opérer, au besoin, pour accroître le rendement et la production;
 - ii) Etudier en permanence le développement de la coordination modulaire et servir de centre d'information dans ce domaine;
 - iii) Encourager l'établissement de normes des matériaux de construction et de codes de la construction;
 - iv) Créer un réseau de correspondants techniques pour l'industrie du bâtiment dans les pays de la région de la CEAEO en vue de favoriser l'industrialisation de la construction.
- d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:
 - (f) i) Organiser un groupe spécial d'experts sur la planification et la programmation de l'industrie du bâtiment (1969-70);
 - (f) ii) Organiser une réunion régionale de directeurs d'instituts d'études et de recher-

ches sur les matériaux de construction en vue de recommander des mesures visant à éviter le gaspillage d'efforts découlant de l'exécution de recherches analogues dans plusieurs pays et d'organiser l'échange permanent et systématique de renseignements (1970-71);

(t) *iii)* Organiser un cycle d'études itinérant sur la normalisation et la coordination modulaire (1969);

(t) *iv)* Réunir un groupe spécial d'experts chargé de faire une étude des services d'essais et de recherche sur l'inflammabilité des matériaux dans la région et de suggérer des moyens d'utiliser ces services dans l'intérêt de la région (1971-1972);

v) Faire une étude approfondie des différentes espèces de bambou de la région et réunir un cycle d'études sur l'emploi du bambou dans la construction (1970-71).

Programmes apparentés:

IC2: 3.1-1.4 et programme de travail du CADI concernant l'industrialisation.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Mettre au point et recommander des normes d'éléments d'habitation (portes, fenêtres, évier, etc.), de façon à encourager la fabrication de ces éléments normalisés dans la région;

ii) Etudier les normes d'utilisation des matériaux de construction pour divers types de construction et la part de la construction dans les dépenses consacrées à divers secteurs du développement;

iii) Etablir un catalogue des projets de recherche intéressant le bâtiment entrepris dans la région et un inventaire des usines pilotes créées dans ce domaine.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

IC6: 3.1-7.4 *Aménagement des villes et équipement régional*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les pays à orienter l'urbanisation dans le sens souhaitable; les aider à traduire leurs plans nationaux de développement en plans d'aménagement du territoire par régions de programme.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements;

i) Fournir aux pays de la région des services consultatifs directs touchant les problèmes d'aménagement des villes et d'équipement régional;

ii) En collaboration avec le Centre Japon/Nations Unies de recherche et de formation de Nagoya et le BCT, organiser un stage de formation sur l'équipement régional d'ensemble et offrir des bourses pour ce stage.

b) Etudes:

i) Entreprendre l'inventaire des organismes de planification physique dans les pays de la région;

ii) Etudier les textes législatifs relatifs à la planification en vigueur dans les pays de la région;

iii) Etudier les politiques d'utilisation des terrains urbains et la réglementation foncière dans la région.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(t) Groupe spécial d'experts chargé d'étudier les moyens d'éducation, de formation et de recherche en matière d'aménagement des villes et d'équipement régional (1969).

Programme apparenté:

Programme approuvé par le Comité de l'habitation, de la construction et de la planification et exécuté par le Centre de l'habitation, de la construction et de la planification de l'ONU, conformément à la résolution 1086 C (XXXIX) du Conseil économique et social.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Groupe spécial d'experts chargé d'élaborer un manuel de directives sur l'implantation des industries et l'aménagement des villes et l'équipement régional (1969); ce manuel très nécessaire constituera pour les planificateurs un guide utile pour l'élaboration des plans d'aménagement du territoire.

D. SERVICES ESSENTIELS

1. Transports

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID1: 4.1-1.1 *Problèmes généraux du transport, planification et coordination des transports et communications*
(s)

Autorisation:

Comité des transports et des communications (dix-septième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

1) Passer en revue les programmes et politiques dans le domaine des transports et communications et promouvoir la coopération régionale;

ii) Passer périodiquement en revue les politiques gouvernementales de coordination des transports.

Travaux:

b) Etudes:

i) Etudier en particulier la promotion de la coopération régionale et sous-régionale en vue d'accélérer le développement des moyens de transport et de communication;

ii) Prendre les mesures nécessaires, en collaboration avec les institutions spécialisées compétentes, pour entreprendre des études générales, et examiner l'aspect transport des courants d'échange de produits ainsi que les problèmes du transport de certains produits comme les denrées agricoles;

iii) Passer périodiquement en revue les politiques gouvernementales de coordination des transports.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Renseignements relatifs aux problèmes généraux du transport: chemins de fer, routes et transports routiers, transports par eau, ports, cabotage, communications interinsulaires, pipe-lines, tourisme; moyens de faciliter le trafic international et télécommunications;

ii) Services de formation et de recherche en matière de transports et de communications dans la région et ailleurs;

iii) Services de documentation et prêt de films documentaires sur les transports;

iv) Publication du *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East*.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Sessions annuelles du Comité des transports et des communications.

Programme apparenté:

Centre régional des projections et de la programmation économiques: IA2: 2.1-1.2 - Application de la science et de la technique au développement (Division de l'industrie et des ressources naturelles).

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir aux pays de la région des services consultatifs (techniques et économiques) sur des problèmes particuliers de transport.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Progrès scientifiques et techniques des transports et communications.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID1: 4.1-1.2 *Tourisme*

Autorisation:

Comité des transports et des communications (dix-septième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Encourager le tourisme et étudier périodiquement la situation à cet égard afin de faciliter l'action sur le plan régional.

Travaux:

b) Etudes:

i) Etudier la possibilité de créer des centres régionaux de formation du personnel de l'industrie touristique, et des services connexes, notamment de l'industrie hôtelière;

ii) Etudier les possibilités d'échanges de personnel à des fins de formation entre les pays les plus avancés de la région et d'autres pays;

iii) Etudier les possibilités d'extension des centres nationaux et régionaux de formation en vue d'y faire donner un enseignement supérieur dans le domaine du tourisme, y compris des services de documentation.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser périodiquement des cycles d'études sur différents problèmes du tourisme.

Programmes apparentés:

Collaboration avec l'ONU, la CNUCED, les autres commissions régionales et l'UIOOT en vue de mettre au point des programmes d'action concertée.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir aux pays, sur demande, des services consultatifs techniques sur des problèmes particuliers d'expansion touristique; réorganiser notamment le Groupe consultatif sur les possibilités et facilités touristiques.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID1: 4.1-1.3 *Moyens de faciliter la circulation internationale*
(s,t)

Autorisation:

Comité des transports et des communications (dix-septième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Faciliter la circulation internationale par tous les modes de transport.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider les gouvernements, sur demande, à créer des comités nationaux chargés d'étudier les moyens de faciliter la circulation internationale;

ii) Aider les gouvernements à prendre des dispositions institutionnelles pour ratifier ou appliquer les conventions et accords internationaux en vigueur sur la circulation internationale, la normalisation de la documentation et l'assurance internationale, ou pour y adhérer.

b) Etudes:

i) Rédiger, à l'intention des organismes compétents, des projets de recommandations sur la présentation de formulaires simplifiés et normalisés, constituant de préférence une série uniforme;

ii) Formuler des recommandations touchant l'adoption des conventions, recommandations et accords en vigueur tendant à faciliter la circulation internationale ou, en l'absence d'instruments de ce genre, proposer des arrangements régionaux.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:²⁴

Rassembler, évaluer et diffuser des renseignements sur tous les aspects de la circulation internationale: santé, douane, immigration, contrôle des changes, documents et questions apparentées.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser, selon les besoins, des réunions spéciales d'experts chargés d'étudier tel ou tel problème relatif aux moyens de faciliter la circulation internationale.

Programmes apparentés:

Collaboration avec l'OMCI, l'OACI, l'OMS, l'UNESCO, la CNUCED et le CCD, l'IATA, l'Organisation mondiale du tourisme et de l'automobile et l'UIOOT.

Collaboration avec la Division du commerce international, la DTRA et le Comité du Mékong.

Projets: IDI: 4.1-2.1
ID1: 4.1-4.2
ID1: 4.1-3.1
ID1: 4.1-3.2

et programmes apparentés des autres commissions économiques régionales.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir aux pays, sur demande, des services consultatifs techniques sur des moyens précis de faciliter le trafic international.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID1: 4.1-2.1 Routes et transports routiers internationaux

Autorisation:

Comité des transports et des communications (dix-septième session, 1969).

But du projet:

Promouvoir le développement des transports routiers internationaux de marchandises et de voyageurs dans la région de la CEAO et coopérer avec la DTRA.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) En collaboration avec la DTRA, fournir une assistance au Comité de coordination de la Route d'Asie pour les questions relatives à ce projet;

ii) Fournir une assistance technique à l'organisme chargé de l'exécution du projet de la Route d'Asie (DTRA);

iii) Fournir aux gouvernements, sur demande, une assistance pour le développement du transport routier international dans la région;

iv) Encourager la ratification des Conventions sur la circulation routière et sur la signalisation routière ou l'adhésion à ces instruments.

b) Etudes:

Etudier les possibilités d'uniformiser les règlements relatifs à la circulation et à la signalisation routières et les normes techniques pour les véhicules, en vue de permettre l'élaboration d'accords régionaux complétant les Conventions sur la circulation routière et sur la signalisation routière.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Recueillir des données et établir des statistiques sur les routes et les transports routiers internationaux;

ii) Fournir à la DTRA des données sur les routes et des statistiques sur les transports routiers et faire des études dans les pays de la Route d'Asie en vue de faciliter ses activités.

Programmes apparentés:

Participation aux activités techniques de la DTRA relatives aux transports et communications qui font intervenir la CEAO et ses organes subsidiaires. Projet ID1: 4.1-1.3; Moyens de faciliter le trafic international. Projet IC1: 4.1-4.2: Réseau ferroviaire transasiatique.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Entreprendre des études sur la circulation et les transports routiers internationaux

²⁴ Voir aussi activités apparentées prévues au poste ID1: 4.1-1.1.

et concevoir des mesures à court et à long terme pour développer et promouvoir le transport intrarégional, interrégional et international de marchandises et de voyageurs, grâce à un système intégré, efficace et économique de transports plurimodaux.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID1: 4.1-2.2 Routes et transports routiers

Autorisation:

Comité des transports et des communications (dix-septième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Développer les routes et les transports routiers dans la région; perfectionner les techniques du génie routier.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Sur demande, donner des conseils sur toutes les questions de génie routier et de transport routier.

b) Etudes:

i) Etude des coopératives de transport routier et des mesures à prendre pour les développer dans la région de la CEAEO;

ii) Etude préliminaire sur la possibilité de créer un parc régional de matériel spécial et coûteux de construction routière;

iii) Elargissement de la portée des statistiques de base concernant les routes et les transports routiers en vue de fournir aux services nationaux des ponts et chaussées et aux planificateurs des transports de la région les données dont ils ont besoin.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser et diffuser des statistiques de base sur les routes et les transports routiers ainsi que des renseignements sur les nouvelles techniques de génie routier.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser un cycle d'études sur les techniques et méthodes économiques de construction et d'entretien des routes.

Programmes apparentés:

Coopération avec la Fédération routière internationale, l'Union internationale des transports routiers, l'Union internationale des transports publics et l'Association internationale permanente des congrès de la route; collaboration aux programmes correspondants des autres commissions économiques régionales.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

i) Rapports entre l'intensité du trafic et l'épaisseur optimale de la chaussée;

ii) Possibilités d'assurer une meilleure utilisation des routes en vue d'accroître l'efficacité du transport routier, d'encourager l'emploi de véhicules à fins multiples peu coûteux dans les régions rurales et de perfectionner le système d'attelage des charrettes à traction animale.

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID1: 4.1-3.1 Transport par eau

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Améliorer et développer les transports par eau, mécaniser les bateaux locaux, perfectionner les modèles de remorqueurs et péniches et encourager la coopération régionale dans ce secteur.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir aux pays, sur demande, une assistance dans le domaine du transport par eau, compte tenu des possibilités de coordination régionale;

ii) Bassin du Mékong: aider et conseiller, sur demande, le Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong sur des questions de navigation;

iii) Aider à organiser un projet pilote de démonstration sur la modernisation et la mécanisation des bateaux locaux (de préférence pour les bateaux construits sur place avec des matériaux locaux) et évaluer les résultats techniques et économiques obtenus;

iv) Aider les pays évoluant, sur demande, à résoudre les problèmes de recherche appliquée et opérationnelle concernant les voies fluviales et le transport par eau;

v) Participer à des enquêtes et études de préinvestissement sur les transports par eau et projets apparentés, dans le cadre du réseau combiné de transports d'un pays ou d'un groupe de pays;

vi) Encourager la création d'un mécanisme institutionnel de coopération régionale ou sous-régionale, qui faciliterait l'échange de renseignements et de visites entre les organisations travaillant dans ce domaine.

b) Etudes:

i) Etudier la navigation fluviale de façon à encourager et à assurer l'utilisation efficace et l'entretien et le développement des voies navigables et des installations et services auxiliaires en vue de faciliter le trafic national et international;

ii) Etudier l'avenir de la navigation dans la région et les perspectives d'aménagement des voies fluviales par une action régionale ou sous-régionale, notamment en ce qui concerne les cours d'eau internationaux;

iii) Etudier les modèles de bateaux locaux, leur modernisation et leur mécanisation, ainsi que les possibilités de construction locale;

iv) Etudier des modèles perfectionnés de péniches et remorqueurs fluviaux et côtiers et les méthodes de touage, y compris la normalisation des nouveaux modèles et du matériel;

v) Etudier les séries statistiques proposées ou utilisées relatives aux transports par eau ou à l'exploitation des ports, en vue de recommander les mesures à prendre pour améliorer les méthodes de rassemblement, d'analyse et d'interprétation et élargir la portée des statistiques.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur les méthodes employées pour améliorer la navigabilité des cours d'eau et canaux, sur les modèles de bateaux et sur les progrès techniques réalisés.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Réunir des cycles d'études, groupes d'étude régionaux, etc., en vue d'étudier des questions précises d'intérêt régional ou sous-régional.

Programmes apparentés:

Collaboration avec le Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong pour les questions relatives à la navigation fluviale, aux études hydrauliques et à d'autres projets. Collaboration avec l'OMCI.

ID1: 4.1-3.2 *Aménagement des ports et opérations portuaires*
(s,t)

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Accroître le rendement des ports de façon à réduire le temps de rotation des navires dans les ports en eau profonde, les ports côtiers et les ports intérieurs; promouvoir la coopération régionale et sous-régionale.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir, sur demande, des conseils concernant les questions d'aménagement des ports et d'opérations portuaires, et la suite à donner aux recommandations des missions d'enquête, cycles d'études, groupes de travail, etc.;

ii) Promouvoir la formation en matière d'exploitation et de gestion portuaires avec

le concours d'autres institutions, dont l'OIT et l'OMCI, et présenter des propositions relatives à l'amélioration des établissements nationaux de formation;

iii) Organiser des échanges de personnel entre les ports à des fins de formation;

iv) En collaboration avec la FAO, améliorer la manutention et le transport maritime des produits forestiers.

b) Etudes:

Etudes de certains ports de la région en vue d'en améliorer le rendement. Collaboration avec les organisations et institutions compétentes.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Création d'un centre régional d'information portuaire chargé de rassembler, d'évaluer et de diffuser des renseignements concernant l'aménagement des ports, l'exploitation et la gestion portuaires.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

En collaboration avec les organisations intéressées, organiser des cycles d'études régionaux sur l'aménagement des ports et les opérations portuaires, ainsi que d'autres réunions, notamment des groupes de travail.

Programmes apparentés:

Etudes de la FAO, de l'OMCI, de la CNUCED, du Centre CEAEQ d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes, de la Division du commerce international, et de l'Association internationale des Ports (IAPH) et l'International Cargo Handling Coordination Association (ICHCA).

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

b) Etudes:

Etude et évaluation des progrès récents concernant la manutention des cargaisons dans les ports, y compris les questions économiques, techniques, opérationnelles et administratives relatives à leur application dans la région. Possibilité de normaliser le matériel portuaire et le matériel de manutention des cargaisons et d'utiliser les méthodes de charge unitaire pour les transports plurimodaux; étude des questions techniques et économiques connexes.²⁵

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID1: 4.1-3.3 *Cabotage et communications interinsulaires*
(s,t)

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

²⁵ Cet élément du programme de travail ne pourra être exécuté entièrement car seuls des spécialistes peuvent bien évaluer les techniques les plus récentes de manutention des cargaisons.

But du projet:

Améliorer et développer le cabotage et les communications interinsulaires et étudier leurs aspects techniques et économiques, et leurs relations avec les autres modes de transport.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir, sur demande, des conseils concernant les problèmes de cabotage et de communications interinsulaires.

b) Etudes:

i) Monographies: Faire le point de la situation du cabotage et des transports maritimes interinsulaires et identifier les problèmes (administratifs, techniques et financiers) qui doivent retenir d'urgence l'attention des pays maritimes évoluant de la région;

ii) Etude d'itinéraires: Etudier les aspects techniques, économiques et juridiques du cabotage en vue de mettre au point un programme d'intégration des services de cabotage de pays évoluant limitrophes, de façon à promouvoir les intérêts communs de ces pays dans le commerce international;

iii) Etude du conditionnement: Etudier et examiner les méthodes de conditionnement des marchandises de cabotage en vue de mettre au point un programme d'adoption progressive du système de transport unitaire.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler, analyser, traiter et diffuser des renseignements sur le cabotage.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organiser, en tant que de besoin, un groupe de travail spécial sur le cabotage et les communications interinsulaires, qui serait chargé de donner au secrétariat des avis sur les problèmes du cabotage et des communications interinsulaires.

Programmes apparentés:

Collaboration avec le Comité du commerce au sujet des questions de transport et de fret maritimes. Poste ID1: 2.1-0.7 et ID1: 4.1-4.2.

ID1: 4.1-4.1 *Recherche ferroviaire régionale et formation*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Coordonner les travaux de recherche ferroviaire dans la région et à l'extérieur et participer aux programmes de formation.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Identifier les problèmes qui nécessitent des études et des recherches pour

le compte des administrations ferroviaires de la région;

ii) Encourager et coordonner la recherche ferroviaire dans toute la région, surtout pour ce qui est du rang de priorité des activités des établissements de recherche;

iii) Assurer la liaison avec les établissements de formation et de recherche de l'Inde, du Japon, du Pakistan et de l'URSS, de l'Union internationale des chemins de fer (UIC), de l'Association of American Railroads (AAR) et de l'Australian-New Zealand Railways (ANZR) en vue de diffuser des renseignements aux administrations ferroviaires;

iv) Rassembler et diffuser des renseignements sur les moyens de formation dans la région et ailleurs.

b) Etudes:

Examiner et évaluer en permanence les résultats des recherches effectuées dans le monde en vue de diffuser les renseignements qui présentent de l'intérêt pour les administrations ferroviaires.

Programmes apparentés:

Programmes des centres de formation et de recherche de l'Inde, du Japon, du Pakistan et de l'URSS, de l'UIC, de l'AAR et de l'ANZR.

**ID1: 4.1-4.2 *Chemin de fer transasiatique*
(s,t)**

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Coordonner les études de préréalisation et les projets concernant le raccordement régional et international des réseaux ferroviaires.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider à recueillir des données économiques, techniques, financières et statistiques et à reconnaître les problèmes que pose le raccordement des réseaux ferroviaires de pays limitrophes;

ii) Aider à coordonner et à utiliser les offres présentées par les pays pour étudier, du point de vue économique et technique, la possibilité d'une normalisation des réseaux de la région en vue, à long terme, de les raccorder.

b) Etudes:

Etude des problèmes techniques, administratifs et économiques que posent l'amélioration des tronçons ne répondant pas aux normes, la construction des tronçons manquants et l'aménagement de l'ensemble du réseau.

Programmes apparentés:

Coopération et assistance de la CEA, la CEE, de l'UIC et de l'Organisation (soviétique) de coopération des chemins de fer dans l'étude des problèmes techniques et économiques relatifs aux transports internationaux.

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

ID1: 4.2-2.3 *Enquêtes sur la circulation routière et projections de la circulation*

Autorisation:

Comité des transports et des communications (dix-septième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Encourager les études techniques des divers aspects de la circulation afin d'assurer la sécurité, l'efficacité et l'économie du transport des personnes et des marchandises.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir des services consultatifs portant sur la technique de la circulation routière et la sécurité routière, en vue de la mise au point de programmes nationaux rationnels de sécurité routière et de techniques modernes de la circulation routière;

ii) Assurer l'utilisation optimale et sûre de la capacité routière par des méthodes appropriées de contrôle et d'autres moyens techniques.

b) Etudes:

Rédiger des manuels types d'instructions concernant:

i) les enquêtes sur la circulation, exposant les méthodes et techniques employées dans les études et recherches relatives à la circulation, ainsi que les méthodes de traitement des données et d'analyse des résultats;

ii) les projections de la circulation, exposant les méthodes d'enquête et de recherche utilisées pour projeter le volume et les caractéristiques de la circulation en vue de la planification des aménagements futurs.

ID1: 4.2-2.4 *Problèmes de la circulation dans les villes et transport urbain*

Autorisation:

Comité des transports et des communications (dix-septième session, 1969); Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Indiquer des moyens de faire face à la demande de transports urbains résultant d'un exode rural massif et de l'accroissement naturel de la population.

Travaux:

b) Etudes:

Etude des problèmes de circulation et de transport dans de grandes villes de la région de la CEAEO, notamment du point de vue de la coordination et de l'intégration des divers services, des transports en commun et de la corrélation entre l'urbanisme, l'organisation technique de la circulation et la planification des transports.

c) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

Organisation d'un cycle d'études sur le transport urbain.

Programmes apparentés:

Poste IC6: 3.1-7.4 - Aménagement des villes et équipement régional. Coopération avec l'Union internationale des transports publics, l'Union internationale des transports routiers et le Centre de l'habitation, de la construction et de la planification de l'ONU.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Des services consultatifs sur les transports urbains seront fournis au titre des programmes de formation en cours d'emploi.

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

ID1: 4.2-3.4 *Etudes hydrauliques et dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Faire des études hydrauliques sur les voies fluviales, les estuaires et les ports en vue de l'établissement de programmes nationaux et régionaux d'amélioration du dragage.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Aider les gouvernements à créer ou à développer des laboratoires d'hydraulique devant être utilisés au niveau national, sous-régional ou régional.

b) Etudes:

i) Etudier les méthodes de recherche hydraulique sur les voies fluviales, les estuaires et les ports, y compris l'emploi des radio-isotopes, de l'analyse par activation, etc.;

ii) Etudier la possibilité de créer des laboratoires régionaux ou sous-régionaux d'hydraulique pour les ports et les voies fluviales;

iii) Etudier la possibilité de créer un parc régional ou des parcs sous-régionaux de matériel de dragage, ou tous autres moyens d'améliorer les opérations de dragage.

Programme apparenté:

Coopération avec les laboratoires nationaux d'hydraulique de Poona (Inde) et de Tokyo.

ID1: 4.2-4.3 *Cybernétique et exploitation et gestion ferroviaires*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les administrations ferroviaires de la région à utiliser les ordinateurs dans la gestion et l'exploitation ferroviaires. Etudier l'emploi des ordinateurs comme introduction à la cybernétique.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Reconnaître les problèmes ferroviaires pouvant être résolus par les ordinateurs;

ii) Etudier l'emploi des ordinateurs en vue d'améliorer le rendement opérationnel de l'exploitation, le traitement des données, la comptabilité, la gestion des ateliers, l'évaluation des renseignements, les mouvements des trains, etc.

Programmes apparentés:

Programme de travail de l'Institut international de la cybernétique (Bruxelles); travaux découlant du Colloque sur la cybernétique.

ID1: 4.2-4.4 *Transport par unités de charge*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les administrations ferroviaires à mettre au point des méthodes de manutention par unités de charge.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Aider les gouvernements, sur demande, à mettre au point des programmes pour l'emploi des méthodes modernes de charge unitaire: cadres, palettes, système "kangourou" (piggy back), transroulage et translevage, etc.

b) Etudes:

Rassembler, analyser et évaluer les données relatives au développement du transport par unités de charge et étudier les méthodes permettant de faire adopter ce système.

Programmes apparentés:

Travaux du Bureau international des containers.

ID1: 4.2-4.5 *Aspects techniques et économiques des différents types de traction et de la construction et de l'entretien des voies*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Aider les administrations ferroviaires à étudier les problèmes relatifs à la traction motrice et à la construction et à l'entretien des voies.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Aider les gouvernements, sur demande, à étudier les aspects techniques et économiques de la traction motrice pour faciliter leurs décisions concernant les investissements, le choix du matériel, etc.;

ii) Aider les administrations ferroviaires, sur demande, à utiliser les méthodes modernes de construction et d'entretien des voies et notamment les techniques de mécanisation et de soudage.

b) Etudes:

i) Etudes techniques et économiques sur l'emploi de la traction diesel et de la traction électrique et sur les installations fixes;

ii) Etude des méthodes d'exploitation et d'entretien des locomotives en vue d'une meilleure utilisation des techniques, et rassemblement de données sur les progrès courants;

iii) Etudes des méthodes et techniques modernes de construction et d'entretien des voies.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

(i) Organisation de réunions de travail d'ingénieurs de la voie et du matériel de traction; on sollicitera le concours du BCT.

Programmes apparentés:

Collaboration aux études techniques de l'UIC, de l'ARR et de l'ANZR.

2. Communication, y compris les services postaux et les télécommunications

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID2: 4.1-5.1 *Etudes économiques relatives au développement des télécommunications et coopération pour l'aménagement de réseaux régionaux*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

i) Etudier les problèmes économiques relatifs à l'amélioration, à la planification et au développement des services nationaux, régionaux et interrégionaux de télécommunications, et notamment les méthodes de financement;

ii) Aider à la mise en place de réseaux régionaux et sous-régionaux de télécommunications dans le cadre général du Plan pour l'Asie, afin d'assurer des liaisons à large bande stables et de haute qualité et de permettre l'établissement rapide de liaisons interrégionales faisant appel aux dernières réalisations de la technique, par exemple les communications par satellite;

iii) Faire des enquêtes de prérealisation avec le concours des organismes et institutions intéressés afin d'évaluer les ressources nécessaires pour compléter les réseaux et d'améliorer les installations existantes pour les rendre conformes aux normes internationales agréées établies par le Comité consultatif international télégraphique et téléphonique (CCITT) et le Comité consultatif international de radiocommunications (CCIR).

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Fournir des services consultatifs techniques concernant la planification et le développement des services nationaux, sous-régionaux et régionaux de télécommunications, y compris le financement, et aider à effectuer des études de prérealisation devant permettre la construction des tronçons manquants ou l'amélioration de ceux qui ne répondent pas encore aux normes.

b) Etudes:

i) Etudier les aspects économiques de l'amélioration, de la planification et du développement des services nationaux, régionaux et interrégionaux de télécommunications, y compris l'utilisation des communications par satellite;

ii) Etudier les méthodes de financement et le volume d'investissements nécessaires pour accélérer la mise en place de réseaux de télécommunications, tant nationaux que régionaux;

iii) Etudier les techniques de radio-diffusion et de télévision pour améliorer ces services et promouvoir leur expansion à l'échelle nationale;

iv) Constituer une équipe d'experts chargée de mener des enquêtes régionales et sous-régionales de préinvestissement ou de prérealisation relatives à divers projets, en collaboration avec des institutions internationales; présenter des recommandations techniques concernant les montages provisoires, l'amélioration des installations et les méthodes de financement et de programmation.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Deuxième session du Sous-Comité des télécommunications;

ii) Organiser des réunions de travail spéciales, régionales ou sous-régionales, pour mettre à exécution les plans élaborés par le Comité du Plan (CCITT/CCIR) et formuler des recommandations touchant l'achèvement rapide des réseaux régionaux et sous-régionaux.

Programme apparenté:

Collaboration avec l'UIT.

4. Levés et cartographie

Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents

ID4: 3.1-8.1 *Cartes régionales géologiques, cartes spéciales et activités connexes*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

But du projet:

Etablir des cartes géologiques régionales et autres cartes spéciales en vue de la planification des programmes de mise en valeur des ressources minérales, et mener des activités connexes.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements et
c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

i) Dresser et reviser des cartes régionales, en collaboration avec la Commission pour la carte géologique mondiale et ses sous-commissions, l'UNESCO, la Section de la cartographie de l'ONU et les groupes d'experts de la CEAE, selon le calendrier suivant:

a) Carte géologique: première édition publiée en 1959. La carte doit être révisée en 1969 et publiée la même année ou en 1970;

b) Carte du pétrole et du gaz naturel: première édition publiée en 1962. La carte doit être révisée en 1969 et imprimée en 1970;

c) Carte des gisements de minéraux: première édition publiée en 1963. La carte doit être révisée en 1970 et publiée en 1971;

d) Carte tectonique: doit être mise au point en 1969 et imprimée en 1970;

e) Carte métallogénique: doit être mise au point en 1971 et imprimée en 1972;

f) Carte gravimétrique: les travaux doivent commencer en 1969; la carte serait mise au point en 1971 et imprimée en 1972;

g) Carte hydrogéologique: les travaux pourraient commencer en 1972. La carte serait publiée, si possible, en 1974 ou 1975;

ii) Etudier les possibilités d'établissement d'une carte géologique de la région au millionième ou à plus grande échelle;

iii) Aider les pays, sur demande, à effectuer en commun des levés, géologiques et autres, des zones frontalières, avec le concours du BCT ou du PNUD;

iv) Aider la Section de la cartographie de l'ONU à préparer et à organiser périodiquement des conférences cartographiques régionales pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

Programmes apparentés:

Projets de la CEE: Centres communs de services spécialisés en topographie et en cartographie; Centre complet de recherche sur les levés aériens.

ID4: 3.1-8.2 *Prospection des ressources minérales au large des côtes: Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM)*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969); troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie (1968).

But du projet:

Promouvoir et aider la prospection des minéraux du plateau continental de la région.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Aider à organiser la formation de personnel.

Programmes apparentés:

Projets de l'ONU: Hydrocarbures en mer; Mise en valeur des ressources minérales: problèmes et politiques.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

i) Fournir aux pays, sur demande, une aide et des conseils en vue de l'élaboration de programmes d'études géophysiques et d'autres enquêtes sur le plateau continental;²⁶

ii) Etablir, sur demande, des comités (un pour la région du Pacifique occidental et un autre pour celle de l'océan Indien) pour la coordination des programmes de prospection en commun des ressources minérales au large des côtes, assurer le service de ces comités et mettre en oeuvre leurs recommandations.²⁷

Groupe II. Projets prioritaires à court terme

ID4: 3.2-8.3 *Problèmes géologiques et prospection dans la région de la CEAEO*

Autorisation:

Commission (vingt-cinquième session, 1969).

²⁶ Ce projet a reçu un commencement d'exécution mais n'a pu être mené à bien faute de personnel.

²⁷ Ibid.

But du projet:

Etudier les problèmes géologiques intéressant particulièrement les pays de la CEAEO que posent la prospection et l'exploitation de ressources minérales et énergétiques et d'eaux souterraines.

Travaux:

a) Assistance aux gouvernements:

Passer en revue la situation dans le domaine de la géologie appliquée dans les pays membres de la région, pour les aider à organiser des moyens de formation et de recherche et à se procurer le matériel de laboratoire dont ils ont besoin.

c) Rassemblement et diffusion de renseignements:

Rassembler et diffuser des renseignements sur les ressources géothermiques.

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Réunir en 1969, à l'occasion du quatrième Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières de l'Asie et de l'Extrême-Orient, un groupe d'experts chargé d'étudier la normalisation de la nomenclature stratigraphique et la corrélation des roches sédimentaires du paléozoïque supérieur, du mésozoïque et du cénozoïque dans la région;

ii) Organiser en Union soviétique, en 1970, un voyage d'étude des méthodes modernes de forage utilisées dans la prospection et l'estimation des gisements minéraux. Ce voyage pourrait être précédé d'un cycle d'études sur les méthodes et le matériel de forage;

(s)

iii) Organiser, en 1970, avec la collaboration de l'UNESCO, un deuxième cycle d'études sur les méthodes et techniques de prospection géochimique utilisables tant dans les zones sèches que dans les zones humides de la région de la CEAEO. On tiendra compte de la possibilité que l'Inde et l'Union soviétique offrent d'accueillir la réunion;

(t)

iv) Organiser en 1970 un cycle d'études sur les méthodes et techniques employées en hydrogéologie;

v) Organiser un cycle d'études sur les méthodes et techniques nouvelles de levés et de prospection combinés et leur utilisation dans les pays membres de la région (1971).

Programme apparentés:

Projet de la CEA: mesures tendant à favoriser l'exploitation sous-régionale et régionale de toutes les formes d'énergie.

Groupe III. Projets ou éléments de projets dont l'exécution est fonction des ressources disponibles

Travaux:

d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail:

i) Réunir un groupe d'experts pour étudier les méthodes de recherche et de

prospection des sources d'énergie géothermique (1971-72);		<i>Pages</i>
(e) <i>ii) Aider l'UNESCO à organiser, en 1970, parallèlement à un cycle d'études sur l'altération des roches en zones tropicales, un premier cycle d'études sur la géologie appliquée.</i>		
Groupe II. Projets prioritaires à court terme		
ID4: 3.2-8.4 Préparation et élaboration de programmes de levés géologiques		
Autorisation:		
Septième Réunion de travail des géologues principaux (1968).		
But du projet:		
Elaborer des programmes à long terme qui seraient exécutés par le secrétariat en vue d'aider les pays membres dans leurs activités nationales de levés et de prospection géologiques.		
Travaux:		
a) Assistance aux gouvernements et		
b) Etudes:		
<i>i) Demander aux pays membres de la région les programmes de levés et de prospection géologiques qu'ils se proposent d'exécuter dans les cinq à dix années à venir; étudier les besoins; suggérer des améliorations; prêter assistance sur demande;</i>		
<i>ii) Etudier la possibilité de renforcer et de développer les services géologiques nationaux pour leur permettre d'entreprendre des travaux de recherche et de formation intéressant l'ensemble de la région.</i>		
Programme apparenté:		
Proposition du Secrétaire général tendant à mettre en oeuvre un programme quinquennal de prospection des ressources naturelles et un Plan mondial d'action, conformément à la recommandation du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement.		
II. INDEX DES PROJETS		
A. QUESTIONS ET TECHNIQUES GENERALES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT		
	<i>Pages</i>	
1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement		
Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents		
1. IA1: 1.1-1.1 Examen de la conjoncture économique et des faits nouveaux	78	
2. IA1: 1.1-1.2 Analyse de certains aspects des problèmes qui présentent une importance essentielle du point de vue de la politique économique	78	
Groupe II. Projets prioritaires à court terme		
3. IA1: 3.2-1.1 Perspectives à long terme de développement industriel - Enquête sur les industries se prêtant à la coopération régionale		78
Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents		
4. IA1: 6.1-0.1 Etude de la situation sociale et de l'évolution du développement social		79
5. IA1: 6.1-0.2 Aspects du développement économique et social concernant la population		79
6. IA1: 7.1-0.1 Etude sur la situation alimentaire et agricole en Asie et en Extrême-Orient		80
2. Planification et programmation		
Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents		
7. IA2: 1.1-2.1 Planification et développement économique		80
8. IA2: 1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique		81
9. IA2: 1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement		82
Groupe II. Projets prioritaires à court terme		
10. IA2: 1.2-2.5 Stratégie et objectifs de la deuxième Décennie du développement		83
Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents		
11. IA2: 3.1-1.2 Planification et développement industriels		83
12. IA2: 3.1-1.3 Application de la science et de la technique au développement		84
13. IA2: 3.1-1.4 Recherche industrielle		85
14. IA2: 5.1-0.1 Planification et équipement hydraulique		86
15. IA2: 6.1-0.3 Planification et développement social		87
16. IA2: 6.1-0.4 Quelques aspects des politiques et programmes démographiques		87
17. IA2: 7.1-0.2 Planification et développement agricole, notamment du point de vue économique		88

	<i>Pages</i>
3. Aménagement des structures institutionnelles et administratives	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
18. IA3: 8.1-0.1 Administration publique et développement national	89
19. IA3: 8.1-0.2 Elaboration et exécution de programmes d'assistance technique	89
5. Rassemblement et diffusion de renseignements statistiques de base	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
20. IA5: 9.1-0.1 Compilation et analyse de statistiques	90
21. IA5: 9.1-0.2 Développement des statistiques et statistiques de base	90
22. IA5: 9.1-0.3 Méthodes et normes statistiques	91
23. IA5: 9.1-0.4 Recensements et enquêtes par sondage	91
24. IA5: 9.1-0.5 Personnel statistique et formation	92
25. IA5: 9.1-0.6 Traitement électronique des données	93
6. Expansion du commerce	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
26. IA6: 2.1-0.1 Evolution des politiques relatives au commerce, aux tarifs douaniers et aux paiements	93
27. IA6: 2.1-0.2 Coopération économique régionale	94
28. IA6: 2.1-0.3 Moyens de développer le commerce international	94
29. IA6: 2.1-0.4 Produits de base	95
30. IA6: 2.1-0.5 Règlement, formalités et pratiques régissant le commerce international	95
31. IA6: 2.1-0.6 Services d'arbitrage commercial: Centre CEAE0 d'arbitrage commercial international	96
32. IA6: 2.1-0.7 Transports et fret maritimes: Centre d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes	97
33. IA6: 2.1-0.8 Centre CEAE0 de promotion commerciale	97

B. VALORISATION ET UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

	<i>Pages</i>
2. Développement industriel	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
34. IB2: 3.1-1.5 Formation de main-d'oeuvre pour le développement industriel et la mise en valeur des ressources	98
4. Protection sociale	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
35. IB4: 6.1-0.5 Elaboration et application de la politique de protection sociale	98
6. Développement rural, développement communautaire et coopératives	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
36. IB6: 6.1-0.6 Politiques, programmes, formation et échanges de renseignements concernant le développement régional et le développement communautaire	99
<i>Groupe II.</i> Projets prioritaires à court terme	
37. IB6: 6.2-0.7 Mobilisation des ressources humaines en vue de l'exécution de programmes nationaux de développement, y compris la réforme agraire et le peuplement agricole	100

C. MISE EN VALEUR ET CONSERVATION DES RESSOURCES PHYSIQUES

1. Développement agricole et alimentation	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
38. IC1: 7.1-0.3 Financement et crédit agricoles	100
39. IC1: 7.1-0.4 Politiques des prix des denrées alimentaires et agricoles	100
2. Développement industriel	
<i>Groupe I.</i> Projets et travaux prioritaires permanents	
40. IC2: 3.1-1.6 Normalisation industrielle, brevets, commercialisation et contrôle de la qualité	101
41. IC2: 3.1-1.7 Planification et développement des industries d'exportation	101
42. IC2: 3.1-1.8 Promotion de l'investissement industriel	102

	<i>Pages</i>		
<i>Groupe II. Projets prioritaires à court terme</i>		IC3: 3.1-5.1	Conseiller régional pour le commerce des pétroles
76. ID1: 4.2-2.3	Enquêtes sur la circulation routière et projections de la circulation	119	IA2: 1.1-2.1 Conseiller régional pour le développement économique
77. ID1: 4.2-2.4	Problèmes de la circulation dans les villes et transport urbain	119	IA2: 1.1-2.1 Conseiller régional pour la formulation et l'évaluation de projets
78. ID1: 4.2-3.4	Etudes hydrauliques et dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes	119	ID4: 3.1-8.2 Conseiller régional pour la prospection minérale au large des côtes (géophysique, géologie)
79. ID1: 4.2-4.3	Cybernétique et exploitation et gestion ferroviaires	120	IA2: 5.1-0.1 Conseiller régional pour les ressources hydrauliques
80. ID1: 4.2-4.4	Transport par unité de charge	120	IA5: 9.1-0.2 Conseiller régional pour les statistiques économiques
81. ID1: 4.2-4.5	Aspects techniques et économiques des différents types de traction et de la construction et de l'entretien des voies	120	IA5: 9.1-0.4 Conseiller régional pour les sondages et la formation
2. Communication, y compris les services postaux et les télécommunications			IA5: 9.1-0.6 Conseiller régional pour le traitement des données
<i>Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents</i>			IA5: 9.1-0.2 Conseiller régional pour les statistiques démographiques et sociales
82. ID2: 4.1-5.1	Etudes économiques relatives au développement des télécommunications et coopération pour l'aménagement de réseaux régionaux	120	IA6: 2.1-0.7 Conseiller régional pour les transports et le fret maritimes
4. Levés et cartographie			ID1: 4.1-3.2 Conseiller régional pour le développement portuaire
<i>Groupe I. Projets et travaux prioritaires permanents</i>			ID1: 4.1-4.2 Conseiller régional pour les réseaux ferroviaires
83. ID4: 3.1-8.1	Cartes régionales géologiques, cartes spéciales et activités connexes	121	IA6: 2.1-0.5 Conseiller régional pour les douanes
84. ID4: 3.1-8.2	Prospection des ressources minérales au large des côtes: Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM)	122	IB4: 6.1-0.5 Institut de l'Asie et de l'Extrême-Orient pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Directeur)
<i>Groupe II. Projets prioritaires à court terme</i>			IA1: 6.1-0.2 Conseiller régional pour la démographie générale
85. ID4: 3.2-8.3	Problèmes géologiques et prospection dans la région de la CEAEO	122	IA2: 6.1-0.4 Conseiller régional pour les politiques de la population
86. ID4: 3.2-8.4	Préparation et élaboration de programmes de levés géologiques	123	IA2: 6.1-0.3 Conseiller régional pour le développement social
			IB6: 6.1-0.6 Conseiller régional pour l'action sociale et le développement communautaire
			IA3: 8.1-0.1 Conseillers régionaux pour l'administration publique (deux)
			IA3: 8.1-0.1 Cycle d'études sur l'aide à la réforme administrative
			IC6: 3.1-7.4 Programme de recherche et de formation en matière de développement régional, Chubu, Japon (Conférencier)
			<i>Nations Unies: PNUD (AT)</i>
			IA2: 1.1-2.2 Réunion d'experts des techniques de programmation (travaux préparatoires)
			IA2: 1.1-2.3 Groupe de travail de l'harmonisation régionale des plans
			IC4: 5.1-0.3 Programme commun CEAEO/OMM pour la réduction des dommages causés par les typhons et cyclones (hydrologue)
			IC4: 5.1-0.3 Deuxième Colloque sur l'aménagement des régions deltaïques
III. LISTE DES PROJETS REGIONAUX DE COOPERATION TECHNIQUE DE LA CATEGORIE I - 1969			
<i>Programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies</i>			
IA1: 1.1-1.2	Conseiller régional pour les finances publiques		

IC3: 3.1-5.1	Quatrième Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières en Asie et en Extrême-Orient	IA2: 6.1-0.4	Stage d'initiation à l'évaluation des programmes de planification familiale
ID1: 4.1-1.3	Consultant sur les moyens de faciliter la circulation internationale	IA3: 8.1-0.1	Cycle d'études sur la formation des hauts fonctionnaires de l'administration
IB6: 6.2-0.7	Cycle d'études FAO/CEAEO/OIT sur la réforme agraire en Asie et en Extrême-Orient	<i>Programme ordinaire de l'ONUDI</i>	
IA5: 9.1-0.2	Cycle d'études sur les statistiques au service de la planification (URSS)	IC2: 3.1-1.6	Conseiller régional pour la normalisation industrielle
IA5: 9.1-0.2	Groupe de travail de la comptabilité nationale: statistiques des ménages	IC2: 3.1-3.2	Conseiller régional pour les projets de génie civil
IA2: 7.1-0.2	Groupe d'experts CEAEO/FAO des plans nationaux de développement agricole	IA2: 3.1-1.2	Conseiller régional pour les industries des huiles et graisses
IC4: 5.1-0.4	Laboratoire régional et laboratoires sous-régionaux d'hydraulique	IA1: 3.2-1.1	Conseiller régional pour l'économie industrielle
IC6: 3.1-7.4	Bourses pour le programme de recherche et de formation en matière de développement régional (Chubu, Japon)	IA2: 3.1-1.2	Conseiller régional pour l'industrie des engrais (deux postes)
IA6: 2.1-0.8	Bourses pour le cours de formation sur la promotion commerciale	<i>ONUDI: PNUD (AT)</i>	
IA2: 3.1-1.3	Cycle d'études sur les méthodes de levés photogrammétriques par avions et satellites	IA2: 3.1-1.2	Cycle d'études régional sur les produits chimiques utilisés dans l'agriculture (d'autres projets doivent être approuvés par le Conseil du développement industriel)

IV. CALENDRIER PROVISOIRE DES CONFERENCES

Mai 1969 - avril 1970

- A = Organes subsidiaires; Conférences, comités, sous-comités, réunions de travail, etc.
 B = Réunions *ad hoc*, cycles d'études et colloques régionaux ou projets d'assistance technique.
 C = Projets régionaux spéciaux: Comité du Mékong*, Institut asiatique, Conseil asiatique du développement industriel, Comité de coordination pour la Route d'Asie, Comité de coordination pour la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie, etc.
 D = Autres réunions constituant la catégorie D (voir annexe).
 t = Projet d'assistance technique.

No d'ordre	Catégorie et titre			Date	Lieu
	A	B	C		
1			Comité consultatif asiatique de normalisation (deuxième session)	Lun. 5-Lun. 12 mai 69	Bangkok
2			Comité de coordination pour la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (sixième session)	Mar. 13-Mar. 27 mai 69	Bangkok
3	Neuvième Conférence des statisticiens d'Asie			Lun. 2-Ven. 13 juin 69	Bangkok
4	Neuvième Réunion de travail sur la petite industrie			Mar. 17-Lun. 23 juin 69	Bangkok
5		Cycle d'études régional FAO/CEAEO/OIT sur la réforme agraire en Asie et en Extrême-Orient (t)		Mar. 1-Sam. 12 juil. 69	Manille
6		Cycle d'études sur l'aide à la réforme administrative (t)		Mar. 24 juin-Mar. 1 juil. 69	Bangkok
7	Comité consultatif des Centres régionaux de l'habitation (sixième session) et Sous-Comité de l'habitation, de la construction et de la planification (neuvième session)			Lun. 30 juin-Mer. 9 juil. 69	Bangkok
8	Cinquième Réunion de travail sur l'administration douanière			Lun. 4-Lun. 11 août 69	Bangkok
9		Cycle d'études sur les statistiques des prix		Dernier trimestre de 1969	Copenhague
10			Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification	Jeu. 28-Ven. 29 août 69	Bangkok
11			Comité du Mékong, quarante-deuxième session (extraordinaire) (parallèlement à la Réunion du Bureau consultatif de ce Comité)**	Lun. 1-Ven. 12 sept. 69	A fixer
12			Comité de coordination pour la Route d'Asie (cinquième session) (parallèlement avec la Réunion du Bureau consultatif de ce Comité)	Lun. 1-Sam. 6 sept. 69	A fixer
13		Cycle d'études régional sur les statistiques au service de la planification (t)		Jeu. 4-Jeu. 25 sept. 69	Moscou

* En ce qui concerne le Comité du Mékong, seules les sessions plénières sont inscrites au calendrier; les autres réunions (cycles d'études, voyages d'étude, etc.) sont classées dans la catégorie D.

** La Réunion du Bureau consultatif du Comité du Mékong aura lieu du lundi 1er au mardi 9 septembre à Bangkok.

No d'ordre	Catégorie et titre			Date	Lieu
	A	B	C		
14		Cycle d'études interrégional sur les perspectives et la planification de la Décennie du développement		Lun. 15-Mar. 30 sept. 69	Bangkok
15	Entretiens sur la promotion du commerce intrarégional (neuvième série)*			Mer. 1-Ven. 10 oct. 69	Téhéran
16		Deuxième Colloque sur l'aménagement des régions deltaïques (suivi d'un voyage d'étude) (t)		Mar. 4-Dim. 23 nov. 69	Tokyo
17		Cycle d'études sur la législation et l'administration minières		Jeu. 16-Jeu. 23 oct. 69	Manille
18		Cycle d'études régional sur les produits chimiques utilisés dans l'agriculture		Mar. 21-Mar. 28 oct. 69	Bangkok
19	Sous-Comité des chemins de fer (dixième session) (précédé de la réunion du Comité de coordination pour la recherche ferroviaire, et suivi de la Réunion d'experts du chemin de fer transasiatique	Quatrième Colloque sur la mise en valeur des ressources pétrolières en Asie et en Extrême-Orient (t)		Lun. 27 oct.- Lun. 10 nov. 69	Canberra
20		Cycle d'études sur la formation des hauts fonctionnaires de l'administration (t)		Mer. 29 oct.- Jeu. 6 nov. 69	Bangkok
21				Jeu. 13-Ven. 21 nov. 69	New Delhi
22		Cycle d'études sur les méthodes de levés photogrammétriques par avions et satellites (t)		Sam. 15 nov.- Lun. 15 déc. 69	Manille
23	Sous-Comité des routes et des transports routiers (huitième session)	Consultations sous-régionales sur l'harmonisation des plans: riz (t)		Lun. 17 nov.- Lun. 1 déc. 69	Bangkok
24		Cycle d'études régional sur l'expansion du tourisme		Nov. 1969	A fixer
25			Comité des typhons (deuxième session)	Lun. 1er- Lun. 8 déc. 69	Manille
26				Mar. 16-Mar. 23 déc. 69	Bangkok
27	Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingt-deuxième session)		Comité consultatif pour la recherche industrielle (troisième session)	Lun. 5-Mer. 14 jan. 70	Bangkok
28			Conseil asiatique du développement industriel (cinquième session)	Jeu. 15-Mer. 21 jan. 70	Bangkok
29				Jeu. 22-Jeu. 29 jan. 70	Bangkok
30		Comité du commerce (treizième session)		Lun. 2-Mer. 11 fév. 70	Bangkok
31	Comité des transports et des communications (dix-huitième session)			Lun. 16-jeu. 24 fév. 70	Bangkok
32	Commission (vingt-sixième session)		Comité du Mékong (quarante-quatrième session plénière) (parallèlement à la vingt-sixième session de la Commission)	Avril 1970	Kaboul

* La deuxième Foire internationale d'Asie aura lieu du 5 au 24 octobre 1969 à Téhéran (Iran).

ANNEXE

Liste des autres réunions auxquelles les participants seront invités en qualité d'experts pour des études techniques, etc. ou en qualité de fonctionnaires des gouvernements pour des stages de formation, des voyages d'étude, etc.

No d'ordre	Titre	Date	Lieu
1	Cycle d'études et voyage d'étude sur la traction diesel	Lun. 5-Sam. 31 mai 69	France
2	Groupe de travail sur les projections infranationales de la population	Mer. 14-Ven. 23 mai 69	Bangkok
3	Dixième réunion interorganisations sur le développement rural et communautaire	Jeu. 15-Ven. 16 mai 69	Bangkok
4	Stage d'initiation à l'évaluation des programmes de planification familiale (t)	Lun. 24 nov.-Ven. 12 déc. 69	Bangkok
5	Voyage d'étude et quarantième session (extraordinaire) du Comité du Mékong*	Mar. 22 juil.-Mar. 5 août 69	-
6	Cinquième Cycle d'études économiques et sociales (Aspects juridiques et institutionnels des aménagements du cours principal) et quarante et unième session (extraordinaire) du Comité du Mékong**	Lun. 25-Ven. 29 août 69	Bangkok
7	Stage d'initiation à la fiscalité interne et à la politique des prix des pays avancés	Jeu. 5-Jeu. 25 sept. 69	Bangkok
8	Cycle d'études et voyage d'étude sur la planification ferroviaire	Jeu. 11-Mar. 23 sept. 69	République fédérale d'Allemagne
9	Septième Réunion d'experts des techniques de programmation	Mer. 1-Sam. 18 oct. 69	Bangkok
10	Réunion du Groupe d'experts CEAE/FAO chargé d'étudier les incidences régionales des plans nationaux de développement agricole (t)	Mar. 21-Ven. 31 oct. 69	Bangkok
11	Cycle d'études régional et voyage d'étude sur la promotion des exportations***	Mar. 4 nov.-Sam. 29 nov. 69	A fixer
12	Groupe d'étude des aspects personnel et formation des programmes de planification familiale	Lun. 17-Ven. 28 nov. 69	Bangkok
13	Cycle d'études d'engineering et quarante-troisième session (extraordinaire) du Comité du Mékong **	Lun. 24-Sam. 29 nov. 69	Vientiane
14	Cinquième Groupe de travail de la comptabilité nationale; statistiques des ménages (t)	Lun. 1-Jeu. 11 déc. 69	Bangkok
15	Réunion d'experts sur les accords de paiements et la libération des échanges	Lun. 8-Mer. 17 déc. 69	Bangkok
16	Stage de formation d'ingénieurs asiens sur l'emploi des ordinateurs dans la planification et la réalisation des réseaux électriques et sur les techniques de répartition de la charge	(quatre semaines 1969)	Bombay
17	Stage d'initiation à l'administration et à l'économie du transport maritime	Lun. 5-Lun. 19 jan. 70	Bangkok
18	Comité préparatoire de la deuxième Conférence asiatique de la population	Lun. 19-Ven. 23 jan. 70	Bangkok

* Le Comité siégera une demi-journée au cours ou à la fin du voyage d'étude.

** Le Comité siégera une demi-journée pour examiner les recommandations du Cycle d'études.

*** La Fondation allemande pour les pays en voie de développement est seule responsable du financement et de l'organisation du Cycle d'études.

PROGRAMME DE TRAVAIL 1969/70:
ETAT RECAPITULATIF ET INCIDENCES FINANCIERES

Sigles utilisés

1. CEAE0

Div.	=	Division
Com.	=	Comité
Gr.	=	Groupe
Conf.	=	Conférence
Cent.	=	Centre
I&NR	=	Industrie et ressources naturelles
T & C	=	Transports et communications
Com.	=	Commerce
Stat.	=	Statistique
R. & Plan.	=	Recherche et planification
Dev. soc	=	Développement social
Pop.	=	Population
Agr.	=	Agriculture
Hydr.	=	Mise en valeur des ressources hydrauliques
A.T.	=	Assistance technique
F.S.	=	Fonds spécial
CPC (CEAE0)	=	Centre CEAE0 de promotion commerciale
CRPPE	=	Centre régional des projections et de la programmation économiques

2. Divers

BAD	=	Banque asiatique de développement
BIC	=	Bureau international des containers
CEEUR	=	Communauté économique européenne
CHCP	=	Centre de l'habitation, de la construction et de la planification (ONU)
CIC (CNUCED/GATT)	=	Centre (CNUCED/GATT) du commerce international
CPFPD	=	Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (ONU)
IADEP	=	Institut asiatique pour le développement économique et la planification
IIC	=	Institut international de la cybernétique (Bruxelles)

Pour les autres sigles, voir liste au début du présent rapport ou se reporter au projet correspondant dans la première partie du programme de travail.

PROGRAMME DE TRAVAIL 1969/70: ETAT RECAPITULATIF ET INCIDENCES FINANCIERES

Projet	Titre	Travaux	Divisions de la CEAEO et autres organismes intéressés	Mois de travail			Travaux complémentaires: i) projets ii) principaux domaines d'action
				Effectifs	Supplémentaires nécessaires (minimum)	Source de financement	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
GROUPE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE							
IA3: 8.1-0.2	Elaboration et exécution de programmes d'assistance technique	Cycle d'études sur l'exécution des programmes d'assistance technique et les questions connexes	PNUD, BCT, UNITAR	-	6	F.C.	IA3: 8.1-0.2 (d)
Total				-	6		
PROGRAMME D'ADMINISTRATION PUBLIQUE							
IA3: 8.1-0.1	Administration publique et développement national	Services consultatifs		12		BCT	
		Rédaction d'études, documentation et services de secrétariat pour les réunions		8		BCT	
		Inventaire des moyens de formation et renseignements sur les divers systèmes administratifs		4	12	B.O.	
Total				24	12		
DIVISION DE LA RECHERCHE ET DE LA PLANIFICATION							
IA1: 1.1-1.1	Examen de la conjoncture économique	<i>Etude sur la situation économique (1969)</i>		60	12	B.O. F.C.	<i>Etude sur la situation économique (1969) - Etude des instruments de la politique économique à court terme (réunion des conseillers économiques principaux)</i>
IA1: 1.1-1.2	Analyse des grands problèmes économiques	<i>Etude sur la situation économique (1969)</i>		60	-	B.O. F.C.	
IA2: 1.1-2.1	Planification et développement économique	Evaluation de l'oeuvre de développement - Comité de la planification du développement	CPPPD	6	-	B.O. F.C. FXB	
		Etude des techniques de planification - Cycle d'études sur les problèmes du développement	BCT	6	6	B.O. F.C.	Etude plus poussée des techniques de planification
		Problèmes de la planification annuelle	CPPPD	6	6	B.O. F.C.	Rassemblement de renseignements plus nombreux sur l'expérience acquise en matière de planification annuelle

Notes: B.O. = Budget ordinaire
F.C. = Fonds pour consultants
BCT = Bureau de la coopération technique
FXB = Fonds extra-budgétaires.

		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
IA2: 1.1-2.2	Projections et programmation relatives au développement économique		Conférence des planificateurs économiques d'Asie		6	6	B.O. F.C.	Stratégie pour la deuxième Décennie du développement
			Etude relative à la Décennie du développement - Cycle d'études interrégional	CPPPD	6	6	B.O. F.C. FXB	
			Elaboration et évaluation des projets*	ONUDI BCT	-	-		Elaboration et évaluation des projets
			Projections de la production par secteur	CPPPD BCT	6	-	B.O. F.C. FXB	
			Projections de l'emploi	CPPD BCT	6	-	B.O. F.C. FXB	
			Analyse des matrices du commerce	Div. Com.	12	-	B.O. F.C. FXB	
			Projections intéressant l'harmonisation régionale des plans		6	6	B.O. F.C. FXB	Projections destinées à une étude relative à l'intégration économique des pays de l'ASEAN
IA2: 1.1-2.3	Harmonisation régionale des plans nationaux		Etude des possibilités d'harmonisation par produit (riz, caoutchouc, etc.)	BCT	48	12	B.O. F.C. FXB	Groupe d'experts du riz (1969); groupe d'experts du caoutchouc (1970).
			Etude relative à l'intégration: pays de l'ASEAN	CPPPD	6	54	B.O. F.C. FXB	Etude relative à l'intégration économique des pays de l'ASEAN
IA2: 1.1-2.5	Stratégie et objectifs de la deuxième Décennie du développement		Identification des obstacles	CPPPD	12	-	B.O. F.C. FXB	
			Examen de chiffres repères	CPPPD	6	-	B.O. F.C. FXB	
			Définition des objectifs régionaux	CPPPD	12	6	B.O. F.C. FXB	Définition des objectifs de la croissance.
				Total	264	108		
DIVISION DU COMMERCE INTERNATIONAL								
IA6: 2.1-0.1	Evolution du commerce		Etablissement de la documentation pour le Comité du commerce	Div. Stat., CNUCED, CEE, CEA, CEPAL, CEEUR	14	-	B.O. F.C.	
IA6: 2.1-0.2	Coopération économique régionale		Etudes et préparatifs en vue de la réunion de fonctionnaires des gouvernements sur les accords régionaux de paiements et la libération des échanges; autres mesures visant à développer la coopération commerciale intrarégionale; Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional (1969)	Div. Stat.	12	12	B.O. F.C. BCT	a)

* Si on dispose de ressources nécessaires.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
IA6: 2.1-0.3	Moyens de développer le commerce international	Etudes sur le commerce de certains produits et biens d'équipement; commerce des pétroles et des produits pétroliers; commerce de transit des pays sans littoral; problèmes relatifs à la création d'un consortium d'assurance et de réassurance dans la région.	Div. Stat., Div. I&NR, CNUCED	30	12	B.O. F.C.	b i); ii); iii), iv).
IA6: 2.1-0.4	Produits de base	Etude des problèmes relatifs à la production et à la commercialisation de certains produits de base qui présentent un intérêt particulier pour la région.	Div. Stat., Div. Agr., FAO, CNUCED	3	-	B.O. F.C.	
IA6: 2.1-0.5	Règlements, formalités et pratiques régissant le commerce international	Action visant à faire accepter et appliquer le Code CEAO des procédures douanières recommandées. Etude des procédures douanières existantes; formalités de passage des frontières et facilités de transit pour le commerce des pays sans littoral. Etude des documents douaniers et de la terminologie, des définitions et des classifications douanières. Préparation de la réunion du Groupe de travail sur l'administration douanière (août 1969).	CCD, GATT, IATA, CCI, UIOOT	3	12	B.O. F.C.	a i); iii) et v).
IA6: 2.1-0.6	Services d'arbitrage commercial: Centre CEAO d'arbitrage commercial international	Recherche sur les problèmes de l'arbitrage commercial; rassemblement et diffusion de renseignements sur les services d'arbitrage commercial et sur la conciliation dans les pays de la CEAO; publication du <i>News Bulletin on Commercial Arbitration</i> (CEAO).	ONU (Service juridique), CNUCED	4	12	B.O. F.C.	Assistance aux gouvernements pour les aider à développer les services nationaux d'arbitrage et à appliquer diverses recommandations de la Conférence de la CEAO sur l'arbitrage commercial (janvier 1969)
IA6: 2.1-0.7	Transport et fret maritimes; Centre d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes	Etude du fret maritime; examen des mesures prises par les pays de la région pour développer leurs flottes marchandes et améliorer les moyens de formation existants; dispositions tendant à encourager la création et le fonctionnement de services d'étude du fret et de mécanismes de consultation destinés à faciliter les négociations; mise en commun des moyens de transports maritimes; organisation de compagnies communes d'affrètement et autres mesures visant à normaliser les services de transports maritimes et les tarifs de fret maritime; assistance en vue du rassemblement systématique	Div. Stat., Div. T & C, CNUCED	18	12	B.O. F.C.	Organisation de stages de formation et de cycles d'études; développement des statistiques du transport maritime; services consultatifs, sur demande, aux gouvernements des pays membres.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		des statistiques économiques du transport maritime; préparation de la deuxième session du Groupe de travail sur les transports et le fret maritimes et organisation d'un stage d'initiation à l'économie et à la gestion du transport maritime (1970).					
IA6: 2.1-0.8	Centre CEAE0 de promotion commerciale	Préparation d'un stage d'initiation à la fiscalité interne, à la structure des prix et à la politique d'importation dans les pays avancés et d'un cycle d'études et voyage d'étude sur la promotion des exportations; étude des marchés et débouchés possibles de certains produits présentant de l'intérêt pour la région; rassemblement de données sur les obstacles tarifaires et non tarifaires, établissement d'un répertoire des principaux exportateurs et importateurs; assistance aux gouvernements des pays membres pour l'organisation des foires commerciales internationales d'Asie.	Div. Stat. CIC (CNUCED/ GATT)	12	24	B.O. F.C. FXB	Organisation de stages de formation, de cycles d'études et de colloques; études de marchés.
Total				96	84		

DIVISION DE L'INDUSTRIE ET DES RESSOURCES NATURELLES

IA1: 3.2-1.1	Enquête sur les industries se prêtant à la coopération régionale	Entreprendre une étude des perspectives à long terme de coopération régionale.	Div. R. & Plan., ONUDI; PNUD; BAD; FAO; OIT	30	-		
IA2: 3.1-1.2	Planification et développement industriels	Apporter aux pays, par l'intermédiaire de groupes et d'organes consultatifs divers, une assistance en ce qui concerne la planification et le développement industriels, ainsi que le choix, l'évaluation et la programmation des projets et l'exploitation des entreprises.	Div. R. & Plan., ONUDI; PNUD; FAO; OIT	24	-		
IC2: 3.1-1.7	Planification et développement des industries d'exportation	Passer en revue les mesures prises par la CNUCED et les pays avancés dans le domaine du commerce des articles manufacturés et semi-manufacturés et aider à organiser la fabrication d'articles manufacturés destinés à l'exportation dans le cadre de projets nationaux, sous-régionaux et régionaux.	CPC (CEAE0), CIC (CNUCED/ GATT)	12	-		

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
IC2: 3.1-1.8	Promotion de l'investissement industriel	Etudier la législation relative aux investissements, les mouvements de capitaux, les encouragements prodigués, etc. Fournir des données techniques sur l'évolution de la technologie, les brevets et les méthodes de fabrication, et dresser des répertoires de institutions techniques et établissements de recherche.	Div. R. & Plan.; ONUDI; BAD; PNUD; FAO	12	12	B.O.	Etudes sur la législation relative aux investissements, les mouvements de capitaux et les encouragements prodigués, dans les pays évoluant de la CEAEQ.
IA2: 3.1-1.3	Application de la science et de la technique au développement	Etudier la possibilité de mettre en oeuvre dans la région les recommandations relatives à une action internationale pour écarter la menace d'une crise de protéines, ainsi qu'aux ressources naturelles des pays évoluant; établir le plan pour la région de la CEAEQ, élément du Plan mondial d'action pour l'application de la science et de la technique au développement; servir de centre d'information sur les questions techniques.	Div. de la science et de la technique (ONU) Div. des ressources et des transports (ONU)	12	3	F.C.	Etude sur les possibilités d'augmenter la production de protéines dans les pays évoluant de la CEAEQ.
IC2: 3.1-1.9	Développement industriel et coopération régionale	Sur demande, étudier l'intérêt technique et commercial de certains projets industriels déterminés.	ONUDI; BAD; PNUD; FAO; OIT; CNUCED	80	-		
IA2: 3.1-1.4	Recherche industrielle	Aider les instituts de recherche à harmoniser leurs programmes, organiser la formation de techniciens de laboratoires, dresser l'inventaire des centres de formation de la région, tenir à jour le Directory of Institutes of Industrial Research, établir un annuaire des spécialistes de la recherche industrielle de la région et publier des bulletins d'information sur la recherche industrielle.	ONUDI; PNUD	8	3	F.C.	Faire des études sur le développement de la commercialisation industrielle, les services de contrôle de la qualité et l'élaboration des lois sur les brevets.
IC2: 3.1-1.6	Normalisation industrielle, brevets, commercialisation et contrôle de la qualité	Aider les pays membres à établir de nouveaux organes de normalisation, des programmes de normalisation, à former le personnel des services de normalisation et à développer leurs services de commercialisation industrielle et de contrôle de la qualité; encourager l'élaboration de lois sur les brevets.	ONUDI; PNUD	12			
IC2: 3.1-1.10	Techniques de gestion industrielle et productivité	Sur demande, aider les gouvernements à établir des programmes et des instituts de formation des chefs d'entreprise; enquêter sur le niveau de productivité des industries des pays évoluant de la CEAEQ.	Div. de l'administration publique (ONU); ONUDI; OIT; OAP	-	3	F.C.	Faire des études sur le niveau de productivité des industries des pays évoluant de la CEAEQ.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ID4: 3.1-8.2	Prospection des ressources minérales au large des côtes (CCPM)	Sur demande, fournir une aide en vue de l'élaboration de programmes d'études géophysiques et d'autres enquêtes sur le plateau continental, pour l'établissement de comités pour la coordination des programmes de prospection en commun des ressources minérales au large des côtes, et pour la formation de personnel dans ce domaine.	Div. 1 et R.N.: PNUD	12	12	B.O.	Aider le Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes.
IB2: 3.1-1.5	Formation de main-d'oeuvre pour le développement industriel et la mise en valeur des ressources	Coordonner les programmes de formation du personnel de l'exploitation pétrolière, de la métallurgie, de la prospection en mer, de la petite industrie; sur demande, aider les pays à élaborer des programmes de formation dans tel ou tel domaine de l'industrie et des ressources naturelles; normalisation, exploitation et entretien des centrales, projets géochimiques, etc.	ONUDI; OIT; OAP	6	-		
IC2: 3.1-3.1	Expansion et planification des industries de production et de transformation des métaux et du commerce des métaux dans les pays de la CEAEO	Etudier en permanence l'industrie sidérurgique dans les pays de la CEAEO, étudier périodiquement les industries mécaniques, les industries de production et de transformation des métaux non ferreux, et passer en revue les normes en vigueur pour l'acier et quelques produits de l'industrie mécanique, ainsi que les spécifications régionales.	ONUDI; Div. des Transports (ONU); Div. Hydr; CNUCED	24	-		
IC2: 3.1-3.2	Aspects techniques et économiques de certaines méthodes utilisées dans les industries sidérurgiques, métallurgiques et mécaniques qui présentent de l'intérêt pour les pays de la CEAEO	Rassembler et diffuser des renseignements sur l'enrichissement des minerais, les nouveaux procédés concernant le fer, l'acier et d'autres métaux, sur la fabrication d'articles mécaniques, d'électrodes et de produits réfractaires, sur les techniques de fonderie et les techniques de récupération et de triage de la ferraille; faire paraître périodiquement le <i>Metals and Engineering Bulletin</i> .	ONUDI	12	-		
IC2: 3.1-3.3	Métaux et ouvrages en métaux: tendances de la consommation et prévisions de la demande	Etudier périodiquement les tendances de la consommation et de la demande de métaux et d'éléments métalliques dans la région de la CEAEO; examiner les tendances de la consommation et de la demande de produits mécaniques légers et d'articles mécaniques destinés au montage dans la région de la CEAEO.	ONUDI	6	-		

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
IC2: 3.1-4.3	Développement de l'industrie de l'appareillage électrique	Etudier l'emploi des matières premières locales, l'élaboration de normes nationales pour l'industrie de l'appareillage électrique; établir périodiquement des rapports sur cette industrie.	ONUDI; OIC; UNESCO; Div. des Transports (ONU)	-	3	F.C.	Faire des études sur les possibilités d'emploi des matières premières locales pour la fabrication d'appareillage électrique dans les pays évoluant de la CEAEO.
IC2: 3.1-2.1	Développement de la petite industrie	Aider à établir des programmes de développement de la petite industrie; faire l'inventaire des services de formation du personnel de la petite industrie; étudier la possibilité de créer un institut asiatique de formation de directeurs et de consultants pour la petite industrie; organiser des visites de zones industrielles dans la région.	ONUDI; OIT; OAP	12	12	B.O.	Faire une étude sur les services de formation du personnel de la petite industrie et aider, sur demande, les gouvernements à élaborer des programmes de développement pour la petite industrie des pays évoluant de la CEAEO; publier le <i>Small Industry Bulletin</i> .
IC2: 3.1-2.2	Petite industrie et coopération régionale	Etudier la possibilité de créer un organisme régional pour la coordination des plans de développement, la diversification et la spécialisation de la production dans le domaine de la petite industrie.	ONUDI; OIT	12	-		
IC3: 3.1-4.1	Production d'électricité: planification et développement	Fournir aux gouvernements, sur demande, des services consultatifs sur les échanges internationaux d'électricité, la création d'une centrale régionale, l'exploitation de lignes de transport à très haute tension (CA - 500 kV et CC - 750 kV), l'électrification rurale, l'exploitation de grandes centrales thermiques modernes, l'exploitation de réseaux interconnectés, eu égard notamment aux techniques de répartition de la charge et l'emploi des ordinateurs pour l'exploitation des réseaux d'électricité; faire des études sur l'énergie nucléaire, la politique financière et fiscale, les réseaux de distribution, la coordination et l'isolement des réseaux; examiner les règlements sur les chaudières en vigueur dans les pays de la région et d'ailleurs; publier des exposés et des statistiques sur l'accroissement de la production d'électricité dans la région, un atlas régional de l'énergie, et fournir aux pays, sur demande, des renseignements sur les aspects techniques et économiques de la production, du transport, de la distribution et de l'utilisation de l'électricité.	Div. Res et Trans (ONU); AIEA	28	-		

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
IC3: 3.1-4.2	Mise en valeur des ressources énergétiques	Fournir aux gouvernements des services consultatifs sur la mise en valeur des ressources énergétiques, les aider à faire des enquêtes énergétiques; faire des études sur les bilans énergétiques et besoins d'énergie à long terme de la région ou de ses sous-régions.	Div. Res. et Trans. (ONU); PNUD	5	6	B.O.	Faire des études sur les bilans énergétiques et besoins d'énergie à long terme de la région ou de ses sous-régions.
IC5: 3.1-5.1	Mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel de l'Asie et de l'Extrême-Orient	Sur demande, fournir une assistance pour la mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel; rassembler et publier des données sur la corrélation stratigraphique des bassins sédimentaires de la région de la CEAEQ.	Div. Res. et Trans. (ONU); PNUD	9	3	F.C.	Rassembler des données sur la corrélation stratigraphique des bassins sédimentaires de la région de la CEAEQ.
IC5: 3.1-6.1	Situation de l'industrie minière dans la région	Examiner l'activité minière dans la région de la CEAEQ, établir et tenir à jour des inventaires des ressources minérales sur cartes perforées et en mémoire d'ordinateur, publier des rapports annuels sur la situation de l'industrie minière dans la région de la CEAEQ.	PNUD; Res. & Trans. (ONU)	4			
IC5: 3.1-6.2	Méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement des minéraux et études techniques de quelques minéraux	Etudier les minéraux détritiques lourds, le matériel d'extraction des minéraux et le minéral de mercure; étudier la possibilité de créer des industries employant les ressources minérales de la région, notamment la latérite et les minéraux détritiques lourds dans les placers et les sables littoraux, diffuser des renseignements sur les méthodes nouvelles ou perfectionnées de prospection, d'exploitation et d'extraction, sur l'utilisation et la conservation rationnelles des ressources minérales, ainsi que sur le matériel utilisé.	PNUD	3			
IC5: 3.1-6.3	Minéraux métalliques dont l'offre risque de devenir insuffisante et minéraux rares pour lesquels la demande devrait augmenter, et possibilités de découvrir des gisements de ces minéraux dans la région de la CEAEQ	Rassembler et diffuser des renseignements sur la situation mondiale de l'offre et de la demande des minéraux métalliques dont l'offre risque de devenir insuffisante et des minéraux rares dont la demande devrait augmenter.	PNUD	4	9	F.C.	Etudes sur la situation mondiale de l'offre et de la demande des minéraux métalliques dont l'offre risque de devenir insuffisante et des minéraux rares dont la demande devrait augmenter.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
IC5: 3.2-6.4	Matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais (région de la CEAE0)	Aider les gouvernements des pays membres à créer un groupe consultatif régional de spécialistes qui donneraient des avis concernant l'étude et l'évaluation des gisements de matières premières minérales entrant dans la fabrication des engrais, l'analyse des échantillons de minerais et la formation de techniciens.	PNUD	4			
IC5: 3.2-6.5	Législation et administration minières	Rassembler et diffuser des renseignements sur les législations minières en vigueur dans la région de la CEAE0.	PNUD; CEA; CEPAL	3			
IC6: 3.1-7.1	Habitation et services collectifs nécessaires; aménagement des villes et des campagnes	Rassembler et diffuser des renseignements sur les résultats des recherches, expériences et projets pilotes destinés à mettre au point de nouveaux matériaux de construction, des matériaux de remplacement ou de nouvelles techniques de construction.	PNUD; CHCP	18	3	F.C.	Etudier les résultats des recherches, expériences et projets pilotes destinés à mettre au point de nouveaux matériaux de construction, des matériaux de remplacement ou de nouvelles techniques de construction.
IC6: 3.1-7.2	Centres régionaux de l'habitation	Renforcer les centres régionaux de l'habitation et en accroître l'utilité pour les pays membres; étudier les normes de l'habitation et de la planification physique à suivre en vue du relogement des occupants illicites d'habitations dans la région de la CEAE0.	CHCP; ONUDI; PNUD	6	3	F.C.	Etudes sur les normes de l'habitation et de la planification physique à suivre en vue du relogement des occupants illicites d'habitations dans la région de la CEAE0.
IC6: 3.1-7.3	Bâtiment et matériaux de construction	Etudier l'organisation de l'industrie du bâtiment, le développement de la coordination modulaire; encourager l'établissement de normes des matériaux de construction et de codes de la construction; mettre au point et recommander des normes d'éléments d'habitation, de façon à encourager la fabrication de ces éléments normalisés dans la région de la CEAE0; étudier les normes d'utilisation des matériaux de construction; établir un catalogue des projets de recherche intéressant le bâtiment entrepris dans la région et un catalogue des usines pilotes créées dans ce domaine.	CHCP; ONUDI; PNUD	6	3	F.C.	Mise au point et recommandation de normes concernant les éléments des habitations et leur production dans la région.
IC6: 3.1-7.4	Aménagement des villes et équipement régional	Fournir aux pays de la région de la CEAE0 des services consultatifs touchant les problèmes d'aménagement des villes et d'équipement régional, organiser un stage de forma-	CHCP; PNUD	6	3	F.C.	Etude de l'aménagement des villes et la réglementation foncière dans la région de la CEAE0.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		tion sur l'équipement régional d'ensemble et offrir des bourses d'étude pour ce stage. Faire l'inventaire des organismes de planification physique dans les pays de la région de la CEAEO, étudier les textes législatifs en vigueur relatifs à la planification, les politiques d'utilisation des terrains urbains et la régle-mentation foncière dans la région.					
ID4: 3.1-8.1	Cartes régionales géologiques, cartes spéciales et activités connexes	Dresser et reviser des cartes régionales telles que la carte géologique, la carte du pétrole et du gaz naturel, la carte des gisements minéraux, la carte tectonique, la carte métal-logénique, la carte gravi-métrique et la carte hydro-géologique; aider les pays, sur demande, à effectuer en commun des levés géo-logiques et autres des zones frontières et fournir une assistance pour l'or-ganisation périodique des conférences cartographi-ques régionales pour l'Asie et l'Extrême-Orient.	Div. Res. & Trans. (ONU); PNUD	12			
ID4: 3.2-8.4	Préparation et élaboration de programmes de levés géologiques	Rassembler des rensei-gnements sur les program-mes de levés et de pros-pection géologiques que les pays se proposent d'exé-cuter; étudier la possibi-lité de renforcer et de développer les services géologiques nationaux.	Div. Res. & Trans. (ONU); PNUD	4			
ID4: 3.2-8.3	Problèmes géolo-giques et pros-pection dans la région de la CEAEO	Passer en revue la situa-tion dans le domaine de la géologie appliquée; ras-ssembler et diffuser des renseignements sur les ressources géothermiques	Div. Res. & Trans. (ONU); PNUD	3			
Total				389	78		

DIVISION DE LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

IA2: 5.1-0.1	Planification et équipement hy-draulique	Services consultatifs de courte durée prêtés aux gouvernements					
		1) Conseiller régional	(Div. Res. & Trans. (ONU)	(12)	-	BCT	
		2) Personnel ordinaire	(Inst. spéc. AIEA PNUD	3 4	-	B.O. X* B.O. FXB	
		Groupe consultatif de l'équipement hydraulique (CEAEO)					
		Mise en oeuvre de projets du PNUD		2	-	B.O.	

* Suivant le nombre de demandes des gouvernements.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		Etudes					
		Stratégie globale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement		2	-	B.O.	
		1) Monographie sur la Mongolie		6	-	B.O.	
		2) Mise à jour des monographies par pays déjà publiées		2	-	B.O.	
		Revue biennale de l'équipement hydraulique		3	-	B.O.	
		Etablissement d'un manuel d'évaluation des coûts des projets hydrauliques		8	2	B.O. F.C.	
		Etablissement d'un manuel de rédaction d'un code de l'eau		2	3	B.O. F.C.	IA2: 5.1-0.1 d) Stage sur la planification de l'équipement hydraulique.
		Etablissement et publication de la collection <i>Mise en valeur des ressources hydrauliques</i> :					
		1. Actes du Groupe d'experts de la planification de l'équipement hydraulique		4		B.O.	
		2. Actes de la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique		4		B.O.	
		3. Manuel d'évaluation des coûts des projets hydrauliques		2	-	B.O.	
		4. Actes du deuxième Colloque sur la mise en valeur des régions deltaïques		4		B.O.	
		Publication trimestrielle du <i>Water Resources Journal</i>		8	-	B.O.	
		Cycle d'études itinérant sur la planification de l'équipement hydraulique		2	-	B.O.	
IC4: 5.1-0.2	Equipement hydraulique des fleuves internationaux	Amplifier et reviser le programme général d'aménagement du bassin inférieur du Mékong	{ PNUD { Com. { Mékong	22	-	B.O.	
		Etudier et aménager d'autres cours d'eau internationaux: Salween (Birmanie/Thaïlande)		6	-	B.O.	
		Etudier de manière approfondie certains fleuves internationaux de la région		2		B.O.	
IC4: 5.1-0.3	Méthodes de lutte contre les inondations	Fournir des services consultatifs sur la mise en place de systèmes pilotes	BCT OMM	1 (10)		B.O. BCT	

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		de prévision des crues et d'alerte permettant de limiter les dommages causés par les typhons					
		Aider le Comité des typhons		4	-	B.O.	
		Faire une enquête générale sur les typhons et les moyens de limiter leurs dommages		1 (2)		B.O. BCT	
		Préparer le deuxième Colloque sur la mise en valeur des régions deltaïques		6	-	B.O.	
		Préparer la deuxième Réunion du Groupe d'experts sur les cyclones		1		B.O.	
		Préparer la deuxième session du Comité des typhons		1	-	B.O.	
IC4: 5.1-0.4	Etudes hydrologiques	Programme de la DHI		2	-	B.O.	
		Crues maximales	(BCT UNESCO OMM	2	-	B.O.	
		Atlas des fréquences des précipitations et Recueil des précipitations provoquées par des perturbations génératrices de crues exceptionnelles		2	-	B.O.	
		Rassemblement et diffusion des renseignements		-	12	B.O.	IC4: 5.1-0.4 c) *
		Cinquième Cycle inter-régional d'études hydrologiques sur les sécheresses		2	-	B.O.	Rassemblement et diffusion de renseignements
Total				120	17		

DIVISION DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

ID1: 4.1-1.1	Problèmes généraux de transport, planification et coordination des transports et communications	a) Assistance aux gouvernements: Fournir des services consultatifs sur des problèmes particuliers de transport.	Div. I. & RN., CRPPE, Inst. spéc.	3		B.O.	
		b) Etudes: Etudier en particulier la promotion de la coopération régionale et sous-régionale en vue d'accélérer le développement des moyens de transport et de communication; prendre les mesures nécessaires pour entreprendre des études générales et examiner l'aspect transports des courants d'échange de produits ainsi que les problèmes du transport de certains produits comme les denrées agricoles; passer périodiquement en revue les politiques gouvernementales de coordination des transports.		7		B.O.	

* Ne peut être entrepris, faute de personnel.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		c) Rassemblement, analyse et diffusion de renseignements (en collaboration avec d'autres sections s'occupant des différents modes de transport); Progrès scientifiques et techniques; services de formation et de recherche; services de documentation et prêt de films documentaires sur les transports; publication du <i>Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East</i> .		4	4	B.O.	ID1: 4.1-1.1 Progrès scientifiques et techniques ID1: 4.1-1.1 a) Services consultatifs
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail; sessions annuelles du Com. T & C.		2		B.O.	
ID1: 4.1-1.2	Promotion tourisme	du a) Assistance aux gouvernements: Fournir des services consultatifs techniques aux pays; réorganiser le Groupe consultatif sur les possibilités et facilités touristiques.	Div. Res. et Trans. (ONU) autres Commissions économiques régionales, CNUCED, UIOOT	2		B.O.	
		b) Etudes: Centre régionaux de formation du personnel de l'industrie hôtelière; extension de centres nationaux et régionaux de formation en vue d'y faire donner un enseignement supérieur (y compris services de documentation).		3		B.O.	
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail; Organisation de cycles d'études.		1		B.O.	
ID1: 4.1-1.3	Moyens de faciliter le trafic international	a) Assistance aux gouvernements: Sur demande, fournir des services consultatifs sur des moyens précis de faciliter le trafic; aider les gouvernements à créer des comités nationaux chargés d'étudier les moyens de faciliter le trafic et à prendre des dispositions institutionnelles pour ratifier ou appliquer les conventions et accords internationaux en vigueur sur la circulation internationale, la normalisation de la documentation et l'assurance internationale.	Div. Com., DTRA, Com. Mékong, UNESCO, OMS, CNUCED, UIOOT, OACI, IATA, OTA, CCD	4*		B.O. BCT	ID1: 4.1-1.3 a) Services consultatifs
		b) Etudes: Rédiger des recommandations sur la présentation de formulaires simplifiés et normalisés; formuler des recommandations		7		B.O. BCT	

* En outre, on pourra peut être-fournir aux gouvernements les services d'un conseiller régional pour les questions douanières (4 mois de travail).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		dations touchant l'adoption des conventions, recommandations et accords en vigueur tendant à faciliter le trafic international.					
		c) Rassemblement et diffusion de renseignements: Sur tous les aspects du trafic international.		1		B.O.	
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Organisation de réunions de travail spéciales sur des sujets pertinents.		1		B.O.	
ID1: 4.1-5.1	Etudes économiques relatives au développement des télécommunications et coopération pour l'aménagement de réseaux régionaux	a) Assistance aux gouvernements: Fournir des services consultatifs techniques concernant la planification et le développement des services de télécommunications.	UIT	20		B.O.	
		b) Etudes: Etudier les aspects économiques, les méthodes de financement et les techniques de radio-diffusion et de télévision; constituer une équipe d'experts chargée de mener des enquêtes régionales et sous-régionales de pré-investissement ou de pré-réalisation.		16*		B.O.	
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Sous-Comité des télécommunications et, le cas échéant, réunions de travail spéciales.		1		B.O.	
ID1: 4.1-2.1	Routes et transports routiers internationaux	a) Assistance aux gouvernements: Fournir une assistance au Comité de coordination de la Route d'Asie et à l'organisme chargé de l'exécution du projet de la Route d'Asie; fournir une assistance aux gouvernements pour le développement du transport routier international et encourager la ratification des conventions sur la circulation routière et sur la signalisation routière.	DTRA	2	1	B.O.	ID1: 4.1-2.1 a) ii) et iii)
		b) Etudes: Etude des moyens de promouvoir les transports routiers inter-régionaux et internationaux; uniformisation, dans la région, des règlements relatifs à la circulation et à la signalisation routières et aux normes de sécurité technique pour les véhicules.		1	3	B.O.	ID1: 4.1-2.1 b) i)

* En outre, on pourra peut-être fournir aux gouvernements les services d'un conseiller régional pour les questions douanières (4 mois de travail).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		c) Rassemblement et diffusion de renseignements: Statistiques des routes et des transports routiers internationaux.		1	-	B.O.	
ID1: 4.1-2.2	Routes et transports routiers	a) Assistance aux gouvernements: Donner des conseils techniques sur toutes les questions de génie routier et de transport routier.	FRI, UITR, UITP, AIPCR, autres commissions économiques régionales	1	-	B.O.	
		b) Etudes: Etude des coopératives de transport routier; possibilité de créer un parc régional de matériel de construction routière; rapport entre l'intensité du trafic et l'épaisseur optimale de la chaussée; élargissement de la portée des statistiques concernant les routes et les transports routiers, et possibilités d'accroître l'efficacité du transport routier.		6	4	B.O.	ID1: 4.1-2.2 b) iii) et b) v) Rapport entre l'intensité du trafic et l'épaisseur optimale de la chaussée; possibilités d'accroître l'efficacité du transport routier.
		c) Rassemblement, analyse et diffusion de statistiques et de renseignements sur les techniques du génie routier.		2	-	B.O.	
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Organisation d'un cycle d'études sur les techniques et méthodes économiques de construction et d'entretien des routes.		1	-	B.O.	
ID1: 4.2-2.3	Enquêtes sur la circulation routière et projections de la circulation	a) Assistance aux gouvernements: Fournir des services consultatifs sur la technique de la circulation et la sécurité routière, et sur les moyens d'assurer l'utilisation optimale de la capacité routière.		3		B.O.	
		b) Etudes: Rédiger des manuels types d'instructions sur les enquêtes sur la circulation et sur les projections de la circulation.		4		B.O.	
ID1: 4.2-2.4	Etude des problèmes de la circulation et des transports urbains	a) Services consultatifs sur les transports urbains au titre des programmes de formation en cours d'emploi.	Div. I&NR CHCP, UITP et UIR	2		B.O.	
		b) Etudes: Etudes des problèmes de circulation et de transport dans de grandes villes de la région,		3*	5	B.O. & BCT	ID1: 4.2-2.4 a)

* Un consultant du BCT sur les transports publics fournira trois mois de travail en 1969.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		notamment du point de vue de la coordination et de l'intégration des divers services, et de la corrélation entre l'urbanisme, l'organisation technique de la circulation et la planification des transports.					
		c) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Organisation d'un cycle d'études sur les transports urbains.		3		B.O.	
ID1: 4.1-4.1	Recherche ferroviaire régionale et formation	a) Assistance aux gouvernements: Identifier les problèmes qui nécessitent des recherches; encourager et coordonner la recherche ferroviaire; assurer la liaison avec les établissements de formation et de recherche, rassembler et diffuser des renseignements sur la formation et les moyens de formation.	Centres de formation et de recherche de l'Inde, du Japon, du Pakistan, de l'URSS, de l'UIC, de l'AAR et de l'ANZR	3		B.O.	
		b) Etudes: Examen et évaluation des résultats des travaux de recherche.		3	4	B.O.	ID1: 4.1-4.1 b) Examen, évaluation et coordination des travaux de recherche ferroviaires.
ID1: 4.1-4.2	Chemin de fer transasiatique	a) Assistance au gouvernement: Aider à recueillir des données économiques, techniques, financières et statistiques, et à reconnaître les problèmes que pose le raccordement des réseaux ferroviaires de pays limitrophes; coordonner et utiliser les offres présentées par les pays pour étudier du point de vue économique et technique la possibilité d'une normalisation.	CEA, CEE, UIC et Organisation (soviétique) de coopération des chemins de fer pour l'étude des transports internationaux.	22	-	B.O. BCT	
		b) Etudes: Etudes des problèmes techniques et économiques que posent l'amélioration des tronçons ne répondant pas aux normes, la construction des tronçons manquants et l'aménagement de l'ensemble du réseau.		22	4	B.O. BCT	ID1: 4.1-4.2 b) Aspects techniques, administratifs et économiques du chemin de fer transasiatique; études des projections du trafic intérieur, sous-régional et international sur les différentes sections du réseau.
ID1: 4.2-4.3	Cybernétique et exploitation et gestion ferroviaires	a) Assistance aux gouvernements: Reconnaître les problèmes ferroviaires pouvant être résolus par l'emploi des ordinateurs; emploi des ordinateurs en vue d'améliorer le rendement opérationnel de l'exploitation.	IIC, colloques sur la cybernétique	4	2	B.O.	ID1: 4.2-4.3 a) ii) Emploi des ordinateurs; recherche opérationnelle; cybernétique.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
ID1: 4.2-4.4	Transport par unités de charge	a) Assistance aux gouver- nements: Mise au point de méthodes de manutention par unités de charge.	BIC	2	2	B.O.	ID1: 4.2-4.4 a) Mise au point de mé- thodes de trans- port par unités de charge pour l'ache- minement multi- mode des marchan- dises.
		b) Etudes: Développement du transport par unités de charge et méthodes per- mettant de faire adopter ce système.		4		B.O.	
ID1: 4.2-4.5	Aspects techni- ques et économi- ques des diffé- rents types de traction et de la construction et de l'entretien des voies	a) Assistance aux gouver- nements: Aider les gouver- nements à prendre des dé- cisions concernant les in- vestissements, le choix du matériel de traction etc., et à utiliser des méthodes de construction et d'entre- tien des voies.	UIC, AAR et ANZR	4	-	B.O.	
		b) Etudes: Etudes techni- ques et économiques sur l'emploi de la traction diesel et de la traction électrique et sur les ins- tallations fixes; études des méthodes d'exploitation et d'entretien des locomo- tives et des méthodes et techniques modernes de construction et d'entretien des voies.		2	-	B.O.	
		c) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Organisation de réunions de travail d'ingé- nieurs de la voie et du matériel de traction.		2	-	B.O.	
ID1: 4.1-3.1	Amélioration et développement du transport par eau	a) Assistance aux gouver- nements: Aider les pays à développer le transport par eau; bassin du Mékong - amélioration de la naviga- tion; recherche en matière de transport par eau; en- quêtes et études de pré- investissement sur le transport par eau; encou- rager la création d'un mé- canisme institutionnel de coopération régionale ou sous-régionale, qui facili- terait l'échange de rensei- gnements et de visites.	Com. Mékong, OMCI	6	-	B.O.	
		b) Etudes: Etude des voies navigables; étude de l'ave- nir de la navigation dans la région; modernisation et mécanisation des bateaux locaux, des remorqueurs et des péniches; étude de séries statistiques.		4	-	B.O.	
		c) Rassemblement et diffu- sion de renseignements: Sur les méthodes emplo-		1	-	B.O.	

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		yées pour améliorer la navigabilité des cours d'eau et des canaux.					
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail; Organisation de cycles d'études, de groupes d'étude régionaux, etc.		1	-	B.O.	
ID1: 4.1-3.2	Aménagement des ports et opérations portuaires	a) Assistance aux gouvernements: Aménagement des ports et opérations portuaires; formation, transports maritimes et manutention des produits forestiers par des méthodes modernes de transport.	IAPH, ICHCA, CNUCED, FAO et Div. Com.	9*	-	B.O. & BCT	
		b) Etudes: Etude de certains ports; progrès récents concernant la manutention des cargaisons.		3	6	B.O.	ID1: 4.1-3.2 b) i) Progrès récents concernant la manutention des cargaisons; normalisation de l'équipement portuaire et du matériel de manutention des cargaisons.
		c) Rassemblement et diffusion de renseignements: Centre régional d'information portuaire.		4		B.O.	
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Cycle d'études régionaux sur l'aménagement des ports et les opérations portuaires.		2		B.O.	
ID1: 4.1-3.3	Développement et amélioration du cabotage et des communications interinsulaires	a) Assistance aux gouvernements: Conseils sur les problèmes de cabotage et de communications interinsulaires.	Div. Com.	2		B.O.	
		b) Etudes: Monographies; étude d'itinéraires; étude du conditionnement.		8	1	B.O.	ID1: 4.1-3.3 b) iii) Monographies, étude d'itinéraires et études du conditionnement.
		c) Rassemblement et diffusion de renseignements: Renseignements sur le cabotage.		1		B.O.	
		d) Conférences, réunions ordinaires, cycles d'études régionaux et groupes de travail: Groupe de travail spécial sur le cabotage et les communications interinsulaires.		1		B.O.	
ID1: 4.2-3.4	Etudes hydrauliques et dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes	a) Assistance: Création de laboratoires d'hydraulique devant être utilisés au niveau régional ou sous-régional	Laboratoires d'hydraulique de l'Inde et du Japon	2		B.O.	

* Un conseiller régional fournira douze mois de travail au maximum (indiqués dans le présent tableau).

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		b) Etudes: Méthodes de recherche hydraulique; création de laboratoires régionaux ou sous-régionaux d'hydraulique; parc régional ou parcs sous-régionaux de matériel de dragage.		13*		B.O. F.C.	
			Total	226	36		
DIVISION DE L'AGRICULTURE							
IA1: 7.1-0.1	Etude sur la situation alimentaire et agricole		FAO	13			
IA2: 7.1-0.2	Planification et développement agricole		FAO				
	Services consultatifs pour la planification du développement						
	Assistance pour moderniser les services économiques agricoles						
	Etude des plans de développement agricole, notamment:						
	a) Besoins d'intrants agricoles; monographies sur la diversification des récoltes ou les politiques de prix dans leurs rapports avec le développement agricole;			29	8	B.O.	b) i)
	b) Ressources financières nécessaires pour l'exécution de diverses mesures de développement agricole.						
	Groupe d'experts chargé d'étudier les conséquences, pour les pays de la région, des plans de développement agricole d'autres pays afin de mieux harmoniser les politiques et objectifs.				4,4	B.O.	d) ii)
	Groupe d'experts chargé d'examiner l'apport des techniques de coopération au développement économique et social.				3,2	B.O.	d) ii)
IC1: 7.1-0.3	Financement et crédit agricoles		FAO				
	Services consultatifs concernant l'amélioration des institutions de crédit agricole.						

* Y compris douze mois de travail de consultant.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		Possibilité de créer un centre régional de formation.		4	-		
		Rassemblement et diffusion de renseignements.					
IC1: 7.1-0.4	Politiques des prix des denrées alimentaires et agricoles	Analyse et diffusion de renseignements sur les politiques des prix.	FAO	2	-		
Total				48	15,6		

DIVISION DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

IA1: 6.1-0.1	Etude de la situation sociale et de l'évolution du développement social	i) Etude sur la situation sociale dans la région de la CEAE0; ii) Participation aux enquêtes des Nations Unies.	Div. R. & Plan., Div. stat., UNESCO, OMS, OIT	12*		B.O.	
IA1: 6.1-0.3	Planification et développement social.	i) Services consultatifs touchant la planification relative aux aspects sociaux du développement; ii) Etude des aspects sociaux de la planification du développement; iii) Etablissement d'une bibliographie annotée sur les aspects sociaux de la planification du développement (sources et références).	"	12*		BCT	
			"	2*	6	F.C.	
			"	6		B.O.	
IA1: 6.1-0.1 et IA1: 6.1-0.3	Voir ci-dessus	Comité consultatif de la CEAE0 pour le développement social **	"		4	B.O.	
IB6: 6.1-0.6	Politiques, programmes, formation et échanges de renseignements concernant le développement régional et le développement communautaire	a) Assistance aux gouvernements. b) Etudes: i) Rôle de l'administration locale, des coopératives et des organismes bénévoles dans le développement communautaire; ii) Quelques aspects du DC.	Div. Agr. CEAE0/FAO; Gr. Admn. pub.; Div. Hydr.; Com. Mékong; institutions spécialisées, FISE et organismes bénévoles	3*** 3*** 2***		BCT B.O. B.O. F.C.	
					3		

* Il s'agit uniquement des postes autorisés.

** Sous réserve de l'autorisation de la Commission.

*** Il s'agit uniquement de postes d'administrateurs et de conseillers régionaux autorisés pour 1969, mais non pas nécessairement de postes occupés actuellement. L'exécution du projet dépendra de la disponibilité du personnel. Présentement, le seul fonctionnaire spécialiste du développement régional et communautaire fait aussi fonction de Chef par interim de la Division.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		c) Diffusion de renseignements; monographies par pays.		2*		B.O.	
		d) Conférences: participation à des cycles d'études nationaux.		1*		B.O.	
		Programmes apparentés:					
		i) Réunion régionale interinstitutions sur le développement rural et communautaire;		1*		B.O.	
		ii) Réunions d'autres organismes.					
IB6: 6.2-0.7	Mobilisation des ressources humaines en vue de l'exécution de programmes nationaux de développement, y compris la réforme agraire et le peuplement agricole	a) Assistance aux gouvernements.	(voir ci-dessus)	3*		BCT	
		b) Etudes:		2*		B.O.	
		i) Aspects sociaux de la réforme agraire;		3*		B.O.	
		ii) Epanouissement des tribus montagnardes			1	F.C.	
		c) Diffusion de renseignements; monographies par pays.		2*		B.O.	
		d) Conférences:		7		B.O.	
		i) Cycle d'études FAO/CEAEO/OIT sur la réforme agraire en Asie et en Extrême-Orient.					
		Programmes apparentés:		1		B.O.	
		i) Réunion régionale interinstitutions sur le développement rural et communautaire;					
		ii) Réunions d'autres organismes.					
IB6: 6.1-0.6 et IB6: 6.1-0.7	Voir ci-dessus	Comité consultatif de la CEAEO pour le développement social**	ONU, Inst. spéc., FISE, ONG, etc.		4	B.O.	
IB4: 6.1-0.5	Elaboration et application de la politique de protection sociale	1) Services consultatifs dans les domaines suivants:					
		a) planification, organisation et administration des services nationaux de protection sociale;	Inst. spéc., ONG	2 2		BCT B.O.	

* Il s'agit uniquement de postes d'administrateurs et de conseillers régionaux autorisés pour 1969, mais non pas nécessairement de postes occupés actuellement. L'exécution du projet dépendra de la disponibilité du personnel. Présentement, le seul fonctionnaire spécialiste du développement régional et communautaire fait aussi fonction de Chef par interim de la Division.

** La création de cet organe est soumise à l'autorisation de la Commission.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		b) initiation à l'action sociale;	IADEP, FISE, ONG, Inst. spéc.	4 2 4		BCT B.O. B.O.	
		c) formulation et exécution de projets concernant les services sociaux et bénéficiant de l'aide du FISE.					
		2) Participation à des réunions à l'échelon national, sous-régional et régional, sur la protection sociale et des questions connexes.		3		B.O.	
		3) a) Etudes sur les tendances de la protection sociale et le rôle des organismes bénévoles dans les programmes de protection sociale;	ONG	4		B.O.	
		b) Planification de la protection sociale dans le cadre du plan national de développement (monographie);			3	B.O.	
		c) Participation à l'établissement de rapports et études des Nations Unies;	Div. dev. soc. (ONU)	1		B.O.	
		d) Publication de la "Social Work Teaching Material Newsletter".		2		B.O.	
		4) Cycle d'études ou réunion d'experts sur les techniques et méthodes de formation du personnel supérieur des services de protection sociale.		6		B.O.	
IB4: 6.1-0.5	(voir ci-dessus)	Comité consultatif de la CEAO pour le développement social.*	Inst. spéc. FISE, ONG		4	B.O.	
Total				96	25		

DIVISION DE LA POPULATION

IA1: 6.1-0.2	Aspects du développement économique et social concernant la population	a) Assistance aux gouvernements:					
		i) Définition de la corrélation entre l'évolution démographique et le développement social et économique;		4	12**	{ 4 B.O. 12 FXB	IA1: 6.1-0.2

* Sous réserve de l'autorisation de la Commission.

** En partant de l'hypothèse que les postes demandés pour 1969 ont été autorisés. La United States Agency for International Development a déjà alloué à la CEAO 235 000 dollars au titre du Programme démographique pour l'Asie en 1969-1970.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		ii) Formation démographique, organisation de programmes et amélioration de la qualité des travaux;		7	4	{ 4 B.O. 4 FXB 3 BCT	IA1: 6.1-0.2
		iii) Rassemblement de données, études et recherches en vue de résoudre les problèmes démographiques;		10,5		{ 2,5 F.C. Recherche en démographie générale. 8 FXB	
		iv) Participation à des cycles d'études nationales sur les problèmes démographiques		3		{ 2 B.O. 1 BCT	
		b) Etudes	OIT	12		12 B.O.	
		c) Rassemblement et diffusion de renseignements		12	6	{ 12 B.O. 6 FXB	"
		d) Groupe de travail sur les projections internationales de la population		5	3	{ 3 B.O. 2 BCT 3 FXB	"
IA2: 6.1-0.4	Quelques aspects des politiques et des programmes démographiques	a) Assistance aux gouvernements;					
		i) Elaboration et exécution des politiques démographiques		7	2	{ 2 B.O. 5 BCT 2 FXB	IA2: 6.1-0.4
		ii) Evaluation des programmes de planification familiale		7	12	{ 2 B.O. 5 BCT 12 FXB	"
		iii) Conception, exécution et analyse d'enquêtes par sondage sur la fécondité		2	12	{ 2 BCT 12 FXB	"
		iv) Préparation et exécution d'enquêtes de motivation		2	12	{ 2 BCT 12 FXB	"
		v) Participation à des cycles d'études nationales sur la politique démographique et la planification familiale		1		1 B.O.	
		b) Etudes;			10	FXB	"
		c) Rassemblement et diffusion de renseignements			18	FXB	"
		d) Conférences;					
		i) Cycles d'études sur l'évaluation des programmes de planification de la famille;	OMS	5	3	{ 3 B.O. 2 BCT 3 FXB	"

* En partant de l'hypothèse que les postes demandés pour 1969 ont été autorisés, La United States Agency for International Development a déjà alloué à la CEAE0 235 000 dollars au titre du Programme démographique pour l'Asie en 1969-1970.

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		ii) Groupe de travail sur les aspects personnel et formation des programmes de planification de la famille.	OMS et autres inst. spéc.	5	3	(3 B.O. 2 BCT 3 FXB	
			Total	72	107,5		
DIVISION DE STATISTIQUE							
IA5: 9.1-0.1	Compilation et analyse de statistiques	i) Annuaire statistique	-	18	-	B.O.	
		ii) Statistiques économiques d'Asie	-				
		iii) Tenue à jour et publication de séries statistiques de base	-	18	-	B.O.	
		iv) Tableaux spéciaux pour l'Etude économique	-				
		v) Etablissement de graphiques	-	-			
		vi) Conseils pour la présentation de graphiques	-	-	12	B.O.	IA5: 9.1-0.1 a)
		vii) Rédaction d'un manuel sur l'établissement de graphiques	-	-			
IA5: 9.1-0.2	Développement des statistiques et statistiques de base	i) Assistance et conseils aux pays dans les domaines suivants:	-				
		a) Elaboration de programmes statistiques à long terme	-				
		b) Etablissement de statistiques de base	-				
		c) Formulation de demandes d'assistance technique	-		-		
		d) Application des normes internationales	-				
		ii) Etudes des problèmes de classification industrielle	-				
		iii) Mise au point d'un programme de statistiques de l'habitation	-				
		iv) Rédaction d'un guide pour l'établissement des tableaux d'entrées-sorties	-				
		v) Rassemblement, étude et diffusion de renseignements sur l'état des statistiques industrielles	-	36	-	B.O.	-
		vi) Mise à jour et élargissement de la portée du Manuel de statistiques de base	-				

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
		vii) Neuvième Conférence des statisticiens d'Asie	-				
		viii) Cinquième Groupe de travail de la comptabilité nationale	-				
		ix) Cycle d'études sur les statistiques nécessaires à la planification	-				
		x) Cycle d'études sur les statistiques sociales	-				
		xi) Etudes sur la main-d'oeuvre	-	-	2	F.C.	IA5: 9.1-0.2 b) ii) et iii)
		xii) Rédaction d'un manuel sur les statistiques des prix	En collaboration avec L'OIT	-	6	F.C.	
IA5: 9.1-0.3	Méthodes et normes statistiques	i) Evaluation dans le secteur de la distribution	-				
		ii) Etude sur les séries à prix constants	-				
		iii) Etude permanente des méthodes et normes statistiques	-	12	-	BCT	-
		iv) Examen des normes internationales dans divers domaines statistiques	-				
		v) Diffusion de renseignements sur les sources et les méthodes	-				
		vi) Manuel sur les programmes statistiques concernant l'enfance et la jeunesse	En collaboration avec le FISE	-	6	BCT	IA5: 9.1-0.3 b) iii)
		vii) Rédaction d'une publication régionale sur les concepts et les définitions employés dans les divers pays	-	-	3	F.C.	IA5: 9.1-0.3 c) v)
IA5: 9.1-0.4	Recensements et enquêtes par sondage	i) Rapport sur les enquêtes par sondage	-	-			
		ii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur le coût des enquêtes	-				
		iii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur le secteur de la distribution	-	12	-	B.O.	
		iv) Groupe de travail des statistiques du secteur de la distribution	-				
		v) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les programmes de tabulation employés pour les enquêtes	-	-	12	BCT	IA5: 9.1-0.4 iii)

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
IA5: 9.1-0.5	Personnel statis- tique et formation	i) Conseil et assistance aux pays pour l'orga- nisation de stages de formation statistique	-	12	-	BCT	
		ii) Organisation de stages sous-régionaux de formation	-				
		iii) Etude des besoins de statisticiens	-				
		iv) Rassemblement et diffusion de renseigne- ments sur le personnel statistique et les mo- yens de formation	-				
		v) Assistance au centre sous-régional pour les pays francophones	-				
		vi) Etablissement d'une classification des pos- tes dans le domaine des statistiques	-	-	12	B.O.	IA5: 9.1-0.5 b) i)
		vii) Manuel des opérations statistiques	-	-	-		
IA5: 9.1-0.6	Traitement élec- tronique des don- nées	i) Exploitation et publi- cation des statistiques commerciales pour la région	-	42	-	B.O.	
		ii) Etablissement de pro- grammes de calcul communs	-				
		iii) Assistance aux divi- sions du secrétariat	-				
		iv) Assistance aux pays en ce qui concerne les techniques de traite- ment des données de recensement	-	6	-	B.O.	
		v) Assistance aux gouver- nements pour le traite- ment des données	-	12	-	BCT	
		vi) Suite à donner à l'étude de prérealisation rela- tive à l'établissement d'un centre régional de calcul	-				
Total				192	53		

PLANIFICATION A LONG TERME (1969-1974)

Introduction

1. Le programme à long terme de la CEAEO, établi conformément aux vœux de la Commission et à ceux du Conseil économique et social et de son Comité du programme et de la coordination, donne un aperçu des travaux projetés pour la période 1969-1974. Il constitue la troisième partie de la documentation se rapportant cette année au programme de travail.

2. Les projets sont groupés par catégories et par sujets selon la formule approuvée pour la présentation du programme de la CEAEO. On trouvera des précisions sur les différentes rubriques et sur les travaux déjà effectués dans la partie principale du programme.

3. Les changements envisagés pour les cinq années à venir ne sont indiqués qu'en termes généraux car il est impossible à ce stade d'établir des prévisions définitives. De plus, à mesure que les travaux progressent, l'ordre de priorité devra être modifié en fonction des ressources disponibles. Le secrétariat espère toutefois pouvoir donner en temps utile une idée plus nette du programme à long terme une fois que les projets auront reçu un commencement d'exécution.

4. Les activités de la CEAEO sont orientées généralement vers un développement national et régional dynamique dans le cadre global de la deuxième Décennie du développement. Les principaux éléments du programme à long terme pour la période 1969-1974 sont indiqués ci-après.

5. La CEAEO et son secrétariat ont un rôle important à jouer en ce qui concerne les questions et techniques générales intéressant le développement national et régional. On poursuivra, en modifiant au besoin l'importance relative des divers postes les travaux relatifs aux projets suivants: examen et analyse de la conjoncture, de l'évolution et des politiques économiques; perspectives à long terme du développement industriel; situation sociale et développement social; évolution de l'alimentation et de l'agriculture, etc. Dans le domaine de la planification et de la programmation, on s'attachera particulièrement à définir, en étroite collaboration avec le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (ONU), la stratégie et les objectifs régionaux et globaux de la deuxième Décennie du développement. Après 1970, les efforts porteront surtout chaque année sur l'exécution des travaux prévus au titre de la Décennie. Dans ce domaine, s'il dispose du personnel nécessaire, le secrétariat aidera davantage les gouvernements, par des études, des enquêtes et des conseils, à mener à bien les travaux suivants: établissement et analyse des plans; projections et programmation; harmonisation régionale des plans nationaux; planification et développement industriels; planification et développement de l'équipement hydraulique; planification et développement du secteur social; planification et développement agricoles.

Comme autre tâche importante, la CEAEO devra, pendant la période considérée, assurer l'exécution du Programme asiatique de la population, qui a lui aussi pour objet de répondre aux besoins de la deuxième Décennie du développement et au titre duquel on prévoit la création éventuelle d'un centre démographique régional chargé d'étudier divers aspects de la planification familiale, l'organisation d'un groupe de travail spécialement chargé d'examiner les principes directeurs d'un programme démographique régional et, à la suite de la Conférence asiatique de la population de 1973, de considérer des perspectives nouvelles. On mettra de plus en plus l'accent sur l'assistance à fournir aux gouvernements, sous forme des services consultatifs et de recherches pragmatiques pour les aider à mettre en oeuvre des politiques démographiques et des programmes d'action.

6. Si les ressources en personnel le permettent, les pays évoluant de la CEAEO recevront une assistance accrue sous différentes formes (analyses, enquêtes et services consultatifs) pour résoudre leurs problèmes d'administration publique; réforme et innovations administratives; adaptation de l'administration publique aux exigences du développement; administration et formation des personnels.

7. La CEAEO continuera à rassembler et à fournir des renseignements statistiques de base, mais avec certains changements d'orientation. On envisage de créer un centre régional de traitement des données et de fournir une assistance accrue aux gouvernements pour le traitement électronique des données.

8. En ce qui concerne l'expansion du commerce, la coopération régionale et les mesures à prendre pour donner suite aux recommandations des deux premières sessions de la CNUCED à cet égard retiendront davantage l'attention. On intensifiera les travaux prévus au titre de certains projets, notamment ceux du Centre CEAEO de promotion commerciale. Le développement de la coopération régionale intégrée par la mise en oeuvre de la stratégie adoptée par le Conseil des ministres pour la coopération économique en Asie sera une activité importante. La coopération portera sur les divers projets relatifs à la planification, au commerce, aux industries, aux transports, etc.

9. S'agissant de la valorisation et de l'utilisation des ressources humaines, on s'attachera particulièrement à analyser les problèmes et à fournir des services consultatifs dans les domaines suivants: protection sociale et développement, développement rural et développement communautaire; mobilisation des ressources humaines, financières et communautaires en vue de l'exécution des programmes nationaux (notamment réforme agraire et peuplement agricole). Si ses ressources en personnel le permettent, le secrétariat se propose de réunir prochainement un groupe de travail sur le développe-

ment social qui aura pour objet d'établir des directives aux fins d'un développement interdisciplinaire.

10. En apportant quelques changements à l'importance relative des différents travaux, la CEAE0 continuera d'étudier les problèmes et de fournir une assistance aux gouvernements en ce qui concerne la mise en valeur et la conservation des ressources. Les projets dans ce domaine portent notamment sur le développement de l'alimentation et de l'agriculture, le développement industriel, la production d'énergie, l'équipement hydraulique,

l'exploitation des ressources minérales, et l'habitation, la construction et la planification physique.

11. Le développement de l'infrastructure est un problème vital pour la région de la CEAE0. Le secrétariat continuera donc de faire des études et des enquêtes, et de fournir des services consultatifs aux gouvernements sur les questions suivantes: développement de tous les types de transport, développement des communications, y compris les services postaux et les télécommunications; établissement de levés et de cartes.

PLANS A LONG TERME (1969-1974)

A. QUESTIONS ET TECHNIQUES GENERALES INTERESSANT LE DEVELOPPEMENT

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
1. Tendances du développement et projections des besoins et des possibilités du développement		
IA1:1.1-1.1 Examen de la conjoncture économique et des faits nouveaux	Mise au point et analyse de renseignements concernant la conjoncture économique et les faits nouveaux dans les pays de la CEAEO.	Les thèmes traités dans l'étude annuelle d'ensemble varieront chaque année; il y aura un certain élargissement de la portée et une intensification de l'analyse.
IA1: 1.1-1.2 Analyse de certains aspects des problèmes économiques qui présentent une importance essentielle du point de vue de la politique économique	Analyse de certains aspects essentiels du développement économique des pays de la CEAEO afin d'orienter la politique économique et de fournir des directives.	Certains aspects majeurs de politique économique sont étudiés et présentés à la Commission pour examen à sa session annuelle. Il s'agit pour l'avenir immédiat des thèmes suivants: quelques aspects de l'industrialisation; problèmes de la libéralisation de la politique économique dans un développement planifié. Il serait souhaitable d'élargir la portée des travaux et d'intensifier l'analyse.
IA2: 3.2-1.1 Perspectives à long terme de développement industriel	Enquête sur les industries se prêtant à la coopération régionale.	L'étude actuelle sera achevée d'ici 1971. Si la Commission autorise une nouvelle étude, elle portera sur des pays différents.
IC2: 3.1-1.9 Développement industriel et coopération régionale		Les études, sous forme de missions d'enquête, d'études de prérealisation, etc., devraient se poursuivre, au rythme actuel (environ 4 par an), jusqu'à la fin de 1974.
IA1: 6.1-0.1 Etude de la situation sociale et de l'évolution du développement social	Mise au point et analyse de renseignements sur les aspects sociaux du développement dans la région de la CEAEO, afin de contribuer à l'amélioration des politiques et des plans dans le domaine considéré.	Si le secrétariat obtient le personnel nécessaire, il compte examiner plus à fond les questions traitées dans l'"Etude annuelle sur la situation sociale dans la région de la CEAEO", publier un bulletin trimestriel traitant des aspects sociaux du développement et créer un centre d'échange de renseignements. L'accent sera mis de plus en plus sur les questions concernant la réforme sociale en général et d'autres questions sociales apparentées aux aspects économiques du développement (et non pas des questions intéressant les programmes sociaux); on mettra aussi de plus en plus l'accent sur les facteurs sociaux dans la mise en oeuvre des plans de développement d'ensemble.
IA1: 6.1-0.2 Aspects du développement économique et social intéressant la population		Le Programme démographique pour l'Asie est un programme permanent dont la portée s'élargit constamment. Au cours de la période 1969-1971, le personnel actuel sera renforcé et les postes financés sur les crédits extra-budgétaires seront progressivement pris en charge par le budget ordinaire de l'ONU. L'expansion des activités se poursuivra au fur et à mesure de l'augmentation des effectifs. On se propose d'étudier la création d'un centre démographique régional qui étudierait les divers aspects des programmes de planification familiale, ainsi que la convocation d'une réunion de travail régionale <i>ad hoc</i> pour guider le secrétariat dans la mise au point de son programme démographique. Ces activités, ainsi que les délibérations de la Conférence asiatique de la population en 1973, devraient aboutir à un nouvel accroissement des travaux et peut-être au lancement de nouveaux projets. On mettra progressivement l'accent sur l'assistance aux gouvernements

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
IA1:7.1-0.1 Etude sur la situation alimentaire et agricole	Analyse et étude périodiques de la situation de l'alimentation et de l'agriculture.	(services consultatifs et recherche pragmatique) afin d'aider les pouvoirs publics à exécuter leurs politiques et programmes d'action démographiques. Les travaux se poursuivront au rythme actuel.
2. Planification et programmation		
IA2:1.1-2.1 Planification et développement économique	Assistance aux gouvernements (services consultatifs) et appui organique à l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification, rassemblement et diffusion de renseignements, conférences, cycle d'études et études sur les aspects particuliers intéressant directement le développement économique national et régional.	Les projets en cours, qui visent à aider, de diverses manières, les gouvernements à établir et exécuter leurs plans, seront poursuivis et l'analyse sera intensifiée. Si les ressources en personnel le permettent, on entreprendra de nouvelles et indispensables études sur plusieurs aspects importants de la planification économique (mise au point et évaluation de projets, planification régionale, plan de l'emploi, de l'enseignement, etc.).
IA2:1.1-2.2 Projections et programmation relatives au développement économique	Services consultatifs aux gouvernements concernant les techniques de programmation du développement économique et l'élaboration de projections économiques à long terme; études des techniques de programmation et d'éléments particuliers (projections agrégatives, projections relatives à l'emploi, application des techniques économiques aux problèmes de l'intégration régionale, etc.); rassemblement et diffusion de renseignements et organisation de conférences, de cycles d'études et groupes de travail.	Programme permanent et intégré de projections à long terme et d'évaluation des perspectives de croissance économique, conçu pour faciliter l'élaboration des plans nationaux. De nombreux projets seront réorientés et l'on compte entreprendre de nouvelles études, à condition de disposer du personnel nécessaire.
IA2:1.1-2.3 Harmonisation régionale des plans de développement	Les principaux projets concernent des études par produit sur les possibilités d'harmonisation (noix de coco, riz, caoutchouc, thé, engrais), des études relatives à des projets de coopération régionale et d'intégration sous-régionale.	Il y aura un élargissement des travaux et quelques changements d'orientation dans la plupart de ces projets, qui sont destinés à renforcer la coopération internationale en matière de planification du développement économique, à éviter les conflits lors du choix des objectifs et à accroître les possibilités d'action commune. Si le secrétariat obtient du personnel supplémentaire, il pourrait entreprendre de nouveaux travaux intéressant les trois groupes de projets.
IA2:1.2-2.5 Stratégie et objectifs de la deuxième Décennie du développement	Etude et analyse des données, en particulier, identification des goulots d'étranglement, incidences d'une série de chiffres repères, détermination des objectifs, évaluation des résultats atteints en matière d'expansion et examen annuel.	Ce projet est exécuté en étroite coopération avec le Centre de la planification, des projections et des politiques relatives au développement (ONU). Il a pour but de définir, au niveau régional et mondial, les stratégies et les objectifs de la deuxième Décennie du développement. A partir de 1970, on mettra de plus en plus l'accent sur le contrôle de l'exécution des programmes.
IA2:3.1-1.2 Planification et développement industriel		Les travaux se poursuivront au rythme <u>actuel</u> .

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
IA2: 3.1-1.3 Application de la science et de la technique au développement	-	Les travaux s'intensifieront à mesure qu'on obtiendra des ressources.
IA2: 3.1-1.4 Recherche industrielle	-	Les travaux se poursuivront au rythme actuel.
IA2: 5.1-0.1 Planification et équipement hydraulique	i) Services consultatifs aux gouvernements; ii) Groupe consultatif de la CEAE pour les ressources hydrauliques; iii) Enquêtes par pays; iv) Stratégie globale pour la deuxième Décennie du développement; (v) Manuel sur la rédaction de codes de l'eau; vi) Groupe de travail sur l'étude des aspects sociaux des programmes d'équipement hydraulique; vii) Cycle d'études itinérant sur la planification de l'équipement hydraulique.	Les travaux se poursuivront; il y aura une certaine intensification aux postes i), ii), v), vi) et vii), un changement d'orientation au poste iii) et de nouvelles activités en ce qui concerne les postes ii) et iii).
IA2: 6.1-0.3 Planification et développement social	Assistance aux gouvernements en ce qui concerne l'articulation des éléments sociaux et des éléments économiques de la planification du développement.	A la fin de 1969, les fonctions du conseiller régional pour le développement social prendront fin; si le poste n'est pas maintenu, ces fonctions devront être remplies par le personnel du secrétariat, qui devra être renforcé. On mettra de plus en plus l'accent sur la réforme sociale et d'autres problèmes sociaux étroitement liés aux aspects économiques du développement, ainsi que sur les facteurs sociaux dans l'exécution des plans de développement d'ensemble.
IA2: 6.1-0.4 Quelques aspects des politiques et des programmes démographiques	Voir ci-dessus "Aspects du développement économique et social concernant la population".	-
IA2: 7.1-0.2 Planification et développement agricole	a) Services consultatifs; b) étude et évaluation des plans de développement agricole notamment: i) Etude des besoins d'intrants agricoles, ou monographies sur la diversification des récoltes ou les rapports entre la politique des prix et le développement agricole; ii) Etude du financement des plans de développement agricole; iii) Etudes sur l'harmonisation des plans nationaux de développement agricole dans le cadre de la promotion de la coopération économique régionale; c) i) Groupe de travail sur les incidences régionales des plans nationaux; ii) Groupe de travail chargé d'examiner l'apport des techniques de coopération au développement économique et social.	On poursuivra les travaux concernant le poste a) au rythme actuel; on achèvera certaines études des postes b) i) et ii) et c) i) et ii); on intensifiera les travaux des postes b) i), ii) et iii).
3. Aménagement des structures institutionnelles et administratives		
IA3: 8.1-0.1 Administration publique et développement national	Services consultatifs aux gouvernements.	Etant donné les besoins actuels, il sera nécessaire d'intensifier les services consultatifs dans certains secteurs clefs: réformes et innovations administratives, renforcement des structures, formation et perfectionnement des fonctionnaires, services de programmation.

Titre du projet	Travaux présentement envisagés	Evolution du programme de travail (1969-1974)
IA3:8.1-0.2 Elaboration et exécution de programmes d'assistance technique	Reforme administrative: adaptation des systèmes d'administration publique aux exigences du développement.	Il faudra non seulement fournir une assistance technique, mais aussi déterminer précisément les facteurs propres à assurer le succès de la réforme administrative, fournir, en tant que de besoin, un appui logistique pour permettre aux gouvernements de poursuivre leur action et mettre au point, à l'intention des administrateurs, un programme d'études comparées par pays. Le secrétariat entreprendra d'autres travaux relatifs à la création d'un institut régional d'administration publique, en insistant tout spécialement sur la formation d'administrateurs de projets régionaux.
5. Rassemblement et diffusion de renseignements statistiques de base	Formation d'administrateurs.	Une action soutenue pour améliorer ou réformer la fonction publique (cadre national et cadre local) impliquerait des travaux dans certains secteurs critiques, par exemple, les techniques de sélection, la formation et les possibilités de carrière, la classification et le barème des traitements, l'avancement et la notation. Il faudra aussi s'occuper de plus en plus du perfectionnement des administrateurs intermédiaires et des hauts fonctionnaires, du genre de formation, des matières enseignées ainsi que de la méthodologie, etc. En outre, il faut mettre au point les matériaux et monographies qui permettront aux programmes de formation dans la région d'avoir un fondement réaliste; enfin, il s'agit d'entreprendre l'inventaire des moyens de formation et de le communiquer aux pays.
IA5:9.1-0.1 Compilation et analyse de statistiques	Amélioration de l'administration des principaux services concourant au développement.	Il serait nécessaire de faire des études comparées par pays dans certains secteurs essentiels de programmation (par exemple, développement agricole); le travail devra être fait en profondeur pour permettre aux pouvoirs publics d'analyser les possibilités d'action qui leur sont offertes en matière de développement.
	Rôle de l'administration dans le développement local.	Il s'agit de donner suite aux travaux entrepris au niveau régional et national, notamment en ce qui concerne les problèmes d'administration que crée l'urbanisation rapide.
	i) Cycle d'études sur les techniques et les méthodes de l'assistance technique des Nations Unies	Trois mois de travail par an en 1969/70, 1970/71 et 1971/72.
	ii) Cycle d'études sur l'exécution des programmes d'assistance technique	Six mois de travail en 1969/70.
	iii) Réunion d'organismes multilatéraux et bilatéraux sur l'appui à apporter aux projets régionaux et sous-régionaux.	Six mois de travail en 1970/71.
	iv) Cycle d'études sur les méthodes d'évaluation des projets régionaux.	Six mois de travail en 1971/72.
	i) Annuaire statistique; ii) Statistiques économiques pour l'Asie; iii) Mise à jour et publication de séries sta-	On poursuivra les travaux; il faut s'attendre à une certaine intensification aux postes i) et ii) et à l'achèvement des travaux concernant le poste vii).

Titre du projet	Travaux présentement envisagés	Evolution du programme de travail (1969-1974)
	tistiques de base; iv) Tableaux spéciaux pour l'Etude économique; v) Etablissement de graphiques; vi) Conseils aux pays touchant la présentation de graphiques; vii) Rédaction d'un manuel sur l'établissement de graphiques.	
IA5: 9.1-0.2 Développement des statistiques et statistiques de base	i) Assistance et conseils aux gouvernements pour l'élaboration de programmes statistiques à long terme, établissement d'un système statistique de base, la rédaction des demandes d'assistance technique, l'application des normes internationales; ii) Etudes sur les problèmes de classification industrielle; iii) Mise au point d'un programme de statistiques de l'habitation; iv) Rédaction d'un guide pour l'établissement des tableaux d'entrées-sorties; v) Rassemblement, étude et diffusion de renseignements sur l'état des statistiques industrielles; vi) Mise à jour et élargissement de la portée du manuel de statistiques de base; vii) Neuvième Conférence des statisticiens d'Asie; viii) Cinquième Groupe de travail de la comptabilité nationale; ix) Cycle d'études sur les statistiques nécessaires à la planification; x) Cycle d'études sur les statistiques sociales; xi) Etudes sur la main-d'oeuvre; xii) Rédaction d'un manuel sur les statistiques des prix; xiii) Groupe de travail sur les statistiques de la construction; xiv) Groupe de travail sur le budget familial; xv) Groupe de travail sur les statistiques de l'artisanat et de petite industrie.	On achèvera les travaux des postes ii), iii), iv), vi), viii) à xvi); les autres travaux prévus continueront au rythme actuel.
IA5: 9.1-0.3 Méthodes et normes statistiques	i) Evaluations pour le secteur de la distribution; ii) Etude sur les séries à prix constants; iii) Etude permanente des méthodes et normes statistiques; iv) Examen des normes internationales dans divers domaines statistiques; v) Diffusion de renseignements sur les sources et les méthodes; vi) Manuel sur les programmes statistiques concernant l'enfance et la jeunesse; et vii) Rédaction d'une publication régionale sur les concepts et définitions statistiques employés dans les pays.	Les travaux concernant les postes i), ii), vi) et vii) seront achevés; les autres travaux se poursuivront au rythme actuel.

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
IA5: 9.1-0.4 Recensements et enquêtes par sondage	i) Rapport sur les enquêtes par sondage; ii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur le coût des enquêtes; iii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur le secteur de la distribution; iv) Groupe de travail sur les statistiques du secteur de la distribution; v) Conseils concernant les recensements de la population et de l'habitation de 1970; vi) Cycle d'études sur le sondage; et vii) Groupe de travail sur les statistiques des migrations.	Les travaux concernant les postes iv), vi) et vii) seront achevés; les autres se poursuivront au rythme actuel; le poste vi) constitue un nouveau projet.
IA5: 9.1-0.5 Personnel statistique et formation	i) Conseils et assistance aux pays pour organiser des stages de formation statistique; ii) Organisation de stages sous-régionaux de formation; iii) Etude des besoins de statisticiens; iv) Rassemblement et diffusion de renseignements sur le personnel et les moyens de formation; v) Assistance au centre sous-régional de formation pour les pays francophones; vi) Manuel de formation; et vii) Assistance aux centres nationaux de formation en vue des recensements de 1970.	Les travaux concernant les postes iii), iv), vi) et vii) seront achevés; les autres postes se poursuivront au rythme actuel.
IA5: 9.1-0.6 Traitement électronique des données	i) Exploitation et publication des statistiques commerciales régionales; ii) Etablissement d'un programme de calcul commun; iii) Fourniture de services aux divisions du secrétariat; iv) Assistance aux pays en ce qui concerne les techniques du dépouillement des données de recensement; v) Assistance aux gouvernements en matière d'exploitation des données; vi) Suite à donner à l'enquête de pré-réalisation concernant la création d'un centre régional de traitement des données; vii) Centre régional de traitement des données (lorsqu'il sera créé) et viii) Initiation aux utilisations des ordinateurs.	Les travaux concernant les postes iv) et vi) seront achevés; les autres se poursuivront au rythme actuel. Les travaux relatifs au poste viii) seront entrepris dès la création du centre régional de traitement des données.
6. Expansion du commerce		
IA6: 2.1-0.1 Evolution des politiques relatives au commerce, aux tarifs douaniers et aux paiements	-	Les travaux se poursuivront au rythme actuel.
IA6: 2.1-0.2 Coopération économique régionale	i) Etude des divers aspects des accords de paiements et de la libération des échanges (réunions).	Le Comité du commerce (douzième session) ayant décidé que la réunion des consultants aura lieu en 1969 et sera suivie par une réunion de fonctionnaires des gouvernements

Titre du projet	Travaux présentement envisagés	Evolution du programme de travail (1969-1974)
IA6: 2.1-0.3 Moyens de développer le commerce international	a) Etudes sur les échanges, le commerce des produits de base et les obstacles au commerce dans la région de la CEAEO; b) Etude sur la possibilité d'instituer un système de préférences régionales; ii) Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional.	et des banques centrales en 1970, les travaux seront considérablement intensifiés en 1969-1970. Pour préparer les réunions, le secrétariat devra notamment consulter les gouvernements et les banques centrales des pays membres et entreprendre des études techniques. Les travaux s'inscrivent dans le cadre des études intégrées sur le développement de la coopération économique régionale et, dorénavant, concerneront certains secteurs de la planification, du commerce, de l'industrie, du développement de l'infrastructure, etc. Les Pourparlers sur la promotion du commerce intrarégional se tiendront chaque année.
IA6: 2.1-0.4 Produits de base	-	Les travaux se poursuivront au rythme actuel.
IA6: 2.1-0.5 Règlement, formalités et pratiques régissant le commerce international	Examen des règles, formalités et pratiques douanières; étude de quelques documents douaniers aux fins de simplification et d'uniformisation; Code CEAEO des procédures douanières recommandées; définition de la valeur en douane; organisation périodique d'une Réunion de travail sur l'administration douanière chargée d'examiner les problèmes de l'administration douanière dans les pays de la région.	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires.
IA6: 2.1-0.6 Services d'arbitrage commercial	Encourager le recours à l'arbitrage pour régler les différends commerciaux; assistance technique aux organismes nationaux d'arbitrage; publication semestrielle du <i>News Bulletin</i>; organisation de cycles d'études et de conférences.	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires.
IA6: 2.1-0.7 Transport et fret maritimes	Assistance pour mettre sur pied des dispositifs de consultation et des services d'étude du fret, pour le développement de flottes marchandes nationales, et pour trouver des solutions aux	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires. Le Centre CEAEO d'information et de services consultatifs sur les transports maritimes a été créé pour fournir une assistance plus soutenue et coordonnée dans ce domaine, conformément aux vœux du Comité du commerce et de la

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
IA6: 2.1-0.8 Centre CEAO de promotion commerciale	problèmes de fret; développement de la coopération régionale en matière de transport et de fret maritimes; intensification du rassemblement systématique de statistiques du transport maritime; formation de personnel maritime.	Commission. On mettra l'accent sur l'organisation de la formation régionale des équipages et du personnel à terre, le développement des statistiques du transport maritime et l'assistance en vue de l'élaboration de politiques nationales du transport maritime.
	Organisation de stages de formation, de cycles d'études et de voyages d'étude; services consultatifs en vue de créer et de renforcer des mécanismes nationaux de promotion commerciale; études de marché, assistance pour l'organisation de foires commerciales internationales en Asie.	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires. Le Comité du commerce, à sa douzième session, a reconnu qu'il fallait augmenter d'urgence les ressources du Centre pour lui permettre de faire face aux besoins croissants des pays membres évoluant. On donnera priorité à l'organisation de stages d'initiation aux techniques de promotion commerciale et de négociation commerciale, à l'examen des obstacles tarifaires et non tarifaires et à l'étude d'autres questions spécialisées.

B. VALORISATION ET UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

4. Protection sociale

IB4: 6.1-0.5 Elaboration et application de la politique de protection sociale

Mise au point des directives qui aideront les gouvernements à arrêter leurs politiques et à préparer des programmes d'ensemble pour l'intensification de la protection sociale, en particulier la protection de la famille, de l'enfance et de la jeunesse, le renforcement de la formation à l'action sociale (formation supérieure et formation en cours d'emploi) et le perfectionnement des travailleurs sociaux.

Si le secrétariat peut disposer de personnel supplémentaire, l'échange d'information sur les questions intéressant la protection sociale dans la région s'intensifiera progressivement. On se propose de créer dans la région, avec l'assistance financière du BCT, un institut régional de formation et de recherche en matière de protection sociale. Les études régionales dans le domaine en question seront encore élargies et engloberont les programmes de protection sociale et divers aspects de l'action sociale (normes, législation, mise au point de directives, etc.). Le secrétariat étendra progressivement son assistance aux gouvernements en ce qui concerne la planification et l'expansion des projets recevant une aide du FISE, qui engloberont les programmes et activités communautaires pour la jeunesse postscolaire et les jeunes gens sans emploi. Il organisera des cycles d'études sur les thèmes suivants: formation du personnel supérieur des services de protection sociale, la jeunesse dans le développement national, et la protection sociale dans la planification et le développement national. On organisera aussi une conférence régionale réunissant des administrateurs des services de protection sociale, qui fera suite à la première Conférence internationale des ministres responsables de la protection sociale (New York, septembre 1968). Nouveaux projets envisagés: i) constitution d'un Groupe de travail sur le développement social, qui se réunira périodiquement et formulera des directives d'ensemble pour l'action en matière de développement social (sous réserve de l'approbation de la Commission à sa vingt-cinquième session); ii) programmes à l'intention de la jeunesse, programmes de formation d'animateurs de jeunes; activités constructives pour les jeunes qui ont quitté l'école et programmes de prévention en matière de défense sociale, intéressant notamment la toxicomanie chez les jeunes gens; iii) renforcement des éléments sociaux dans les programmes de reclassement des personnes handicapées.

Titre du projet	Travaux présentement envisagés	Evolution du programme de travail (1969-1974)
6. Développement rural, développement communautaire et coopératives	Assistance directe aux gouvernements, études régionales, échange de renseignements, conférences et coordination des activités entre institutions, en vue d'aider les gouvernements à affiner leurs politiques, améliorer leurs programmes, renforcer leur formation et à se tenir au courant des tendances et de la méthodologie nouvelles en matière de développement rural et de développement communautaire dans d'autres pays, de manière à favoriser le développement national.	On mettra davantage l'accent sur les activités suivantes: définition des grandes lignes des politiques, plans et lois d'action sociale; définition et élaboration d'une politique nationale de la jeunesse et de programmes correspondants; mesures propres à promouvoir la participation de la population; besoins et problèmes de la jeunesse postscolaire, des jeunes sans emploi et des personnes qui s'occupent des jeunes délinquants et toxicomanes.
IB6: 6.1-0.6 Politiques, programmes, formation et échange de renseignements concernant le développement régional et le développement communautaire	Assistance directe aux gouvernements, études régionales, échange de renseignements, conférences et coordination des activités entre institutions, en vue d'aider les gouvernements à affiner leurs politiques, améliorer leurs programmes, renforcer leur formation et à se tenir au courant des tendances et de la méthodologie nouvelles en matière de développement rural et de développement communautaire dans d'autres pays, de manière à favoriser le développement national.	Si le secrétariat dispose du personnel nécessaire, il poursuivra l'amélioration de la formation de spécialistes et agents du développement communautaire, en tenant compte des besoins et des problèmes nouveaux dans la région. Cette action intéressera les services officiels, les universités et d'autres établissements d'enseignement ainsi que des organismes bénévoles. Des travaux de recherche fondamentale et appliquée seront entrepris et encouragés au niveau national, en vue de conduire à la création d'établissements nationaux de formation et de recherche pour le développement communautaire, peut-être avec une assistance du Fonds spécial. Les programmes de développement communautaire devront concerner aussi les sections peu évoluées de la population, dont les tribus et les peuplades montagnardes. Les programmes nationaux existants seront évalués et améliorés. Il faut, d'urgence, échanger des renseignements sur les tendances nouvelles en matière de développement communautaire.
IB6: 6.2-0.7 Mobilisation des ressources humaines en vue de l'exécution de programmes nationaux, y compris la réforme agraire et le peuplement agricole	Le programme englobe les quatre groupes d'activité précités qui, tous, mettent l'accent sur les techniques, conceptions et institutions éprouvées de développement communautaire qui seront utilisées pour tous les programmes de développement national de ce genre (par exemple, administration locale, réforme agraire et peuplement agricole, rénovation urbaine, mise en valeur de bassins fluviaux, coopératives, développement régional, etc.). Pour des entreprises de cette nature, la participation de la population doit aller de pair avec l'action gouvernementale.	A partir de 1970, il sera nécessaire de mettre en place et de renforcer progressivement un service distinct chargé de recueillir et de diffuser les renseignements en matière de développement communautaire. A cette fin, il faudra organiser tous les deux ans un voyage d'étude/stage de formation à l'intention des planificateurs du développement communautaire des pays évoluant d'Asie, pour étudier sur place les faits nouveaux.
		Nouveaux projets envisagés: i) Sous réserve de l'approbation de la Commission (1969), une Réunion de travail sur le développement social sera organisée périodiquement pour formuler des directives générales. ii) Il faudra faire appliquer le principe du développement régional au moyen de programmes interdisciplinaires intégrés d'aménagement du territoire, en particulier sous forme de projets pilotes recevant une assistance du Fonds spécial. iii) Il faudra créer à la CEAEO une équipe pluridisciplinaire de spécialistes dont les services seront mis, sur demande, à la disposition des gouvernements pour la planification des projets d'aménagement du territoire.

Titre du projet

*Travaux présentement
envisagés*

*Evolution du programme de travail
(1969-1974)*

Du fait de l'évolution et des changements d'orientation constants du développement communautaire et des méthodes d'exécution des programmes nationaux, la CEAEQ devra se tenir à la pointe du mouvement de manière à guider les programmes et à encourager les pays à y apporter les perfectionnements nécessaires. Il n'est pas possible de prévoir les changements plus d'un ou deux ans à l'avance, mais ceux-ci se préciseront davantage au cours de la deuxième Décennie du développement.

C. MISE EN VALEUR ET CONSERVATION DES RESSOURCES PHYSIQUES

1. Développement agricole
et alimentation

IC1:7.1-0.3 Financement et
crédit agricoles

a) Fourniture de conseils;
b) Encouragement à la for-
mation; c) Rassemblement,
analyse et diffusion de ren-
seignements.

Les travaux s'intensifieront à partir de 1971.

IC1:7.1-0.4 Politiques des
prix des denrées ali-
mentaires et agricoles

Rassemblement, analyse et
diffusion de renseignements.

Les travaux s'intensifieront à partir de 1971.

2. Développement industriel

IC2:3.1-1.6 Normalisation
industrielle, brevets,
commercialisation et
contrôle de la qualité

-

Les travaux se poursuivront au rythme actuel.

IC2:3.1-1.7 Planification et
développement des in-
dustries d'exportation

-

Les travaux s'intensifieront notablement; des
études par secteurs industriels seront envi-
sagées au fur et à mesure que l'on disposera
des ressources nécessaires.

IC2:3.1-1.8 Promotion de
l'investissement indus-
triel

-

Les travaux se poursuivront au rythme actuel.

IC2:3.1-1.10 Techniques de
gestion industrielle et
productivité

-

Les travaux s'intensifieront notablement à
condition qu'on dispose des ressources néces-
saires.

IC2:3.1-2.1 Développement
de la petite industrie

-

Les travaux se poursuivront au rythme actuel.

IC2:3.1-2.2 Petite industrie
et coopération régionale

-

Les travaux se poursuivront au rythme actuel.

IC2:3.1-3.1 Expansion et
planification des indus-
tries de production et
de transformation des
métaux

-

On étudiera un grand nombre de produits
nouveaux: bateaux, chalands, grues de port,
éléments pour construction, chemins de fer,
matériel roulant, machines-outils, etc., à
mesure qu'on disposera des ressources neces-
saires.

IC2:3.1-1.5 Formation de
main - d'oeuvre pour
le développement indus-
triel et la mise en va-
leur des ressources

-

Les travaux s'intensifieront notablement à
condition qu'on dispose des ressources néces-
saires.

3. Energie

IC3:3.1-4.1 Production d'é-
lectricité: planification
et développement

-

Les travaux se poursuivront au rythme actuel.

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
IC3: 3.1-4.2 Mise en valeur des ressources énergétiques	-	Les travaux s'intensifieront à mesure qu'on disposera des ressources nécessaires.
IC3: 3.1-4.3 Industrie de l'appareillage électrique	-	Ce nouveau projet sera entrepris dès qu'on disposera des ressources nécessaires.
IC3: 3.1-5.1 Mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel de l'Asie et de l'Extrême-Orient	Colloques quadriennaux sur la mise en valeur des ressources de pétrole et de gaz naturel.	On intensifiera encore les activités et on exécutera plus efficacement les travaux pour donner suite aux recommandations des colloques.
4. Equipement hydraulique		
IC4: 5.1-0.2 Equipement hydraulique des fleuves internationaux: étude et mise en valeur du bassin de la Salouen (Birmanie/Thaïlande)	-	Projet nouveau.
IC4: 5.1-0.3 Lutte contre les inondations	i) Groupe mixte CEAE/O OMM des typhons; ii) Cycle d'études itinérant sur la gestion des ouvrages hydrauliques; iii) Cycle d'études itinérant sur la conception des barrages en enrochements et des barrages en terre.	On intensifiera les travaux visés au poste i) et on entreprendra des nouveaux travaux au titre des trois projets ci-contre.
IC4: 5.1-0.4 Etudes hydrologiques	i) Rassemblement et diffusion de renseignements et mise au point de données hydrologiques représentatives concernant les principaux bassins fluviaux; ii) Cinquième Cycle d'études interrégional CEAE/O/OMiv/BCT sur les sécheresses; iii) Troisième Cycle d'études régional CEAE/O/UNESCO/BCT sur l'exploitation des eaux souterraines.	On intensifiera les travaux visés au poste i) et on entreprendra de nouveaux travaux au titre du projet.
5. Ressources minérales		
IC5: 3.1-6.1 Situation de l'industrie minière dans la région	Publication de rapports annuels sur la situation de l'industrie minière dans la région.	L'étude annuelle sera élargie et comprendra des données plus utiles pour la préparation et l'amélioration des activités minières dans les pays membres de la région.
IC5: 3.1-6.2 Méthodes de recherche, d'exploitation et de traitement des minéraux et études techniques de quelques minéraux	i) Publication d'études sur certains produits minéraux d'un intérêt particulier pour la région; ii) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les méthodes modernes et perfectionnées de prospection, d'exploitation, d'extraction et d'utilisation et de conservation rationnelles des ressources.	Les travaux se poursuivront au rythme actuel.

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
IC5: 3.1-6.3 Minéraux métalliques dont l'offre ris- que de devenir insuffi- sante et minéraux rares pour lesquels la deman- de devrait augmenter, et possibilités de décou- vrir des gisements de ces minéraux dans la région de la CEAE0	De concert avec des orga- nismes nationaux et inter- nationaux, attirer l'attention des pays membres, afin de les aider à établir leurs programmes de prospection et à utiliser des substituts	Les travaux se poursuivront au rythme actuel ou s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires.
IC5: 3.2-6.4 Matières pre- mières minérales en- trant dans la fabrica- tion des engrais	Cycles d'études et études	On créera un groupe régional d'experts chargé d'aider les pays membres à relever et évaluer les gisements de matières premières miné- rales entrant dans la fabrication des engrais.
IC5: 3.2-6.5 Législation et administration minières	Cycle d'études et études	Les travaux se poursuivront au rythme actuel.
6. Habitation, construction et planification		
IC6: 3.1-7.1 Habitation et services collectifs né- cessaires	-	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires; de nou- veaux secteurs sont à couvrir.
IC6: 3.1-7.2 Centres région- aux de l'habitation	-	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires.
IC6: 3.1-7.3 Bâtiment et ma- tériaux de construction	-	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires; de nou- veaux secteurs sont à couvrir.
IC6: 3.1-7.4 Aménagement des villes et équipement régional	-	Les travaux s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires; de nou- veaux secteurs sont à couvrir.
D. SERVICES ESSENTIELS		
1. Transports		
ID1: 4.1-1.1 Problèmes gé- néraux du transport, planification et coordi- nation des transports et communications	-	Les travaux se poursuivront au rythme actuel; on entreprendra des travaux supplémentaires concernant la diffusion de renseignements sur les progrès scientifiques et techniques.
	-	Les travaux se poursuivront au rythme actuel, mais le secrétariat entreprendra des études conjointement avec d'autres organismes, dont la FAO, sur le transport de certains produits agricoles et forestiers. En outre, on ren- forcera la coopération avec d'autres organi- sations, notamment l'UNIDO, au sujet de la production industrielle de matériel de trans- port.
ID1: 4.1-1.2 Tourisme	-	Les travaux se poursuivront au rythme actuel, mais le secrétariat entreprendra d'autres activités touchant la création d'un centre régional de formation hôtelière et l'expansion des centres régionaux d'études supérieures. On réorganisera le Groupe consultatif sur les possibilités et facilités touristiques, et on étudiera conjointement avec l'UNESCO et la FAO le problème du tourisme culturel et la création de parcs nationaux.
ID1: 4.1-1.3 Moyens de faci- liter la circulation in- ternationale	-	Les travaux se poursuivront au rythme actuel, mais le secrétariat entreprendra d'autres tra- vaux concernant l'élaboration de recommanda- tions en vue de l'adoption de conventions ré- gionales, l'assurance régionale des véhicules à moteur et la normalisation des documents. D'autres groupes d'experts seront réunis.

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
ID1: 4.1-2.1 Routes et transports routiers internationaux	i) Assistance à la DTRA; ii) Etudes en vue du développement du transport routier international; iii) Etudes en vue d'uniformiser la circulation et la signalisation routières; iv) Rassemblement et diffusion de renseignements sur les transports routiers régionaux et les techniques de construction routière.	Les travaux se poursuivront au rythme actuel. On mettra au point des mesures pratiques à long terme concernant les transports routiers interrégionaux et intrarégionaux et on encouragera la création de réseaux de transports routiers régionaux et sous-régionaux. (ii) On intensifiera les travaux visant: a) à coordonner les mesures de ratification des conventions prises par les pays membres de la région; b) à élaborer un accord régional complétant les Conventions sur la circulation routière et sur la signalisation routière; c) à réunir des groupes d'experts chargés d'examiner le projet d'accord; d) à encourager l'adoption de règles uniformes de circulation et de signalisation routières. (iii) Les travaux se poursuivront au rythme actuel. (iv)
ID1: 4.1-2.2 Routes et transports routiers	i) Services consultatifs sur tous les aspects du transport routier et du génie routier; ii) Etude sur les coopératives de transports routiers; iii) Etudes de prérealisation en vue de la création d'un parc régional de matériel routier; iv) Etudes sur les relations entre l'intensité du trafic et l'épaisseur de la chaussée; v) Elargissement de la portée des statistiques de base sur les routes et les transports routiers; vi) Etudes sur la meilleure utilisation des installations routières; vii) Cycle d'études sur les techniques de construction et d'entretien des routes.	Les travaux se poursuivront au rythme actuel. Les travaux doivent être achevés en 1970. On mettra ensuite en oeuvre des recommandations tendant à encourager la création de coopératives de transports routiers dans les pays de la région. (ii) On intensifiera les travaux en ce qui concerne a) les études relatives à l'organisation d'un parc régional; b) un accord régional d'exploitation du parc de matériel; c) l'étude des problèmes d'exploitation. (iii) On exécutera, avec le concours des centres de recherche a) des études préliminaires sur place; b) de nouvelles études visant à établir une relation quantitative entre l'épaisseur de la chaussée et l'intensité de la circulation. (iv) Les travaux se poursuivront au rythme actuel; on uniformisera les opérations de rassemblement de statistiques de base. (v) On étudiera la meilleure utilisation des installations routières en vue d'une meilleure exploitation des transports routiers. Les projets nouveaux concerneront l'exploitation d'un véhicule à moteur à fins multiples et peu coûteux pour les régions rurales. On étudiera aussi la possibilité de perfectionner le système d'attelage des véhicules à traction animale. (vi)
ID1: 4.2-2.3 Circulation routière	i) Services consultatifs concernant les techniques de circulation et de sécurité routières; ii) Rédaction d'un manuel concernant les enquêtes sur la circulation; iii) Rédaction d'un manuel sur les projections de la circulation.	Les travaux se poursuivront au rythme actuel. Le projet actuel sera mené à bonne fin. En 1970/71, on prévoit un nouveau projet (études préliminaires) concernant l'élaboration d'un code routier régional de la CEAEO, et en 1971/72, la réunion d'un groupe de travail chargé de l'examiner. (ii) Le projet sera mené à bonne fin.
ID1: 4.2-2.4 Transport urbain	i) Services consultatifs en matière de transports urbains; ii) Etude des problèmes de transport et de circulation dans de grandes villes de la région.	Les travaux se poursuivront au rythme actuel. On fera une nouvelle étude sur la coordination et l'intégration des transports urbains; on élargira les études relatives à la mise au point de plans directeurs de transports pour les grandes villes et l'étude concernant la coordination des plans de la circulation et des plans du transport de masse dans les grandes villes. (ii)

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
ID1: 4.1-4.1 Recherche ferroviaire régionale	a) Services consultatifs, coordination des travaux de recherche ferroviaire dans l'ensemble de la région b) Etudes	On poursuivra les travaux en insistant sur la détermination des problèmes nécessitant des recherches et des enquêtes.
ID1: 4.1-4.2 Chemin de fer transasiatique	a) Assistance aux gouvernements; b) Etudes	On poursuivra les travaux, notamment les études sur l'avenir du trafic ferroviaire eu égard aux autres modes de transport, et les études techniques sur la normalisation du matériel et des installations.
ID1: 4.2-4.3 Cybernétique et exploitation et gestion ferroviaires	a) Assistance aux gouvernements	On poursuivra les travaux en insistant sur l'utilisation des ordinateurs et la cybernétique.
ID1: 4.2-4.4 Transport par unités de charge	a) Assistance aux gouvernements b) Etudes	On poursuivra les travaux en insistant sur l'emploi des méthodes de transport par unités de charge.
ID1: 4.2-4.5 Aspects techniques et économiques des différents types de traction et de la construction et de l'entretien des voies	a) Assistance aux gouvernements b) Etudes c) Conférences, Cycles d'études et groupes de travail	On poursuivra les travaux en insistant sur l'emploi des techniques perfectionnées d'exploitation et d'entretien des locomotives et de construction des voies. On envisage d'étudier les nouveaux projets suivants: Electrification des voies ferrées. Caractéristiques humaines et conditions de travail (pour permettre le contrôle scientifique du travail et éviter les accidents en tenant compte des progrès techniques). Problèmes techniques de la circulation internationale et introduction dans la région de la CEAEO des caractéristiques de la circulation internationale en Europe. Emploi des méthodes modernes d'exploitation des chemins de fer.
ID1: 4.1-3.1 Transport par eau et amélioration des modèles et de l'exploitation des bateaux	a) Assistance technique et connexe aux gouvernements b) Etudes c) Rassemblement et diffusion de renseignements	Les travaux se poursuivront au rythme actuel. On intensifiera les études relatives à la possibilité de lancer un projet pilote de démonstration de bateaux locaux. On envisage d'étudier les nouveaux projets suivants: modèles de remorqueurs et de péniches; étude de l'avenir de la navigation dans la région et de l'aménagement du réseau de voies fluviales.
ID1: 4.1-3.2 Opérations portuaires	-	On envisage d'exécuter les nouveaux projets suivants: services consultatifs; création d'un centre régional d'information portuaire; échange de personnel entre les ports; étude et évaluation des méthodes modernes de transport et de manutention par unités de charge; cycles d'études régionaux sur les opérations portuaires et l'aménagement des ports.
ID1: 4.1-3.3 Cabotage et communications interinsulaires	a) Assistance aux gouvernements b) Etudes c) Rassemblement et diffusion de renseignements d) Réunion d'un groupe de travail	Les travaux se poursuivront au rythme actuel. On entreprendra les nouveaux projets suivants: i) monographies par pays sur le cabotage et les transports interinsulaires: situation et problèmes; ii) étude d'itinéraires en vue d'intégrer les services de cabotage de pays évoluant voisins et d'accroître ainsi leur rentabilité; iii) étude de l'emballage, en vue de faire adopter le système transport par unités de charge par les services de cabotage.

<i>Titre du projet</i>	<i>Travaux présentement envisagés</i>	<i>Evolution du programme de travail (1969-1974)</i>
ID1: 4.2-3.4 Etudes hydrauliques et dragage des ports, des voies fluviales, des estuaires et des côtes	a) Assistance aux gouvernements b) Etudes	Les travaux se poursuivront au rythme actuel. On entreprendra les nouveaux projets suivants études de prérealisation concernant la création de laboratoires hydrauliques régionaux ou sous-régionaux et celle d'un parc régional ou de parcs sous-régionaux de matériel de dragage ou d'autres moyens permettant d'améliorer le dragage.
2. Communications, y compris les services postaux et les télécommunications		
ID1: 4.1-5.1 Etudes économiques relatives au développement des télécommunications et coopération pour l'aménagement de réseaux régionaux	-	Les travaux s'intensifieront. Les ressources nécessaires supplémentaires seront fournies par l'UIT et le PNUD.
Levés et cartographie		
ID4: 3.1-8.1 Cartes régionales géologiques, cartes spéciales et activités connexes	Confection et revision des cartes géologiques et minéralogiques régionales et d'autres cartes connexes.	On poursuivra la confection et la revision permanentes de cartes régionales, géologiques et autres, aux fins de planification de la mise en valeur des ressources minérales.
ID4: 3.1-8.2 Prospection en mer et activités connexes; Comité pour la coordination de programmes conjoints	i) Services à fournir au Comité de coordination pour la prospection au large des côtes (intéressant les pays membres qui sont riverains du Pacifique occidental) et mise en oeuvre de ses recommandations; ii) Services consultatifs au profit des pays membres.	Les travaux s'intensifieront du fait de l'association de nouveaux pays, de la création d'un nouveau comité de coordination pour la zone de l'océan Indien et de la mise en oeuvre des recommandations des deux comités.
ID4: 3.2-8.3 Problèmes géologiques et prospection dans la région de la CEAE0	Etudes, cycles d'études et groupes de travail.	Les travaux se poursuivront au rythme actuel et s'intensifieront à condition qu'on dispose des ressources nécessaires.
ID4: 3.2-8.4 Préparation et élaboration de programmes de levés géologiques	Etude des besoins des pays membres en vue de proposer des améliorations et d'apporter une assistance.	On aidera les gouvernements à établir un programme à long terme.

ANNEXES

Annexe I

LISTE DES REPRESENTANTS ET OBSERVATEURS A LA VINGT-CINQUIEME SESSION DE LA COMMISSION

MEMBRES

Afghanistan

Représentant: S.E. M. M.H. Messa

Suppléant: M. Habibullah Habib

Australie

Représentant: L'Hon. Gordon Freeth

Représentant adjoint: Sir Laurence McIntyre

Suppléants: M. F. Crawford, M. K. McDonald, M. R.G. Irwin, M. A.C.C. Farran, M. P.M. Knight, M. M.S.G. Curtin

Conseiller: M. I.H. Hutchens

Birmanie

Représentant: S.E. U Pe Kin

Suppléants: U Thet Tun, Lt. Col. Sein Win, U Ba Yi

Cambodge

Représentant: S.E. M. Srey Pong

Suppléants: M. Khy Taing Lim, M. Srin Samy, M. Lamouth Kang, M. Lay Nguon, M. Lim Chhun Thy

Ceylan

Représentant: M. A.T. Moorthy

Suppléants: M. G. Uswatte-Aratchi, Mme S.L. Kuruppu

Chine

Représentant: S.E. M. Kwoh-ting Li

Représentant adjoint: S.E. M. James C.H. Shen

Suppléants: M. Peter B.T. Chang, M. Wilfred F.P. Ling, M. Shih-chu Hsu, M. Wellington Y. Tsao, M. Siang-sun Fan, M. Robert Chun Chien

Conseillers: M. Sherman Wang, M. Yao-sheng Chen, M. Tu Wen-tien

Secrétaire: M. Hsiung Chien

Etats-Unis d'Amérique

Représentant: L'Hon. Glenn A. Olds

Suppléant: M. William M. Kerrigan

Conseillers: M. Morris H. Crawford, M. Leonard M. Durso, M. Donald F. Meyers, M. Joseph Lee St. Lawrence, M. William J. Tonesk, Mlle Thelma E. Vettel

France

Représentant: M. Arthur Conte

Suppléant: M. Michel Auchere

Conseillers: M. Claude Martin, M. Jean-Daniel Gardere, M. René Hussener

Inde

Représentant: S.E. M. Surendra Pal Singh

Représentant adjoint: M. K.B. Lall

Suppléants: M. B.D. Jayal, M. N.J. Kamath, M. K.R.P. Singh, M. J.L. Malhaustra, M. J.R. Hiremath, M. Sushil Dubey

Indonésie

Représentant: S.E. M. Adam Malik

Représentant adjoint: M. Ismail M. Thajeb

Suppléants: M. S.H. Simatupang, M. B. Sjahabuddin Arifin, M. Sumantri, Mlle Wandamulja, M. R.I. Suwardji, Général Soepardjo, Col. A. Rachman Ramly, M. Ibnu Hatta, M. Sutarso

Suppléant et secrétaire: M. Supriardjo Gondoprijono

Iran

Représentant: S.E. M. Mohammed Yeganeh

Suppléants: M. Mohamed Ali Jaferi, M. Ghonstantin Alexan Mejloumian

Conseiller: M. Ali-Akbar Zand

Japon

Représentants: S.E. M. Shiro Kiuchi, S.E. M. Koichiro Asakai

Représentants adjoints: S.E. M. Masayoshi Kakitsubo, S.E. M. Kenichiro Yoshida, S.E. M. Torao Ushiroku

Suppléants: M. Hiroshi Yokota, M. Tsutomu Wada, M. Tadafumi Sakai, M. Koichiro Yamaguchi, M. Michiya Matsukawa, M. Yoshibumi Harayama, M. Fumiya Okada, M. Yoshiki Kobayashi, M. Takashi Isagoda

Experts: M. Koremoto Takahashi, M. Kazuo Kitamura, M. Yukinobu Takaoka, M. Yoshiaki Shinojima, M. Makoto Taniguchi, M. Yukio Ohata, M. Masamichi Hanabusa, M. Hiromoto Seki, M. Yoichi Yamaguchi, M. Katsuhiko Yokota, M. Yoshiji Nogami, M. Shoichi Ohmagari

Conseillers: M. Bunji Kure, M. Keishi Baba, M. Masao Hasegawa, M. Hiroaki Kubota

Laos

Représentant: S.E. M. Sisouk Na Champassak

Suppléants: M. Oukeo Souvannavong, M. Pane Rassavong, M. Khamphan Simmalavong, M. Issara D. Sasorith, M. Sisouphanh Choummanivong, M. Vong Simoung, M. Phak Savann, M. Somphavan Inthavong

Malaisie

Représentant: L'Hon. Tan Sri Dr. Lim Swee Aun

Représentant adjoint: S.E. Tan Sri Jamal bin Abdul Latiff

Suppléants: M. Yahya bin Haji Talib, M. Wong Kum Choon, M. G.K. Nair, M. Azmil bin Mohd. Daud, M. Izham bin Mahmud, M. G. Jayanathan, M. Aris bin Othman

Conseiller: M. Ismail B. Ambia

Mongolie

Représentant: S.E. M. Dungmaaglin Dorjgotov

Suppléants: M. Tserendorjiin Baldan, M. Bumyn Sandagsuren

Népal

Représentant: M. Bhekh Bahadur Thapa

Suppléant: M. Ganesh Bahadur Thapa

Nouvelle-Zélande

Représentant: L'Hon. N.L. Shelton

Représentants adjoints: M. G.D.L. White, S.E. M. J.H. Weir

Suppléants: Mlle A.J. Pearce, M. A.A. Burnett, M. D.H. Hannah, Mlle H.A. Willberg

Pakistan

Représentant: M. I.A. Khan

Suppléants: M. F.H. Choudhury, M. M.A. Bari

Suppléant et secrétaire: M. M.A. Zaman

Pays-Bas

Représentant: M. L.H.J.B. van Gorkom

Suppléants: M. B. van Eldik, M. J.L. de Vries

Philippines

Représentant: L'Hon. Leonides S. Virata

Suppléants: L'Hon. Roman A. Cruz, Jr., l'Hon. Johnny M. Araneta, l'Hon. Apolinario Orosa, M. Manuel B. Zamora, Jr., M. Jose Ma. Zarate, M. Amilhamja M. Tahir, M. Mario Moreno, M. Casimiro M. Valdez, M. Sixto K. Roxas, Ambassador Melchor Aquino, M. Arturo R. Tanco, Jr., M. Flora Bayan

République de Corée

Représentant: S.E. M. Tai Dong Kim

Représentant adjoint: M. Chul Soon Moon

Suppléants: M. Yong Chol Ahn, M. Woong Soo Rhee, M. Yoo Shik Ha, M. Sang Wook Kong

Conseillers: M. Hee Yoon Seok, M. Yong Sung Lee

République du Viet-Nam

Représentant: S.E. M. Luong-The-Sieu

Représentant adjoint: M. Bui-Huu-Tuan

Suppléants: M. Nguyen-Tu, M. Do-Quang-Nang, M. Bui-Cong-Bat, M. Nguyen-Duc-Cuong, M. Nguyen-Quang-Dai, M. Tran-Huu-Loc, M. Le-Canh-Tuc

Singapour

Représentant: S.E. M. S. Rajaratnam

Représentant adjoint: M. Tang See Chim

Suppléants: M. J.A.Y.M. Pillay, M. Chan Keng Howe, M. Tan Chok Kian

Conseillers/Experts: M. F. Lee Siew Kwong, M. Lum Choong Wah, M. Goh Chok Tong, M. Lim Chin Teong, M. Lim Kuan Ming, M. L.N. van der Beek, M. Lee Beng Guan, M. Tan Siak Leng, M. Paul Lim Thiam Yew, M. K. Kanagaratnam, M. P. Arumainathan, M. Lee Kum Tatt, M. Khong Kit Soon, M. Tay Sin Yan, M. Wee Keng Chi, M. Koh Kay Yew

Secrétaire: M. A. Balaretmam

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Représentant: M. R.H. Belcher

Représentant adjoint: M. B.E.P. MacTavish

Suppléants: M. J.K. Wright, M. R.W.H. du Boulay, M. J.C. Edwards, M. J.E.M. Beale, M. R.F. Stimson, M. D.L. Stanton

Samoa-Occidentale

Représentant: L'Hon. Lesatele Rapi Vaai

Suppléant: M. John Wendt

Thaïlande

Représentant: S.E. M. Nibhon Wilairat

Conseillers spéciaux: M. Boonrod Binson, Gén. de Pol. Luang Chart-Trakarnkosol

Représentant adjoint: M. Sompong Sucharitkul

Suppléants: M. Vittaya Vejajiva, M. Pranom Kongsamut, M. Kasem Snidvongs, M. Nibhat Bhukkanasut, M. Songkram Krachangnetr, M. Narongrid Snidvongs

Union des Républiques socialistes soviétiques

Représentant: S.E. M. A.E. Nesterenko

Représentant adjoint: S.E. M. I.I. Safronov

Suppléants: S.E. M. U.A. Rustamov, M. A.I. Korolev, M. J.N. Primerov, M. E.V. Khrustalev

Conseiller: M. V.I. Dubinsky

Experts: M. A.I. Nekrassov, M. P.N. Rudakov

Interprète: M. I.N. Kondratenko

MEMBRES ASSOCIES

Brunéi

Représentant: L'Hon. Dato Mohd. Taib bin Awang Besar

Représentant adjoint: L'Hon. Awang Haji Abdul Aziz bin Begawan Pehin Udana Khatib Awang Haji Umar

Suppléants: Awang Mohd. Kassim bin Daud, Awang Abdul Hamid bin Ja'afar

Conseiller: Dato Dr J.S. Gould

Secrétaire: M. Jaya bin Abdul Latif

Fidji

Représentant: L'Hon. Vijay R. Singh

Suppléant: M. J.N. Kamikamica

Hong-kong

Représentant: L'Hon. Sir Cho-Yiu Kwan

Suppléants: M. David T.K. Wong, M. John Cho-chak Chan

Suppléant et secrétaire: M. Allan Leung Ching-poon

COMITE DU MEKONG

S.E. M. Pham Huu Vinh, M. Khy Taing Lim, M. Oukeo Souvannavong, M. Boonrod Binson, M. C. Hart Schaaf, Gén. R.A. Wheeler

AUTRES ETATS*

Autriche

Représentant: S.E. M. Werner Sautter

Suppléants: M. Paul J. Treu, M. Heinz K. Seitingner

Arabie saoudite

Représentant: S.E. M. Sheikh Ibrahim Bakr

Suppléant: Dato Al-Syed Ibrahim bin Omar Alsagoff

Belgique

Représentant: M. Andre Selliez

Suppléant: M. Paul Vanhecke

Canada

Représentant: S.E. M. J.G. Hadwen

Suppléants: M. M.B. Blackwood, M. W.H. Montgomery

Hongrie

Représentant: S.E. M. Ferenc Turi

Suppléant: M. Frigyes Szakolcai

Israël

Représentant: M. Hagay Dikan

Suppléant: M. Israel Eliashiv

Italie

Représentant: S.E. M. Andrea Ferrero

Pologne

Représentant: S.E. M. Romuald Spasowski

Suppléant: M. Janusz Maronowski

République arabe unie

Représentant: M. Hussein Abbas Mesharafa

République fédérale d'Allemagne

Représentants: S.E. M. Udo A. Hein, S.E. M. Norbert Berger

Suppléants: M. Horst Goltz, M. Gerald Hofmann, M. Gunter Pieper, M. Scharnhorst Mueller, M. Colin C. Hoffmann

Roumanie

Représentant: S.E. M. Ion Datcu

Suppléant: M. Apostol Grigore

Suède

Représentant: M. Bertil Stahl

Tchécoslovaquie

Représentant: S.E. M. Otakar Liska

Suppléant: M. Zdenek Kralik

Yougoslavie

Représentant: S.E. M. Budimir Loncar

AUTRES ORGANISMES DES NATIONS UNIES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

M. Peter Aylen, M. David Blickenstaff

CONFERENCE DES NATIONS UNIES POUR
LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
(CNUCED)

M. Manuel Perez-Guerrero, M. Vladimir V. Mordvinov

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
(ONUDI)

M. Nils Ramm-Ericson

FONDS DES NATIONS UNIES POUR
L'ENFANCE (FISE)

M. Baquer M. Namazi

INSTITUTIONS SPECIALISEES

Organisation internationale du Travail (OIT): M. S.K. Jain, M. M.M. Mehta, M. S. Ramalingam, M. W.J.R. Rowell

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO): M. Ahsan-ud-Din, M. A. de Vajda, M. Cedric Fernando, M. A.N. Seth

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO): M. S.D. Twefik, M. J.F. McDivitt, M. A. Chiba, M. J. Porras

* i) Membres de l'Organisation des Nations Unies participant aux travaux à titre consultatif en vertu du paragraphe 9 du mandat de la Commission;

ii) La République fédérale d'Allemagne participait aux travaux à titre consultatif en vertu de la résolution 617 (XXII) du Conseil économique et social, en date du 27 juillet 1956.

Organisation mondiale de la santé (OMS): Dr G.J. Stott

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD): M. Grodon M. Street

Fonds monétaire international (FMI): M. Joachim Ahrensdoerf

Union internationale des télécommunications (UIT): M. K.V. Pai

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE
ATOMIQUE (AIEA)

M. Florencio A. Medina

ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

Banque asiatique de développement: M. C.S. Krishna Moorthi, M. Koji Nakagawa

Plan de Colombo: M. D. Alan Strachan

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT): M. M.G. Mathur

Asian Productivity Organization (APO): M. Chujiro Ozaki

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Catégorie A

Chambre de commerce internationale (CCI): M. Katsufumi Matsumoto, M. R.T. Griffiths

Confédération internationale des syndicats libres (CISL): M. Lawrence Sia Khoo Seong, M. S.T. Nayagan, M. Foo Reng Chee, M. G. Kandasamy

Alliance coopérative internationale (ACI): M. Koh Watt Seng

Organisation internationale des employeurs (OIE): M. N. Boral, M. N.M. Chauhan

Union interparlementaire (UIP): M. J.F. Conceicao, M. Hwang Soo Jin, M. Lim Soo Peng, M. P. Selvadurai

World Confederation of Labour (WCL): M. Johnny Tan, M. Alfredo Dejesus

Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies (FMANU): M. Lim Gee Seng, M. Charles Joseph Peter, M. Vincent Mosbergh, Mlle Catherine Wong, Mlle Molly Tan, Mlle Lim Seok Meng, Mlle Lim Soh Huan

Catégorie B

Comité consultatif mondial de la société des amis (FWCC): M. J. Brewster Grace, M. Ed Snyder

Conseil international des femmes (CIF): Mme Seow Peck Leng, Mme Puangsri Uthaisri

Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL): Mme Lorraine Moseley

Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines: Mme Violet Coomarasamy

Registre

Association internationale d'études pour la promotion et la protection des investissements privés en territoires étrangers: M. Lim Chew Swee

Annexe II

LISTE DES PUBLICATIONS ET PRINCIPAUX
DOCUMENTS PARUS DEPUIS LA
VINGT-QUATRIÈME SESSION

A. Publications

Principales études (imprimées)

Electric Power in Asia and the Far East, 1961-1965. Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.4 (E/CN.11/796)

Mineral Raw Material Resources for the Fertilizer Industry in Asia and the Far East (Collection "Mise en valeur des ressources minérales" No 28). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.3 (E/CN.11/788)

Economic Bulletin for Asia and the Far East, Vol. XIX, Nos 1, 2 et 3, juin, septembre et décembre 1968. Publication des Nations Unies, Nos de vente E.68.II.F.14 (E/CN.11/834), E.68.II.F.15 (E/CN.11/838) et E.68.II.F.16 (E/CN.11/849)

Case Histories of Oil and Gas Fields in Asia and the Far East (Collection "Mise en valeur des ressources minérales" No 29). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.10 (E/CN.11/800)

Stratigraphic Correlation between Sedimentary Basins of Asia and the Far East (Collection "Mise en valeur des ressources minérales" No 30). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.11 (E/CN.11/803)

Family Planning, Internal Migration and Urbanization in Asia - A Bibliography of Available Materials (Collection "Etude sur la population en Asie" No 2). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.13 (E/CN.11/807)

Foreign Trade Statistics of Asia and the Far East, 1965 - Vol. IV, Série A, No. 1 "Commodity trade by partner country". Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.22 (E/CN.11/822)

Report of the Working Group on Communication Aspects of Family Planning Programmes and Selected Papers (Collection "Etude sur la population en Asie" No 3). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.17 (E/CN.11/830)

Economic Survey of Asia and the Far East, 1967. Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.1 (E/CN.11/825)

Asian Industrial Development News No. 3. Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.18 (E/CN.11/831)

Mining Developments in Asia and the Far East, 1966 (Collection "Mise en valeur des ressources minérales" No 31). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.19 (E/CN.11/832)

Electric Power in Asia and the Far East, 1966. Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.22 (E/CN.11/835)

Proceedings of the Seminar on Sources of Mineral Raw Materials for the Fertilizer Industry in Asia and the Far East (Collection "Mise en valeur des ressources minérales" No 32). Publication des Nations Unies, No de vente: E.69.II.F.2 (E/CN.11/837)

Foreign Trade Statistics of Asia and the Far East, Vol. IV, Série B, No 2. Publication des Nations Unies, No de vente: 67.II.F.18 (E/CN.11/836)

Report of ECAFE Working Party on Shipping and Ocean Freight Rates and Related Papers (Collection "Coopération économique régionale" No 5). Publication des Nations Unies, No de vente: E.69.II.F.3 (E/CN.11/839)

Transport and Communications Bulletin for Asia and the Far East, Nos 42 et 43. Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.2 (ST/ECAFE/SER.E/42) et E.68.II.F.20 (ST/ECAFE/SER.E/43)

Small Industry Bulletin for Asia and the Far East, Nos 5 et 6. Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.7 (ST/ECAFE/SER.M/23) et E.68.II.F.21 (ST/ECAFE/SER.M/24)

Proceedings of the Seventh Regional Conference on Water Resources Development in Asia and the Far East (Collection "Ressources hydrauliques" No 32). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.5 (ST/ECAFE/SER.F/32)

Methods and Techniques of Groundwater Investigations and Development (Collection "Ressources hydrauliques" No 33). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.6 (ST/ECAFE/SER.F/33)

Use and Interpretation of Hydrologic Data (Collection "Ressources hydrauliques" No 34). Publication des Nations Unies, No de vente: E.68.II.F.9 (ST/ECAFE/SER.F/34)

Publications périodiques (*miméographiées*)

Water Resources Journal (ST/ECAFE/SER.C/76-79)

ECAFE Centre for Commercial Arbitration News Bulletin (TRADE/CA/NEWS/8-9)

B. Documents principaux

COMMISSION

E/CN.11/833 (E/CN.11/SR.372-389). Summary records of the twenty-fourth session

Vingt-cinquième session

E/CN.11/841 et Corr.1. Rapport du Comité de coordination pour la Route d'Asie (quatrième session)

E/CN.11/843. Rapport de la huitième Conférence régionale de l'équipement hydraulique

E/CN.11/845. Rapport du Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong, 1968

E/CN.11/847. Activités de la CEAE0 dans le domaine du développement social 1968/1969

E/CN.11/848. Rapport de la Troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie

E/CN.11/850 et Add.1. Rapport du Comité du commerce (douzième session)

E/CN.11/851. Activités de la Division mixte CEAE0/FAO de l'agriculture en 1968

E/CN.11/852. Activités régionales d'assistance technique déléguées à la CEAE0 (1968)

E/CN.11/853. Information paper on the activities of the United Nations Development Programme in Asia and the Far East as of 1 January 1969

E/CN.11/854 et Add.1. Rapport du Comité des transports et des communications (dix-septième session)

E/CN.11/855. Activités du secrétariat dans le domaine des ressources hydrauliques pendant la période de mars 1968 à février 1969

E/CN.11/856. Statistiques: activités du secrétariat

E/CN.11/857 et Add.1. Rapport du Conseil asiatique du développement industriel (quatrième session)

E/CN.11/858. Rapport du Comité de l'industrie et des ressources naturelles (vingt et unième session)

E/CN.11/859. Etablissement de formation en Asie accueillant des stagiaires étrangers

E/CN.11/860. Activités du secrétariat dans le domaine de la population

E/CN.11/861. Rapport du Conseil d'administration de l'Institut asiatique pour le développement économique et la planification

E/CN.11/862. Financement de l'Institut asiatique pendant le deuxième quinquennat (1969-1973)

E/CN.11/863. Institut asiatique pour le développement économique et la planification - Siège permanent et foyer

E/CN.11/864. Programme alimentaire mondial NATIONS UNIES/FAO (septième rapport)

E/CN.11/865. Date et lieu de la Deuxième Conférence asiatique sur l'industrialisation

E/CN.11/866. Centre régional de calcul

E/CN.11/L.216. Rapport du Comité pour la coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (cinquième session)

E/CN.11/L.217. Rapport du Cycle d'études sur les problèmes du développement économique; financement des investissements du secteur public

E/CN.11/L.218. Rapport du Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil

E/CN.11/L.219. Production et utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse; rapport du Groupe d'experts

E/CN.11/L.220. Feasible growth and trade gap projections in the ECAFE region (report of the Sixth Group of Experts on Programming Technique)

E/CN.11/L.221. Comptabilité du secteur public: rapport du quatrième Groupe d'experts de la comptabilité nationale

E/CN.11/L.222. Rapport des journées d'études des systèmes nationaux de fonction publique

E/CN.11/L.223. Consultations intergouvernementales sur la Communauté asiatique de la noix de coco

E/CN.11/L.225. Report of the Seminar on the Relationship of Social Work Education to Developmental Needs and Problems in the ECAFE region

E/CN.11/L.226. Report of the Study Tour-cum-Training Course on the Role of Community Development in National Development with particular reference to Land Reform and Land Settlement

E/CN.11/L.228. Développement social et planification sociale dans la région de la CEAE0: organisation et financement

E/CN.11/L.229. Renseignements généraux sur l'assistance fournie par le PNUD et par les programmes bilatéraux aux projets régionaux et sous-régionaux

E/CN.11/L.230. Rapport des Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse

E/CN.11/L.231. Rapport du Comité des typhons (première session)

E/CN.11/L.232. Résumé du rapport du Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale

E/CN.11/L.233. Communauté asiatique de la noix de coco: fonctionnement et incidences financières

E/CN.11/L.234. Economic Survey of Asia and the Far East, 1968, Parts I & II

E/CN.11/L.235. Institut asiatique pour le développement économique et la planification: élection du Conseil d'administration

- E/CN.11/L.236. Techniques de planification annuelle
 E/CN.11/L.237. Suite donnée aux recommandations de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie
 E/CN.11/L.238. Situation économique en Asie et en Extrême-Orient

Comité de l'industrie et des ressources naturelles

Vingt et unième session

- E/CN.11/I&NR/70. Rapport du Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'énergie électrique (onzième session)
 E/CN.11/I&NR/71. Rapport de la Réunion de travail des géologues principaux sur sa septième session
 E/CN.11/I&NR/72. Rapport du Sous-Comité des ressources minérales (septième session)
 E/CN.11/I&NR/L.81. Taux de croissance industrielle et problèmes de développement dans les pays évoluant de la CEAEO
 E/CN.11/I&NR/L.82. Prospection des ressources minérales au large des côtes d'Asie
 E/CN.11/I&NR/L.84. Possibilités d'exportation d'articles manufacturés et semi-manufacturés (deuxième rapport intérimaire)
 E/CN.11/I&NR/L.85. Joint UNCTAD/GATT Centre UNIDO/UNDP/ECAFE Export Promotion Mission
 E/CN.11/I&NR/L.86. Conseil asiatique du développement industriel
 E/CN.11/I&NR/L.87. Etudes préliminaires sur la régionalisation de l'équipement énergétique (y compris le dessalement de l'eau de mer)
 E/CN.11/I&NR/L.88. Inventory of mineral resources

Sous-Comité des ressources énergétiques et de l'énergie électrique

Onzième session

- E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.39. Pollution de l'air par les centrales thermiques
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.40. Etude des coûts de construction et d'exploitation des centrales thermiques
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.41. Le développement de la production d'énergie électrique dans la région de la CEAEO: ses tendances, particulièrement en ce qui concerne l'énergie nucléaire
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.42. Enquêtes énergétiques d'ensemble et planification d'économie énergétique
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.43. Observations de la Commission et du Comité de l'industrie et des ressources naturelles concernant l'énergie et l'électricité
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.44. Rapport sur le Cycle d'études et le voyage d'étude sur l'énergie électrique en URSS
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.45. Application de l'énergie nucléaire pour le dessalement de l'eau de mer et la création d'un complexe industriel agro-chimique
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.46. L'énergie dans la région de la CEAEO
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.47. Progrès récents dans l'industrie de l'électricité
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.48. L'énergie électrique dans la région de la CEAEO

- E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.50. Consommation d'énergie et développement industriel: considérations économiques
 E/CN.11/I&NR/Sub.1/L.51. Activités des autres organismes des Nations Unies dans le domaine des ressources énergétiques et de l'énergie électrique
 I&NR/EP(XI)/1. United Nations activities in the field of energy resources in developing countries
 I&NR/EP(XI)/7. Fully insulated metal clad high tension switchgear - Stage of development and service experience

Réunion de travail des géologues principaux

Septième session

- E/CN.11/I&NR/SGWP.7/L.2. Observations du Comité de l'industrie et des ressources naturelles et de la Commission sur le rapport et les activités des géologues principaux
 I&NR/SGWP.7/2. Création d'un centre géologique régional pour l'Asie du sud-est: nature exacte des moyens de formation requis
 I&NR/SGWP.7/3. Méthodes et techniques de levé et de prospection, et leur applicabilité aux pays de la région de la CEAEO
 I&NR/SGWP.7/4. Action to be taken in the field of engineering geology
 I&NR/SGWP.7/7. Some recent developments in geological survey practices
 I&NR/SGWP.7/12. Status of the ECAFE regional geological and related maps
 I&NR/SGWP.7/13. Status of hydrological mapping in the countries of the ECAFE region

Sous-Comité des ressources minérales

Septième session

- E/CN.11/I&NR/Sub.3/L.16. Formation technique dans le domaine de la mise en valeur des ressources minérales
 E/CN.11/I&NR/Sub.3/L.17. Rapport sur certains produits minéraux
 E/CN.11/I&NR/Sub.3/L.18. Observations du Comité de l'industrie et des ressources naturelles et de la Commission sur le rapport et les activités du Sous-Comité de la mise en valeur des ressources minérales
 I&NR/Sub.3(VII)/2. Review of mining developments in Asia and the Far East since the sixth session of the Sub-Committee
 I&NR/Sub.3(VII)/12. Mining developments in Asia and the Far East - A twenty year (1945-1965) review to commemorate the twentieth anniversary of ECAFE

Cycle d'études sur l'industrialisation de l'habitation pour l'Asie et l'Extrême-Orient

- I&NR/IH/1. Modular co-ordination in housing
 I&NR/IH/2. Rapport du Cycle d'études sur le développement de l'industrie des matériaux de construction
 I&NR/IH/3. Industrialization of building
 I&NR/IH/8. The status, problems and prospects of pre-fabrication in the ECAFE region

Comité du commerce

Douzième session

- E/CN.11/TRADE/L.120. Rapport du Cycle d'études régional et voyage d'étude sur le commerce d'Etat

- E/CN.11/TRADE/L.121. Rapport du Groupe d'experts de l'évaluation en douane
- E/CN.11/TRADE/L.122. Foire commerciale internationale d'Asie: rapport d'activité
- E/CN.11/TRADE/L.124. Centre CEAE0 de promotion commerciale
- E/CN.11/TRADE/L.127. Review of developments in trade and trade policies in the ECAFE region
- E/CN.11/TRADE/L.128. Paiements régionaux et libération des échanges dans la région de la CEAE0: rapport d'activité
- E/CN.11/TRADE/L.129. Transports et fret maritimes: projet de stage d'initiation à l'économie et à la gestion des transports maritimes
- E/CN.11/TRADE/L.130. Transports et fret maritimes: rassemblement systématique de statistiques des transports maritimes
- E/CN.11/TRADE/L.131. Rapport du Stage d'initiation aux structures tarifaires et non tarifaires et aux techniques de négociations commerciales
- E/CN.11/TRADE/L.133. Consommation d'énergie dans la région de la CEAE0: prévisions d'accroissement pendant la décennie 1965-1975
- E/CN.11/TRADE/L.137. Activities of the United Nations Conference on Trade and Development
- TRADE/104. Diversification et spécialisation des productions primaires dans les pays en voie de développement
- TRADE/105. Rapport de la troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie
- TRADE/106. Transports et fret maritimes

Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce

- E/CN.11/TRADE/GETE/L.2. Centre de promotion commerciale de la CEAE0: projet de programme d'activités
- E/CN.11/TRADE/GETE/L.3. Mesures visant à intensifier la coopération intrarégionale et sous-régionale dans le domaine des transports maritimes, des tarifs de fret, de l'assurance et de la réassurance
- E/CN.11/TRADE/GETE/L.4. Recommandations de la deuxième session de la CEAE0: évaluation et suite à donner
- E/CN.11/TRADE/GETE/L.5. Organisation de cours de formation pour l'étude des structures tarifaires et non tarifaires et des techniques de négociations commerciales
- E/CN.11/TRADE/GETE/L.6. Programme régional et sous-régional de libéralisation du commerce et unions de compensation ou de paiements: études empiriques sur les produits de base, le mouvement des échanges, les restrictions, et le financement du commerce actuel et futur par les banques et le crédit
- E/CN.11/TRADE/GETE/L.8. Commerce de transit des pays sans littoral
- E/CN.11/TRADE/GETE/L.9. Possibilités d'expansion du commerce du pétrole et des produits pétroliers entre les pays de la région de la CEAE0

Groupe d'experts de l'évaluation en douane

- TRADE/GECV/1. Mémoire présenté par le Secrétaire général du Conseil de coopération douanière
- TRADE/GECV/2. Observations présentées par le Directeur général du GATT

- TRADE/GECV/3 et Add.1-6. Observations des Etats membres
- TRADE/GECV/4. Projet de définition de la valeur en douane: analyse des réponses
- TRADE/GECV/5. Projet de définition de la valeur en douane: note du secrétariat

Comité des transports et des communications

Dix-septième session

- E/CN.11/TRANS/177. Rapport du Groupe de travail sur les moyens de faciliter le trafic international au Comité des transports et des communications (dix-septième session)
- E/CN.11/TRANS/180. Rapport du Comité de coordination pour la Route d'Asie (quatrième session)
- E/CN.11/TRANS/181. Rapport du Cycle d'études régional sur les ports
- E/CN.11/TRANS/L.104 et Add.1. Activités relatives aux routes et au transport routier
- E/CN.11/TRANS/L.105. Service de bibliothèque
- E/CN.11/TRANS/L.106. Tourisme et voyages internationaux dans la région de la CEAE0
- E/CN.11/TRANS/L.107. Coopération régionale dans le domaine des transports et des communications
- E/CN.11/TRANS/L.108 et Corr.1. Chemin de fer transasiatique
- E/CN.11/TRANS/L.109. La Route d'Asie (Rapport du Directeur technique de la Route d'Asie)
- E/CN.11/TRANS/L.110. Transports par eau, ports, cabotage et communications interinsulaires
- E/CN.11/TRANS/L.112 et Corr.1. Activités dans le domaine des chemins de fer
- E/CN.11/TRANS/L.113. Activités dans le domaine des télécommunications
- E/CN.11/TRANS/L.114 et Corr.1. Activités du Groupe d'étude des moyens de faciliter le trafic international
- E/CN.11/TRANS/L.115. Projet de révision du mandat du Comité des transports et des communications et de ses sous-comités
- E/CN.11/TRANS/182. Rapport du Sous-Comité des télécommunications (première session)
- TRANS/118. Port problems in the ECAFE region

Cycle d'études régional sur les ports

- TRANS/RPS/1. Port development
- TRANS/RPS/2. Problems in port administration
- TRANS/RPS/3. The effects of customs procedures on port efficiency in the ECAFE region
- TRANS/RPS/4. The function of communications in co-ordinating port activities
- TRANS/RPS/5. Economics of port operations
- TRANS/RPS/6. Recent developments in the methodology of system analysis with particular reference to port administration and management
- TRANS/RPS/7. Problems in port management
- TRANS/RPS/8. What a shipowner expects from a port
- TRANS/RPS/9. The unit load method of materials handling, developments and trends
- TRANS/RPS/10. Human factor in port operations

TRANS/RPS/11. Port safety - Protection against accidents
 TRANS/RPS/12. Cargo handling and the impact of unitized methods of conveyance of cargo, including containerization, on ports of the ECAFE region
 TRANS/RPS/15. An introduction to discussions on regional problems in port administration and management
 TRANS/RPS/16. An introduction to discussions on regional problems in port operations
 TRANS/RPS/19. Ships and ports

Sous-Comité des télécommunications

Première session

E/CN.11/TRANS/Sub.4/L.1. Les services de télécommunications des pays de la région: situation actuelle et plans d'avenir
 E/CN.11/TRANS/Sub.4/L.2. Efficacité des services de télécommunications
 E/CN.11/TRANS/Sub.4/L.3. Moyens de formation et de recherche
 E/CN.11/TRANS/Sub.4/L.4. Développement des télécommunications: assistance technique de l'Union internationale des télécommunications au titre du PNUD
 E/CN.11/TRANS/Sub.4/L.5. Mandat du Sous-Comité des télécommunications

Cycle d'études sur les problèmes du développement économique: financement des investissements du secteur public

RP/FPSI/1. Pattern of financing public sector investment in the ECAFE region
 RP/FPSI/2. The role of public sector savings in financing public investment
 RP/FPSI/3. Financing public sector investment with special reference to the role of domestic borrowing and small savings: Case study of India
 RP/FPSI/6. Public sector investment and the financial plan - A general framework and some policy issues
 RP/FPSI/7. Role of foreign resources in financing economic development with reference to public sector investment

Consultations sous-régionales sur l'harmonisation des plans régionaux: noix de coco, produits dérivés et palmier à huile

RPH/CCP/1. A study on regional plan harmonization and economic co-operation in coconut and coconut products
 RPH/CCP/2. Proposal for a regional organization of coconut and oil palm producing countries of Asia

Troisième Conférence ministérielle sur la coopération économique en Asie

MCEC.III/2. Rapport de la Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce
 MCEC.III/3. Aperçu et recommandations de la Réunion d'experts des gouvernements sur l'expansion du commerce
 MCEC.III/5. Suite donnée aux recommandations des première et deuxième Conférences ministérielles et examen de programmes d'action visant à resserrer la coopération dans différents domaines

MCEC.III/6. Stratégie du développement intégré de la coopération régionale en Asie

MCEC.III/7. Avantages de la coopération économique entre pays de la CEAEIO: étude de quelques produits

Cycle d'études sur les services et les statistiques de l'état civil

ASTAT/CRVS/1. Recommendations for the improvement and standardization of vital statistics: Draft proposals
 ASTAT/CRVS/2. The functions of civil registration services and their economic and social implications
 ASTAT/CRVS/3. Civil registration and vital statistics in the ECAFE region
 ASTAT/CRVS/4. Present state of civil registration services in countries outside the ECAFE region
 ASTAT/CRVS/6. Basic principles for a model registration service
 ASTAT/CRVS/7. Use of computers in civil registration and vital statistics
 ASTAT/CRVS/8. Methods of evaluating completeness of civil registration
 ASTAT/CRVS/9. Non-traditional approaches for obtaining vital statistics
 ASTAT/CRVS/11. A tentative tabulation programmes of vital statistics derived from civil registration records
 ASTAT/CRVS/12. A method for the recording of crude causes of death by laymen in underdeveloped areas

Groupe d'étude de la production et de l'utilisation de statistiques de l'enfance et de la jeunesse

ASTAT/UPS/2. Observations on statistical needs in planning for children and youth

Quatrième Groupe de travail de la comptabilité nationale: comptabilité du secteur public

ASTAT/NA.4/PSA/1. Structure, concepts and definitions and classifications of public sector accounts
 ASTAT/NA.4/PSA/2. Uses and requirements of public sector accounts in countries of the ECAFE region
 ASTAT/NA.4/PSA/3. Co-ordination of statistical series with respect to public sector
 ASTAT/NA.4/PSA/4. Methods of compiling public sector accounts
 ASTAT/NA.4/PSA/5. Practices in the compilation of public sector accounts in the countries of the ECAFE region

Journées d'étude sur l'emploi des enquêtes par sondage pour le rassemblement de statistiques de l'enfance et de la jeunesse

ASTAT/WCY/1. Methodology and potentials of family living surveys
 ASTAT/WCY/2. Methodology and potentialities of labour force surveys
 ASTAT/WCY/3. Methodology and potentialities of community development surveys for collection of statistics on children and youth
 ASTAT/WCY/4. Collection of statistics on children and youth through, sample surveys: General approach

- ASTAT/WCY/5. Problems of definition and enumeration of handicapped children and youth
- ASTAT/WCY/6. Methodology and potentialities of demographic surveys
- ASTAT/WCY/7. Methodology and potentialities of morbidity surveys
- ASTAT/WCY/8. Sampling methods for household and community surveys
- ASTAT/WCY/9. Field operations for household and community surveys
- ASTAT/WCY/10. Methodology and potentialities of nutrition surveys

Groupe de travail de la planification relative aux ressources hydrauliques

- WRD/WGWRP/3. Financial analysis
- WRD/WGWRP/4. Project costs
- WRD/WGWRP/5. Identification and measurement of economic project benefits
- WRD/WGWRP/6. Co-ordinating activities of all agencies on water resources development and related fields
- WRD/WGWRP/7. Social and non-economic considerations in water resources planning and development
- WRD/WGWRP/8. Irrigation development costs at farm level
- WRD/WGWRP/9. Criteria of economic evaluation
- WRD/WGWRP/10. Project evaluation: Prices and interest
- WRD/WGWRP/12. Peculiarities of planning development of land and water resources utilization
- WRD/WGWRP/13. Programme de travail provisoire
- WRD/WGWRP/14. Co-ordinating activities of agencies concerned with water resources development and related fields

Conference regionale de l'equipe-ment hydraulique

Huitieme session

- E/CN.11/WRD/Conf.8/L.3. Rapport du Groupe de travail de la planification relative aux ressources hydrauliques
- E/CN.11/WRD/Conf.8/L.4. Politiques et méthodes de financement des projets et remboursement du coût des projets
- E/CN.11/WRD/Conf.8/L.5. Gestion, exploitation et entretien efficaces des projets
- E/CN.11/WRD/Conf.8/L.6. Articulation des plans hydrauliques et des plans économiques nationaux
- E/CN.11/WRD/Conf.8/L.7. Activities of the secretariat in the development of water resources and the programme of work and priorities
- WRD/Conf.8/4. Rapport du Groupe de travail des codes de l'eau
- WRD/Conf.8/8. The financing of water resources development with particular reference to the role of the World Bank Group in the ECAFE region (IBRD)
- WRD/Conf.8/12. New trends in management of water resources projects
- WRD/Conf.8/13. Summary of biennial review of water resources development in ECAFE region

Comite des typhons

Premiere session

- WRD/TC.1/3. Review of current meteorological facilities for typhoon damage prevention

- WRD/TC.1/5. Tentative suggestions for an action programme on typhoon damage control

Groupe d'experts chargé d'apprécier, quant à leur acceptation, à leur utilisation et à leur efficacité, les méthodes de planification familiale

- SD/Dem/AFPM/1 and Rev.1. Contraceptive effectiveness: Problems of evaluation

- SD/Dem/AFPM/2. Need for cost-benefit analysis in family planning

- SD/Dem/AFPM/3. Some issues in the evaluation of family planning programmes

- SD/Dem/AFPM/5. Assessment of acceptance and use-effectiveness of contraceptive methods

- SD/Dem/AFPM/6. Birth intervals as indices of fertility in human population

- SD/Dem/AFPM/7. The demographic effects of a contraceptive programme

- SD/Dem/AFPM/8. Assessment of acceptance, use and use-effectiveness of contraceptive methods

- SD/Dem/AFPM/9. Effect of programme on future fertility and birth rates

- SD/Dem/AFPM/10. The coupon system in on-going family planning programme

- SD/Dem/AFPM/11. Problems arising in defining acceptance, use and effectiveness in the evaluation of family planning programmes

- SD/Dem/AFPM/BP 2. Understanding the dynamics of acceptance of family planning methods in a programme through "model" studies

- SD/Dem/AFPM/WP 1. Issues and suggestions regarding concepts of acceptance and use-effectiveness

Cycle d'études sur le rapport entre la formation au service social et les besoins et problèmes du développement dans la région de la CEAE

- SD/DNP/1. Developmental needs and problems as identified in the findings of applied social science research and in the objectives of social welfare planning

- SD/DNP/2. Objectives of auxiliary and in-service training programmes in meeting national developmental needs and problems

- SD/DNP/3. Current situation in the field of social work education and some of the issues involved in meeting developmental needs and problems in the ECAFE region

- SD/DNP/4. Developmental needs and problems as identified in the objectives, methods and functions of social welfare services

- SD/DNP/5. Social welfare services, social welfare planning and social work education: Their interdependence in meeting national developmental needs and problems

- SD/DNP/6. Objectives of the profession of social work education in the context of present and emerging national developmental needs and problems

- SD/DNP/7. The challenging role of education for social work

Cycle d'études régional sur les techniques et
les procédures de l'assistance technique
des Nations Unies

TA/Sem.TP/4. The ECAFE secretariat - An introduction to its structure and fields of activity

TA/Sem.TP/5. The role of project evaluation in project development

TA/Sem.TP/6. Report of the Seminar

Annexe III

MANDAT DE LA COMMISSION ECONOMIQUE
POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Adopté à la quatrième session du Conseil économique et social et modifié aux cinquième, septième, huitième, neuvième, treizième, quatorzième, quinzième, dix-septième, vingt-sixième, vingt-huitième et trentième sessions, et à la reprise des trente-deuxième et trente-sixième sessions du Conseil, et révisé en application des résolutions 1134 (XII) et 2010 (XX) de l'Assemblée générale, adoptées le 17 septembre 1957 et le 21 septembre 1964 respectivement.

Le Conseil économique et social,

Après avoir examiné la résolution 46 (I), adoptée par l'Assemblée générale le 11 décembre 1946, aux termes de laquelle l'Assemblée générale "recommande que, pour apporter une aide efficace aux pays dévastés par la guerre, le Conseil économique et social, à sa prochaine session, procède sans délai à un examen favorable de la question de la création d'une Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient", et

Ayant pris note du rapport du Groupe de travail pour l'Asie et l'Extrême-Orient de la Sous-Commission temporaire de la reconstruction économique des régions dévastées,

Crée une Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, avec le mandat suivant:

1. La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient, agissant conformément aux principes de l'Organisation des Nations Unies et sous réserve du contrôle général du Conseil, devra, à condition de ne prendre aucune mesure à l'égard d'un pays quelconque sans l'assentiment du gouvernement de ce pays:

a) Prendre des mesures et participer à leur exécution pour faciliter une action concertée en vue de la reconstruction et du développement économique de l'Asie et de l'Extrême-Orient et maintenir, en les renforçant, les relations économiques de ces régions, tant entre elles qu'avec les autres pays du monde;

b) Procéder ou faire procéder à des enquêtes et études sur les problèmes économiques et techniques ainsi que sur l'évolution de la situation dans les territoires d'Asie et d'Extrême-Orient, dans la mesure où la Commission le jugera nécessaire;

c) Entreprendre ou faire entreprendre le rassemblement, l'évaluation et la diffusion de renseignements d'ordre économique, technique et statistique, dans la mesure où la Commission jugera utile de le faire;

d) Fournir, dans la limite des moyens dont dispose son secrétariat, les services consultatifs que les pays de la région pourraient désirer, à la condition que ces services ne fassent pas double emploi avec ceux que fournissent les institutions spécialisées ou l'Administration de l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies;

e) Aider le Conseil économique et social, sur sa demande, à s'acquitter de ses fonctions dans la région, en ce qui concerne tous les problèmes économiques, y compris les problèmes touchant à l'assistance technique;

f) Dans l'exercice des fonctions énumérées ci-dessus, traiter comme il convient des aspects sociaux du développement économique et de l'interdépendance des facteurs économiques et sociaux.

2. Les territoires de l'Asie et de l'Extrême-Orient mentionnés au paragraphe 1 comprendront: l'Afghanistan, l'Australie continentale, la Birmanie, le Brunei, le Cambodge, Ceylan, la Chine, la Corée, Hong-kong, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, le Laos, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Philippines, le Samoa-Occidental, Singapour, la Thaïlande et le Viet-Nam.

3. La Commission sera composée des pays suivants: l'Afghanistan, l'Australie, la Birmanie, le Cambodge, Ceylan, la Chine, la Corée, les Etats-Unis d'Amérique, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, le Laos, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, les Philippines, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Samoa-Occidental, Singapour, la Thaïlande, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et le Viet-Nam, étant entendu que tout Etat situé dans cette zone qui deviendrait par la suite Membre de l'Organisation des Nations Unies deviendrait, de ce fait, membre de la Commission.

4. Les membres associés comprendront le Brunei et Hong-kong.

5. Tout territoire, partie ou groupe de territoires qui se trouve dans le domaine géographique de la Commission, tel qu'il a été défini au paragraphe 2, pourra, en adressant à la Commission une demande qui sera présentée par le membre responsable des relations internationales de ces territoires, de ces parties ou de ces groupes de territoires, être admis par la Commission en qualité de membre associé. Si l'un de ces territoires, de ces parties ou de ces groupes de territoires, vient à assumer lui-même la responsabilité de ses relations internationales, il pourra présenter lui-même, à la Commission sa demande d'admission en qualité de membre associé.

6. Les représentants des membres associés pourront participer, sans droit de vote, à toutes les réunions de la Commission siégeant soit en commission, soit en comité.

7. Les représentants des membres associés pourront être nommés membres de tout comité ou de tout autre organe subsidiaire que la Commission pourrait créer; ils y auront le droit de vote et pourront siéger au bureau de ces organismes.

8. La Commission est autorisée à faire, sur toute question de sa compétence, des recommandations directes au gouvernement des Etats membres ou membres associés intéressés, au gouvernement des Etats admis à titre consultatif et aux institutions spécialisées intéressées. La Commission soumettra à l'examen préalable du Conseil toute proposition relative à une action qui pourrait avoir des effets importants sur l'économie de l'ensemble du monde.

9. La Commission invitera tout Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre de la Commission à participer, à titre consultatif, à l'examen de toute question susceptible d'intéresser particulièrement ce pays non membre.

10. La Commission invitera les représentants des institutions spécialisées et pourra inviter des représentants d'organisations intergouvernementales à participer,

à titre consultatif, aux discussions qu'elle consacrera à toute question susceptible d'intéresser particulièrement ces institutions ou organisations, en suivant la procédure adoptée par le Conseil économique et social.

11. La Commission prendra des dispositions aux fins de consultation avec les organisations non gouvernementales auxquelles le Conseil économique et social aura accordé le statut consultatif, conformément aux principes approuvés par le Conseil et contenus dans les parties I et II de la résolution 228 B (X) du Conseil.

12. La Commission prendra les mesures appropriées pour que la liaison nécessaire soit maintenue avec les autres organismes des Nations Unies et avec les institutions spécialisées. La Commission établira la liaison et la coopération appropriées avec les autres commissions économiques régionales, conformément aux résolutions et aux directives du Conseil économique et social et de l'Assemblée générale.

13. La Commission peut, après avoir consulté toute institution spécialisée travaillant dans le même domaine général et avec l'approbation du Conseil, constituer tous organismes subsidiaires qu'elle jugera utiles pour faciliter l'accomplissement des tâches qui lui incombent.

14. La Commission adoptera son propre règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le mode d'élection de son président.

15. La Commission présentera au Conseil, une fois par an, un rapport complet sur ses activités et ses projets, y compris ceux de tout organe subsidiaire.

16. Le budget administratif de la Commission sera financé sur les fonds de l'Organisation des Nations Unies.

17. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies désignera le personnel de la Commission et ce personnel fera partie du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

18. Le siège de la Commission sera établi au siège permanent de l'Organisation des Nations Unies en Asie et en Extrême-Orient. En attendant que le siège permanent des bureaux de l'Organisation en Asie et en Extrême-Orient ait été fixé, le centre de travail de la Commission sera maintenu à Bangkok.

19. Le Conseil procédera, de temps à autre, à un examen spécial des travaux de la Commission.

Annexe IV

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

Texte établi à la première session, confirmé et adopté à la deuxième session, et modifié aux troisième, cinquième, sixième, septième, huitième, neuvième, onzième, quatorzième, quinzième, dix-septième et vingt-cinquième sessions de la Commission

Chapitre premier

SESSIONS

Article premier

Les dispositions suivantes s'appliquent à la date et au lieu des sessions de la Commission:

a) La Commission, agissant en consultation avec le Secrétaire général, formule à chacune de ses sessions

des recommandations concernant la date et le lieu de la session suivante, sous réserve de l'approbation du Conseil. La Commission tient également une session dans les quarante-cinq jours qui suivent la communication au Secrétaire exécutif d'une demande à cet effet émanant du Conseil économique et social et, dans ce cas, le Secrétaire général, en consultation avec le Président de la Commission, fixe le lieu de la session.

b) Dans des cas spéciaux, la date et le lieu de la session peuvent être modifiés par le Secrétaire général agissant en consultation avec le Président de la Commission et le Comité intérimaire du calendrier des conférences. A la demande de la majorité des membres de la Commission, le Secrétaire général, agissant en consultation avec le Président de la Commission et le Comité intérimaire du calendrier des conférences, peut également modifier la date et le lieu de la session.

c) Les sessions se tiennent normalement au Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient. La Commission peut formuler une recommandation en vue de tenir ailleurs telle ou telle session.

Article 2

Quarante-deux jours au moins avant le commencement de la session, le Secrétaire exécutif fait connaître aux membres de la Commission la date d'ouverture de la session et leur adresse trois exemplaires de l'ordre du jour provisoire et des documents essentiels relatifs à chaque point de l'ordre du jour provisoire. La distribution est analogue à celle qui est prévue à l'article 49.

Article 3

La Commission invite tout Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies qui n'est pas membre de la Commission à participer, à titre consultatif, à l'examen de toute question qui offre un intérêt particulier pour lui.

Chapitre II

ORDRE DU JOUR

Article 4

Le Secrétaire exécutif établit, en consultation avec le Président, l'ordre du jour provisoire de chaque session.

Article 5

L'ordre du jour provisoire de toute session comprend:

a) Les questions résultant des travaux des sessions antérieures de la Commission;

b) Les questions proposées par le Conseil économique et social;

c) Les questions proposées par un membre ou un membre associé de la Commission;

d) Les questions proposées par une institution spécialisée en conformité des accords conclus pour définir les rapports entre ces institutions et l'Organisation des Nations Unies;

e) Les questions proposées par les organisations non gouvernementales de la catégorie A, sous réserve des dispositions de l'article 6;

f) Toute autre question que le Président ou le Secrétaire exécutif juge opportun d'y faire figurer.

Article 6

Les organisations non gouvernementales de la catégorie A peuvent proposer l'inscription à l'ordre du jour provisoire de la Commission de questions portant sur des sujets de leur compétence, et ce dans les conditions suivantes:

a) Toute organisation qui désire proposer l'inscription d'une question doit en informer le Secrétaire exécutif au moins soixante-trois jours avant l'ouverture de la session; avant de proposer formellement l'inscription d'une question, l'organisation doit tenir dûment compte des observations que le Secrétaire exécutif peut présenter;

b) La proposition, accompagnée de la documentation essentielle pertinente, doit être présentée formellement au moins quarante-neuf jours avant l'ouverture de la session.

Article 7

L'adoption de l'ordre du jour constitue le premier point de l'ordre du jour provisoire d'une session.

Article 8

La Commission peut, à tout moment, modifier l'ordre du jour.

Chapitre III

REPRESENTATION. VERIFICATION DES POUVOIRS

Article 9

Chaque membre est représenté à la Commission par un représentant accrédité.

Article 10

Tout représentant peut se faire accompagner aux sessions de la Commission par des représentants suppléants et des conseillers; il peut être remplacé, en cas d'absence, par un représentant suppléant.

Article 11

Les pouvoirs de chaque représentant nommé à la Commission, ainsi que les noms des représentants suppléants désignés, sont communiqués sans délai au Secrétaire exécutif.

Article 12

Le Président et les deux Vice-Présidents examinent les pouvoirs et font rapport à la Commission.

Chapitre IV

BUREAU

Article 13

La Commission élit chaque année, lors de sa première réunion, parmi les représentants de ses membres, un Président et deux Vice-Présidents (appelés premier Vice-Président et second Vice-Président), qui demeurent en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles.

Article 14

Si le Président est absent pendant une séance ou une partie de séance, il est remplacé par le Vice-Président qu'il a désigné.

Article 15

Si le Président cesse de représenter un Etat membre de la Commission, ou s'il se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter plus longtemps de ses fonctions, le premier Vice-Président assume la présidence pour la période qui reste à courir. Si le premier Vice-Président lui aussi cesse de représenter un Etat membre de la Commission ou se trouve dans l'impossibilité de s'acquitter plus longtemps de ses fonctions, le second Vice-Président assume la présidence pour la période qui reste à courir.

Article 16

Le Vice-Président, lorsqu'il fait fonction de Président, a les mêmes droits et les mêmes devoirs que le Président.

Article 17

Le Président, ou le Vice-Président, lorsqu'il fait fonction de Président, participe aux séances de la Commission en tant que Président et non en tant que représentant de l'Etat membre qui l'a accrédité. La Commission admet alors un représentant suppléant à représenter cet Etat membre aux séances de la Commission et à y exercer son droit de vote.

Chapitre V

SECRETARIAT

Article 18

Le Secrétaire exécutif agit en cette qualité à toutes les séances de la Commission, de ses sous-commissions, de ses comités et autres organes subsidiaires. Il peut désigner un autre membre du secrétariat pour le remplacer à toute séance.

Article 19

Le Secrétaire exécutif ou son représentant peut, au cours d'une séance, faire des exposés écrits ou oraux sur toute question en cours d'examen.

Article 20

Le Secrétaire exécutif dirige le personnel fourni par le Secrétaire général et nécessaire à la Commission, à ses sous-commissions, à ses comités et autres organes subsidiaires.

Article 21

Le Secrétaire exécutif est chargé de prendre les dispositions nécessaires en vue des réunions.

Article 22

Dans l'exercice de ses fonctions, le Secrétaire exécutif agit au nom du Secrétaire général.

Article 23

Avant que la Commission n'approuve une proposition nouvelle qui entraînera des dépenses pour l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire exécutif dresse et fait distribuer aux membres l'état estimatif de celles des dépenses entraînées par cette proposition qui dépassent les ressources dont dispose le secrétariat. Il incombe au Président d'attirer sur cet état estimatif l'attention des membres et de les inviter à l'étudier, avant que la Commission n'approuve la proposition.

Chapitre VI

CONDUITE DES DEBATS

Article 24

La majorité des membres de la Commission constitue le quorum.

Article 25

Outre l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés en vertu d'autres dispositions du présent règlement, le Président prononce l'ouverture et la clôture de chaque séance de la Commission, dirige les débats, assure l'application du présent règlement, donne la parole, met les questions aux voix et proclame des décisions. Le Président peut aussi rappeler à l'ordre un orateur dont les remarques n'ont pas trait au sujet en discussion.

Article 26

Au cours de la discussion de toute question, un représentant peut présenter une motion d'ordre. Dans ce cas, le Président prend immédiatement une décision. Si la décision est contestée, le Président la met immédiatement aux voix. Cette décision reste acquise si la majorité ne se prononce pas contre elle.

Article 27

Au cours de la discussion de toute question, un représentant peut demander l'ajournement du débat. Cette motion a priorité. Outre l'auteur de la motion, deux orateurs peuvent prendre la parole, l'un en faveur de la motion et l'autre contre.

Article 28

A tout moment, un représentant peut demander la clôture du débat, même si d'autres représentants ont manifesté le désir de prendre la parole. L'autorisation de prendre la parole contre la motion de clôture ne peut être accordée à plus de deux représentants.

Article 29

Le Président consulte la Commission sur toute motion de clôture. Si la Commission approuve la motion, le Président prononce la clôture du débat.

Article 30

La Commission peut limiter le temps de parole de chaque orateur.

Article 31

Les projets de résolution et les amendements de fond ou propositions de fond sont remis par écrit au Secrétaire exécutif qui les distribuera aux représentants 24 heures au moins avant qu'ils puissent être discutés et mis aux voix, à moins que la Commission n'en décide autrement.

Article 32

Si un membre de la Commission le demande, toute motion ou tout amendement à une motion, présenté par un orateur, est communiqué par écrit au Président, qui en donne lecture avant de donner la parole à un nouvel orateur; il en est de même immédiatement avant tout scrutin relatif à cette motion ou à cet amendement. Le Président peut faire distribuer aux représentants présents le texte de la motion ou de l'amendement avant qu'il ne soit mis aux voix.

Cette disposition ne s'applique pas aux motions de pure forme comme les motions de clôture ou d'ajournement.

Article 33

Les motions et résolutions principales sont mises aux voix dans l'ordre où elles ont été présentées, à moins que la Commission n'en décide autrement.

Article 34

Lorsqu'un amendement comporte une revision, une addition, ou une suppression intéressant une proposition, on vote d'abord sur cet amendement, et ensuite, s'il est adopté, sur la proposition modifiée.

Article 35

Si deux ou plusieurs amendements à une proposition sont présentés, la Commission vote tout d'abord sur celui qui s'éloigne le plus, quant au fond, de la proposition primitive; elle vote ensuite, le cas échéant, sur l'amendement qui, après ce premier amendement, s'éloigne le plus de ladite proposition, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les amendements aient été mis aux voix.

Article 36

La division est de droit, si elle est demandée. En cas de division, le texte résultant des différents scrutins est mis aux voix dans son ensemble.

Chapitre VII

VOTE

Article 37

Chaque membre de la Commission dispose d'une voix.

Article 38

Les décisions de la Commission sont prises à la majorité des membres présents et votants.

Article 39

La Commission ne prend aucune mesure intéressant un pays quelconque sans l'assentiment du gouvernement de ce pays.

Article 40

La Commission vote normalement à main levée. Si un représentant demande le vote par appel nominal, l'appel nominal a lieu dans l'ordre alphabétique anglais des noms des membres.

Article 41

Toutes les élections ont lieu au scrutin secret.

Article 42

En cas de partage égal des voix lors d'un vote qui ne porte pas sur des élections, on procède à un deuxième tour de scrutin à la séance suivante; s'il y a de nouveau partage égal, la proposition est considérée comme repoussée.

Article 43

Quand le vote a commencé, aucun représentant ne peut l'interrompre, sauf pour une motion d'ordre qui concerne le vote même. Le Président peut, s'il le juge opportun, autoriser les représentants à prononcer, avant ou après le vote, de brèves explications de vote.

Chapitre VIII

LANGUES

Article 44

L'anglais et le français sont les langues de travail de la Commission.

Article 45

Les discours prononcés dans l'une des langues de travail sont interprétés dans l'autre.

Chapitre IX

COMPTES RENDUS

Article 46

Le secrétariat rédige le compte rendu analytique des séances de la Commission et le fait parvenir aussitôt que possible aux représentants des Etats membres et aux représentants de toute autre institution ou organisation gouvernementale ayant participé à la séance. Ces représentants informent le secrétariat, dans les soixante-douze heures qui suivent la distribution du compte rendu, des changements qu'ils désirent y faire apporter. Tout différend concernant les changements est soumis au Président, dont la décision est définitive.

Article 47

Le texte corrigé du compte rendu des séances publiques est distribué aussitôt que possible, conformément à la pratique de l'Organisation des Nations Unies. Il est distribué aux organisations non gouvernementales de la catégorie A, aux organisations non gouvernementales appropriées de la catégorie B ou inscrites au registre et, s'il y a lieu, aux membres ayant le statut consultatif.

Article 48

Le texte corrigé du compte rendu des séances privées est distribué aussitôt que possible aux membres de la Commission, à tout membre ayant participé à la

séance à titre consultatif et aux institutions spécialisées. Il est distribué à tous les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, si la Commission en décide ainsi.

Article 49

Le texte de tous les rapports, résolutions, recommandations et autres décisions formellement adoptés par la Commission, par ses sous-commissions ou autres organes subsidiaires et par ses comités est communiqué aussitôt que possible aux membres de la Commission, aux membres intéressés ayant le statut consultatif, à tous les autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, aux institutions spécialisées, aux organisations non gouvernementales de la catégorie A et aux organisations non gouvernementales appropriées appartenant à la catégorie B ou inscrites au registre.

Chapitre X

PUBLICITE DES SEANCES

Article 50

En règle générale, la Commission se réunit en séance publique. Elle peut décider qu'une ou plusieurs séances déterminées seront des séances privées.

Chapitre XI

CONSULTATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

Article 51

1. Lorsqu'un point dont on a proposé l'inscription à l'ordre du jour provisoire d'une session contient une proposition tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies entreprenne de nouvelles activités qui se rapportent à des questions intéressant directement une ou plusieurs institutions spécialisées ou l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Secrétaire exécutif entre en consultation avec l'institution ou les institutions intéressées et fait rapport à la Commission sur les moyens qui permettent d'assurer un emploi coordonné des ressources des diverses organisations.

2. Lorsqu'une proposition, présentée au cours d'une réunion et tendant à ce que l'Organisation des Nations Unies entreprenne de nouvelles activités, se rapporte à des questions qui intéressent directement une ou plusieurs institutions spécialisées ou l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Secrétaire exécutif, après avoir consulté dans toute la mesure du possible les représentants de l'institution ou des institutions intéressées qui participent à la réunion, attire l'attention des participants sur ces aspects de la proposition.

3. Avant de prendre une décision sur les propositions susvisées, la Commission s'assure que les institutions intéressées ont dûment été consultées.

Chapitre XII

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Article 52

Les organisations non gouvernementales des catégories A et B ou inscrites au registre peuvent désigner des représentants autorisés qui assistent en tant qu'observateurs aux séances publiques de la Commission.

Article 53

Les organisations des catégories A et B peuvent présenter, sur les questions qui sont de leur compétence particulière, des exposés écrits relatifs aux travaux de la Commission ou de ses organes subsidiaires. Le Secrétaire exécutif communique aux membres et aux membres associés de la Commission le texte de ces exposés, sauf lorsqu'ils sont devenus périmés du fait, par exemple, que les questions dont ils traitent ont déjà fait l'objet d'une décision.

Article 54

Les dispositions suivantes s'appliquent à la présentation et à la distribution de ces exposés écrits:

a) Les exposés écrits doivent être présentés dans l'une des langues officielles;

b) Les exposés écrits doivent être présentés assez tôt pour que le Secrétaire exécutif et l'organisation aient le temps de procéder, avant leur distribution, aux échanges de vues appropriés;

c) Avant de communiquer l'exposé sous sa forme définitive, l'organisation doit tenir dûment compte des observations que le Secrétaire exécutif peut présenter au cours de ces consultations;

d) Le texte des exposés écrits présentés par les organisations des catégories A et B n'est distribué in extenso que s'il ne compte pas plus de 2 000 mots. Lorsqu'un exposé dépasse 2 000 mots, l'organisation doit présenter un résumé, qui est distribué, ou un nombre suffisant d'exemplaires du texte intégral dans les deux langues de travail, aux fins de distribution. Néanmoins, le texte des exposés est également distribué in extenso lorsque la Commission ou l'un de ses organes subsidiaires en fait expressément la demande;

e) Le Secrétaire exécutif peut inviter les organisations inscrites au registre à présenter des exposés écrits. Dans ce cas, les dispositions des alinéas a), c) et d) ci-dessus s'appliquent également à ces exposés;

f) Le Secrétaire exécutif fait distribuer le texte des exposés écrits ou des résumés, selon le cas, dans les langues de travail; il le fait distribuer dans toute autre langue officielle lorsqu'un membre ou un membre associé de la Commission en fait la demande.

Article 55

a) La Commission et ses organes subsidiaires peuvent consulter les organisations des catégories A et B, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs comités constitués à cette fin. Dans tous les cas, ces consultations peuvent avoir lieu sur l'invitation de la Commission ou de l'organe subsidiaire, ou à la demande de l'organisation;

b) Sur la recommandation du Secrétaire exécutif et à la demande de la Commission ou de l'un de ses organes subsidiaires, les organisations inscrites au registre peuvent également se faire entendre par la Commission ou ses organes subsidiaires.

Article 56

La Commission peut recommander qu'une organisation spécialement compétente dans un domaine particulier entreprenne certaines études ou enquêtes ou préparer certains documents pour la Commission. Les restrictions prévues à l'alinéa d) de l'article 53 ne s'appliquent pas dans ce cas.

Chapitre XIII

SOUS-COMMISSIONS, AUTRES ORGANES SUBSIDIAIRES ET COMITÉS

Article 57

Après avoir consulté les institutions spécialisées s'intéressant aux mêmes questions et avec l'approbation du Conseil économique et social, la Commission peut créer les sous-commissions ou autres organes subsidiaires permanents qu'elle estime nécessaires à l'exercice de ses fonctions; elle définit leurs attributions et leur composition. Elle peut leur conférer le degré d'autonomie nécessaire pour leur permettre de s'acquitter utilement des tâches techniques qui leur sont confiées.

Article 58

La Commission peut constituer les comités et sous-comités qu'elle estime nécessaires pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche.

Article 59

A moins que la Commission n'en décide autrement, les sous-commissions ou autres organes subsidiaires, ainsi que les comités, sous-comités et groupes de travail adoptent leur propre règlement intérieur.

Chapitre XIV

RAPPORTS

Article 60

Une fois par an, la Commission présente au Conseil économique et social un rapport complet sur son activité et ses projets, y compris l'activité et les projets de tous ses organes subsidiaires.

Chapitre XV

AMENDEMENTS ET SUSPENSION D'APPLICATION

Article 61

La Commission peut modifier toute disposition du présent règlement ou en suspendre l'application, à condition que les modifications ou suspensions proposées ne contreviennent pas aux termes du mandat conféré à la Commission par le Conseil économique et social.

Blank page

Page blanche

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.